

DOSSIER D'ETUDE

D
É
C
E
M
B
R
E

N°158

2012



Laure CIOSI – Magdalena JARVIN

**Étude évaluative de la politique
familiale jeunesse.**
Expérimentations adolescents (2010-2012)

Transverscité

Sommaire

Avant-propos.....	7
Introduction.....	11
I. Contexte.....	11
I.1. <i>Un constat : une baisse de la fréquentation des structures.....</i>	<i>11</i>
I.2. <i>Une réponse expérimentale : soutenir des projets élaborés pour</i>	<i>11</i>
et avec les adolescents.....	11
II. Présentation de l'étude et problématique	12
II.1. <i>Les systèmes d'action structurant les projets</i>	<i>13</i>
II.2. <i>Présentation des axes d'évaluation</i>	<i>16</i>
II.3. <i>Méthodologie.....</i>	<i>19</i>
PARTIE 1 – MONOGRAPHIES	23
Départ autonome sport – citoyen en Aquitaine.....	24
I. L'appel à projets.....	24
I.1. <i>Un appel à projets commun à cinq institutions</i>	<i>24</i>
I.2. <i>Trois difficultés : atteindre le public visé, définir les contours d'un projet jeune</i>	<i>25</i>
et trouver une manière de financer des jeunes auto-constitués	25
II. Élaboration du projet	26
II.1. <i>Montage du projet.....</i>	<i>26</i>
II.2. <i>Réception et évaluation du projet.....</i>	<i>27</i>
II.3. <i>Les apports du projet</i>	<i>28</i>
II.4. <i>Manques et pistes d'amélioration</i>	<i>29</i>
Deux espaces jeunes et une animation itinérante dans le Limousin.....	31
I. Le territoire et ses jeunes	31
I.1. <i>Un département rural et vieillissant</i>	<i>31</i>
I.2. <i>Un environnement rude, mais une vie associative dynamique.....</i>	<i>31</i>
I.3. <i>Un double besoin de développer l'offre pour les adolescents</i>	<i>32</i>
II. Élaboration du projet	32
II.1. <i>Naissance du projet.....</i>	<i>32</i>
II.2. <i>Contenu du projet</i>	<i>35</i>
II.3. <i>Évaluation des actions</i>	<i>38</i>
III. « Comment faire bouger ces jeunes ? »	39
III.1. <i>Une réticence à s'engager</i>	<i>39</i>
III.2. <i>Qu'en disent les jeunes ?.....</i>	<i>40</i>

Un village en Bourgogne vu du ciel.....	43
I. Le contexte territorial	43
I.1. La politique jeunesse du territoire.....	43
I.2. Difficultés rencontrées lors de l'inscription d'Expérimentations adolescents	45
sur le territoire	45
II. « Notre village vu du ciel », un projet issu d'une initiative des animateurs.....	47
III. Difficultés rencontrées.....	47
III.1. A l'échelle des professionnels.....	47
III.2. À l'échelle des jeunes : la mobilité	48
IV. Les impacts.....	48
IV.1. À l'échelle des jeunes	48
IV.2. À l'échelle du territoire	49
Comment changer de regard sur les jeunes en milieu rural en Lorraine	51
I. Le territoire et ses jeunes.....	51
I.1. Une faible densité démographique nécessitant des outils adaptés.....	51
I.2. Rôle de la CAF sur le territoire.....	51
I.3. Contraintes à la conception de projets	52
II. Le projet, ses acteurs et ses moyens	53
II.1. Le porteur du projet : la Fédération des Foyers Ruraux.....	53
II.2. Moyens humains : des animateurs et des bénévoles.....	54
II.3. Moyens financiers et partenariats	55
III. Le Projet Coup de Cœur	57
III.1. Naissance du projet.....	57
III.2. Exemple de deux actions culturelles	58
III.3. Les enseignements du projet.....	60
Soutien à des initiatives portées par des jeunes en Auvergne	64
I. Le contexte territorial et sa politique jeunesse	64
I.1. Un contexte rural et un partenariat institutionnel actif depuis plus de dix ans	64
I.2. Constats et prises de décision : la création d'un dispositif expérimental	65
II. Mise en place du nouveau dispositif.....	66
II.1. Sa concrétisation	66
II.2. Exemples de projets et leurs impacts.....	68
III. Difficultés et besoins des projets accompagnés	69
III.1. Les difficultés rencontrées par les acteurs	69
III.2. Les constats.....	71
III.3. Impacts et attentes des Expérimentations adolescents.....	72
Apprentissage de la parole publique dans le Nord	73
I. Portrait social du territoire	73
I.1. Une CAF en pleine restructuration	73
I.2. Le territoire et sa jeunesse	73
I.3. Un centre social placé dans un quartier en mutation.....	74
II. Vers une nouvelle approche des jeunes	74

II.1. <i>Élaboration du projet global</i>	74
II.2. <i>Les acteurs du projet</i>	76
II.3. <i>L'Expérimentation adolescents : Le Tamtam des Jeunes et Feuille de Choux</i>	77
III. <i>Les enseignements du Tamtam des Jeunes</i>	80
III.1. <i>Apprentissages individuels</i>	80
III.2. <i>Des clés de succès</i>	81
Un fonds d'initiative jeunes pour voyager autrement en Languedoc-Roussillon	84
I. <i>Contexte territorial et sa politique jeunesse</i>	84
I.1. <i>Les fonds d'initiative jeunes</i>	84
I.2. <i>Expérimentations adolescents et ses apports</i>	84
II. <i>Un fonds départemental pour les 11-15 ans</i>	85
II.1. <i>Le protocole mis en place</i>	85
II.2. <i>Un projet de voyage</i>	86
II.3. <i>Constats, difficultés et nouvelles actions à l'échelle du territoire</i>	90
Un village en Rhône-Alpes main dans la main avec un village africain	93
I. <i>Le contexte territorial et sa politique jeunesse</i>	93
I.1. <i>Une relation de confiance</i>	93
I.2. <i>Une volonté politique locale faisant écho à la politique nationale expérimentée par la CNAF</i>	94
II. <i>Réalisation du projet</i>	95
II.1. <i>Une campagne d'information pour recruter des jeunes</i>	95
II.2. <i>Consolider le groupe</i>	96
II.3. <i>Préparation du séjour</i>	97
III.1. <i>À l'échelle des adolescents : socialisation et intégration sociale</i>	100
III.2. <i>À l'échelle du territoire : la politique jeunesse aujourd'hui</i>	102
Consolider la politique jeunesse en Midi-Pyrénées	106
I. <i>Le contexte territorial</i>	106
I.1. <i>La politique jeunesse du territoire</i>	106
I.2. <i>Difficultés rencontrées lors de l'inscription d'Expérimentations adolescents sur le territoire</i>	107
II. <i>La mise en œuvre d'Expérimentations adolescents</i>	107
II.1. <i>Harmoniser les dispositifs</i>	107
II.2. <i>Offrir un accompagnement de qualité aux jeunes</i>	108
II.3. <i>Un exemple de réussite reconnu sur le territoire</i>	108
III. <i>Les impacts</i>	111
III.1. <i>À l'échelle des jeunes</i>	111
III.2. <i>À l'échelle des professionnels : « un bol d'air »</i>	112
III.3. <i>À l'échelle du territoire</i>	113
Aller à la rencontre des jeunes dans une région rurale en Bretagne	114
I. <i>Le territoire et ses jeunes</i>	114
I.1. <i>Un département rural en pleine mutation démographique</i>	114
I.2. <i>Des diagnostics pour mieux cerner les besoins et attentes de la population</i>	115

I.3. Une population jeune difficile à cerner	115
II. Les acteurs du territoire	116
II.1. Un réseau de partenaires et d'élus qui collaborent	116
II.2. Le centre social.....	117
III. Les Expérimentations adolescents.....	120
III.1 Deux Junior Associations et une Association 1901	120
III.2 Faire partie d'une association et monter des projets : apports et impacts positifs.....	122
III.3. Des clés du succès	124
PARTIE 2 – SYNTHÈSE TRANSVERSALE.....	126
Chapitre I. Conditions d'exercice des projets participatifs avec les jeunes	128
et effets à l'échelle territoriale.....	128
I. Le contexte initial et ses conséquences sur la mise en œuvre	128
I.1. La place de la démarche participative des adolescents dans la politique locale..	129
I.2. Le maillage territorial et la dynamique partenariale.....	129
I.3. L'échelle territoriale garante des conditions de mise en œuvre à l'échelle des structures.....	133
II. La mise en œuvre et ses impacts à l'échelle territoriale	133
II.1. Une politique jeunesse plus active et efficiente en matière d'accompagnement de projets	133
II.2. Une meilleure la cohésion sociale	135
II.2.1. L'amélioration des liens intergénérationnels.....	135
II.2.2. La citoyenneté	136
Chapitre II. Conditions d'exercice des projets participatifs avec les jeunes	137
et effets à l'échelle des Structures.....	137
I. Les conditions de la mise en œuvre de projets participatifs	137
I.1. La pérennité des postes d'animateur.....	137
I.2. Des animateurs formés et convaincus	138
I.3. S'adapter au public adolescent.....	138
I.4. La maîtrise de la méthodologie de projet	139
II. Les effets de l'accompagnement de projet sur les professionnels.....	140
II.1. Un changement de pratiques professionnelles pour certains.....	140
II.2. Une meilleure connaissance des besoins liés à l'accompagnement de projet.....	141
II.3. La reconnaissance et la motivation professionnelle	142
II.4. Une offre plus adaptée et des structures mieux fréquentées	142
Chapitre III. Conditions d'exercice d'un projet participatif et effets à	143
l'échelle des jeunes.....	143
I. Les conditions de la mise en œuvre de projets participatifs	143
I.1. Accéder à l'information pour avoir l'idée et l'envie de mener un projet	143
I.2. Définir le contenu du projet et construire un « groupe projet »	145
I.3. S'impliquer dans le montage administratif et financier et passer devant un jury	145
I.4. Mener une action de valorisation	146

II. Les effets de la mise en œuvre de projets participatifs.....	146
II.1. <i>L'acquisition de compétences et la satisfaction d'être un acteur social</i>	146
II.2. <i>La socialisation</i>	147
CONCLUSION	150
Références bibliographiques	151
Index des sigles	153
ANNEXE – LETTRE CIRCULAIRE DU 2 JUIN 2010	154

AVANT-PROPOS

Initiée depuis 1948 dans la continuité de la politique familiale, la politique des caisses d'Allocations familiales (CAF) en faveur de la jeunesse se caractérise d'abord par une implication dans les actions de départ en vacances des familles et des enfants ; elle s'intéresse ensuite progressivement aux loisirs des enfants et des jeunes. La période récente a vu se concrétiser le contrat temps libres (CTL) en 1988, puis le contrat enfance jeunesse (CEJ) en 2006. La Conférence de la Famille avait, en 2007, conclu sur l'importance de maintenir une action pour des activités extra- et péri-scolaires pour les enfants et les jeunes. C'est dans ce contexte que la branche Famille de la Sécurité sociale a conduit des travaux évaluatifs en 2007 et 2008¹. Ils ont mis en évidence le manque d'adaptation de la politique des caisses d'Allocations familiales (CTL et CEJ) dans le domaine des loisirs à l'égard des adolescents et des jeunes. Pour préciser plus avant les attentes des jeunes et de leurs parents, une enquête² auprès de 1.000 adolescents entre 12 et 17 ans et l'un de leurs parents a été conduite en 2010. Elle a mis en évidence l'inégal accès des jeunes aux structures de loisirs : en moyenne, 65 % des jeunes y accèdent mais c'est le cas pour 86% de ceux dont les parents sont dans les catégories de profession supérieure et pour seulement 45 % des adolescents habitant les zones urbaines sensibles (ZUS) ou dont les parents sont artisans ou ouvriers. La fréquentation de ces structures varie également en fonction de l'âge, les trois quarts des adolescents âgés de 12 à 15 ans s'y rendant alors que 45% des adolescents de 16 à 17 ans le font. Être avec leurs pairs, participer à des actions collectives, être encadrés de façon souple par un professionnel compétent pour être protégés et conseillés, figurent parmi les attentes des jeunes en matière de loisirs. De leur côté, les parents ont émis des souhaits éducatifs pour l'autonomie des jeunes afin de les préparer pour l'avenir.

Forte de ces enseignements, la branche Famille a mis en place, en 2010 et pour une durée de trois ans, un dispositif expérimental. Pour être éligible à un financement, les projets devaient concerner des adolescents âgés de 11 à 17 ans, les « associer à l'élaboration des projets, avec un ou plusieurs adulte(s) référent(s) », « prendre en compte les attentes des jeunes, les faire participer et soutenir leurs initiatives » et s'inscrire dans quatre objectifs opérationnels :

¹ Ces travaux ont été diffusés dans les publications de la Cnaf : Crépin C. *et al.*, « La contractualisation avec les CAF : quelle contribution collective d'une politique enfance jeunesse ? », *L'E-ssentiel* n°81, janvier 2009 et « Évaluation de la politique de l'enfance et de la jeunesse des CAF. Attentes des familles et des jeunes. Attentes des élus. Territoires. », *Dossier d'étude*, n°113, février 2009.

² Céroux B., Crépin C., « Les relations des parents avec leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents », *Dossier d'étude*, n°140, mai 2011.

« favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant ; susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité ; contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation ; permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression »³. Ce dispositif articule le niveau national et le niveau local. La Caisse nationale a défini le cadre général de l'expérimentation et dédié des fonds spécifiques à l'opération. De leur côté, les caisses d'Allocations familiales ont organisé l'identification puis la sélection des projets, assuré le suivi avec les porteurs de projets, participé au concert des partenaires oeuvrant à la politique Jeunesse. Ainsi, Expérimentations adolescents propose une politique Jeunesse à visée universaliste (présente sur tout le territoire dans les mêmes termes) tout en l'adaptant aux différences territoriales (rural/urbain, autres dispositifs locaux...).

Pour la seule année 2010, année de référence pour l'étude dont les résultats sont présentés dans ce *Dossier d'étude*, plus de huit cents projets ont été retenus par les CAF, impliquant 35 000 adolescents. Les principaux champs investis dans le domaine des loisirs et de la vie sociale se concentrent sur la citoyenneté et l'animation locale, l'amélioration du cadre de vie, la solidarité de voisinage et/ou internationale, la protection de l'environnement, les liens intergénérationnels, des projets de départ en vacances et de loisirs, culturels et sportifs. Centres sociaux, maisons de quartier, associations de jeunesse, fédérations rurales sont les opérateurs les plus courants. L'objectif de citoyenneté se traduit par exemple par des actions réalisées à l'initiative d'adolescents au bénéfice d'autres personnes, de créations de *junior associations* de solidarité, ou encore d'animation d'une radio locale ou d'organisation de spectacles pour leur quartier ou leur village. Ces projets visent à inscrire les loisirs dans une perspective de participation des adolescents à la vie sociale locale, à favoriser leur autonomie, à infléchir leur implication dans les projets, à promouvoir leurs capacités d'être des acteurs de la cité. Au total, sur les trois années de l'expérimentation, sur les 2 700 projets étudiés par les CAF, 1 450 ont été financés et 60 fonds d'initiatives ont été créés (ou abondés) ; 105 000 adolescents ont participé à ces projets pour une dépense de la Caisse nationale d'environ 29 millions d'euros (soit 270 € en moyenne par adolescent). Près de la moitié des CAF ont complété le financement obtenu de la CNAF par un financement sur leurs fonds propres en action sociale. Les collectivités territoriales représentent plus de la moitié des porteurs de projets, et les centres sociaux un peu plus du quart.

Pour avoir une vision précise de la manière dont le dispositif Expérimentations adolescents s'inscrit dans les politiques locales à destination des adolescents et de recueillir le point des adolescents eux-mêmes, la CNAF a souhaité une approche sociologique reposant sur la réalisation de dix monographies de projet. Ainsi, des entretiens ont été conduits auprès des acteurs institutionnels et des porteurs de projets et des tables rondes (entretiens collectifs) avec les adolescents ayant participé aux projets. Cette étude a été réalisée par Transverscité.

³ Lettre circulaire n°2010-103, du 2 juin 2010, informant les CAF de la mise en place de l'expérimentation et en dressant le contour (voir annexe).

Elle présente, dans un premier temps, les monographies de projet, en retraçant le contexte local, en exposant le projet soutenu dans le cadre de Expérimentations adolescents et sa mise en oeuvre, en développant les difficultés rencontrées et les effets du projet. Dans un second temps, l'étude propose une analyse transversale, centrée sur les conditions et sur les effets des projets à l'échelle des territoires, à l'échelle des professionnels (animateurs et structures) et à l'échelle des adolescents.

À l'échelle des adolescents, les projets soutenus dans le cadre de Expérimentations adolescents ont indéniablement une incidence positive en terme de sociabilité, avec le renforcement des liens entre les adolescents participants et, le cas échéant, la création de liens entre eux lorsqu'ils ne se fréquentent pas ordinairement dans l'établissement scolaire, notamment en raison des différences d'âge ou de sexe. On peut aussi repérer des effets en terme d'intégration des adolescents à la vie sociale, avec la création de junior association pour la mise en œuvre du projet (entraînant à sa suite la question de son avenir, par sa transformation en association loi 1901 pour poursuivre après 18 ans ou par son « leg » à d'autres adolescents). Cela se traduit aussi par l'envie assez largement exprimée par les adolescents rencontrés de s'engager dans l'animation. De surcroît, lorsqu'ils prennent part à la mise en œuvre des projets, les adolescents gagnent en autonomie (par l'expérience et l'acquisition de compétences nouvelles) et en confiance en eux (en constatant ce qu'ils ont réussi à faire).

L'étude souligne que, pour s'approprier le projet (qu'ils en soient à l'initiative ou non) et participer à sa mise en œuvre, les adolescents ont besoin de se sentir en confiance et que, corollairement, les animateurs doivent gagner leur confiance. Pour cela, une grande disponibilité de leur part paraît importante : adapter les horaires d'ouverture du local (et l'accès à son matériel) en soirée et le samedi ; utiliser les moyens de communication des adolescents (comme Facebook et les SMS) ; avoir avec les adolescents des discussions formelles et informelles (sous un abribus, au lavoir, au collège ou lycée par exemple). Cette disponibilité suppose aussi que la structure adopte / puisse adopter une approche éloignée des contingences quantitatives (nombre d'adolescents accueillis, etc.) et qu'elle propose / puisse proposer à l'animateur un poste pérenne. On voit ici l'imbrication des effets (à l'échelle des adolescents) et des conditions propices à leur émergence (à l'échelle des professionnels) tout autant que l'imbrication des échelles d'observation.

Cette double imbrication se retrouve, en miroir, à propos de l'accompagnement des adolescents. Ainsi, du côté des effets à l'échelle des professionnels, le dispositif apporte aux animateurs des moyens adaptés (flexibles) pour mettre en œuvre des projets impliquant les adolescents dès la conception ou dans le déroulement du projet. C'est plus particulièrement le cas lorsqu'ils adoptent une méthodologie de projet, à travers l'élaboration du projet (initier le projet, définir le contenu avec les adolescents), sa mise en œuvre (cohésion de groupe, motivation, organisation, financements...) puis sa valorisation (présentation publique, voie de presse...). Cette méthodologie de projet devient, en retour, une condition propice à l'émergence des effets pour les adolescents, notamment avec les recherches (directes ou institutionnelles) de fonds et la valorisation à l'issue du projet.

Les bénéfices que peuvent retirer les territoires de Expérimentations adolescents découlent en partie de ceux qui précèdent. Ainsi, outre les effets sur les adolescents, la création de *junior associations* participe à l'attractivité, au dynamisme du territoire (elles ont vocation à perdurer), de même que les projets eux-mêmes (en proposant une offre plus adaptée aux attentes des adolescents ou par les présentations au public). En exposant l'énergie des adolescents dans leur projet, les présentations publiques par les adolescents ne contribuent pas seulement à changer le regard des adolescents sur eux-mêmes. C'est aussi celui adultes (parents, élus, voisins...) qui se modifient, les incitant à faire (davantage) confiance aux adolescents et aux animateurs pour mener à bien des projets participatifs. Par ailleurs, le dispositif fournit aux institutions en charge de la Jeunesse des occasions de renforcer leur partenariat, lorsqu'il préexistait, ou d'en créer, dans le cas contraire. Il semble toutefois que le maillage territorial des institutions soit davantage à classer du côté des conditions (plus ou moins propices selon les cas) que des effets de Expérimentations adolescents.

Cette présentation synthétique permet d'identifier des effets aux trois échelles d'observations, leur imbrication et, en quelque sorte, leur double nature (effet / condition). Elle ne doit toutefois pas gommer les aspérités du terrain. À cet égard, les monographies de projet sont très éclairantes : les effets précédents ne sont pas systématiques, les adolescents ne sont pas toujours conscients des compétences acquises (ce qui limite, au moins pour un temps, leur capitalisation), le partenariat entre les institutions n'est pas toujours optimal (leurs objectifs ou leurs dispositifs pouvant, par exemple, s'avérer redondants), la forte disponibilité des animateurs nécessaire pour mener à bien l'accompagnement des adolescents peut s'émousser, etc.

C'est donc à une lecture des plus motivantes que nous invitent Laure Ciosi et Magdalena Jarvin à travers leur analyse du dispositif Expérimentations adolescents.

Benoît Céroux
Christiane Crépin

benoit.ceroux@cnafr.fr
christiane.crepin@cnafr.fr

CNAF-DSER

INTRODUCTION

I. Contexte

I.1. Un constat : une baisse de la fréquentation des structures d'accueil à l'adolescence

À l'âge d'entrer au collège, les adolescents tendent à moins fréquenter les structures offrant des activités de loisir. Jusque-là, les accueils de loisir proposent des activités en adéquation avec les attentes des jeunes, et qui répondent aux besoins des familles. Mais lorsque les enfants deviennent des adolescents, l'offre traditionnelle leur apparaît moins attractive. Leurs préoccupations changent, le processus de construction identitaire connaît un nouvel élan et la quête d'autonomisation se conjugue souvent mal avec l'offre de loisirs. D'où un sentiment, régulièrement exprimé, de ne plus se reconnaître dans les activités proposées (Céroux, Crépin, 2011).

La Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) et les caisses d'Allocations familiales (CAF) cherchent de ce fait à mieux comprendre les raisons de ce manque d'attractivité aux yeux des publics concernés, la difficulté des adolescents à déterminer ce qu'ils attendent et par conséquent le manque d'assiduité qui en découle.

Dans l'objectif de mieux répondre aux attentes supposées des jeunes âgés de 11 à 17 ans, et afin d'aider les familles à mieux concilier vies professionnelle, familiale et sociale, une expérimentation a été mise en place entre 2010 et 2012. Elle visait à adapter l'offre d'accueil et de loisirs aux différentes tranches d'âge, notamment par le financement de projets élaborés par les adolescents eux-mêmes.

I.2. Une réponse expérimentale : soutenir des projets élaborés pour et avec les adolescents

Les objectifs de cette expérimentation sont de plusieurs ordres. Après des jeunes, l'expérimentation vise à favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant, à susciter leurs initiatives en les encourageant à prendre des responsabilités, et à contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'un simple financement d'activités habituellement proposées par les structures de loisirs,

octroyé par les CAF en fonction des objectifs contractuels⁴, mais de l'expérimentation d'une démarche plus participative. Les projets retenus ont pour enjeu principal la prise en compte des attentes des jeunes et leur investissement dans leur élaboration et mise en place. Pour les CAF, les remontées de cette expérimentation visent à terme l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur l'expression du public visé. Le dispositif Expérimentation adolescents s'inscrit ainsi pleinement dans la politique jeunesse des CAF.

La CNAF a soutenu deux types de projets, visant tous deux le développement de l'autonomie et des responsabilités des jeunes, leur épanouissement et intégration dans la société. Le premier prend la forme d'une bourse d'initiatives pour financer des projets portés par des jeunes. Ces projets peuvent être collectifs ou individuels, et élaborés en lien avec les structures jeunesse, lesquelles assurent l'accompagnement des jeunes. Le second type est un soutien à une démarche spécifique en direction du public « jeunes ». Ces projets sont d'une autre ampleur puisqu'ils visent à financer des postes, l'ouverture de lieux d'accueil, l'achat de mode de transport, de matériel (informatique, sportif, loisirs). Ces espaces doivent créer les conditions favorables à l'implication des jeunes et à leur participation active dans la mise en œuvre du projet pédagogique et des activités proposées. Dans un cas comme dans l'autre, le financement n'est pas directement versé aux jeunes mais à un tiers, principalement l'employeur de l'adulte référent encadrant le projet.

II. Présentation de l'étude et problématique

La présente étude évaluative de Expérimentation adolescents s'inscrit dans la continuité des travaux menés par Transverscité sur l'action sociale et les politiques menées envers la population française jeune et leurs familles. Elle associe une démarche évaluative à un questionnement plus large sur la pertinence et l'efficacité des projets participatifs dans les processus de socialisation et d'intégration sociale des jeunes.

À travers la connaissance précise de dix cas particuliers, retenus dans le cadre de cette évaluation, notre étude cherche à identifier les critères d'efficacité et les freins de la politique jeunesse mise en place par le biais de cette expérience. Il importe dans un premier temps d'analyser finement chacun des dix projets sélectionnés, car tous engendrent une action collective unique qui s'organise en fonction d'une structure locale conditionnant à son tour la conduite des acteurs. Dans ce sens, il nous est apparu pertinent de considérer chaque projet comme un système d'action concret unique, une construction sociale qui met en relation dans un contexte particulier, des acteurs spécifiques dont les enjeux diffèrent, soumis à des contraintes spécifiques mais dotés de ressources qu'ils vont mobiliser pour satisfaire leurs besoins ou remplir leurs objectifs.

⁴ Ils sont d'abord inscrits, à partir de 1998, dans le contrat temps libres (CTL) puis dans le contrat enfance jeunesse (CEJ) à partir de 2006. Ces objectifs ont, par exemple, trait à l'accessibilité, la mixité sociale, l'intégration...

Nous avons cherché à savoir comment s'organise cette construction sociale à l'échelle du projet (monographie) avant d'aboutir à une lecture transversale des différentes monographies dans l'objectif de discerner et de catégoriser des modes d'organisation généraux, des critères favorables et défavorables à la réalisation des objectifs attendus (synthèse transversale).

II.1. Les systèmes d'action structurant les projets

L'analyse du jeu social de tous les acteurs en présence (adolescents, partenaires locaux et institutionnels, parents, adultes référents, opérateurs) constituera le cœur de notre description : leurs relations, rôles, objectifs, moyens, freins et ressources. Une attention particulière a également été portée à l'évolution éventuelle de ces différents indicateurs tout au long du projet.

Ainsi, chaque monographie a été l'occasion de comprendre comment s'articulent les différents éléments du système d'action mis en œuvre sur chaque territoire, et pourquoi et comment les effets repérés se sont concrétisés. Plus précisément, réaliser une monographie pour les dix projets retenus nous a permis de décrire et d'analyser chacun d'eux, étape par étape, en nous attachant à connaître finement la manière dont ils ont été conceptualisés et réalisés. Dans un second temps, l'analyse transversale des dix projets retenus ici a cherché à mettre au jour les leviers et les freins éventuels, dans l'objectif d'identifier des « bonnes pratiques » afin de capitaliser sur ces expériences et d'élaborer de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires.

II.1.1. Attentes et besoins des jeunes âgés de 11 à 17 ans en matière d'activités extra- et périscolaire

« Les jeunes », public visé par cette expérimentation, recouvre des réalités hétérogènes qu'il s'agit d'identifier, afin de mieux comprendre les problématiques sociales dans lesquelles ces individus sont ancrés (Cicchelli-Pugeault, Cicchelli et Ragi, 2004).

Une tranche d'âge sous l'autorité parentale

Les jeunes ciblés par l'expérimentation sont âgés de 11 à 17 ans révolus. Il s'agit donc d'un âge où en tant que mineurs, les individus agissent sous la responsabilité légale de leurs parents. Ces derniers, qui cherchent à concilier, au mieux, vie professionnelle, familiale et sociale, sont dans l'expectative de trouver une offre susceptible de répondre à leurs besoins de « garde » et d'encadrement de leurs adolescents, mais aussi à leurs besoins d'éducation et de socialisation. La qualité éducative d'accueil, d'animation, d'encadrement, d'apprentissage d'une activité est essentielle pour les familles. Parallèlement, les adolescents entament un processus de socialisation et d'autonomisation (en particulier, vis-à-vis de leur famille) qui les amène à jouer un rôle dans le processus de décision accompagnant le choix des activités menées dans le temps péri- et extrascolaire (Berger et Luckmann, 1996).

Les individus ciblés par ces projets sont en train de changer de position dans la société : ils passent du cycle de vie de l'enfance à celui de la jeunesse, ce que l'on appelle communément l'adolescence (Adler et Adler, 1998 ; Fize, 1994 ; Pasquier, 1999). Une période de l'existence où le statut et la position sociale correspondants ne sont pas toujours définis, et encore moins définitifs. L'adolescence consiste bien souvent à adopter une nouvelle posture, à interpréter un nouveau rôle pour lequel les individus ne reçoivent que des suggestions, des directives ou des indications éparses. L'adolescent a, par conséquent, des attentes relatives à cette construction sociale identitaire⁵. Nous chercherons à évaluer dans quelles mesures l'expérimentation adolescents répond à ces attentes. En appréhendant leurs attentes et besoins à la lumière du contexte dans lequel ils s'inscrivent, nous avons également regardé dans quelle mesure l'expérimentation adolescents peut agir sur leur processus de socialisation et d'intégration sociale.

L'expérimentation : des projets « sur mesure » visant l'intégration sociale

L'un des enjeux de l'expérimentation est de permettre l'épanouissement des adolescents en tant qu'acteur social et leur intégration sociale en les amenant à composer eux-mêmes leurs activités. L'intégration sociale est une notion complexe. D'après Madeleine Grawitz (1999) le terme « intégration » a au moins deux sens. D'une part, l'intégration désigne un état du système social. Une société sera considérée comme intégrée si elle est caractérisée par un degré élevé de cohésion sociale. D'autre part, l'intégration désigne la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus (sociabilité), qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient.

Plus proche d'une conception dynamique et relativiste de la construction du lien social, le courant interactionniste, représenté notamment par des auteurs tels Ervin Goffman (1961 ; 1963) ou Howard S. Becker (1963), s'est lui aussi appuyé sur un des principes fondateurs de l'approche systémique, celui qui consiste à s'intéresser davantage aux interactions entre les éléments d'un même système qu'à leurs caractéristiques intrinsèques, pour éclairer les rapports sociaux à travers les interactions au sein d'un groupe social donné. C'est dans ce cadre théorique que se situe en partie notre évaluation puisque nous avons cherché à comprendre les impacts de l'expérimentation grâce à l'analyse des interactions.

⁵ Parmi d'autres, les travaux de Claude Dubar (2000) mettent en évidence l'importance d'autrui dans la construction identitaire. Il est important de préciser que l'identité n'est pas quelque chose de figé parce qu'elle n'est pas donnée à la naissance, c'est-à-dire de manière définitive mais, au contraire, elle se construit dès l'enfance pour se poursuivre tout au long de la vie de l'individu. De plus, pour l'auteur, l'identité résulte des socialisations successives et dépend tout autant des jugements d'autrui que de ses « propres orientations et définitions de soi ». Ces caractéristiques montrent bien l'importance d'autrui et du groupe (quelle que soit sa nature) dans le processus identitaire. La famille remplit une fonction fondamentale dans la construction identitaire, qui s'établit dès l'enfance en son sein. Par ailleurs, évoquer la socialisation comme un facteur de la construction de l'identité, montre bien que le groupe (au sens large comme le travail ou au sens restreint comme la famille) reste un élément fondamental.

II.1.2. Comment s'organise le champ de l'offre d'activités extra- et périscolaires, et comment s'inscrit l'expérimentation dans cette offre ?

Face aux jeunes, l'offre en matière d'activités extra- et périscolaires compose un champ hétérogène mobilisant divers professionnels, structures et domaines d'intervention et d'action. Il s'est agit de connaître le contexte dans lequel s'inscrit le projet : quelles sont les structures qui proposent des activités extra- et périscolaires, et quels types d'activités offrent-elles ? En quoi l'expérimentation proposée est-elle complémentaire à l'offre existante ? Quelles sont les structures qui se sont investies dans l'expérimentation en cours ?

Au-delà de la dynamique locale structurante, nous nous sommes intéressés aux professionnels investis dans le champ de l'action sociale de la jeunesse : qui sont les professionnels qui animent et incarnent cette offre, et qui sont ceux qui animent le projet à l'étude ? Quels sont leurs métiers et quelles compétences mobilisent-ils dans le cadre de l'expérimentation ? Les professionnels ont-ils dû adapter leur métier et compétences pour répondre aux besoins de l'expérimentation ?

II.1.3. Entre jeunes, familles et professionnels, quelles sont les stratégies des institutions ?

À l'interface entre les professionnels de la jeunesse, les jeunes et leurs parents se situent les institutions dont l'une des fonctions est justement d'articuler et de réguler l'offre et la demande en matière d'accueil et d'activités péri- et extrascolaires. Ainsi, les collectivités territoriales sont des acteurs incontournables car elles conçoivent des politiques, financent, construisent et animent (*via* leurs agents) les lieux qui accueillent les adolescents : centre social, maison de quartier, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), etc. Le nombre de places disponibles dans ces structures, mais aussi la qualité et le contenu de l'offre proposée, sont donc en partie fonction du positionnement de ces institutions et de leur volonté politique. De fait, leur rôle est crucial puisqu'ils interviennent de manière financière dans l'offre d'équipements et de personnels, mais aussi parce que les enjeux politiques liés à l'accueil et à l'épanouissement de la jeunesse sont importants et reflètent des prises de position idéologiques assumées. Elles impriment leur empreinte sur le dispositif et sont un élément majeur du système d'action envisagé. C'est pourquoi il s'agit de comprendre non seulement comment elles perçoivent l'expérimentation mise en place, mais aussi quels rôles elles tiennent en son sein : quel est le degré d'implication de ces institutions ? Quelles responsabilités tiennent-elles ? Quels sont leurs objectifs et quels besoins comptent-elles combler grâce à cette expérimentation ?

Cependant, les collectivités territoriales ne sont pas les seules institutions qui contribuent à structurer les systèmes d'action concernant les accueils collectifs. Il faudra aussi examiner le rôle des CAF qui influent sur l'organisation, l'orientation et l'encadrement de la jeunesse au niveau local de manière générale, et plus spécifiquement dans le cadre de l'expérimentation évaluée : quels sont alors les objectifs fixés ? Quels moyens sont mis en œuvre pour les concrétiser ? Comment les missions des CAF s'articulent-elles avec les institutions partenaires ? Quels sont les effets des mesures mises en œuvre dans le cadre de cette expérimentation ? Ces projets permettent-ils aux CAF d'articuler et d'optimiser leurs actions

avec d'autres dispositifs en direction des parents, avec d'autres équipements ? Quelles avancées permettent cette expérimentation pour l'avenir des jeunes, de leur famille, des équipements, des territoires, des institutions ?

II.2. Présentation des axes d'évaluation

Les monographies permettent de décrire et d'analyser les projets en détail, en étudiant finement la manière dont ils sont conceptualisés et réalisés, en repérant les effets et en expliquant comment ces effets se sont concrétisés. Pour ce faire, nous reprendrons chronologiquement la démarche expérimentale en étudiant le jeu social et l'articulation des éléments du système que nous venons de décrire à chacune des étapes : le diagnostic local, la conception et la mise en œuvre du projet. Nous développerons donc deux axes d'évaluation du dispositif Expérimentations adolescents.

- Une évaluation locale (II.2.1) avec la description monographique des dix projets retenus afin de connaître :
 - le système d'action structurant chacun des projets, de leur conception à leur réalisation ;
 - les effets des différents projets sur
 - les processus de socialisation et d'intégration sociale des jeunes (autonomie, responsabilisation, épanouissement) ;
 - la dynamique territoriale et partenariale impulsée par le projet (inscription du projet dans la vie locale, et impact du projet sur la dynamique partenariale) ;
 - la problématique locale de la jeunesse (évolution des attentes des acteurs ; prise de conscience relative aux enjeux de la politique jeunesse par les acteurs décideurs et les acteurs de terrain ; élaboration de nouveaux objectifs, projets, actions ; modification des dispositifs de prise en charge de la jeunesse) ;
- Une évaluation globale (II.2.2) des conditions de réussite des projets par la mise en lumière des critères d'efficience (étude transversale des dix projets) en vue d'élaborer une modélisation utile à la potentielle généralisation et pérennisation des projets retenus.

II.2. 1'Évaluation locale (monographies)

Bien qu'influencée par la politique nationale dans le champ de la jeunesse, la problématique locale de la jeunesse est propre à chaque territoire. Celui-ci constitue le contexte d'implantation du projet et, par conséquent, influe sur le système d'action à l'étude en définissant les contraintes auxquelles les acteurs vont devoir faire face et les ressources et les atouts qu'ils vont pouvoir mobiliser. Dans ce sens, les ressources et les manques en matière d'offre extra- et périscolaire envers les jeunes âgés de 11 à 17 ans vont définir les attentes et les besoins de ces mêmes jeunes. C'est pourquoi, construire un projet « sur-mesure » nécessite d'élaborer, dans un premier temps, un diagnostic contextuel. C'est ce qui a été

demandé aux porteurs de projet par les commanditaires et financeurs de l'expérimentation. Plus précisément, il était attendu que les adolescents aient eux-mêmes participé à la réalisation de ce travail. Le diagnostic préalable pouvait s'appuyer sur une étude de l'environnement social (données démographiques et typologie du public adolescents du territoire), des besoins et des attentes des jeunes et des familles, une analyse de l'offre existante, et des partenariats présents ou à développer.

Au-delà d'une description « macro-sociale » du projet, nous avons cherché à aboutir à une analyse « micro-sociale » faisant apparaître les interactions entre les acteurs afin de comprendre de manière fine comment le projet a été élaboré : par qui et avec qui a-t-il été élaboré ? Quelle est la place occupée et le rôle joué par les différents acteurs en présence (prise d'initiative, prise de décision, responsabilité) ? Quels sont leurs objectifs et priorités ? À quels freins se sont-ils confrontés ? Quelles motivations les ont-ils animés ? Quels moyens ont-ils mobilisés par chacun d'eux ? Quels effets attendaient-ils ? Répondre à l'ensemble de ces questions permet de mesurer la pertinence du projet conçu au regard des attentes de la CNAF : l'ancrage du projet dans la vie locale, la participation des adolescents (prise d'initiative, responsabilités, autonomie), des parents, d'un adulte référent et d'une collectivité territoriale en son sein. De plus, ce recueil de données permet de repérer par la suite les conditions favorables à la mise en œuvre d'un projet efficient lors de l'étape de conception d'un projet.

La réalisation du projet : l'analyse du jeu social régulant les interactions

Durant la phase de réalisation du projet, nous avons cherché à savoir comment évolue la participation des adolescents et des acteurs impliqués. La mobilisation et l'implication des acteurs varient-elles au cours du projet ? À quels moments et pourquoi ? Quel est le degré de motivation et de satisfaction de tous les acteurs impliqués ? Quelles relations entretiennent-ils ? Quels moyens mobilisent-ils pour atteindre leurs objectifs ? Quels freins rencontrent-ils et comment y font-ils face ? Quelles compétences les professionnels impliqués doivent-ils mobiliser ? L'expérimentation implique-t-elle des changements de pratiques chez les professionnels impliqués ?

Plus précisément, comment se répartissent les rôles parmi les adolescents au sein de chaque groupe ? Participent-ils tous de la même manière ? Ou au contraire, peut-on percevoir des différences selon l'âge, le sexe, le genre, le profil social des adolescents présents ? Quel intérêt ont-ils à participer à l'élaboration et/ou à la réalisation du projet ? Qu'en attendent-ils ? Perçoivent-ils déjà des premiers effets et si oui, lesquels ? Nous avons essayé de comprendre les motivations relatives à l'implication des jeunes d'une part, et celles relatives aux éventuels abandons d'autre part.

Cette description nous a permis de connaître les conditions de mise en œuvre du projet et de repérer ainsi les éléments ayant participé à sa réussite et ceux qui, au contraire, l'ont freiné.

L'évaluation des effets

Au fil de la description monographique, nous nous attachons à mettre en lumière les effets du projet en prêtant une attention particulière au processus de socialisation et d'intégration sociale, ainsi qu'à la dynamique territoriale et partenariale et à la problématique locale de la jeunesse.

Sur les processus de socialisation et d'intégration sociale : la mise en œuvre des projets contribue-t-elle à l'autonomie des jeunes ou à leurs prises d'initiatives et de responsabilités ? Quels impacts les projets ont-ils eu sur la vie sociale locale, la vie scolaire, la vie future, le territoire ? Nous avons évalué les impacts en matière d'intégration sociale en nous attachant aux différentes dimensions (Chazel, 1985) de ce processus :

- L'intégration culturelle, relative au degré de cohérence des systèmes de valeurs susceptibles d'être utilisés comme références au sein d'un groupe donné.
- L'intégration normative, relative à la concordance entre les comportements individuels et les normes collectives. Ce type d'intégration existe quand il y a accord entre la conduite et les normes.
- L'intégration communicative, relative aux échanges de communication. L'intégration communicative détermine le degré de liaison qui s'établit entre les membres d'un groupe par la communication.
- L'intégration fonctionnelle, relative aux échanges de service. Ce dernier type d'intégration exprime le degré d'interdépendance dans le cadre d'échanges d'utilité sociale au sens le plus large du terme.

Sur la dynamique territoriale et partenariale et la problématique locale de la jeunesse : l'expérimentation adolescents structure-t-elle des dynamiques nouvelles, des actions nouvelles de développement du territoire ? Quelles sont les répercussions sur la résolution de difficultés ? Quels sont les effets avec les institutions ? L'expérimentation enclenche-t-elle d'autres projets ? Quels sont les nouveaux apports : lieux, jeunes, liens, animateurs, projets (départ en vacances, activité sportive, théâtre), équipements sociaux, culturels, sportifs ? Modifie-t-elle les priorités d'action à conduire ? Quels atouts offre l'expérimentation : une réflexion sur les valeurs, les objectifs, les ressources que représente la jeunesse, la reconnaissance de la place des parents, des institutions, des partenaires ? Des effets inattendus, indirects, ont-ils lieu, et lesquels ? Des effets négatifs sont-ils perçus et lesquels ? Des améliorations sont-elles apportées, lesquelles ?

II.2.2. Évaluation du dispositif Expérimentations adolescents (analyse transversale)

Un bilan sur les apports et les limites d'Expérimentations adolescents est établi à partir de l'analyse de l'ensemble des données recueillies. Les éléments indispensables à la réussite et ceux qui, au contraire la freinent, la limitent ou l'invalident, seront révélés à travers une lecture transversale et comparative des dix monographies réalisées. Il s'est agi de repérer le lien entre les conditions concrètes d'exercice et les effets obtenus ; tous les critères pouvant jouer sur les résultats sont mis en exergue, puis évalués. Nous distinguons ceux qui relèvent d'un effet de structure (zone géographique, quantité et qualité de l'offre, profils

sociodémographiques des publics, politique de la jeunesse, tissu partenarial, etc.) de ceux qui relèvent de l'interaction entre les acteurs. Cette dichotomie peut s'avérer utile dans la prise de décision relative aux éventuelles modifications de l'expérimentation, voire de la politique de la branche Famille en direction de la jeunesse, car elle permet non seulement de bien cibler les points sur lesquels il est nécessaire d'agir pour changer les choses, mais avant tout, de cibler ceux sur lesquels il est possible d'agir.

Étant donné que nous avons cherché à connaître et expliquer l'ensemble des impacts de l'expérimentation, notre évaluation porte sur trois échelles d'observation.

À l'échelle individuelle : quels impacts sur la vie de chacun ? Pour les jeunes, on peut envisager un changement dans son rapport à l'autre, à la scolarité, à la famille, à sa confiance en soi. Et pour les professionnels, le développement de nouvelles compétences par exemple. À l'échelle collective : quels impacts sur les groupes sociaux impliqués (jeunes, familles, opérateurs, institutionnels) ? Quels sont leurs attentes et positionnements dans le jeu social ? À l'échelle territoriale : quel impact sur l'offre en matière d'activité et sur la politique de la jeunesse (nouveaux enjeux) ?

II.3. Méthodologie

II.3.1. Une approche qualitative : l'étude monographique

L'objectif de cette étude consiste à décrire précisément comment Expérimentations adolescents a été mise en œuvre sur le terrain et à comprendre pourquoi elle a été concrétisée de la sorte. Pour comprendre le système d'action qui structure l'expérimentation et pour en percevoir les impacts, il faut donc étudier la dynamique des interactions, sur le territoire de la jeunesse, entre les divers groupes professionnels et tous les partenaires impliqués, c'est-à-dire les institutions, les professionnels mais aussi les adolescents eux-mêmes. Seule l'approche monographique pouvait nous conduire à une description propice à la reconstitution de la situation étudiée dans sa totalité et de manière dynamique.

Considérant l'expérimentation comme un processus social impliquant différents types d'acteurs dont nous cherchions à connaître les points de vue et le sens vécu par chacun d'eux, les outils de recueil de données utilisés ont été ceux les plus adaptés, à savoir, les outils qualitatifs : l'entretien individuel et l'entretien collectif.

Une quarantaine d'entretiens individuels ont été menés auprès des décideurs (institutions et collectivités territoriales : CAF, CG, DDCSPP, MSA⁶, commune, communauté de communes), et une trentaine auprès des opérateurs (responsables de structures, animateurs), afin de recueillir leurs témoignages et observations de manière libre : si les questions et relances sont formalisées *a priori*, elles ont suivi le discours des enquêtés et ont pu évoluer au cours des entretiens.

⁶ Conseil général, direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations, mutuelle sociale agricole.

Nous avons également organisé, lorsque cela a été possible, des tables rondes avec des adolescents, dans l'objectif de comprendre leurs expériences subjectives du dispositif et ses impacts. Lorsque nous n'avons pas pu le rencontrer en face-à-face, nous avons effectué des entretiens collectifs par téléphone ou visio-conférence. Certains jeunes ont, par ailleurs, été interviewés de manière individuelle lorsque les réunir n'a pas été possible sur le terrain (difficultés liées aux vacances et aux périodes d'examens durant le printemps). Au total, 54 adolescents ont pu nous faire part des types de relations développées au sein du groupe et celles qu'ils ont eues avec les différents acteurs impliqués et rencontrés au cours du projet (référent, opérateur, et éventuellement institutionnel), de leur point de vue sur la manière dont a été conçu et réalisé le projet, des motivations qui les ont animées, des actions menées et des difficultés rencontrées, et aussi des effets de cette expérience sur leur vie.

Au total, près de 120 personnes ont été interviewées. La première vague d'entretiens a été menée à l'automne 2011 auprès des décideurs et opérateurs des dix territoires sélectionnés. Puis nous avons attendu quelques mois pour que les actions mises en place aient le temps d'évoluer sur le terrain, avant d'effectuer la seconde vague d'entretiens. Au printemps 2012, nous avons donc à nouveau contacté la plupart des décideurs et opérateurs avec lesquels nous nous étions entretenus quelques mois auparavant. Et c'est également à cette période que nous avons échangé avec les adolescents.

Tableau 1 – Personnes rencontrées dans le cadre des monographies

Institutionnels partenaires	CAF	18
	MSA	2
	Conseil général	3
	DDSCPP	5
	Resp. communes, communauté de communes	10
		38
Porteurs de projet	Fédération départementale des foyers ruraux	4
	Centre social	3
	Point informations jeunesse	3
	Accueil de loisirs	8
	Association	4
	Communes	1
	Communauté de communes	2
	Conseil général	1
	Jeune autonome	1
		27
Adolescents		54
ensemble		119

II.3.2. La sélection des projets étudiés

L'évaluation porte sur la première année d'Expérimentations adolescents, c'est-à-dire sur les 900 projets pour lesquels les CAF ont demandé un financement à la CNAF. Une première sélection de projet a donc été effectuée pour réaliser les monographies, en veillant à avoir des situations variées en matière de type de projets (type 1, type 2), de territoire (urbain, rural)⁷, de thème de projet (citoyenneté, solidarité, culture, sport, loisirs, etc.), de l'appréciation du projet par la CAF. Cette sélection a ensuite été affinée en fonction de la région, du type de structures porteuses (lieux d'accueil des jeunes, centres sociaux, associations, etc.) et, surtout, en tenant compte des spécificités relatives aux projets, comme leur envergure, la visée éducative, l'organisation du projet, le nombre de jeunes bénéficiaires.

⁷ Au départ, nous avons sélectionné cinq projets en milieu rural et cinq projets en milieu urbain, mais une fois sur le terrain, les CAF nous ont plus souvent orienté vers des projets qui se déroulaient en milieu rural. C'est pourquoi, *in fine*, nous avons étudié sept projets en milieu rural et trois seulement en milieu urbain.

Tableau 2 – Projets sélectionnés pour les monographies

Territoire	Type de projet	Partenaires/ diagnostic	Champs couverts	Âges	Spécificités
Aquitaine Milieu urbain	1	Centre social, Maison de quartier, Foyer rural, Association, collectivité territoriale, MSA, conseil général, Jeunesse & Sport	Tous	11-17	Actions autour du développement durable et l'aménagement du territoire Très grande envergure
Auvergne Milieu rural	1	Conseil régional	Tous	11-17	Dispositif cherchant à s'inscrire davantage en zone rurale
Bourgogne Milieu rural	1	Centre social, Maison de quartier, Association, collectivité territoriale, mission locale, CR	Tous	11-17	Grande envergure
Languedoc-Roussillon Milieu rural	1	Foyer rural, MSA, DDCSPP	Tous	11-17	Focus sur la mobilité des jeunes dans un cadre transfrontalier
Bretagne Milieu rural	2	Centre social, collectivité territoriale	Tous, sauf solidarité internationale	13-17	Actions ciblant des jeunes qui ne fréquentent pas le centre social
Limousin Milieu rural	2	Collectivité territoriale	Citoyenneté, loisirs, culture, sport	11-17	Qualité et originalité de l'offre proposée (animations itinérantes en zone très rurale...)
Lorraine Milieu rural	2	Foyer rural, collectivité territoriale	Tous	11-17	Mobilisation de 50 communes ; bonne problématisation de la question juvénile sur le territoire
Midi-Pyrénées Milieu urbain	2	Association de jeunes	Citoyenneté, vacances, loisirs, culture, sport	14-17	Territoire classé ZEP ; mixité sociale importante lors des activités ; cible d'âge précise
Nord Pas de Calais Milieu urbain	2	Collectivité territoriale	Citoyenneté, culture	11-17	Projet multimédia
Rhône-Alpes Milieu rural	2	Relais familles	Citoyenneté, solidarité internationale	15-17	Impact d'un voyage dans un autre monde

PARTIE 1 – MONOGRAPHIES

DEPART AUTONOME SPORT – CITOYEN EN ACQUITAINE

I. L'appel à projets

I.1. Un appel à projets commun à cinq institutions

Il y a six ans, cinq institutions du territoire (CAF, CG, DDCSPP, MSA, inspection académique) avaient signé une charte pour soutenir toutes les actions en faveur de la jeunesse. En 2010, elles ont rédigé un schéma directeur avec des objectifs, des axes concrets et un ciblage plus précis que « les 6-25 ans », pour cerner spécifiquement les 12-17 ans. Début 2011, elles ont mis en corrélation tous leurs dispositifs touchant cette tranche d'âge, sur un appel à projets partagé ; chaque institution ayant son financement et ses types d'action, elles ont fait un appel à projet commun sur le site du conseil général, mais sans pour autant mettre les financements ensemble. *« On a fait un formulaire commun et chaque institution garde ses dispositifs propres, c'est juste une porte d'entrée commune »*, explique une conseillère jeunesse de la CAF. Et un conseiller technique du CG de préciser : *« Même si on fait un appel à projet commun, chaque institution demeure souveraine dans les décisions à prendre puisqu'on n'a pas toujours des critères communs. Soit on axe sur une tranche d'âge, ou sur les objectifs, ou sur le territoire éligible. »* Ainsi, par exemple, le CG vise plutôt les 16-25 ans, la DDCSPP les 11-25 ans avec son dispositif Envie d'agir⁸ (actuellement entre parenthèses, personne ne le portant), et la CAF les 13-18 ans.

Le portail a ouvert mi-mars 2011, et l'appel à projet à destination des structures a fermé fin avril 2011. L'inscription de projets portés par des jeunes en revanche reste ouverte toute l'année, et les propositions sont évaluées au fur et à mesure qu'elles arrivent. Le site recueille donc deux types de projets ; une première entrée s'adresse à des structures (par exemple, Point rencontre jeunes, des associations, des collectivités locales) et la seconde vise des projets portés par des jeunes qui ne sont pas forcément attachés à une structure. Fin avril 2011, avaient été enregistrés 335 projets, dont 303 « projets structure » et 32 « projets jeunes ». Tous n'ont pas été retenus bien sûr. Mais ceux qui l'ont été, et qui répondaient aux critères de plusieurs institutions, ont pu bénéficier de plusieurs financements en parallèle. Ce qui était le cas du projet ici présenté.

⁸ Envie d'agir est un dispositif du ministère en charge de la jeunesse, apportant une aide technique et financière directe aux jeunes candidats. Il vise à développer l'autonomie, le sens des responsabilités, la participation des jeunes à la vie sociale. Il cherche également à encourager les talents des jeunes, leur capacité d'action et de création. Il comporte deux volets. « Projet jeunes » permet à un jury départemental d'accorder une aide à des projets d'intérêt général ou d'utilité sociale. « Defi jeunes » s'adresse davantage à des projets comportant une finalité professionnelle ; le jury est régional.

L'instruction des dossiers n'est pas gérée par des techniciens institutionnels, mais par des acteurs territoriaux. Au fil des dépôts de projets, des commissions interinstitutionnelles sont organisées sur le territoire, soit en mai/juin, soit au fil de l'année (selon qu'il s'agit de projets structures ou de projets jeunes). Ce n'est qu'en cette fin d'année 2011 que les institutions parviennent à avoir une vue d'ensemble et à évaluer les sommes qu'elles pourront allouer, chacune ayant ses contraintes d'instruction, de conventionnement, d'approbations finales. Chaque institution applique un processus spécifique pour évaluer l'intérêt des projets, et l'instruction porte essentiellement sur la viabilité et l'accompagnement du projet. En consultant l'ensemble des dossiers déposés, les institutions ont désormais une bonne compréhension et une visibilité des secteurs thématiques, de la proportion de projets à contexte rural/urbain/périurbain.

I.2. Trois difficultés : atteindre le public visé, définir les contours d'un *projet jeune* et trouver une manière de financer des jeunes auto-constitués

Ce groupement d'institutions souligne leur difficulté à atteindre le public visé par l'appel à projets. L'analyse qu'ils font de la situation est double ; d'une part, le nombre de jeunes répondant au profil recherché est faible sur le territoire, et d'autre part, il y aurait un défaut d'information. La conseillère CAF explique : « *On a intégré un site du CG mais on n'a pas eu le temps de faire de l'info auprès des collèges, des lycées, des foyers éducatifs* ». Pour l'appel qui sera lancé début 2012, ils ont décidé de solliciter l'aide de l'inspection académique pour passer par les conseillers d'éducation (CPE) et procéder à des affichages dans les établissements scolaires. Il a également été prévu de contacter des structures du type Point jeunes.

Si, en mai 2012, l'Inspection académique n'est toujours pas impliquée dans le dispositif, en revanche, nombreuses sont les structures du territoire qui ont été mobilisées. Expérimentations adolescents « *nous a permis de construire un nouveau maillage territorial, au niveau des institutions mais aussi au niveau des structures du territoire. On se réunit à présent régulièrement* », se félicite la conseillère jeunesse de la CAF.

De leur côté, les jeunes qui opèrent sans être rattachés à une structure manquent particulièrement d'informations et ont des difficultés à s'organiser. Pourtant, il leur est demandé une certaine autonomie et une maîtrise de l'organisation (et de l'information). Un accompagnement leur apparaît donc nécessaire, afin d'entrer dans un cadrage institutionnel. Ce qui soulève une deuxième difficulté : quand commence un projet jeune, pour être reconnu « projet jeune », et à quel moment l'animateur ou l'accompagnateur prend-il le relais et porte-t-il « trop » de responsabilité, ce qui transforme l'initiative en « projet structure » ? Cette question se pose régulièrement lors de l'instruction des dossiers, et peut-être faudrait-il considérer certains projets portés par une structure comme étant en réalité autoportés. La conclusion que les acteurs institutionnels tirent à ce stade est la suivante : la logique de sélection est « *trop dichotomique* » et appauvrit de ce fait le nombre de projets jeunes présentés.

Une autre difficulté associée aux projets jeunes tient à la manière de verser les aides financières ; où verser l'argent lorsqu'il n'y a pas de structure porteuse, ou d'association constituée, derrière ? Le suivi de projets spontanés relève alors de la mission quasi impossible, « *c'est la limite des financements institutionnels chez nous* » regrette notre interlocutrice de la CAF. Selon elle, ce serait « *encore pire* » à la MSA où c'est le conseil d'administration qui tranche les dossiers, plus de six mois après la clôture des dépôts. Au CG ils seraient « *un peu plus souples* », mais là c'est surtout des associations portées par des jeunes plus âgés qui répondent. « *Chez nous, on n'a quasiment personne d'auto-constitué et de moins de 17 ans qui dépose un projet. Mais on a cette volonté de cohérence et elle vient petit à petit.* »

Du coup, il est à observer une stagnation des aides données aux jeunes qui s'auto-organisent. Sans accompagnement, il peut être très difficile de rentrer dans un cadre institutionnel et formel relativement « *lourd* ». Le dispositif *Sac à dos – départ autonome* du conseil régional, par exemple, est peu sollicité par les jeunes, et la demande institutionnelle reste sur les mêmes chiffres. Voire, le nombre de projets déposés baisse sur la région. « *On lance des choses. 333 projets c'est déjà pas mal, même s'il n'y en avait que 33 individuels. Mais on va essayer d'améliorer la diffusion de l'info* », dira la conseillère jeunesse.

Sur la trentaine de projets déposés par des jeunes sans rattachement à une structure, et qui répondaient aux critères d'âge (« *On était coincé par cette butée des 17 ans révolus* »), la CAF n'a pu en retenir que trois. Le projet porté par M. paraissait « *idéal* » aux yeux de la CAF, car il était « *précis* » et portait sur un thème fédérateur (le foot). Pour le conseiller technique du CG, le projet rentrait dans le dispositif *Jeunes en action* qui s'adresse aux 18-25 ans (plutôt qu'aux 13-18 ans comme à la CAF). Cette tranche d'âge paraît plus pertinente lorsqu'on vise des jeunes auto-constitués, puisqu'à partir de 18 ans il est plus probable qu'ils aient terminé leur scolarité, développé quelques expériences personnelles et professionnelles.

Vu du terrain, la mise en place des Expérimentations Ados envoie un message clair aux acteurs associatifs. « *On sent un positionnement clair envers les jeunes* », souligne le directeur du centre social. Ce qui manque encore en revanche, c'est une évaluation intermédiaire, durant les trois années que couvre le dispositif. Ce serait en effet l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires finançant des projets jeunes, pour évaluer leurs apports. Car en attendant, il n'existe aucun espace de discussion entre acteurs de la jeunesse.

II. Élaboration du projet

II.1. Montage du projet

M. retrace la genèse de son entreprise : « *Quand j'étais plus jeune je faisais partie d'une association qui faisait de l'accompagnement culturel et sportif, et qui partait à la Coupe du Monde Junior. Mais en 2003 le responsable a eu des problèmes de justice et a arrêté son activité. C'est dommage parce que ça manquait, il y avait des jeunes qui n'avaient jamais*

voyagé, qui n'avaient pas d'expérience de l'anglais, qui voulaient découvrir. Pour les jeunes il n'y avait rien, ou genre des sorties à Aqualand. Alors plus tard, quand j'avais fini mes études, j'ai fait un BTS commerce, j'avais les épaules pour reprendre l'activité et j'ai créé mon association. »

Avec le soutien du directeur du centre social de son quartier, M. a présenté un dossier auprès du CG. La conseillère jeunesse de la CAF en a eu vent et l'a contacté pour avoir plus de renseignements, puis a décidé de le soutenir également. Il commence alors par créer l'association, puis recrute les jeunes joueurs, prévoit toute la logistique, organise le transport, l'alimentation, cherche des partenaires financeurs. Ils étaient vingt à partir à Göteborg (Suède) du 17 au 23 juillet 2011, dix-sept jeunes et trois accompagnateurs.

Le montant global des financements s'élevait à 15.800€. La CAF a participé à hauteur de 1.800€, le CG de 1.500€ et une élue avec 2.500€. Le jeune homme porteur du projet a trouvé d'autres sponsors pour 4.000€, et le reste a été complété par la participation des familles. Comme il s'agissait de la première année d'existence de l'association, il a également fallu acheter tout le matériel (ballons, maillots) et dépenser les frais associatifs pour faire tourner la structure. Ces frais n'auront pas à être dépensés pour cette deuxième année 2012. Quant au déplacement en Suède, les dépenses couvraient bien sûr les transports, une nuitée d'hôtel en Belgique et une partie des repas. Pour cette première édition, il a été difficile de prévoir le budget nécessaire. Qui plus est, les aides financières sont arrivées après l'événement et le jeune homme a donc dû avancer la trésorerie.

Enfin, l'action a bénéficié du soutien de trois partenaires. Le centre social a accompagné le jeune homme dans la constitution du dossier de demande de financement, et dans une réflexion plus globale autour du projet (nous y reviendrons). Un entrepreneur a sponsorisé des t-shirts en son nom pour toute l'équipe. Dans le numéro d'octobre de Média Marketing il y a eu un article sur l'équipe, et M. a participé à deux interviews en direct à la radio. Ces publicités autour de l'événement sont le fruit de sa propre démarche : *« J'ai dû aller les chercher. C'est une association mais je l'ai gérée comme une entreprise. Il faut savoir vendre son projet, les subventions ne viennent pas par magie ou par charité, le projet doit être costaud. Celui-ci est unique dans ma ville et dans la région, il apporte beaucoup. J'ai tout fait, la compta, le marketing, les médias. Il a fallu de l'audace et du culot »*.

II.2. Réception et évaluation du projet

Ce projet a, dans un premier, temps suscité des hésitations. Aux yeux du CG, l'action avait semblé *« un peu limitée »* dans la mesure où elle se déroulait en grande partie hors de la région, ce qui, d'après leurs critères, rendait le projet inéligible. Mais deux éléments ont pesé dans la balance en sa faveur. D'une part, le profil du porteur de projet, qui est un exemple de prises d'initiatives réussies. *« M. est issu d'un quartier prioritaire, il a fait une scolarité linéaire, a obtenu un diplôme, il a longtemps travaillé chez Auchan et y avait des responsabilités, il a su développer des savoir-faire et un savoir-être. Il est à l'aise dans les relations humaines, il a de l'empathie, ce qui lui donne une bonne base pour monter des*

projets et convaincre des institutions. On l'a bien vu au jury, il maîtrisait l'exercice », témoigne le conseiller du CG.

D'autre part, même si ce projet se déroulait en partie à l'étranger, la dimension interculturelle constituant certes une dimension éducative intéressante, il a néanmoins réussi à réunir des jeunes issus de différents territoires de la région. Par son action, le jeune homme a amené des jeunes ruraux, urbains et périurbains, qui pratiquaient déjà le sport, à se rencontrer, à se préparer ensemble et à véhiculer des valeurs communes à l'étranger. *« Ce sont des jeunes issus de territoires très différents, du point de vue familial, scolaire, le professionnel. Ils n'ont pas les mêmes vécus. Leur point commun était le foot. C'était l'originalité du projet, c'est compliqué de faire se rencontrer des jeunes avec la mixité géographique, sociale, économique, ethnique. Manquait juste la mixité du genre »,* ajoute notre interlocuteur du CG. L'absence de mixité de genre a également été évoquée par la conseillère CAF, pour qui ce facteur a soulevé un moment d'hésitation. Parmi les accompagnateurs toutefois, il y avait une femme. *« Pour le côté administratif et l'anglais. Et puis ça faisait une touche féminine »,* ajoute M. avec un sourire.

Les deux accompagnateurs venaient du centre social qui avait soutenu les démarches du jeune homme pour monter l'association et mettre en œuvre son action. L'accompagnement qu'ils proposent est d'ordre administratif et stratégique. Le directeur du centre explique l'importance que cette structure accorde à la réflexion entourant chaque projet. *« Là j'ai analysé avec M. les objectifs de son action, pour que d'un projet qui pouvait donner le sentiment d'être essentiellement consumériste, on arrive à une dimension plus éducative et sociale ».* Ainsi, il a fallu mettre en avant la plus-value du projet, à savoir la valorisation d'un territoire au niveau européen, et la possibilité offerte à des jeunes qui sans cela n'auraient probablement jamais pu faire ce voyage et vivre une telle expérience. Autrement dit, il s'est agi de mettre en avant la dimension citoyenne et d'assurer la participation active et réelle des participants à la démarche.

II.3. Les apports du projet

Cet accompagnement théorique et réflexif a aidé le jeune homme à mesurer les finalités du projet, qui dépassaient ce qu'il pensait au départ. Aux dires du directeur du centre social, M. a été amené à fonctionner moins seul au fur et mesure de l'action, grâce aux institutions et structures qui l'ont soutenu. En recevant le soutien d'une institution, les acteurs du projet doivent en retour confirmer leur adhésion à ses valeurs, c'est une relation donnant-donnant. *« Quand on sollicite le public, on a aussi des obligations à remplir. Cela a un vrai sens en termes de politiques publiques, un réel impact sur le sens de l'action. Quand on travaille avec la CAF, le CG et un élu local, il y a une dimension d'intérêt général à l'action ».* Le rôle du centre social aura ainsi été d'assurer une dimension citoyenne au projet, en remplissant sa mission d'éducation populaire. Mais ce principe de l'accompagnement reste difficile à mettre en œuvre, et le centre social se remet régulièrement en question. En effet, ils ont à faire à des adultes et sont censés se limiter à les accompagner par des conseils, en ne se laissant pas

tenter par la reprise en main du projet. *« On est peu intrusif, sinon on finit par porter à la place de l'autre ».*

Le projet a donc constitué un apport pour M., en tant qu'individu et en tant que porteur de projet, et aux jeunes ayant participé à l'aventure. Il représente également un intérêt pour le centre social, puisqu'une restitution de cette première édition de l'action y sera organisée début 2012. Ce sera le moment de présenter la structure, d'attirer de nouveaux jeunes et éventuellement susciter des envies de s'investir dans d'autres projets. Le jeune homme incarne en quelque sorte l'exemple de la réussite. *« On a été séduit par sa personnalité, sa capacité à porter le projet. Il a une légitimité par rapport à ses pairs du quartier, mais aussi dans le sport, c'est un bon joueur lui-même. Il est allé bien au-delà de la simple participation à un projet sportif »*, se félicite le conseiller du CG. Un DVD sera diffusé, qui explique le déroulement du voyage et les difficultés rencontrées, la compétition, la Suède, les rencontres avec des jeunes de soixante-dix nations différentes, les partenaires de l'action, les soutiens reçus.

II.4. Manques et pistes d'amélioration

Au retour du voyage, M. avait fait passer un questionnaire de satisfaction auprès des jeunes et leurs familles. La principale « plainte » des jeunes concernait l'entraînement sportif – jugé trop dur – qu'il leur avait imposé en préparation au tournoi. Mais, étant donné le très bon classement de l'équipe française au final, il ne regrette rien.

Pour l'édition 2012, M. envisage de solliciter la participation et/ou le soutien d'autres quartiers. Il a réalisé que d'autres personnes pourraient être intéressées par sa démarche, et volontaires pour les soutenir (pas forcément financièrement).

Quant au budget, il compte présenter un dossier au niveau de la région, car le conseil régional soutient des projets visant justement cette tranche d'âge. La CAF et le CG seront démarchés de nouveau. En complément, le jeune homme prévoit de chercher davantage de sponsors. *« C'est difficile la première année quand on n'a pas encore de support qui montre ce qu'on fait. Maintenant on a le DVD qui montre des matchs devant 50.000 spectateurs. On a des photos de nous avec les t-shirts sponsorisés, ça fait de la pub, et de toute façon je cite toujours les partenaires quand je passe à la radio. Maintenant je travaille pour un fournisseur d'accès à Internet et ils soutiennent beaucoup d'initiatives sportives, alors je vais leur demander du soutien, plutôt matériel »*. Il faudra aussi lever davantage de fonds, pourquoi pas en mettant en place *« un loto dans le quartier, en récupérant des lots auprès d'entreprises ou des bons d'achat »*.

Un manque soulevé par le directeur du centre social, qu'il suggérera éventuellement à M. pour l'organisation du prochain séjour, a trait aux réunions avec les partenaires institutionnels. *« Si on devait réfléchir à comment évaluer ce type d'action, il faudrait qu'il y ait au moins une rencontre clairement identifiée avec tous les acteurs, un moment d'évaluation. Mais est-ce que les jeunes sont prêts à se réunir avec un représentant*

institutionnel par exemple, pour montrer leur réel engagement ? Là ça n'a pas été fait mais c'était pas exigé non plus, et M. n'a pas estimé urgent ou nécessaire de le faire ». Nous revenons ici à la question de l'identité et de la place à occuper par le porteur de projet, une valeur centrale de l'éducation populaire. L'accompagnateur doit-il « imposer » des éléments de méthode, ou doit-il se limiter à conseiller...

Le principal manque semble être la non-implication des jeunes dans les démarches administratives et budgétaires du projet. D'après le directeur du centre social, M. a acquis autonomie et responsabilité mais n'a pas pris le temps d'insérer les jeunes joueurs dans sa démarche. Pour ces jeunes, le projet se résume donc à s'entraîner pour gagner, être repérés par des sélectionneurs, et partir dans un autre pays.

DEUX ESPACES JEUNES ET UNE ANIMATION ITINERANTE DANS LE LIMOUSIN

I. Le territoire et ses jeunes

I.1. Un département rural et vieillissant

Le département sur lequel s'est déroulé Expérimentations adolescents est « *rural et vieillissant* ». Le dernier contrat pluriannuel d'objectif et de gestion (CPOG) indiquait un taux de 72% de ruralité, contre 68% au niveau national. Les problématiques des jeunes du département sont similaires à celles des jeunes Français, « *en considérant le taux de chômage, il y a dans le département une zone urbaine avec des cités à problèmes raisonnables, des incivilités, un sentiment d'exclusion, et une zone rurale* ». Mais, à y regarder de plus près, un clivage est à relever au sein du département. Dans le sud, davantage d'activités sont organisées en direction des jeunes. « *Là-bas, ça se voit plus quand il y a des problèmes, alors que dans le nord il y a des problèmes pareil mais on les voit moins, on en parle moins* », regrette une conseillère de la CAF. Et de poursuivre : « *Dans le département le taux de suicide des jeunes était plus important il y a quelques années et a priori, l'isolement y était pour quelque chose. L'isolement, c'est dramatique pour les jeunes, ça peut pousser à la consommation d'alcool et de stupéfiants. Ça échappe à tout le monde quand ça se passe en milieu rural, quand ça ne fait pas masse. C'est vraiment deux pays différents, avec deux populations.* »

I.2. Un environnement rude, mais une vie associative dynamique

Le territoire où se déroule l'Expérimentation adolescents est « *l'archétype du milieu rural* » avec une très faible densité de population. Le bourg compte une centaine habitants (chiffre stable sur l'année), dont moins de dix adolescents. Dans la communauté de communes, regroupant deux chefs-lieux de canton qui comptent environ 800 habitants chacun, il existe quelques accueils de loisir associatifs pour les plus jeunes, mais au-delà de 12 ans l'offre est quasi inexistante. Pourtant, même si le territoire est rural et vieillissant, *il y a des jeunes*. L'endroit semble cependant connaître un nouveau souffle avec l'installation récente de néo-ruraux qui impulsent de nouvelles dynamiques culturelles et environnementales. « *Ce sont des gens de la ville qui viennent avec les mêmes aspirations pour la campagne qu'ils avaient en ville, ça fait une dynamique très intéressante* ». Il prend ainsi des allures de « *vrai laboratoire* » depuis cinq à dix ans. Forts de l'impression qu'il n'y a ni limites ni contraintes, les nouveaux habitants expérimentent davantage.

I.3. Un double besoin de développer l'offre pour les adolescents

La CAF avance deux raisons pour travailler sur l'offre destinée aux adolescents et leur devenir à la sortie des centres de loisir. D'une part, parce que l'offre est actuellement très faible (« *Les ados sont les parents pauvres* »). Les acteurs du territoire (CAF, MSA, DDSCPP) partagent le souci d'offrir autant de services aux adolescents qu'ils en proposent à la petite enfance. Jusqu'à récemment, était surtout développée l'offre à destination des familles et des plus petits, dans l'ambition de maintenir une forte natalité, et un accueil de loisirs jusqu'à 11-13 ans. Il s'agissait d'éviter une rupture d'avec ces accueils de loisir, tout en poursuivant sur un mode qui correspond mieux au cycle de l'adolescence – notamment en faisant preuve d'une plus grande souplesse horaire (« *Les cadres horaires ça marche pas avec eux, ça les enferme* »), et en « *les accompagnant dans l'émergence des souhaits* ». Le profil des intervenants auprès des adolescents devrait également évoluer, pour passer du « *simple animateur* » à « *quelqu'un entre l'éducateur spécialisé et l'animateur BAFA* ». Le dispositif des Expérimentations adolescents est ainsi d'autant plus apprécié qu'il a permis d'insuffler une nouvelle dynamique dans les actions jeunesse.

D'autre part, cette volonté de travailler en direction des adolescents est sous-tendue par un enjeu démographique ; nombre de jeunes quitte le département entre 18 et 25 ans pour faire des études ou travailler ailleurs, et il est essentiel qu'ils reviennent : « *Quand on leur permet des actions, ils auront plus envie de revenir.* » Alors il s'agit d'appréhender la problématique des jeunes dans une perspective temporelle, dans un *continuum*, « *il faut les accrocher dès le départ* ». Toutefois, cette approche ne semble pas entendue par tous les élus et institutions : « *Aujourd'hui, il faut être efficace tout de suite alors que l'effet de ces initiatives ne se mesure pas immédiatement* », regrette la conseillère de la DDSCPP.

II. Élaboration du projet

II.1. Naissance du projet

Le projet est né en 2006, sous l'impulsion de la CAF et de plusieurs partenaires tels que la DDSCPP, la MSA, des centres de ressources de loisirs et la communauté de communes.

II.1.1. Le diagnostic et ses acteurs

En 2005, une consultation est réalisée auprès des habitants, par l'intermédiaire d'un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres. Elle met à jour une attente concernant les loisirs, des locaux avec du personnel encadrant, ainsi que des propositions d'activité pour les adolescents. « *On a découvert une volonté d'organiser des activités, des rencontres, un besoin de renseignements, des choses en dehors de la famille, et notamment sur les territoires très ruraux* ». En 2006 est créé un poste de coordinatrice Enfance jeunesse. L'animatrice, qui prend ses fonctions au mois de juin, est particulièrement qualifiée avec une Maîtrise de sociologie et un Master de Gestion de projets du social. Elle avait déjà travaillé dans

l'animation de réseaux, et en tant que chargée de mission de prévention santé. Son poste a depuis été renforcé par la venue d'une animatrice BAFA-BAFD.

Dès son arrivée, l'animatrice réalise un diagnostic complémentaire. Elle a commencé par reprendre l'enquête menée auprès de la population l'année précédente, puis elle est allée voir les jeunes directement sur le terrain. Mais le travail d'identification de la population cible n'a pas été aisé. En effet, il n'y a ni collège ni lycée dans le secteur et elle n'a donc pas pu bénéficier de *listings* préexistants. Elle a fait appel aux mairies qui disposaient de listes pour les transports scolaires ; mais depuis que c'est le conseil régional qui s'en occupe, elle n'y a plus accès. « *Je me suis promenée et j'ai récupéré la parole des jeunes, plutôt que des données quantitatives* », dira-t-elle. Étant elle-même originaire du territoire, sa connaissance préalable du terrain l'a, dans un premier temps, aidée pour savoir où chercher des informations. Résultat du diagnostic : les jeunes n'ont pas envie de se déplacer loin, ils souhaitent des loisirs à proximité de leur domicile lorsqu'ils rentrent de l'internat en fin de semaine. Ils voudraient pouvoir se retrouver entre eux, mais pas dans une structure encadrante.

II.1.2. Identification des besoins

En plus du travail de repérage sur le terrain, il y a eu plusieurs réunions et des projets ont commencé à émerger. L'objectif et l'enjeu principal étaient de développer des projets à destination des adolescents, un maillage du territoire qui dépasserait les simples activités de loisir. Ceci soulevait plusieurs questions : comment, en effet, organiser un espace et des activités qui correspondent au profil des adolescents, à savoir des individus qui ne sont plus en demande de simple divertissement et d'activités organisées, connus des parents et gérés sous leur autorité (inscriptions préalables), mais d'un lieu ouvert, fréquentable à heures flexibles et dans lesquels les jeunes pourraient activement participer à l'élaboration des événements ?

La solution sera trouvée dans le choix de ne pas faire entrer l'action dans le cadre du contrat enfance jeunesse (CEJ) afin d'éviter les limites d'âge, et de devoir répondre à certains taux d'occupation et de prix de revient. Toutefois, il fallait une structure porteuse car les parents souhaitent un minimum d'encadrement. L'action mise en place est apparue comme un bon compromis dans la mesure où elle propose un suivi, ce qui rassure les parents, en même temps qu'une écoute attentive et éducative des jeunes. Mais le prix à payer pour cette liberté et marge d'action est l'incertitude quant à l'avenir du projet. Ce genre d'initiative a néanmoins besoin de pérennité, puisque les effets se mesurent dans le temps, et donc de stabilité financière.

II.1.3. Bénéfices et difficultés du multi-partenariat

Le bon déroulement d'un projet tient à plusieurs facteurs, dont le degré d'engagement des élus. Régulièrement associés au diagnostic, ils se sont ici montrés convaincus de l'avenir du territoire, défendant l'idée que « *la ruralité n'est pas une fatalité* ». Pourtant, « *on a toutes les couleurs politiques dans cette communauté de communes, et malgré ça on arrive à travailler ensemble. Les élus sont vraiment motivés sur cette politique Enfance jeunesse* », dira une conseillère de la CAF. Et l'animatrice de poursuivre : « *Les élus ont bien vu que ces initiatives n'étaient pas un gouffre d'argent, il y a juste mon poste à payer plus 3.000€ de frais de*

fonctionnement. Ils ont identifié que j'avais une méthode de travail qualitative et ils ne sont pas sur mon dos pour vérifier. Ils savent aussi que je respecte leur position d' élu, je ne passe pas en force, je ne monte pas des projets seule en leur faisant simplement valider. Non, je donne des éléments de diagnostic et les laisse voir ; on part d'eux, je mets en forme leurs idées ». La demande de financement ne se fait que dans un second temps.

Côté institutionnel, le CG, la CAF et la MSA collaborent systématiquement : *« Pour tout ce qui se passe en Enfance jeunesse on a un regard croisé, on y va toujours à trois, c'est une démarche vraiment collaborative ».* Mais il ne suffit pas d'y aller ensemble, encore faut-il que les relations entre les représentants d'institutions soient bonnes. Observation que nos interlocuteurs font au quotidien, depuis le départ de leur collègue de la CAF. *« Elle était d'ici, et elle connaît les valeurs du territoire. Ils ont mis longtemps à la remplacer, les candidats ne se bousculent pas, et sans elle ça n'a rien à voir. Avec N. et la personne de la MSA on se connaît d'avant, on connaît nos façons de travailler. D'ailleurs c'est N. qui m'a appelée pour les Expé Ados parce qu'elle sait comment je travaille, elle nous protège, c'est une militante, elle est convaincue par notre démarche »*, explique l'animatrice. En écoutant ses collègues et amis intervenant sur d'autres territoires, elle se dit qu'elle a beaucoup de chance d'entretenir une si bonne relation avec son interlocutrice CAF : *« N. est un maillon important de la chaîne. Pour d'autres, le conseiller CAF est plus perçu comme un boulet, qui est là pour contrôler ».* Même si l'institutionnel est moins présent sur le terrain, il doit néanmoins en avoir une bonne connaissance, ainsi que des outils existants, afin de pouvoir offrir un accompagnement sur-mesure.

Mais le travail multi-partenarial comporte aussi des difficultés. Déjà, il faut que le porteur du projet ait envie, et se sente capable, d'associer plusieurs partenaires et de gérer les tensions qui peuvent en découler. Il n'est en effet pas évident que les structures participantes partagent les mêmes objectifs. *« Pour se retrouver, il faut que chacun arrive à s'exprimer et à accepter que ses propres critères ne sont pas les seuls qui valent. Il doit y avoir une certaine ouverture, chacun doit considérer le point de vue des autres. »* Autrement dit, une collaboration réussie commencerait par l'établissement d'un objectif commun, qui parvient à dépasser – ou à inclure de façon égale – les recommandations des structures nationales de chaque participant. Plus concrètement, cela se traduit par l'importance d'une communication claire et explicite. Non seulement il faut un ordre du jour précis, mais aussi, chaque réunion doit être suivie d'un compte-rendu de ce qui a été fait et de ce qui va être fait. Et, à la sortie des réunions formelles, les échanges informels autour d'un café permettent de comprendre davantage ce qui vient d'être débattu en réunion, d'où l'importance d'assister physiquement aux rencontres.

Une autre difficulté découle des enjeux politiques du territoire. Il doit y avoir une *« volonté de la communauté de communes de mettre les moyens en l'animatrice »*. L'approche intercommunale s'avère essentielle, et ce d'autant plus que les petites communes n'ont pas les moyens de faire seul. Mais qui dit travail intercommunal dit également possible impact négatif des élections sur la dynamique collaborative en cas de changements fréquents des équipes municipales. L'avantage de la communauté de communes ici étudiée est cependant sa faible politisation, qui fait que les nouveaux ne cherchent pas systématiquement à

démonter ce que leurs prédécesseurs avaient mis en place. Plus les différents acteurs partagent les mêmes objectifs, et plus il est facile de travailler ensemble dans une perspective temporelle longue. *« On a les mêmes objectifs de travail : ils veulent que les gens s'installent et habitent le territoire, et moi je veux qu'ils utilisent les services. Les financeurs ont le même intérêt, que le territoire se développe. »*

Un facteur contribuant fortement à surmonter les obstacles cités ci-dessus est l'adoption d'un fonctionnement *bottom-up* : *« Les gens du terrain remontent des infos, des plans sont établis, ça redescend et là ça fait sens. Il faut que ça parte d'en bas et que le terrain soit pris en compte. »* Pour que les dispositifs mis en place aient une réelle efficacité, ils doivent donc émaner de la base et répondre à des préoccupations du terrain, *« sinon on reste dans l'occupationnel »*.

II.2 Contenu du projet

Lorsqu'elle prend son poste au début de l'été 2006, la première action de l'animatrice a été de monter deux Espaces jeunes, un dans chaque chef-lieu de canton, en accès libre. Ces Espaces sont ouverts les mercredis après-midi pour l'un, les samedis pour l'autre, et pendant les vacances scolaires. En novembre 2006, elle achète un billard, une table de ping-pong, un jeu de fléchettes, un baby foot, fait la demande de label Point info jeunesse⁹ et l'obtient.

Cependant, ces locaux ne sont pas utilisés par les seuls jeunes, mais partagés avec d'autres associations selon les jours, les activités, les fêtes organisées. Ce qui conduit à des problèmes d'organisation, certains ne laissant pas le local propre et rangé derrière eux. La documentation destinée aux jeunes peut rester dans un coin, mais le reste de l'espace doit être laissé libre chaque semaine. L'accès Internet se fait par une clé 3G que l'animatrice emmène d'un local à l'autre, ce qui pose parfois des problèmes de connexion. Autrement dit, les jeunes ne peuvent pas totalement investir les lieux. *« Construire ou aménager un lieu juste pour nous coûterait trop cher, donc c'est toujours mieux que rien. Cela commence à devenir un 'espace jeune', les ados ont fait des graffs aux murs, mais ils ne peuvent pas non plus laisser leurs affaires et les retrouver pareil le samedi d'après. »*

II.2.1. Deux Espaces jeunes

Aujourd'hui, ces Espaces proposent quelques activités de loisir organisées (quad, karting), un Point info jeunesse labellisé, on peut y consulter des fiches et élaborer son CV. L'animatrice organise deux journées, l'une sur les boulots d'été et l'autre sur la vie étudiante, accompagne

⁹ Le réseau information jeunesse est constitué de structures labellisées par l'État. Ce sont des associations ou des services municipaux qui accueillent et informent les jeunes.

Ce label « information jeunesse » permet :

- d'intégrer le réseau information jeunesse ;
- de bénéficier des formations gratuites du centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) ;
- de bénéficier de la documentation du CIDJ ;
- d'avoir un soutien technique des directions départementales de la Jeunesse et des Sports (DDJS) ;
- de participer à toutes manifestations, formations, informations du réseau.

la recherche de logements, mais n'organise pas de séjours. Par ailleurs, elle a mis en place un Pass découverte à 5€/an, en collaboration avec les communes et les commerçants locaux, qui permet par exemple d'avoir accès à la salle municipale pour « *organiser une fête à peu de frais* », ou découvrir une activité comme les chiens de traîneau ou le quad.

Une ancienne action foot a été ravivée cette année : « *Quand on a monté l'Espace Jeunes en 2006, il n'y avait plus de foot pour les enfants parce que pas de bénévoles pour s'en occuper. On s'est organisé entre les deux villages pour faire des entraînements communs, ça a marché deux/trois ans et puis un des bénévoles a arrêté et l'autre n'avait plus d'inscrits. Des jeunes qui y avaient participé sont venus me voir en disant qu'ils voulaient monter une équipe, j'ai dit qu'il fallait trouver un encadrant mais qu'on avait pas les moyens de payer un entraîneur. Je leur ai proposé d'organiser des rencontres entre Espaces Jeunes, et on a fait un premier match entre les villages, à six contre six. Cette semaine, on a organisé deux autres rencontres, des vrais matchs sur un terrain avec des baskets à crampons, protège-tibias et tout. Ça a mobilisé des jeunes que je n'avais jamais vus et qui du coup viennent pour d'autres activités aussi. Ce projet foot date de janvier (2012) mais je le rattache à ce qui s'était fait il y a quelques années, sinon ils auraient pas eu l'idée de le lancer. Là ils ont sollicité un club pour utiliser les vestiaires, emprunter des maillots et pour le reste ils s'autogèrent, donc c'est pas cher à mettre en place. Notre projet éducatif a pour objectif la responsabilité et l'autonomie, pas de simplement organiser des activités, donc souvent on fait des choses qui ne coûtent pas cher.* »

Au sein des Espaces jeunes, cette animatrice joue également un rôle aux allures d'éducateur en rappelant l'interdiction de fumer et de boire dans les locaux, et elle se montre présente et attentive lorsque des jeunes souhaitent aborder des thématiques sensibles. C'est avant tout sa présence qui importe, tant physique que virtuelle. « *Parfois je passe plus de temps à discuter avec eux sur Facebook que les voir en vrai. Vu de l'extérieur, on a l'impression qu'on fait rien, mais le simple fait d'envoyer des mails et maintenir le contact avec eux fait qu'ils viendront me demander des capotes ou me confier leurs problèmes. Ils ont l'impression d'avoir un lieu pour eux, où on les écoute. Ça ne se mesure pas.* » Ce travail de mise en confiance demande du temps mais reste souvent invisible, ce qui le rend difficile à expliquer, voire à justifier, devant des élus et des financeurs. D'ailleurs, les jeunes eux-mêmes ne se rendent pas compte du temps et des efforts fournis par les animateurs : « *J'ai eu des témoignages par des jeunes plus âgés qui, en revenant, découvrent l'organisation d'un Espace jeunes et me disent 'On voyait pas tout ça, on s'en rendait absolument pas compte !'. Eux ne voient qu'un lieu où venir, dans un sens ils s'en foutent du label ou de ce qu'on y fait. Ils ne distinguent pas les coulisses. En fait, ils identifient un animateur, une personne, et c'est pour lui ou elle qu'ils viennent.* »

Enfin, en favorisant des rencontres entre les deux populations, l'animatrice œuvre en tant que médiatrice lorsque les élus s'emportent contre ces jeunes qui commettraient des dégradations de biens publics. Alors que ces moments d'échange sont primordiaux pour le maintien de la paix sociale, ils n'apparaissent pas forcément dans le rapport d'activités. Pourtant, « *l'intervention de l'animatrice fait une différence* », s'accordent à dire tous nos interlocuteurs. Encore un travail invisible et difficile à mesurer, mais qui reste essentiel.

II.2.2. L'animation itinérante

Une autre problématique des jeunes du territoire tient à leur dispersion géographique associée à leur faible mobilité, et un des enjeux de cette action jeunesse était de trouver un moyen pour atteindre les adolescents qui ne peuvent pas se rendre dans les Espaces jeunes.

Ainsi, il s'est agi de mettre en place des animations itinérantes et gratuites à la demande des jeunes. Autrement dit, il aura suffi d'inverser la logique et *« plutôt que de se dire 'il n'y a rien qui intéresse les jeunes, on essaye de mettre des trucs en place mais personne ne vient', il fallait plutôt se demander comment les atteindre. C'était simple et génial »*. Cette idée est venue à l'animatrice en observant sa propre pratique. Puisqu'elle restait bloquée dans les locaux des Espaces jeunes aux heures d'ouverture et passait le reste de son temps à son bureau, elle ne pouvait sortir sur le terrain qu'en dehors de son temps de travail officiel. L'été 2010, lorsque cette expérimentation a été initiée, elle sortait l'après-midi et *« tournait »* sur différentes communes. Elle communiquait ses jours et heures de déplacement par SMS, et/ou sur la page Facebook de l'Espace jeunes.

Alors que cette démarche itinérante paraissait *« bonne » a priori*, force a été de constater que les jeunes ne s'y ralliaient pas. *« Ça n'avait jamais été demandé par les jeunes, alors que je suis persuadée que ça correspond à leurs attentes »*, déplore l'animatrice. Le seul partenaire ayant fait cette même observation est une élue. *« J'ai pas l'impression que cette nouvelle formule itinérante les ait plus intéressés ou motivés. Ceux qui vont dans les Espaces jeunes sont les jeunes qui sont sur place, qui habitent à proximité du local. Alors que dans les communes environnantes, non seulement ils ne se déplacent pas mais ils ne viennent pas non plus à l'itinérance. »* L'été 2010 n'a pas été concluant et l'année d'après, l'été 2011, c'est la météo qui n'a pas été au rendez-vous. Jusqu'à présent, l'animation itinérante n'a donc pas rencontré un franc succès.

II.2.3. Moyens humains et financiers

Avant de bénéficier du dispositif Expérimentations adolescents, l'animatrice recevait une aide de la CAF (convention sur trois ans à hauteur de 6.000€/an), une aide de la MSA (800€/an) et, jusqu'en 2010, une aide du conseil général dans le cadre du contrat départemental de développement local (financement d'un poste d'animateur à 50%) mais qui n'existe plus depuis 2011. Le budget obtenu par l'inscription de cette action dans Expérimentations adolescents a permis d'acheter du matériel (jeux sportifs et de société) et contribue au fonctionnement global (postes d'animateur, sorties, minibus, carburant, clé 3G).

Le travail de l'animatrice commence toujours par une réflexion – avec les élus – sur ce qu'il serait pertinent de mettre en place puis, dans un second temps, elle cherche éventuellement des financements pour le réaliser. Lorsque son interlocutrice de la CAF la contacte en 2010 pour lui parler des Expérimentations adolescents, le projet de mettre les jeunes en situation de responsabilité est déjà en réflexion. Ce dispositif tombe donc à pic puisqu'il permettra de financer les postes budgétaires les plus coûteux, à savoir la présence d'un animateur et les transports. Le problème est qu'il arrive bientôt à sa fin. Dans les actions visant les jeunes, il semble pourtant primordial d'assurer un minimum de pérennité afin de leur témoigner un

engagement, une prise en compte de leurs pratiques et préoccupations. Il s'agit avant tout d'une reconnaissance de leur existence.

En plus de la difficulté liée à des financements non pérennes, s'ajoute celle d'une force de travail parfois insuffisante. L'animatrice assurait seule la permanence dans les deux locaux et l'animation itinérante et, lorsqu'elle prenait des congés, les liens avec les adolescents étaient interrompus et elle devait « *tout reprendre à zéro* » en revenant. Elle avait, de ce fait, demandé à bénéficier d'une assistance afin de ne jamais devoir totalement fermer les Espaces jeunes. Les élus ont accepté et c'est ainsi qu'un deuxième poste a été créé. Aujourd'hui, l'animatrice principale travaille à 60% sur les Espaces jeunes, et sa collègue à 40%. Le reste du temps, l'animatrice fait de la coordination d'équipe, suit des projets et assure l'animation de terrain. Beaucoup de temps est nécessaire pour simplement garder le contact avec les jeunes, pour les rappeler et être disponible dès qu'ils formulent une demande de montage de projet.

II.3. Évaluation des actions

Le nombre total de jeunes sur le territoire étant faible, il n'y a pas assez de monde pour faire des sous-catégories par âges et donc répondre aux attentes de tous. L'animatrice a essayé de modifier les horaires d'ouverture en soirée, une mesure qui ne s'est pas avérée concluante. Elle a encouragé les adolescents à prendre des responsabilités en montant un conseil de jeunes, mais ils ne se sont pas emparés de cette opportunité. Alors comment mesurer ce qui est tout de même mis en place ?

À défaut d'une grille d'évaluation formelle, les acteurs de terrain font comme ils peuvent. L'animatrice avait envoyé un bilan intermédiaire à la CAF, mais son analyse avait été jugée trop lacunaire : « *Je veux un bilan plus détaillé, parce que là j'ai du mal à dire si ça fonctionne bien ou pas. J'ai l'impression que ceux qui ont écrit le bilan sont déroutés par les jeunes, comme s'ils leur échappaient.* » Mise à part la frustration de ne pas comprendre ce qui se passe sur le terrain, le manque d'explications complique la tâche de celle ou celui qui devra ensuite défendre le projet en commission d'action sociale. « *On est prêt à porter des actions mais il nous faut des billes pour les défendre, sinon j'ai peur que ça passera pas.* » Ce constat pose la question des compétences nécessaires pour réaliser un bilan : « *Il y en a qui ne savent pas restituer par écrit ce qu'ils font, qui n'ont pas de recul, qui manquent d'analyse.* » De manière plus globale, l'évaluation relève d'un esprit, d'une culture, que toutes les institutions n'ont pas encore intégré. « *En général, un dispositif vient avec une évaluation et avec un échéancier. Mais tout le monde n'a pas la culture de l'évaluation. Par rapport aux dispositifs européens par exemple, je vois les résistances qu'il peut y avoir à écrire, à poser des critères. Alors qu'il faut absolument des outils qui aident à mesurer, à avancer, à ajuster* », rappelle une conseillère de la MSA.

La question des critères d'évaluation nous ramène ici aux avantages et inconvénients du travail multipartenarial. En effet, les grilles d'évaluation dépendent des objectifs de chaque institution ou structure participant à une action, et ne sont pas forcément les mêmes. C'est

d'ailleurs le cas des trois partenaires principaux sur ce territoire. *« Les critères de la CAF sont très mathématiques et financiers, il faut compter à l'heure, et ça ne nous convient pas. Certes, l'argent public doit être bien utilisé, mais un outil aussi mathématique risque de faire oublier le contenu du projet lui-même »,* nous dira l'un. Avis partagé par l'autre : *« À la CAF, ils recrutent des profils de gestionnaires qui se concentrent sur la maîtrise de coûts, et pas tellement des agents de développement ou des travailleurs sociaux, et ça ne va pas marcher. »* Cette observation va d'ailleurs au-delà de la grille d'évaluation, et interroge la démarche et l'esprit à adopter sur le terrain du travail social : *« Un fonctionnement uniformisé c'est rassurant, mais ça ne marche pas parce qu'on ne touche pas les gens. Ça rassure en haut de mettre des outils partout, mais alors on n'est plus dans la réalité des choses, on s'éloigne du terrain. Si la CAF continue d'encourager les Expé Ados en laissant une souplesse et une démarche territoire, ça ne peut que bien marcher. Mais s'ils font un modèle à dupliquer partout, ça ne marchera pas. »*

III. « Comment faire bouger ces jeunes ? »

III.1. Une réticence à s'engager

La caractéristique principale des jeunes visés par les actions sur le territoire semble être leur réticence à s'engager. *« Il faudrait quelqu'un pour ne travailler que sur les Espaces jeunes, un accompagnateur humain dans cette tranche d'âge est incontournable. Il y a un important travail invisible à fournir. On passe du temps pour préparer une activité et finalement personne ne vient, ils sont passés à autre chose »,* raconte l'animatrice. Ce constat pousse certains à s'interroger sur la pertinence de maintenir des locaux comme les Espaces jeunes, si de toute façon ils sont peu fréquentés. Pour autant, les fermer serait une grave erreur selon l'animatrice : *« Les élus ne comprennent pas toujours l'intérêt de garder les locaux. Mais si on les fermait ce serait catastrophique parce que ces Espaces jeunes incarnent une forme de reconnaissance de l'existence des jeunes. »*. Avis partagé par une conseillère MSA lorsqu'elle remarque que *« les jeunes ne veulent pas toujours souscrire à ce qu'on leur propose, mais c'est important qu'il existe un lieu où ils peuvent aller. Et, de plus en plus, les cafés ferment. »* Tout en partageant l'idée qu'il faut absolument maintenir les Espaces jeunes, une conseillère CAF se montre plus exigeante : *« Les jeunes s'expriment mais veulent pas forcément s'investir. Ils sont beaucoup sur la consommation d'activités. Mais mettre en place un projet s'avère difficile, ils manquent de maturité, ils ont la structure et des moyens de locomotion, mais ils disent ne pas vouloir s'engager. »* Selon elle, il ne faut donc pas attendre qu'ils expriment une demande, *« il faut susciter le besoin »*. Et plutôt que de tergiverser sur comment trouver une action qui pourrait plaire à tous les adolescents, malgré leurs différences d'âge, elle préconise tout simplement de *« focaliser sur un projet, une cible, un territoire, plutôt que s'éparpiller et du coup ne rien faire. Il faut mettre en place une action et puis voir les réactions que ça suscite »*.

Mais on sait bien que l'envie et la motivation à s'engager dans un projet ne sont pas équitablement distribuées parmi tous les jeunes, et qu'elles dépendent, entre autres, d'un type de socialisation : *« On est face à des jeunes démunis et c'est dur de travailler par projets*

quand il n'y a pas les parents derrière. Les jeunes dont les parents sont désengagés ne font pas de choses structurées. Ça repose la question du soutien à la parentalité », rappelle une conseillère CAF. Qui plus est, tous les animateurs ne sont pas dans une démarche d'accompagnement. L'animatrice avec laquelle nous nous sommes entretenus pense que son approche holistique, « *je trouve normal de réfléchir au sens global d'un projet avant de le mettre en place* », lui vient de sa formation en sociologie. Ce qui manquerait chez beaucoup d'acteurs serait un outil d'analyse des raisons pour lesquelles les jeunes ne viennent pas, ainsi que des clés pour les motiver : « *Il n'y a pas de formation là-dessus, il faudrait pourtant des gens qui aillent plus loin dans la réflexion, et c'est pas dans l'animation pure qu'on l'apprend.* » Il est pourtant essentiel de comprendre le sens que les jeunes donnent à ce qu'ils font, et ce qui les motive au fond.

III.2. Qu'en disent les jeunes ?

Nous avons recensé l'avis d'une dizaine de jeunes fréquentant un des deux Espaces. Six filles âgées de 15 à 20 ans, et quatre jeunes gens entre 13 et 19 ans, ont répondu à nos questions. La plupart d'entre eux sont au lycée, seul un des garçons est en faculté de STAPS.

À la question *Que faites-vous pendant votre temps libre ?*, la réponse spontanée des filles fut : « *On fait la fête entre copains* ». L'animatrice nous glisse que l'organisation de soirées sous-entend généralement une consommation d'alcool. Face à cette première réponse des filles, un des garçons rétorque : « *Oui, mais on ne fait pas que ça. On se retrouve pour être entre amis quand même.* » Toujours est-il que les sorties entre amis constituent le loisir principal de ces jeunes. Ce que cela nous apprend, c'est que le temps de loisir est d'abord représenté comme ayant lieu le soir et plutôt en fin de semaine, lorsqu'ils rentrent de l'internat. Mais ont-ils également des activités en semaine ? Les filles vont à la piscine, mais entre copines et non pas dans le cadre d'un club, tandis que parmi les garçons, l'un fait de la boxe dans une salle et d'autres ont monté un groupe de musique.

Quelle place occupe les Espaces jeunes dans leur quotidien ? Tous ont répondu qu'ils viennent essentiellement pendant les vacances, et surtout par mauvais temps. L'Espace jeune constitue un lieu de retrouvailles, qui permet tout simplement de passer du temps entre copains et éventuellement faire un ping-pong ou un baby-foot. L'Espace jeunes est surtout perçu comme un lieu où se rendre lorsqu'ils n'ont rien d'autre à faire, « *c'est un endroit complémentaire de leurs activités habituelles* », plutôt que comme le lieu principal de leurs loisirs, précisera l'animatrice.

Souhaitent-ils participer à des projets ou actions précises ? « *Bof, non, rien de spécial.* » En les relançant, l'une a tout de même cité l'équitation, l'autre un stage de pompier, le troisième un saut en parachute, mais ils ont « *la flemme de faire les démarches* ». Cette absence de souhaits particuliers témoignerait d'une forme de contentement et lorsque la question leur est posée, ils auraient toujours cette tendance à répondre qu'ils font déjà « *plein de choses* », qu'ils ont le sentiment d'être déjà « *assez occupés* ». Pour ces jeunes, le simple fait de se retrouver constitue une activité et dans la mesure où ils se réunissent en rentrant des études,

ils n'ont effectivement « *pas le temps* » de faire autre chose (cf. Cérroux, Crépin, 2011). Nous les avons tout de même relancés sur l'idée de monter un projet, cela ne les intéresserait-il vraiment pas ? Spontanément, non, toujours par « *manque de temps* ». Mais que signifie pour eux *monter un projet* ? « *C'est faire des choses en groupe, avoir une activité ensemble* ». Comme quoi, organiser un concert ou lancer un projet humanitaire ? « *Ah ben oui, tiens* ». Et qu'est-ce qui, dans cette dernière proposition, suscite cette réaction positive ? L'idée de rencontrer des jeunes venus d'ailleurs, de faire un geste de solidarité, aller vers les autres et être confronté à la nouveauté, pourquoi pas faire une rencontre amoureuse, découvrir de nouveaux territoires, « *ici, on est un peu enclavé quand même* ». Mais aussi la perspective de passer du temps avec ses amis ailleurs que sur le territoire. « *Ils arrivent à un âge où ils veulent voir autre chose que ce qu'ils connaissent depuis qu'ils sont tout petits* », ajoute l'animatrice. Sauraient-ils quelles démarches entreprendre s'ils décidaient de lancer un projet de ce type, où chercher des financements par exemple ? Non, répondent les filles. Parmi les garçons en revanche, ceux qui jouent dans un groupe de musique avaient déjà fait une demande auprès de Jeunesse et Sport (dispositif Envie d'agir) pour financer un voyage à Paris et participer à l'enregistrement du pilote d'une émission télé qui n'a finalement pas eu de suite.

Voudraient-ils que des adultes, animateurs ou autres, les sollicitent ou les poussent à monter un projet, est-ce que les adultes s'intéressent suffisamment à eux ? Oui, « *les profs surtout* », qui leur demandent régulièrement ce qu'ils aimeraient faire dans la vie et qui les impliquent beaucoup en union nationale du sport scolaire (UNSS). « *C'est bon, on nous demande déjà, pas besoin d'aller plus loin* ».

Ainsi, savoir que l'Espace jeunes existe, qu'ils peuvent y aller quand ils veulent et que l'animatrice est là pour eux, répond aux besoins de ces jeunes et ils ne sont pas en demande, ni en attente, d'être autrement consultés ou sollicités. Tandis que cette attitude d'apparence passive désespère une partie de ses collègues, notre animatrice trouve au contraire positif que ces jeunes se disent satisfaits de ce qu'ils ont. Preuve en est qu'« *ils n'ont pas une vision négative de leur territoire, les enquêtes montrent qu'ils veulent rester ici, même s'ils font des études ailleurs. Il y a un attachement au territoire* ».

Mais cette vision et l'utilisation de l'Espace jeunes par les principaux intéressés entraînent des difficultés d'organisation. En effet, ils s'attendent à ce qu'il soit ouvert quand ils en ont envie et qu'il réponde à leurs demandes au moment où elles leur viennent à l'esprit. Ce qui pour l'animatrice, se traduirait par une flexibilité difficile à mettre en œuvre. Par conséquent, ce décalage entre les attentes des jeunes et la réalité des contraintes organisationnelles résulte en une série de loupés. « *Les jeunes ont l'information sur ce qu'on propose ou fait pour eux, mais ils ne la retiennent que si elle leur arrive au moment où ça les intéresse. Ils ont du mal à s'inscrire en avance à une activité, parce qu'ils attendent de voir ce qu'ils vont peut-être faire par ailleurs et si les copains vont venir ou pas. Du coup, ils s'inscrivent généralement après la date limite, si ce n'est le jour même, voire ils ne s'inscrivent pas du tout et viennent demander la même sortie deux jours plus tard. En se plaignant qu'on n'en fait pas !* »

La tâche de l'animatrice se révèle complexe. Elle doit répondre aux attentes d'un public à la composition instable, incapable d'anticiper et ne souhaitant pas initier et porter un projet (malgré l'envie, tout de même, de partir à la découverte d'un ailleurs). Pourtant, l'objectif de sa démarche d'animation est de transmettre une valeur comme la participation à la vie citoyenne qui passe justement par le respect des limites (comme les dates d'inscription), la compréhension des étapes d'un projet, la prise de responsabilités, la gestion des contraintes.

UN VILLAGE EN BOURGOGNE VU DU CIEL

I. Le contexte territorial

I.1. La politique jeunesse du territoire

I.1.1. Le territoire et son offre à destination des adolescents

D'après le responsable de la DDCSPP, les particularités du territoire sont les suivantes : « *Ce territoire est très vaste, très rural, on met 2h30 en voiture pour traverser du nord au sud ou d'est en ouest le département. Et puis, on est soit dans le très urbain, les deux tiers des habitants vivent dans l'agglomération de la plus grande ville, mais dès qu'on s'en éloigne de 20km, c'est très rural* ». Et comme nous le dit le responsable de la CAF, « *Il n'y a pas obligatoirement de politique jeunesse répartie sur l'ensemble du territoire* ». Si la principale ville et son agglomération sont bien loties en accueils de loisirs, ce n'est pas le cas du reste du territoire. Les communes sont plus ou moins adaptées aux attentes des adolescents. En effet, la considération politique portée par les élus des communes et des communautés de communes détermine en grande partie l'offre réelle et potentielle à destination des jeunes, et malgré une dynamique territoriale globale, certains espaces du territoire demeurent inactifs. Les espaces qui sont dédiés aux jeunes restent peu fréquentés car inadaptés sur certaines communes. Aussi, notons qu'« *il y a très peu de structures qui travaillent avec les ados, une vingtaine, alors qu'il y a 300 accueils de loisirs* », regrette le responsable DDCSPP. Si l'offre envers les plus de 11 ans est globalement faible, notons qu'à partir de 15 ans, les adolescents peuvent bénéficier du dispositif actif sur le département.

I.1.2. Le programme « Envie d'Agir » et la convention « FDJ »

Les fonds départementaux jeunesse (FDJ), auxquels la CAF participe (financièrement en donnant 5.000€ par an, et en faisant partie des jurys sélectionnant les projets), visent à soutenir des projets de jeunes de 15 à 25 ans. En fonction des projets, et subséquentement des lieux de réalisation sur le territoire et des partenaires impliqués, les jurys sont composés différemment, mais la CAF et la DDCSPP sont les deux partenaires permanents. Comme l'explique le responsable du secteur jeunesse de la DDCSPP, ce jury est un moment clef du dispositif FDJ : « *C'est très formateur car ils doivent défendre leur projet. Le but du FDJ, c'est bien celui-ci, ne pas financer le projet d'une structure qui propose un projet clef en main pour les jeunes, mais il faut que les jeunes mouillent leur maillot si j'ose dire, qu'ils nous expliquent pourquoi c'est important pour eux.* »

Depuis une dizaine d'années, les impacts du dispositif FDJ commencent à se concrétiser. Des jeunes mineurs parviennent à déposer des projets autoportés. Ce temps long est celui de la sensibilisation et de l'apprentissage de la méthodologie de projet. La conseillère technique de la CAF nous raconte : « *Les projets autonomes, on les a dans le cas du FDJ, quand ils sont mineurs, ce sont souvent des jeunes accompagnés depuis longtemps sur des quartiers... Quand ils arrivent sur les projets FDJ, on voit qu'ils arrivent de loin, que les animateurs les connaissent depuis qu'ils sont tout petits. Ça nous montre la pertinence de la structure de proximité qui est disponible, qui est ouverte, qui est présente tout au long de la trajectoire de vie des enfants, des jeunes et des adultes.* » Ce constat et ces résultats ne sont pas issus simplement du FDJ mais également d'autres actions qui ont été mises en place par la CAF et le CG.

1.1.3. La prise de conscience et la dynamisation de la politique jeunesse

Dès 2007, un animateur constatant le manque d'offre pour les 11-17 ans, crée une *junior association* afin de permettre aux jeunes de s'impliquer dans les activités de leurs choix. Des actions d'autofinancement sont menées par une dizaine de jeunes afin de financer des petits projets.

La CAF, alertée par cet animateur et consciente du manque d'offre ciblée sur les jeunes, sollicite alors les acteurs de la jeunesse en 2008, dans le cadre des bilans annuels du projet Enfance et jeunesse. L'élus référent met en place une commission jeunesse interinstitutionnelle chargée de travailler le dossier (CAF, CG, maison départementale des adolescents, référent du Pays, plusieurs élus, les animateurs au contact des jeunes) et cette commission promeut la création d'un poste de coordonnateur jeunesse, ainsi que l'ouverture progressive de plusieurs espaces d'accueil jeunes sur diverses communes. Le CG a donc donné « *un coup d'accélérateur avec la création d'une sous-commission jeunesse pour mettre en place une politique de proximité sur le territoire. Ça nous a permis de mettre en place avec le CG un dispositif qui s'appelle « Atout jeune », 10.000€ en direction des actions pour la jeunesse. La collectivité était très intéressée car ça permettait de faire d'autres actions que de l'accueil de loisirs, puis s'en est suivie la création d'un poste d'animation et de coordination.* », témoigne un animateur-coordonnateur de la communauté de communes, avant de poursuivre : « *On a eu deux mois pour communiquer, les dix jeunes étaient satisfaits donc on a réitéré l'expérience sur les autres vacances pendant quinze jours, ça a bien marché* ». Un partenariat avec les collègues a ensuite été monté afin de transmettre les informations aux publics ciblés, et pour être reconnu par eux.

Notons qu'à cause de la frilosité des élus en matière de politique jeunesse, ce poste n'a pas été reconduit en 2009 : « *Malheureusement, au niveau du conseil communautaire, le poste d'animateur a été annulé. Ça nous a mis un coup au moral. Au niveau de la commission, tout le monde était décidé que c'était utile de créer ce poste, mais malheureusement le conseil communautaire réunit des communes dont certaines qui ne voient pas la jeunesse comme une priorité.* » Les élus, de nouveau sensibles aux arguments des animateurs et des institutions, acceptent de financer à nouveau ce poste en 2010. Cet exemple rappelle la précarité dans laquelle se trouvent les professionnels de terrain.

Deux constats nous semblent importants à retenir pour qualifier le contexte territorial. D'une part, ce sont les 12-15 ans qui souffrent le plus d'un manque d'offres ciblées malgré une amélioration notable depuis 2008. D'autre part, malgré des élus qui manquent de conviction et de stabilité, la politique jeunesse menée par les institutions et les animateurs est philosophiquement proche de celle émanant d'Expérimentations adolescents lors de la création de ce dispositif. Pourtant, son inscription sur le territoire n'a pas été immédiate pour autant.

I.2. Difficultés rencontrées lors de l'inscription d'Expérimentations adolescents sur le territoire

I.2.1. 2010-2011, une période de flottement en matière de politique jeunesse

En 2010, le poste de responsable de l'action sociale reste vacant au sein de la CAF. Parallèlement, la DDCSPP s'interroge sur son engagement politique dans le champ de la jeunesse. Autrement dit, les deux institutions majeures ne se portent pas au mieux à l'arrivée de la politique expérimentale que nous évaluons aujourd'hui.

En janvier 2011, le poste de la CAF est pourvu et le nouveau responsable souhaite, préalablement au lancement de l'appel à projets d'Expérimentations adolescents, mettre en adéquation les objectifs de la politique jeunesse menée par la DDCSPP et ceux de la nouvelle politique de la CAF. Mais la DDCSPP connaît encore « *une période de flottement (car) Envie d'Agir devait être supprimé, mais finalement, rétropédalage, plus Envie d'Agir mais toujours Défi Jeune, mais plus à l'échelle nationale mais à l'échelle départementale* » se souvient le responsable jeunesse DDCSPP. Le contact entre ces deux institutions prend plusieurs mois pour se concrétiser et des accords, « *pour ne pas mettre en concurrence ce nouveau dispositif et le FDJ* », sont trouvés en juillet 2011. L'appel à projets Expérimentations adolescents est déjà lancé, mais il est trop tard pour financer et engendrer de nouvelles actions. Les financements 2011 sont donc alloués à quelques projets déjà en cours.

Deux manières d'appréhender Expérimentations adolescents se distinguent parmi les acteurs. Si pour les institutionnels (responsables CAF et DDCSPP) cette démarche préalable de mise en accord était nécessaire pour éviter des actions en doublon ainsi qu'une mise en concurrence des dispositifs, c'était une perte de temps pour les acteurs proches du terrain (conseillers techniques de la CAF, élus motivés et impliqués, professionnels des structures œuvrant dans les projets jeunes). D'après ces derniers, il aurait mieux valu profiter des fonds, plutôt que de les perdre, en s'appuyant sur l'existant et donc agir avec plus de réactivité. D'après une conseillère CAF, les besoins étaient diagnostiqués et le territoire était prêt à recevoir cette aide pour y palier, puisque depuis 2007 une association existait, et depuis 2008 des projets menés par des jeunes accompagnés étaient initiés. « *C'est quand même extraordinaire que rien ne puisse se passer alors que le territoire est prêt, que les animateurs et les jeunes attendaient... Sur un dispositif qui dure deux ans, surtout dans un contexte favorable, c'est dommage qu'on ne puisse pas agir. Je trouve ça déplorable.* » D'ailleurs, sur le terrain, notons que la CAF est connue et reconnue comme un acteur actif et accessible grâce à ses conseillers techniques. Ces derniers

sont représentés comme permettant les « *liens avec l'institution* », des « *partenaires extraordinaires* », « *des gens géniaux* », des personnes sans qui « *rien ne se passerait* ».

Privilégier l'existant lors de l'arrivée d'une nouvelle politique, c'est aussi reconnaître le travail de terrain et les compétences (connaissances des besoins, des acteurs) de ces acteurs CAF. Et c'est, *in fine*, ce qui s'est passé l'année suivante. En 2011, les projets financés seront des projets « *fortement engagés et en cours de travail* ».

1.2.2. 2011, les trois volets d'Expérimentations adolescents comme trois réponses à des besoins spécifiques

En 2011, le dispositif Expérimentations adolescents se concrétise sur le territoire sous la forme de trois volets visant la complémentarité. Un interlocuteur à la CAF détaille :

- « Le premier volet consiste à accentuer la participation de la CAF au FDJ »,
- Le deuxième volet consiste à la participation du financement d'un poste d'animateur au sein de l'union départementale des MJC afin d'harmoniser l'offre sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le poste d'animateur vise à réduire les écarts en faisant la promotion du dispositif sur les communes peu impliquées dans le champ de la jeunesse. « Elle est allée leur présenter le projet et ensuite, les a accompagnés. Le but était de combler les vides de la politique jeunesse sur le territoire »,
- Le troisième volet, nommé « bourses d'été », est, comme le premier, une bourse d'aide aux initiatives jeunes mais ciblée vers l'accueil estival.

1.2.3. La recherche de complémentarité entre les dispositifs jeunes : un enjeu toujours d'actualité

Si cet accord a été trouvé courant 2011, la concurrence d'Expérimentations adolescents vis-à-vis du FDJ est toujours une menace ressentie par la DDCSPP. Les philosophies sont proches, les rôles institutionnels le sont également. C'est pourquoi les deux institutions sont encore en train d'échanger à l'heure actuelle pour aboutir à une offre complémentaire. De son côté, la DDCSPP mène « *une petite étude pour faire un recensement de toutes les politiques jeunesse présentes sur le territoire, celle du CG, du CR, de la CAF et à partir de là, proposer des pistes d'actions transversales et complémentaires* », précise un responsable jeunesse DDCSPP. Il nous dit d'ailleurs comment il percevrait la spécificité du rôle de la CAF : « *Il ne faut pas de concurrence avec le FDJ. Ce n'est pas que la CAF marche sur nos plates-bandes car la CAF participe au FDJ, mais il faut qu'on travaille de manière coordonnée. Sans cette coordination, on aboutit à de la concurrence, à faire doublon, si on ne fait qu'un copier-coller du FDJ, un FDJ pour mineurs, ça devient une sous-branche du FDJ, donc ça ne me paraît pas pertinent. Mais à l'inverse, ce que j'appelle de mes vœux, c'est une complémentarité : aller du côté des collectivités qui n'ont pas de moyens, nous on ne va pas là-dessus, la CAF non plus, mais ce serait bien que ce dispositif Expérimentations adolescents permette ça, et qu'elle amène les communes et les structures à s'interroger* ». Les attentes de la DDCSPP sont donc fortes et précises vis-à-vis de la CAF, et plus spécifiquement dans le cadre d'Expérimentations adolescents. Notons que la réforme de l'État amenant la DRASS et la DDASS à fusionner a engendré la perte du contact avec le terrain pour la DDCSPP. Ce qui devient dès lors un point fort de la CAF.

II. « Notre village vu du ciel », un projet issu d’une initiative des animateurs

Pour palier au manque d’offre sur le territoire, une *junior association* encadrée et présidée par des animateurs est créée en 2007. Les adolescents qui souhaitent mener des projets au-delà des temps de vacances scolaires (offre limitée à cela jusque-là) pouvaient le faire tout en étant juridiquement protégés par cette association. Au démarrage, des petits projets étaient menés puis, petit à petit, des projets de plus grande envergure ont vu le jour. Un acteur du territoire réalise des photos grâce à des cerfs-volants. Connaissant le travail de cette personne, l’animateur accompagné de quelques jeunes prend contact avec lui. L’idée est de prendre des photos de leurs communes vues du ciel, ce qui donne naissance au projet « Mon village vu du ciel ». Au démarrage, six communes sont associées au projet ; puis, séduites, des communes voisines souhaitent y participer. Au bout du compte, le projet mobilisera vingt-et-une communes. Ce changement d’ampleur engendre un changement de planning. Le projet qui devait durer un an se prolonge sur trois ans. Il est prévu qu’il se termine en 2012 par la création et la présentation d’une exposition des photos réalisées par les jeunes. Finalement, cette exposition ne sera pas le point final du projet ; un partenariat est lancé avec des communes allemandes, jumelées avec certaines communes du territoire. Un nouveau volet du projet est donc actuellement en cours.

Cet exemple nous montre bien comment, d’une part, la logique de projet doit nécessairement s’inscrire dans du long terme et, d’autre part, à quel point une action est malléable et nécessite des capacités d’adaptation. Entre le démarrage du projet et ce qu’il est en train de devenir, il est clair que les temporalités ont changé, et les territoires impliqués n’ont cessé de se multiplier. À travers cela, se lit le changement de regard des élus sur ce projet mené par les jeunes (convaincus par ce qui se trame sur la commune voisine, les élus souhaitent faire de même sur celle qu’ils dirigent). Leur intérêt est grandissant, mais leurs attentes sont-elles bien en adéquation avec celles des jeunes ? Leur inertie au démarrage et leur engouement *in fine* est-il suffisant pour mobiliser les jeunes encore quelques années sur ce même projet ?

III. Difficultés rencontrées

III.1. A l’échelle des professionnels

Le rapport au temps : élus contre animateur

Les élus séduits par le projet ont demandé à ce qu’il se réalise également sur des communes allemandes. Les jeunes et leurs animateurs sont favorables à cette démarche, mais les élus attendent que ce projet se réalise dans la foulée ; l’exposition qui les a séduits se déroule en mai 2012, et ils veulent que les jeunes partent dès le mois de juillet prendre des photos en Allemagne. L’animateur sent que ses jeunes sont un peu essoufflés, et qu’ils ne sont pas motivés pour s’engager aussi vite sur un projet similaire. Ils souhaitent revoir le contenu, associer la prise de photos à d’autres actions. En juin 2012, l’animateur prévoit désormais de

convaincre les élus de laisser un peu de temps aux jeunes. Cet exemple illustre la difficulté des élus à s'adapter au temps nécessaire à la réalisation de projet impliquant des adolescents.

Changer de posture et de rôle

Un animateur qui avait pour habitude de monter des projets pour les jeunes nous fait part de la difficulté de changer de posture pour ne plus être meneur mais bien accompagnateur : *« Par rapport à l'accompagnement des jeunes, c'est un changement de pratique. Nous on est source de proposition, on se dit qu'il faut lâcher du lest, les laisser monter leur projet. Le plus difficile c'est de trouver sa place et de ne pas avoir un rôle de meneur de projet, mais bien celui d'accompagnateur. Les laisser faire, être absent parfois, présent aussi et toujours disponible. »*

Le bénévolat et la nécessaire implication des animateurs

« En fonction des projets, en termes de dispositifs auprès de qui on peut s'appuyer, on n'a pas toujours les mêmes besoins. Pour le moment, j'arrive à les accompagner parce que ce sont des choses que je connais, mais je ne suis pas certain de pouvoir les suivre sur tout. Ça me demandera de chercher, de m'informer. Mais il faut le faire, si on veut accompagner des jeunes », explique un directeur d'un accueil de loisirs.

Il faut également être très flexible sur ses horaires de travail : *« Soit ils se retrouvent dans la structure aux horaires d'ouverture, soit c'est le vendredi soir à 20h, ils me demandent et généralement je leur dis "oui", car je pense que c'est important de faire en sorte qu'ils arrivent à mener leur projet. En règle générale, c'est 19h30, mais ils me demandent ponctuellement de venir plus tard. Le jeudi la semaine dernière, ils m'ont demandé le jour même, et ils voulaient se voir le lendemain aussi et je leur ai dit "oui". Je le vois comme ça, si on veut que les jeunes puissent mettre en place leur projet sans les freiner sur l'espace et les horaires. »*

III.2. À l'échelle des jeunes : la mobilité

Pour les jeunes, le plus difficile semble être lié au problème de mobilité. Une idée de projet peut voir le jour durant des vacances scolaires passées ensemble dans une structure, et, malgré la motivation, faute de ne pas réussir à se voir assez régulièrement, le projet n'arrive pas à être concrétisé. En internat dans les villes pour les uns, dans des communes éloignées pour les autres, seul le temps des vacances permet des retrouvailles. Des rendez-vous trop distants ne permettent pas à ces jeunes de mener correctement un projet. Et le projet est abandonné.

IV. Les impacts

IV.1. À l'échelle des jeunes

Le premier effet sur les jeunes constaté par un animateur-coordonateur était lié à la convivialité : *« Ils étaient super contents de se retrouver, le projet, c'est plus un prétexte pour se retrouver. C'était des rencontres plutôt festives. Nos jeunes, sur des territoires plus ou*

moins ruraux comme ceux-là, ont comme objectif premier de se retrouver. » Ces projets permettent par ailleurs aux jeunes de se fréquenter malgré leurs différences d'âge (11-17 ans), puisqu'ils ne sont pas assez nombreux pour avoir des animateurs, des structures, ni des projets distincts ajustés à chaque âge. *« Nous, on n'a pas le choix, on ne peut pas avoir deux animateurs, donc c'est comme ça. On a vingt ou trente jeunes de 11-17 ans, ils se retrouvent plus par les activités qu'ils aiment que par leurs âges. C'est un lieu de rencontres et d'échanges, ce sont des jeunes qui se côtoient depuis qu'ils sont tout petits. »* Pour les animateurs, ceci n'apporte que des avantages : apprendre à se connaître, à construire ensemble malgré la différence. Des apprentissages déterminants dans la construction du futur citoyen.

Enfin, le réseau de sociabilité des jeunes s'élargit. Ils rencontrent de nouveaux amis mais également des adultes avec qui des relations fortes peuvent se nouer : *« J'ai rencontré beaucoup de personnes avec qui je suis resté en contact, ça devient des proches, des amis, mais aussi des adultes qui pourront m'aider dans mon projet de métier. Par exemple, j'avais rencontré une personne qui est à la retraite et qui était infographiste et quand j'ai un souci je l'appelle et il m'aide, j'en ai un autre qui est jeune qui m'aide plus pour le Web, j'ai un réseau qui m'aide et dont les âges sont variés »,* raconte un des jeunes participant à l'action.

Les adolescents ont également ressenti de la fierté lors de l'exposition « Mon village vu du ciel », ou lors de manifestations qu'ils ont entreprises. Un des jeunes témoigne de ce que cette expérience lui a apporté : *« Ça m'a apporté de la connaissance, celle des moyens mis en œuvre dans une asso pour se faire connaître, comment bien se faire connaître et ne pas gâcher tout un projet par une mauvaise communication. Si un jour si je veux monter mon association, je saurais où je vais. L'expérience acquise m'aidera aussi dans mon métier, car je vois surtout dans le domaine administratif, tout ce qu'on peut faire et pas faire, et les erreurs à ne pas faire, ça je ne referais pas quand j'aurai un métier car je sais à quoi m'attendre. Ça m'a donné plus d'ambition, de savoir aussi combien de temps je mets pour créer un logo, comment faire l'animation du logo, donc oui, j'ai acquis de l'expérience et de l'ambition. Je m'approche de plus en plus de mon métier. »*

IV.2. À l'échelle du territoire

Les habitants reconnaissent et apprécient aujourd'hui les actions menées par la jeune génération : *« À chaque fois qu'on fait des manifestations dans les communes, il n'y a pas que nous qui nous impliquons, mais beaucoup d'habitants, les adultes des villages nous aident, et ils ont envie qu'on se développe. On ressent une vraie reconnaissance »,* dit un jeune.

Par ailleurs, l'impact particulièrement innovant induit par Expérimentations adolescents est d'ouvrir la politique d'aides aux initiatives de jeunes au moins de 14 ans. Et, dès lors, grâce à un apprentissage plus précoce de la méthodologie de projet, de rendre plus efficient le dispositif qui touche la tranche d'âge suivante (et auquel la CAF participait déjà) : *« Ce qui est innovant pour nous, c'est de le mettre en place (le FDJ) chez les plus jeunes, de commencer le plus tôt possible car on le faisait déjà pour les plus grands. Tel qu'il était utilisé, il fallait déjà avoir des bases. Là, l'idée est de créer des bases auprès des jeunes qui ne les ont pas »* dit la

responsable jeunesse DDCSPP. Ainsi, mieux préparer les jeunes au FDJ en transmettant « *les méthodologies de projet et le faire sans être dans la commande mais dans l'implication* », « *apprendre à monter un projet et acquérir le savoir-faire* », deviennent les objectifs visés et concrétisés par Expérimentations adolescents.

À l'échelle du territoire, les effets du dispositif se trouvent également dans le changement de regard des élus. En effet, nous avons constaté un manque de stabilité des élus en matière d'engagement dans la politique jeunesse sur ce territoire, mais il semblerait que leur attitude ait évoluée positivement, entre autre grâce à Expérimentations adolescents. D'après certains acteurs interrogés, ce dispositif aurait participé à un changement de mentalité des élus : « *Expérimentations adolescents, ça a changé le soutien financier et ça a aidé à convaincre les élus. Ça passe plus facilement, mais notre politique était définie avant et la démarche, par chance, était similaire et on était dans le même type d'action* », se félicite un animateur-coordonateur jeune de la communauté de communes.

Mais remarquons que ce changement s'est inscrit dans un temps long. Dès 2008, la sensibilisation des élus à la démarche d'accompagnement de projet par les professionnels et les institutionnels avait été lancée, et l'arrivée des Expérimentations a été un facteur de plus permettant d'argumenter dans ce sens, et par conséquent, de consolider leur engagement. Aujourd'hui, cet animateur se dit « *optimiste* » : « *Les élus entendent qu'il n'y a que quatre jeunes dans la semaine qui sont venus dans le local, ils entendent et acceptent les raisons. Ils comprennent que ce genre de projets sont de longue haleine, quand ils sont acteurs, qu'il faut aussi des activités consuméristes pour les faire venir, et que des fois, les ados ont envie de ne rien faire. On est aujourd'hui beaucoup mieux soutenus par nos élus. On est deux à présent, donc on va pouvoir encore plus communiquer et ça va aller encore mieux.* » D'autres professionnels, à l'échelle des collectivités territoriales, constatent également que les élus « *apprennent petit à petit à ne plus attendre de résultats, qu'ils acceptent d'être critiqués et de se remettre en cause, et que si les jeunes montent un projet de petite envergure, c'est déjà un grand pas* », comme l'explique le directeur de l'action sociale de la communauté de communes. Les élus acceptent également que l'une des conditions *sine qua non* de la réussite est « *de laisser du temps au temps, pour le projet, pour les jeunes, pour les élus, ça ne se fait pas en claquant des doigts* ».

COMMENT CHANGER DE REGARD SUR LES JEUNES EN MILIEU RURAL EN LORRAINE

I. Le territoire et ses jeunes

I.1. Une faible densité démographique nécessitant des outils adaptés

La densité de la population jeune de ce territoire en Lorraine est faible, mais représenterait malgré tout un quart des effectifs. Ce constat a servi d'argument à la fédération départementale des foyers ruraux (FDFR) auprès des élus, lorsqu'elle a voulu leur montrer que *« les jeunes existent et devraient être une préoccupation politique »*. Toutefois, leur éparpillement géographique résulte en une difficulté pour les communes de financer seules leurs actions, d'où une volonté de créer des liens entre secteurs voisins.

Observés à distance, les adolescents du pays répondent à l'image stéréotypée d'une *« jeunesse isolée, peu mobile, qui a envie de faire des choses, qui s'ennuie »*, qui souffrirait des mêmes maux que leurs homologues citadins : *« maintenant on voit des problèmes de la ville qui arrivent ici, comme la toxicomanie »*. En réponse à ces problèmes, sont d'abord proposées des mesures répressives : *« Les problèmes des jeunes en milieu rural ne sont parfois appréhendés qu'en termes sécuritaires, par exemple on ne veut plus voir de jeunes après 21h sinon on verbalise les parents, ou on ferme les lieux de retrouvailles informels. Alors que quand on leur laisse des lieux où ils peuvent se réunir, on observe qu'il y a moins d'incivilités »*, regrette une conseillère de la CAF. Mais des outils éducatifs sont également mis en place, *« Il y a beaucoup d'outils en ville et peu dans le rural. Il faudrait que les jeunes brûlent des tracteurs pour qu'on les voie ! »*. Qui plus est, ces outils importés de la ville s'avèrent inappropriés à la situation rurale, on pense notamment aux critères tels que le taux d'occupation et le prix de revient par jeune.

I.2. Rôle de la CAF sur le territoire

Sur ce territoire, l'objectif partagé de la CAF et de la FDFR est l'animation de la vie rurale. Elles cherchent à rendre les habitants acteurs de leurs démarches autant que possible, en partant de leurs volontés. La fédération met de ce fait à disposition des professionnels, qui accompagnent des bénévoles, qui vont à la rencontre des habitants de tout âge et qui les aident dans la réalisation de leurs projets. Ces projets peuvent mettre longtemps à émerger, parfois jusqu'à deux ans.

La référente de la fédération à la CAF travaille en partenariat avec toutes les collectivités locales (mairie, communauté de communes, syndicats), le conseil général, la MSA, des associations (qu'elles soient affiliées à la fédération ou non), des habitants sans identité juridique. Son poste se partage entre « *le terrain* » et « *la supervision* », elle vérifie l'adéquation des outils financiers aux projets, du moment qu'ils répondent à la politique familiale. La CAF met à disposition un outil, la prestation de service d'animation locale, qui est une aide financière visant à accompagner le fonctionnement d'une structure, sorte de mini centre social, répondant à des objectifs de participation collective des familles à la vie sociale locale (jardins familiaux, groupes de parents, projets de vacances familiales...) et de création de liens sociaux dans des territoires dépourvus d'équipements.

Par ailleurs, cette conseillère CAF estime que son rôle consiste à faire penser autrement les collectivités locales, et notamment faire évoluer le regard porté sur les jeunes. « *Dans une mairie par exemple, on nous dit "On leur a proposé un boulot à la ferme, aux jeunes, ça devrait suffire. Pourquoi ils auraient besoin d'aller au cinéma ou avoir une table de ping-pong ?" Quand les élus viennent dans les réunions, ça fait des débats, c'est pour ça aussi que les projets mettent parfois si longtemps à émerger, le temps que chacun comprenne et évolue dans ses perceptions, le temps que tout le monde partage les mêmes objectifs.* »

I.3. Contraintes à la conception de projets

Nos interlocuteurs s'accordent à dire que jusqu'à l'âge de 12 ans, la mise en place d'une offre est relativement simple. Le milieu associatif est bien développé, les parents suivent, les plus jeunes sont réceptifs à ce qui leur est proposé. Mais, à partir de l'adolescence, cela se complique. D'une part, des freins sont intrinsèques au cycle de vie adolescent ; leurs attentes sont nombreuses et variées, les collégiens quittent les villages pour poursuivre leur scolarité dans l'agglomération la plus proche, ils sont moins captifs et il devient difficile de proposer des activités plus attractives et plus intéressantes que ce qu'ils ne trouvent en ville. De plus, comme nous le rappelle un chargé de mission à la DDCSPP, « *pour organiser des activités avec des jeunes, il faut déjà des jeunes, il faut une masse critique pour réussir à faire quelque chose. Et pour justifier les financements, il faut installer des choses dans la durée* ». Mais les activités mises en place souffrent d'un manque de stabilité, dans la mesure où les animateurs occupent généralement des statuts précaires avec des contrats aidés. D'autre part, il faut des compétences spécifiques sur le territoire. « *Il y a un problème de compétences et d'acteurs. Dans le département il y a des inégalités entre les communautés de communes. L'accueil périscolaire est parfois organisé par la commune, parfois par des associations, il y a des problèmes de pérennité de l'organisation, des approches différentes.* » Ce manque de stabilité et de prévisibilité peut être accru lorsque les partenaires d'une action ne parviennent pas à s'entendre.

Un troisième frein tient à la différence d'appréhension du terrain selon les acteurs. D'un côté, les professionnels de l'animation, qui sont en contact direct avec les jeunes, savent comme le montage d'un projet peut être fragile. De l'autre, les élus, parfois éloignés de la réalité du terrain, se réfugient derrière des stéréotypes. « *On est dans l'animation socioculturelle, pas*

dans la prévention ni la répression. Il faut un fonctionnement collectif et pour le mettre en place, il faut du temps, ça marchera ou pas, on n'a pas de garantie de résultat. Pour les élus c'est compliqué de comprendre que l'abribus fait partie de socialisation des jeunes, alors il faudrait des médiateurs pour leur expliquer, mais les élus ont plein d'autres problèmes à régler. Dans les associations il y a des professionnels qui savent faire, mais ils ont des difficultés à mettre en place cette réflexion. Élaborer la réponse à une demande sur un territoire prend plus d'un an, alors que l'échelle des élus est autre, d'autant qu'il y a beaucoup de rotation dans les petites communes », explique le chargé de mission de la DDCSPP. Dans la mesure où les politiques publiques ont du mal à s'approprier la problématique des jeunes locaux et intégrer l'état d'esprit nécessaire pour mettre en œuvre la démarche prônée par la FDFR, ils en viennent donc à demander des actions de prévention.

II. Le projet, ses acteurs et ses moyens

II.1. Le porteur du projet : la Fédération des Foyers Ruraux

La FDFR se présente comme l'acteur principal du territoire. Elle regroupe une cinquantaine de foyers ruraux, mais travaille aussi avec des associations qui ne sont pas (encore) foyers. Elle compte cinq animateurs et responsables Jeunesse. C'est une association d'éducation populaire, dont la finalité est de permettre à chacun d'agir et d'intervenir comme acteur dans le milieu dans lequel il vit. La démarche de participation et de responsabilisation des usagers est « *inscrite dans l'ADN de la FDFR* » et ces *credo* sont appliqués au quotidien, dans tous les projets, de façon systématique.

Les jeunes ne sont pas considérés comme des consommateurs à qui il faut proposer des activités divertissantes. On n'est pas dans la subvention ; ce sont les jeunes qui portent les actions, accompagnés de bénévoles, d'animateurs ou d'intervenants. « *On voit les envies de projets qu'ils ont, après c'est du bouche-à-oreille. On essaye de les responsabiliser un max. On part de ce qui est faisable, et dans l'idéal de ce qu'ils veulent faire, et puis c'est en fonction des besoins humains, matériels, financiers. On les accompagne dans la démarche de réalisation et on finalise les projets, ça va du démarrage à l'aboutissement* », explique une des animatrices à la FDFR. Si, par exemple, les jeunes demandent à mettre en place une activité qui s'avère onéreuse, on ne va pas leur répondre « *non c'est trop cher* », mais plutôt les inviter à se renseigner sur l'activité, les prestataires, les prix, pour qu'ils le réalisent par eux-mêmes. Il s'agit de valoriser les jeunes en les rendant acteurs.

Le travail remarquable et remarqué de la fédération des foyers ruraux tient à un ensemble de facteurs.

Avoir une vision et travailler avec un objectif

La directrice de la FDFR, qui fait preuve d'un « *engagement très fort* », constitue, de l'avis de tous, une des clés de réussite des actions engagées sur le territoire. Mais cela ne suffit pas, et il est également nécessaire de maîtriser une certaine méthode de travail : « *Le travail avec les jeunes doit se faire avec un objectif. Si on se contente de répondre à un appel à projets ça ne*

produit rien, alors que s'il y a déjà un engagement de la part du professionnel et des jeunes, et qu'après seulement se présente une opportunité (de financement), là ça fonctionne. Beaucoup d'associations répondent simplement parce qu'il y a des sous à la clé », dira une conseillère CAF. Autrement dit, l'action et la réflexion autour de l'action doivent précéder la dimension financière de l'initiative.

Se donner les moyens d'y parvenir

Lorsqu'un intervenant extérieur est sollicité (artistique, sportif, culturel), la fédération prend le temps d'échanger avec lui afin de communiquer ses valeurs et s'assurer que le prestataire se trouve dans le même état d'esprit et adhère à ces valeurs-objectifs (responsabilisation et participation). *« Prenons un intervenant en musique par exemple, il a souvent sa propre démarche pédagogique et ne veut pas se remettre en question. Nous on va dire "les gamins doivent prendre du plaisir ; c'est pas pour faire gagner les meilleurs, mais pour faire participer tout le monde à l'activité". L'intervenant est d'accord ou pas. On fait pas d'élitisme, on veut que les gamins s'épanouissent dans une activité, donc les passages de niveau on ne s'en préoccupe pas. Certains sont très coopératifs et prêts à entrer dans cette dynamique qui est nouvelle pour eux. Ce sont les valeurs de l'éducation populaire, tout simplement »* explique la directrice de la FDFR. Cette démarche se révèle cependant plus coûteuse en temps, et les résultats ne sont pas toujours visibles dans l'immédiat.

Des acteurs institutionnels engagés

Pour qu'une action réussisse, les représentants institutionnels doivent faire preuve d'engagement au même titre que les acteurs de terrain. En effet, les premiers doivent aller à la rencontre des seconds et prendre en considération leurs contraintes. Les professionnels de terrain se réunissant surtout le soir, les interlocuteurs institutionnels doivent (ou devraient) s'adapter à cette réalité s'ils souhaitent suivre les actions. *« Sinon on n'accompagne pas vraiment, on devient juste des gestionnaires de projets »*. Cette disponibilité ne dépend toutefois pas des seuls acteurs institutionnels, mais aussi de la liberté d'action et de gestion du temps de travail que leur organisme leur accorde.

Un réel travail collaboratif

Un dernier facteur contribuant au succès d'une initiative tient à la manière dont les partenaires institutionnels collaborent entre eux. Ils doivent notamment réussir à s'écouter mutuellement et faire preuve d'une réelle volonté de se comprendre. Cela passe par l'expression claire et transparente des objectifs de chacun, qui dépendent de son institution d'appartenance. Tant que la dimension cachée (des intérêts et attentes implicites) n'a pas été explicitée, elle ne pourra être prise en compte par les autres.

II.2. Moyens humains : des animateurs et des bénévoles

La fédération compte cinq animateurs professionnels et, selon les projets, elle prend plus ou moins appui sur les associations locales. Passer par les acteurs locaux permet de bénéficier de leur connaissance du territoire et de ses jeunes. Les associations sont animées par des bénévoles aux profils variables, *« Il y a des assistantes maternelles, des ouvriers agricoles, des*

hommes, des femmes, ça va 25-30 à 45-50 ans ». Ces bénévoles ont préalablement été accompagnés par des animateurs professionnels. Les associations locales qui sont fédérées (détentrices d'une carte auprès de la FDFR), bénéficient en effet de formations pour leurs bénévoles sur des thèmes tels que l'organisation d'une communication, la location d'une salle ou de matériel spécifique, la création d'une association ou le montage d'un dossier de subvention. Les animateurs de la fédération rencontrent régulièrement les bénévoles sur le terrain, ils échangent de façon informelle, de la petite enfance aux adolescents, *« ça se fait toujours en souplesse »*. La fonction des animateurs professionnels est d'être présents sans s'imposer, d'accompagner les bénévoles sans trop les solliciter, de les soulager lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec les jeunes, leur apporter des outils pédagogiques et techniques.

Une autre mission des animateurs professionnels est l'accompagnement des bénévoles dans une réflexion globale autour du projet avant de se lancer dans son montage. Les acteurs locaux (non professionnels) ont en effet tendance à se jeter à bras le corps dans un nouveau projet sans prendre le temps de le penser. *« C'est toute la difficulté ; la Fédé est interpellée par des acteurs qui disent "on veut faire une action" et la Fédé dit "ok mais avant il faut qu'on définisse cette action, pourquoi vous avez eu cette idée ?". Il ne faut pas faire de l'action juste pour en faire, c'est du vernis. Alors les animateurs animent des réunions de réflexion »*, dira la directrice de la FDFR.

II.3. Moyens financiers et partenariats

II.3.1. Acteurs locaux

La CAF est le premier partenaire de la FDFR : *« Quand on a une idée ou un projet qui se profile et qui concerne la jeunesse ou la famille, on a le réflexe de les appeler, et le chargé d'action sociale nous accompagne en général. Il reçoit tous les comptes-rendus de réunions. C'est vraiment un des acteurs privilégiés. »* Toutefois, une difficulté est souvent rencontrée dans ce partenariat, due au manque de cohérence de la CAF dans ses choix politiques. *« Des fois, les actions doivent s'adresser aux 11-15 ans, d'autres fois aux 11-18. Et ce n'est pas facile parce que la densité rurale est faible et on n'a pas les effectifs suffisants. Il faudrait des politiques en direction de tranches d'âges plus larges et qui s'inscrivent dans le temps, pour qu'on puisse réunir assez de gamins. On s'adapte, mais c'est pas toujours facile »*, regrette la directrice de la FDFR.

D'autres partenaires sont la DDCSPP (fonds Challenge), le conseil régional (14-25 ans, fonds régional Expérience Jeunesse), très peu le conseil général, parfois la MSA sur des actions spécifiques. La FDFR avait déposé un projet Alimentation et Jeunes auprès d'une grande entreprise de ce secteur industriel qui se trouve à proximité, mais cela n'avait rien donné. Enfin, il y a les partenaires du territoire que sont les associations locales, les mairies par le prêt d'une salle, une présence sur le terrain (lors d'un atelier nettoyage le maire était venu donner un coup de main et féliciter les jeunes), la communauté de communes. Les clés du succès de la collaboration avec ces partenaires de proximité sont tout d'abord d'avoir un contact régulier, entretenir les relations, travailler ensemble. Il semble en effet improbable

que des animateurs se présentent aux collectivités locales en leur annonçant « *On va s'occuper de vos jeunes* », sans les tenir informés ensuite de ce qu'ils font. Le meilleur moyen pour gagner le soutien des partenaires est donc de les inclure dans le projet dès le départ.

S'agissant des élus, c'est plus compliqué ; leur raisonnement est généralement lié aux échéances électorales. Les nouveaux élus héritent de projets qui avaient été lancés par l'ancienne équipe, ils doivent se les approprier et parfois il faut prendre le temps de les convaincre de leur bien-fondé et intérêt. Avec les financeurs, la collaboration peut également s'avérer difficile. Ils attendent des résultats quantifiables, relativement rapides et de préférence rentables, ce qui est en opposition avec le fonctionnement mis en place par les animateurs de terrain. Nous avons déjà évoqué le besoin d'un temps long pour la construction de projets portés par les jeunes eux-mêmes. Autrement dit, la logique de retour sur investissement se confronte aux valeurs de l'éducation populaire prônées dans ces démarches.

II.3.2. Ce que le dispositif Expérimentations adolescents a permis de réaliser

Les adolescents sont le « *parent pauvre* » en matière de financements publics. Les jeunes seraient surtout concernés par des mesures de réinsertion. Pour éviter d'en arriver là, il faudrait donc déjà s'occuper de leur insertion sociale. « *D'abord, les ados sont tout le monde et personne. La jeunesse touche plusieurs ministères, ils sont à cheval entre plusieurs institutions, la DDCS, le CR, l'insertion professionnelle, la famille, ils sont partout et donc nulle part. Ensuite, ils font peur aux communes. On entend dire "quoi qu'on leur propose, ils n'adhèrent pas, on ne sait pas quoi faire", alors qu'il faut justement partir d'eux. En plus, dans le rural, les communes manquent de gens pour s'en occuper, et les élus c'est pas leur tache* », dit une conseillère CAF.

Un dispositif tel qu'Expérimentations adolescents est de ce fait très bien accueilli par les acteurs de terrain, qui trouvent enfin l'occasion – et les moyens – de se consacrer pleinement à ces jeunes laissés pour compte. « *Ce dispositif nous a permis d'approfondir nos actions. On a toujours fait de l'accompagnement aux projets jeunes, mais là on a pu mettre du personnel et aller davantage à leur rencontre. Le Projet Coup de Cœur ne serait pas venu sinon. Là, on a pu faire un travail spécifique d'accompagnement des jeunes et des bénévoles. Et puis ça a permis de mener une évaluation spécifique sur notre travail (auprès des jeunes)* », se réjouit un animateur de la FDFR. Et la conseillère CAF de poursuivre, « *L'Expé Ados permet de pérenniser des actions dans le rural. Le dispositif produit des choses, il y a de la qualité qui en ressort. Ça permet d'impulser, mais le problème est surtout de pérenniser.* »

L'après Expérimentations adolescents, l'incertitude quant à la pérennisation des actions, est revenu dans toutes les conversations. Dans le cas du Projet Coup de Cœur, cette mobilisation ne s'arrêtera pas avec l'expiration du dispositif. La fédération prévoit en effet de poursuivre son travail d'accompagnement des Foyers ruraux déjà engagés, et de reproduire la démarche dans d'autres secteurs du département. Des financements seront à chercher, et *a priori* pas trop difficiles à trouver ; cette quête fera même partie du travail de construction de projets avec les jeunes. En revanche, il sera sans doute moins aisé de trouver des soutiens pour le volet accompagnement, c'est-à-dire un moyen pour financer des postes d'animateurs.

III. Le Projet Coup de Cœur

III.1. Naissance du projet

Le Projet Coup de Cœur vise à combattre la représentation négative des jeunes. « *On entend souvent parler les élus des problèmes de la jeunesse, et ça nous agace. Les jeunes ne sont pas un problème pour nous. C'est grave qu'ils collent une telle étiquette à la jeunesse. Pour nous c'est un atout et une ressource. Donc on démarre un nouveau projet, auprès des jeunes, pour valoriser leurs passions* », raconte la directrice de la FDFR. Au départ, le travail des animateurs se faisait surtout en direction des bénévoles et des groupes de jeunes. Ils se sont aperçus que les jeunes avaient tendance à se regrouper en fonction du village d'appartenance, et pas tellement autour d'activités ou de centres d'intérêt. Il leur a donc été suggéré de travailler autour de leurs passions. L'objectif était de montrer aux acteurs locaux que les jeunes s'approprient leur territoire, « *contrairement à ce qu'on pourrait penser* », qu'ils sont aussi « *des individus avec des centres d'intérêt propres* », qu'ils ne sont pas « *que des problèmes* ».

Une première année a été consacrée au repérage de jeunes menant des activités particulières. Puis, en septembre 2011, a été réalisée une première évaluation suivie d'une commission Enfance Jeunesse avec des bénévoles, lors de laquelle il a été décidé (confirmé) de poursuivre l'initiative. Vers la fin 2011 / début 2012, l'information sur le Projet Coup de Cœur est redescendue sur le terrain et plusieurs projets se sont rapidement dessinés puisque les bénévoles avaient déjà repéré des jeunes passionnés. À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la fédération des Foyers ruraux début avril 2012, quelques jeunes sont venus présenter leurs projets de vive voix, l'un portant sur le cinéma, un autre sur la musique. Le public, de quatre-vingts personnes, était composé de bénévoles, d'adhérents à la cinquantaine de foyers ruraux, et d'élus. Les jeunes avaient préparé leur intervention avec l'aide des animateurs. « *On a défini leurs témoignages et on les a rédigés ensemble. Le soir de la l'AG on leur posait des questions et ils y répondaient, c'était pour éviter une lecture du rapport d'activité.* » Les retombées de cette restitution vivante en assemblée générales furent positives ; « *les élus, ça leur parle plus qu'un simple rapport d'activité, ça a plus d'effet* » et pour les jeunes, il s'est agi d'un vrai moment de valorisation, « *y a même des adultes qui sont allés les voir à la fin* ». La préparation de cette intervention a incité les jeunes à réfléchir à leur propre parcours, aux raisons qui les ont menés à s'investir dans la vie de leur Foyer, « *ils ont pris conscience d'eux-mêmes* ». Bref, la prise de parole en public leur a permis de « *prendre en maturité* ».

La prochaine étape du projet sera une réflexion, avec les jeunes, sur les manières de restituer leurs actions auprès de leur entourage. La présentation en assemblée générale était une première étape, maintenant il s'agira de les diffuser plus largement. L'action menée deviendra alors un élément d'un tout : « *On va décider avec eux si on fait des interviews filmés où ils expliquent leur démarche, ou des photos avec du texte, ou autre chose. Ce sera l'occasion de valoriser leur passion, de présenter leur environnement quotidien, leur village, leur Foyer, ce qu'ils sont et ce dont ils ont envie* », explique un animateur de la FDFR. Ces « *portraits de jeunes* » pourront ensuite être présentés dans leur Foyer, dans d'autres Foyers ou à la fédération, afin que d'autres jeunes les découvrent.

III.2. Exemple de deux actions culturelles

Parmi les projets en cours, nous avons choisi de nous concentrer sur deux actions culturelles. La première, portée par trois jeunes gens, a trait au cinéma. La seconde est un binôme musical. Les trois cinéphiles se connaissaient de vue avant de se lancer dans cette aventure commune, et sont maintenant devenus amis. Quant au duo musical, ils se connaissaient depuis longtemps déjà, mais se sont redécouverts à travers leur passion commune.

III.2.1. Action Cinéma

Âgés de 17 ans et scolarisés en internat, en Terminale littéraire et scientifique, ces trois jeunes se disent passionnés de cinéma. Étant donnée la faible offre en milieu rural (« *il faut faire minimum trente km pour trouver une salle de cinéma* ») ils fréquentaient depuis leur enfance Ciné en campagne, une initiative de projections itinérantes organisée par des foyers ruraux. Mais, depuis quelques temps, ces rencontres attiraient moins de monde. Les jeunes hommes ont souhaité relancer cette animation en faisant découvrir des films un peu différents de ce qui est habituellement montré, et les prolonger par des débats avec les spectateurs après les projections. C'est ainsi qu'est née l'idée de lancer une Action Cinéma.

Un groupe de travail composé des trois jeunes et de bénévoles de plusieurs foyers s'est constitué. Les bénévoles ont donné carte blanche aux jeunes dans un premier temps, c'est-à-dire qu'ils les ont laissés seuls lors des premières réunions de travail. Plusieurs rencontres à trois ont été nécessaires, « *déjà pour se mettre d'accord entre nous, ça a été plus long que prévu* ». Il a fallu choisir un thème pour la soirée, trouver des films qui l'illustraient, qui plaisaient à tous les trois et qui étaient susceptibles de plaire à un large public. « *Tant qu'on s'est pas lancé on se rend pas compte du travail que ça représente* », diront-ils avec un sourire. Lorsque le lieu de projection a été fixé, la représentante du foyer concerné a été invitée aux réunions afin de faire le lien et d'impliquer les bénévoles locaux.

Le thème retenu fut finalement la folie, représenté par *The Social Network* (« *sur la folie de la société* »), *La planète des singes* (« *sur la folie des hommes pour arriver à leurs fins* ») et *Shutter Island* (« *sur ce qu'un homme est capable de faire* »). L'événement rassembla une trentaine de participants, âgés de 17 à 75 ans. La communication préalable avait été assurée par voie d'affichage, distribution de tracts et de *flyers*. Les trois films ont été diffusés à la suite durant une après-midi / soirée, entrecoupés de débats et d'une pause restauration. Avant de lancer le premier film, les trois jeunes s'étaient présentés devant le public en expliquant le cadre de l'action ainsi que leurs motivations. Le résultat fut très satisfaisant, puisque, non seulement le public s'est prêté au jeu de la discussion – « *On était content, les spectateurs se questionnaient. On avait installé des panneaux avec des questions pour chaque film ; par exemple pour The Social Network on avait demandé "Facebook, une bonne invention ou pas ?", ça avait aidé à lancer les débats* » – mais, qui plus est, il a demandé si l'action connaîtrait une suite. La réponse étant que cela dépendra du temps dont les trois organisateurs disposeront à la rentrée 2012, au vue des études supérieures qu'ils comptent entreprendre.

Les défis à relever pour les organisateurs auront été de plusieurs types. D'une part, il a fallu réfléchir à l'ordre de diffusion des films, et aux tarifs différenciés selon que l'on venait en voir un, deux ou trois. D'autre part, ils ont dû prévoir (et gérer) le rythme de l'événement. *« On avait prévu entre trente minutes et une heure entre chaque film. On était content au niveau timing parce qu'on a réussi à éviter les temps morts. »* Par ailleurs, ils s'étaient organisés pour faire les courses, préparer le repas puis tout transporter sur place. Enfin, la projection des films avait été assurée par l'un d'eux, qui avait suivi une formation spéciale pour ce faire.

III.2.2. M&Jay

M., 22 ans, est étudiante en médecine, et J., 21 ans, étudiant en orthophonie. Depuis plusieurs années ils participaient à Musiques en campagne (cours de musique itinérants) organisée par les foyers ruraux, J. pratiquant la guitare et M. le piano. Ils se sont connus lorsqu'un orchestre a été monté, réunissant les plus anciens participants. Puis ils se sont retrouvés dans le même lycée et l'an dernier, pour l'anniversaire de J., M. lui avait fait une chanson. De là est née l'idée de former un duo acoustique, où J. écrit et compose, et M. chante. *« On avait déjà fait quelques spectacles, on aimait être sur scène et partager avec le public. Ça nous manquait, on avait envie de remonter sur scène pour présenter nos textes et chansons. »* Leur première prestation publique, en tant que M&Jay, eut lieu à la Fête de la musique en juin 2011.

Pour cette action, la place des foyers ruraux, des animateurs et bénévoles est quelque peu différente de l'action Cinéma. *« Notre projet est perso, il est pas directement lié aux foyers ruraux. C'est plus entre nous »,* explique la jeune femme. Cependant, les acteurs des foyers ruraux ont joué un rôle important dans la genèse, puisque c'est grâce à eux que l'intérêt pour la musique a pu se développer chez ces jeunes vivant dans un contexte offrant peu d'accès aux activités culturelles de manière générale. Autrement dit, c'est par les intervenants de Musiques en campagne que la passion est née. Maintenant qu'ils ont pris leur envol, M. et J. ne sont plus accompagnés par des bénévoles particuliers. Ils restent toutefois liés aux foyers ruraux de deux manières. D'une part, en venant témoigner de l'importance de la place des jeunes dans les foyers et villages, auprès d'autres jeunes. D'autre part, pour y emprunter le matériel nécessaire pour se produire en concert. Aujourd'hui, la majeure contrainte que rencontre M&Jay est en effet le manque d'autonomie : *« Ce qui est gênant c'est qu'on manque de matériel, et c'est pas évident de trouver des endroits où se produire. On est dépendant des autres, on n'est pas équipé pour être autonomes, alors on participe aux soirées dans les foyers. On est bien accueilli et tout, mais on doit faire en fonction des autres. »*

Comment projettent-ils l'évolution de leur passion ? D'abord, il s'agira d'acquérir du matériel pour devenir autonomes. Ici, le premier réflexe est de se tourner vers les foyers. *« Comme on est motivé, on va s'adresser à des gens qui nous soutiennent. On est en lien avec les foyers depuis qu'on est tout petits, en plus M. travaille dans des accueils de loisir maintenant, on leur demande s'il y a des aides. »* Autrement dit, les foyers sont représentés comme les premiers interlocuteurs. M. mentionne également le dispositif Envie d'agir comme une possibilité pour obtenir un financement afin d'acheter du matériel. Quant aux ambitions, elles restent pour l'instant au niveau de la pratique de loisir plutôt qu'à l'aspiration vers une professionnalisation.

III.3. Les enseignements du projet

III.3.1. Construction de l'individu

Mesurer le temps et les efforts nécessaires pour monter un projet

Un premier apprentissage signalé par les jeunes relève de la prise de conscience. Le trio de l'action Cinéma a notamment souligné sa surprise de découvrir le temps nécessaire pour réfléchir au montage du projet : « *En fait ça prend du temps* », « *C'est du boulot* », « *On pensait qu'en deux heures ce serait réglé* ». Cette prise de conscience a levé un voile sur l'organisation qui sous-tend tout événement. Ils ont découvert les coulisses et compris qu'une action, une rencontre, une production, ne sortait pas d'une pochette surprise. « *On a vu comme c'est difficile de faire des affiches par exemple, et maintenant on respecte autrement ceux qui en font. On les regarde différemment parce qu'on imagine le travail qu'il y a eu derrière.* »

Porter une responsabilité

« *On est venu proposer une projection de films, et puis on a vu qu'il fallait prendre en charge plein d'autres choses.* » Organiser cette soirée cinéma aura en effet demandé plusieurs types de préparation : choix des films, des sujets et modalités du débat, du menu, des courses, aménagement de la salle, etc. Lorsqu'on fait déplacer du monde, et qu'en plus on leur fait payer l'entrée, on peut difficilement laisser des points d'organisation au hasard. C'est ainsi que les jeunes cinéphiles se sont rendus compte, le jour J, qu'ils avaient une responsabilité vis-à-vis du public et ses attentes. L'animateur se souvient ainsi d'un des garçons s'exclamant « *Qu'est-ce que c'est difficile de faire l'adulte !* »

Du coup, l'attention et l'appréciation dont témoignent les adultes envers les jeunes sont d'autant mieux reçues : « *– Vous avez l'impression que les adultes ont changé de regard sur vous ? – Ils nous demandent comment on s'est organisé, comment ça s'est passé, si on a besoin d'aide. Il y a une plus grande reconnaissance, ils nous prennent un peu plus au sérieux.* » Ce sont surtout les élus associatifs et les adultes bénévoles qui regardent les jeunes autrement, ceux qui suivent leurs actions de près et qui peuvent mesurer le travail fourni. Le signe de reconnaissance ultime étant lorsqu'une action est citée en exemple par les bénévoles, « *pas seulement comme projet jeune mais comme étant une action exemplaire* » – ce qui aura été le cas du projet Cinéma.

Prendre du recul sur sa pratique

Le jour où les jeunes ont partagé leurs expériences à l'assemblée générale de la fédération, ils avaient surpris l'auditoire par « *leur conscience de la place occupée par le foyer dans leur parcours d'enfant et de jeune* », se souvient l'animateur. « *Je ne pensais pas qu'ils en avaient autant conscience. Par exemple, les jeunes du Cinéma, le fait d'avoir eu cette expérience les a fait réfléchir à leur parcours, ils avaient conscience des rapports qu'ils ont eu avec les bénévoles et les adultes, ils arrivaient à analyser tout ça de façon percutante.* » L'expérience préalable de présenter leurs actions en public les avait évidemment aidés à structurer leur pensée, mais l'enthousiasme qu'ils dégageaient prenait également, voire surtout, corps dans

le choix des mots et des exemples cités. Leurs discours ne se limitaient pas à des « *C'était une super expérience* » ou « *On a vachement appris* », mais témoignaient d'une réelle maturité.

Gagner de la confiance en soi

Les chansons que J. écrivait depuis cinq ans dormaient dans un tiroir. À part un ou deux amis, personne ne savait qu'il cultivait cette passion. M. chantait « *sous la douche pour rigoler* », mais elle non plus ne partageait cet intérêt avec son entourage. Lorsqu'ils se sont associés pour exposer publiquement leurs compétences, ils ont pris ensemble le risque du jugement. Cette mise à l'épreuve a été couronnée de succès, et ils prennent aujourd'hui un réel plaisir à se produire devant un auditoire : « – *Vous avez l'impression d'avoir pris confiance en vous ? – Carrément oui ! Moi, par exemple, j'ai encore du mal à répéter chez moi devant mes parents, alors que sur scène c'est un véritable plaisir de chanter. Les gens viennent me dire qu'ils ont ressenti la joie que j'ai voulu partager. Moi qui suis un peu timide dans la vie normale, je prends un plaisir total sur scène. On ne vit plus que pour la musique. On s'épanouit* », explique la jeune femme.

Une des animatrices de la fédération confirme cet élan de confiance dont bénéficient les jeunes des actions Cinéma et Musique. Pour preuve, le désir de M. et J. d'acquérir du matériel afin de gagner en autonomie est une évolution récente, « *qu'ils n'envisageaient pas il y a trois mois* ». Idem pour le trio de cinéastes, « *qui n'avait jamais envisagé pouvoir monter ce type d'action* », dont l'un souhaite désormais s'orienter vers la production vidéo, l'autre vers la mise en place d'un atelier cinéma avec discussions et critiques, le troisième vers des études cinématographiques.

III.3.2. L'engagement collectif

Montrer que c'est possible

En osant essayer et en rencontrant du succès, on gagne en confiance en soi. Cette dernière peut ensuite être partagée avec l'entourage, devenir moteur et servir d'incitation auprès d'autres jeunes pour les encourager à oser essayer à leur tour. La réaction des autres jeunes face à ces initiatives revêt également une importance, puisqu'elle sert de reconnaissance et d'encouragement en retour. « *La reconnaissance par les jeunes a aussi été quelque chose d'important, d'autant plus qu'ils l'expriment de façon plus franche et directe que les adultes. Ils vont dire "C'est vous qui avez fait ça ? C'est super !"* » Se crée ainsi une spirale positive, où initiatives réussies et encouragements se croisent et s'entraînent mutuellement. C'est en ce sens qu'on peut comprendre la motivation de ces jeunes à poursuivre leurs actions, malgré les contraintes actuelles et à venir liées aux études supérieures.

S'engager à son tour dans la vie associative

« *M. est quelqu'un qu'on a vu évoluer et prendre de l'assurance. Aujourd'hui, elle vient témoigner sur la nécessité dans les villages de prendre en compte les jeunes, de leur faire confiance et de les accompagner* », se félicite un animateur de la FDFR. Et la jeune femme n'est pas la seule dans ce cas de figure, la fédération compte plusieurs jeunes ayant suivi cette évolution pour devenir « *des éléments moteur* » dans les foyers ou sur des actions.

En plus de venir apporter son témoignage, M. a passé son BAFA avec les foyers et travaille maintenant comme animatrice dans les accueils de loisir en été. J. aussi fait de l'animation dans des centres aérés pendant les vacances. L'un des trois cinéastes a également eu son BAFA au foyer rural il y a un an, et ses collègues sont tentés de le passer eux aussi, « *mais avec le Bac ça risque d'être tendu niveau timing* ».

Cet engagement progressif a également été observé par la conseillère de la CAF. Elle relève en effet que les jeunes sont de plus en plus présents lors des comités de pilotage organisés à la fédération. Cette présence résulte de leur souhait de « *découvrir l'autre côté* », de ne pas se limiter à l'action sur le terrain mais aussi voir « *comment une association se gère, comment les professionnels s'impliquent, quelles sont leurs obligations envers l'associatif* ». Au bout de deux ou trois ans de travail avec les jeunes, les acteurs peuvent ainsi se féliciter d'un résultat clair : les jeunes veulent désormais faire partie du bureau.

III.3.3 Des clés de succès

Une culture familiale

Au départ, il y a la socialisation familiale. Lorsque les parents sont engagés dans les foyers ruraux et participent aux activités, les enfants prennent l'habitude de venir et trouvent normal d'y suivre des ateliers, prendre des cours, découvrir des activités, partager des repas. Plus tard, ils auront plus facilement le réflexe de se tourner vers les animateurs, professionnels et/ou bénévoles, lorsqu'ils souhaitent réaliser un projet. Cette observation a été faite par les animateurs, et par un jeune président de foyer : « *Les jeunes qui restent jusqu'au bout d'un projet sont ceux dont les parents s'investissaient déjà dans l'association. Mais quand les parents ne s'en préoccupent pas, les jeunes n'en ont rien à faire non plus.* » Les premiers à lâcher une action en cours seraient donc ceux qui ne bénéficient d'aucune culture familiale associative. Comme ces jeunes qui se plaignent de ne pas être rémunérés pour leur participation bénévole : « *Derrière on a quoi ? On est même pas payés !* », se lamenteraient certains. Bref, il s'agirait d'un état d'esprit et d'une compréhension profonde de la démarche, qui se transmettrait principalement par l'éducation familiale. La question de savoir s'il faudrait « *éduquer les parents* » est posée.

L'engagement des animateurs et intervenants spécialisés

Le contact avec les animateurs et intervenants peut ensuite donner naissance à une passion. M., par exemple, nous a fait part de sa révélation pour la musique, qu'elle aimerait maintenant transmettre à son tour : « *J'avais un prof depuis que j'avais 12 ans, il était vraiment là pour les enfants en milieu rural, pour les accompagner dans leur découverte de la musique, il avait de la patience avec nous. Les intervenants doivent être des gens passionnés. Ça donne des impulsions à vouloir faire pareil après, à partager, faire plaisir, donner à son tour* ». À côté des intervenants spécialisés, les animateurs ont également un rôle important à jouer dans l'accompagnement qu'ils offrent aux jeunes. Ils sont là pour suggérer des idées, proposer des choses à mettre en place, indiquer l'existence d'aides financières par exemple.

S'adapter au public

Le public adolescent présente des particularités, auxquelles les animateurs doivent s'adapter s'ils veulent créer une relation constructive. D'abord, il faut accepter leur volatilité et faire preuve de souplesse : « *La relation se construit au fil des rencontres, et les jeunes viennent plus ou moins régulièrement. Des fois ils sont dix, et puis s'il y a une tension entre eux ils reviennent à six, puis à dix de nouveau* », explique l'animatrice. Puis, il faut faire attention à l'agenda et ne pas laisser trop de temps s'écouler entre les rencontres. Les liens évoluent rapidement et en une année tout peut changer, les configurations amicales se redessiner, la fréquentation des établissements scolaires varier. Il est donc essentiel de maintenir le contact. Cela passe par une importante mobilité géographique des animateurs, et par l'envoi de mails et de textos pour l'organisation d'une rencontre. Une des animatrices de la fédération, par exemple, laisse son numéro de portable professionnel et personnel. Elle n'a pas encore beaucoup recours à Facebook, mais envisage de développer ce moyen de communication qui lui semble bien approprié.

S'adapter aux contraintes du territoire

Une autre variable-clé est la prise en compte des spécificités du milieu rural dans la mise en place d'une action. Il s'agit principalement de s'adapter à la dispersion géographique de la population, sa faible densité et aux difficultés d'agenda qui en découlent. Dans le cas des jeunes participant à ces projets, tous internes en semaine, les animateurs ont ainsi décidé de les laisser s'organiser en petits groupes pour commencer, afin qu'ils s'approprient le projet et commencent son élaboration de façon autonome. Cette solution, réaliste et pragmatique, ne vise donc pas à imposer un modèle organisationnel qui transcenderait les contraintes individuelles.

Accompagner les élus et bénévoles

Enfin, les animateurs ont évoqué un travail parfois nécessaire auprès des élus et bénévoles. Ils regrettent en effet une tendance trop répandue chez certains à se cantonner à une vision binaire des jeunes, distinguant « *ceux qui font leurs preuves* » et « *ceux qui ne veulent rien faire* ». La démarche d'accompagnement vaut donc autant pour les adultes que pour les jeunes, et revêtent finalement la même importance que les actions elles-mêmes. Un animateur rappelle ainsi que la fédération mène un travail de réflexion avec les élus et bénévoles afin qu'ils deviennent plus réceptifs et le Projet Coup de Cœur, qui est une démarche de valorisation des jeunes, a justement été conçu dans cette optique. Dans ce même état d'esprit, il a également été rappelé qu'il faut valoriser les jeunes dans les institutions. « *On parle toujours d'eux comme des problèmes* », regrette une des animatrices. Il faudrait au contraire leur laisser une place dans les conseils d'administration, leur donner des responsabilités et leur témoigner de la confiance. « *On entend souvent dire que les jeunes ne viennent pas et que de toute façon ils ne veulent rien faire. Mais quand ils viennent pour proposer des choses, on leur dit qu'ils sont trop jeunes et qu'ils plieront des tracts.* »

SOUTIEN A DES INITIATIVES PORTEES PAR DES JEUNES EN AUVERGNE

I. Le contexte territorial et sa politique jeunesse

I.1. Un contexte rural et un partenariat institutionnel actif depuis plus de dix ans

La particularité du territoire en matière de politique jeunesse est sa ruralité. Les problématiques liées à ce type de territoire sont classiques : éparpillement et manque d'homogénéité de l'offre, problèmes de mobilité. L'objectif des institutions partenaires (CAF, DDSCPP, CG) est de « *soutenir chaque territoire pour palier à la dispersion des communes* » et se concrétise aujourd'hui par un partenariat très fort impliquant l'ensemble des acteurs de la jeunesse – les communes et les communautés de communes, les structures dédiées à la jeunesse (PIJ, associations, MJC, MPT, centres sociaux, centres de loisirs). La CAF dit « *On a mené ce travail au niveau des vingt-deux communautés de communes, avec quinze coordinateurs jeunesse* ».

Mais notons que la politique jeunesse est un axe primordial sur ce territoire depuis plus de dix ans. Dès 1998, la responsable du pôle jeunesse de la DDSCPP initie avec l'appui de ses partenaires (CAF et CG) un dispositif départemental visant à soutenir les jeunes âgés de 13 à 25 ans dans leurs initiatives de projet. « *Aider à l'engagement, favoriser les actions d'intérêt général, favoriser les projets de jeunes via des bourses* », en constituent les trois volets. C'est dans le cadre du dispositif national Envie d'agir que cette création de structure a été initiée : « *Le volet accompagnement de projet remonte à 1999, lors du programme Envie d'agir au niveau national. Ce programme s'est développé de manière particulière en Auvergne, c'est devenu un projet un peu particulier qui réunit la CAF, le CG et ce qui est devenu aujourd'hui la DDSCPP. On a personnalisé un peu le dispositif, crée une association, un demi-poste et tout un protocole. Les jeunes qui ont envie de monter des projets vont voir un référent, une personne ressource, qui fait partie du réseau. Un réseau a été crée dans le département depuis plus de dix ans, le maillage s'est d'ailleurs étoffé ces dernières années, on est passé d'une petite dizaine de personnes à vingt personnes relais, il faut préciser que l'on est un département très rural, avec des villages très reculés, on a une forte concentration urbaine autour de la ville principale mais autrement des grands plateaux, des villages tous les dix kilomètres* », explique le chargé de mission Éducation jeunesse du CG.

Un partenariat pérenne et de qualité est donc en cours au niveau institutionnel et la responsable de l'action sociale de la CAF s'en réjouit : « *On travaille avec eux et c'est quelque chose de fort de travailler en partenariat. Ça augmente la qualité, la cohérence et l'efficacité de nos actions quand on travaille à plusieurs.* » Aujourd'hui, le dispositif départemental bénéficie « *d'un fonds interpartenarial conséquent de 40.000€* » qui est destiné pour moitié aux bourses projets, et pour l'autre à la création d'un poste à mi-temps et à la formation des animateurs.

Ainsi, favoriser les initiatives de jeunes grâce à l'information et à l'accompagnement de projets par des professionnels, de même qu'une offre de formation pour ces derniers, constitue le contexte d'inscription d'Expérimentations adolescents sur le territoire. Des volontés et des moyens d'action qui sont donc parfaitement en adéquation avec les attentes de la CNAF.

I.2. Constats et prises de décision : la création d'un dispositif expérimental

Malgré la tranche d'âge ciblée par le dispositif départemental, les acteurs constatent que ce sont essentiellement des majeurs qui « *font remonter des projets* ». D'autre part, les responsables des PIJ constatent les manques et les besoins des animateurs en matière d'accompagnement de projet. C'est pourquoi, en plus d'informer et d'accueillir les jeunes pour les renseigner sur différentes thématiques les touchant de près (logement, scolarité, formation, emploi, mobilité), les points information jeunesse (PIJ) créent un service pour répondre aux besoins locaux, « *on accompagne les jeunes sur des projets d'initiatives et d'engagement* ». Mais, malgré cette pratique, les professionnels des PIJ ont constaté que ni les jeunes ni les professionnels n'avaient connaissance des dispositifs. « *De plus, on s'est aperçu que bon nombre de jeunes avait des idées difficilement mises en pratique dans les centres de loisirs car les animateurs manquaient de formation. Certains jeunes étaient en échec scolaire ou en rupture alors qu'ils avaient des pratiques d'éducation informelle qu'ils ne pouvaient pas formaliser, mais qui étaient bien réelles* », explique la responsable du PIJ.

Face à ces constats et à cette « *véritable demande* », les partenaires institutionnels décident d'expérimenter un nouveau dispositif en 2010. Celui-ci vient en renfort au dispositif existant, qui selon les acteurs institutionnels « *n'a pas réussi par manque de moyens et de compétences à réaliser complètement sa mission* ». L'annonce est rude pour les acteurs de l'association porteuse du dispositif départemental, et une année de flottement est engendrée par la concurrence de ces deux acteurs aux objectifs et aux financeurs communs, agissant de surcroît sur le même territoire. Une complémentarité est alors visée par les accompagnateurs eux-mêmes (mais nous n'avons pas eu ces échos du côté des institutionnels), le premier dispositif se spécialisant dans les arts et la culture, et le nouveau restant ouvert à tous les autres domaines : « *On est complémentaires. Ils sont aussi accompagnateurs mais c'est autre chose en plus de leurs missions. C'est un soutien repéré par les jeunes, en particulier sur les zones rurales. Un jeune va au PIJ près de chez lui, ils s'en occupent, mais si c'est un projet musique par exemple, ils vont savoir qu'on a plus de contacts dans ce sens-là et donc ils nous l'envoient* », précise le président de l'association porteuse du dispositif initial.

Le nouveau dispositif cherche à toucher plus spécifiquement les mineurs, tout en étant ouvert à la tranche des 11-25 ans, en étant moins exigeant sur les critères de sélection des projets : « *On ne vise plus seulement des projets ayant un impact fort au niveau du territoire* », mais plus modestement « *d'accompagner des projets qui mènent les jeunes vers l'autonomie* », dira la responsable du pôle jeunesse de la DDCSPP. Par ailleurs, un volet formation des animateurs est mis en place. Sur ce territoire, l'accompagnement de projets de jeunes est inscrit dans les mentalités des acteurs institutionnels comme dans celle de quelques animateurs de terrain qui bénéficient d'une expérience, d'une formation et d'une implication particulière. Certains animateurs manquent cependant de ressources malgré la prise de conscience et l'envie d'agir autrement auprès des jeunes. D'où la place conséquente donnée à la formation dans ce nouveau dispositif.

Lorsque l'appel à projets CNAF voit le jour, le territoire est prêt à recevoir de l'aide pour confirmer son action et consolider la dynamique lancée.

II. Mise en place du nouveau dispositif

II.1. Sa concrétisation

Trois PIJ sont en charge de la mise en œuvre de ce nouvel outil. Une des responsables raconte la mise en œuvre du dispositif : la nouvelle action « *s'est concrétisée en allant voir les différents acteurs de la jeunesse. On a commencé par repérer les différents accompagnateurs du territoire qui avaient des groupes de jeunes* », puis les responsables de PIJ les ont invités à une première journée d'information pour « *faire connaître le rôle et les actions du réseau PIJ, nos constats, notre démarche, et leur proposer des modules de formation sur la thématique de l'accompagnement de projet car ils ont des BAFA, mais ils n'ont pas les moyens d'aider les jeunes à faire des projets, de les accompagner. C'est pour ça qu'on a mis en place de la formation en méthodologie de projet (comment fédérer un groupe de jeunes, valoriser les projets, garder un groupe cohérent), pour qu'ils puissent accompagner les jeunes dans leurs initiatives. (...) On a donc proposé à ces personnes de devenir accompagnateurs, de les former pour leur donner des clefs pour qu'ils puissent aider les jeunes à faire émerger des projets* ». Quatre cents animateurs sont présents le jour de la réunion d'information, et une soixantaine suit ensuite les quatre modules de formation proposés courant 2011. Au-delà de la formation dispensée, « *cette action a permis de se connaître les uns les autres, de lancer une dynamique forte sur le territoire en matière d'accompagnement des initiatives jeunes* ». Certains jeunes de plus de 15 ans, mais majoritairement ceux de plus de 18 ans, se dirigent directement vers le PIJ pour présenter leurs idées à l'accompagnateur référent et obtenir des informations. D'autres, pour la plupart des mineurs, se tournent vers l'animateur de leur structure, qui se chargera de contacter le référent PIJ. Ce dernier fait part des informations nécessaires à l'élaboration d'un projet présentable devant le jury. Une responsable de PIJ explique : « *Quand un groupe de jeunes vient nous voir on étudie son projet, son budget, on essaie de trouver les dispositifs les plus adéquats à cette demande, locaux, nationaux et européens.* »

Un jury, constitué des institutionnels financeurs, des référents PIJ et de certaines communes, est organisé chaque mois. *« Les jeunes viennent présenter leur projet. Tous les financeurs et les signataires de la convention font partie du jury. Le but est d'avoir le plus de communautés de communes possible. On en a sept qui adhèrent au projet et qui financent actuellement. »* Le calendrier des jurys est établi sur un an, et les dates sont affichées dans les lieux fréquentés par les jeunes (PIJ, centre social, centre de loisirs) et présentés en ligne sur différents sites.

Les jeunes présentent leurs projets mais en amont, un travail est réalisé avec les accompagnateurs. L'itinéraire modélisé suit les étapes suivantes :

- Le jeune fréquente une structure et parle de son idée à l'animateur référent.
- Cet animateur se tourne vers les accompagnateurs du PIJ ou de l'association, spécialisés dans le domaine artistique et culturel, pour vérifier la pertinence et la faisabilité du projet. Les premiers conseils sont donnés pour aboutir à une présentation satisfaisante lors du jury.
- Le projet est validé ou refusé en fonction de critères bien déterminés.
- Une fois le projet réalisé, des temps de valorisation sont organisés. Ils réunissent l'ensemble des jeunes mobilisés en les invitant à présenter le leur face à un public d'habitants, de professionnels et d'autres jeunes impliqués ou non dans des projets. Afin de mobiliser le plus de monde possible lors de cette manifestation, des concerts sont organisés avec si possible des « têtes d'affiche ». En 2011, c'est le cas avec l'invitation de Yann Tiersen.

En 2012, le nouveau dispositif complète son volet formation et information des professionnels de la jeunesse, et son volet valorisation des jeunes, en organisant un séminaire européen combinant des rencontres de professionnels (échange de pratiques en matière d'accompagnement) et des présentations de projets par les jeunes à l'échelle européenne. De plus, les projets du domaine de l'art vivant seront présentés sur scène. Les jeunes pourront obtenir un certificat prouvant la qualité du projet réalisé, et les meilleurs d'entre eux deviendront Lauréats.

Notons également la naissance d'un troisième dispositif d'aide aux projets jeunes cette année 2012. *« Les jeunes avaient du mal à sortir de chez eux, à passer les frontières du département, il faut les aider à se projeter, à sortir, à partir de chez eux »*, raconte un conseiller territorial jeunesse de la CAF. L'enclavement des villages implique que certains jeunes *« n'ont jamais pris le train, le bus, ils sont dans leur village, ils travaillent dans leur village, ils se marient dans leur village ! On essaie de les aider à être mobiles, pour enclencher une mobilité professionnelle, pour les éduquer et pour qu'ils puissent partir plus facilement s'il faut aller travailler dans une grande ville »*, témoigne une responsable de PIJ. C'est avec cette volonté que la CAF, le CG et la DDCSPP initient en mai 2012 cette opération, qui existe sur d'autres départements. Ce sont encore les PIJ qui sont les relais de cette offre sur les territoires, et ce sont les 15-18 ans issus de familles modestes qui sont ciblés.

La politique jeunesse du territoire s'appuie donc sur un maillage territorial et professionnel existant. Ces PIJ apparaissent comme un outil pertinent pour informer, former et

accompagner les professionnels et les jeunes, et favoriser ainsi le développement de projets initiés et portés par les jeunes sur l'ensemble du territoire. Alors que l'association initiale avait du mal à s'étendre et à développer les partenariats attendus, les moyens et les compétences des PIJ semblent mieux répondre à cette double attente des institutions.

II.2. Exemples de projets et leurs impacts

II.2.1. Projet court-métrage

Un collégien de 14 ans, cinéophile et fasciné par la science-fiction, souhaite créer un court-métrage. Il en parle à l'animateur de la structure qu'il fréquente, lui montre son scénario et le projet est né. Il cherche à motiver d'autres adolescents et arrive à en réunir une quinzaine âgés de 12 à 15 ans. Ensemble, ils suivent les conseils de l'animateur : élaborer un budget, planifier la mise en œuvre de leur projet, solliciter des financeurs, réaliser des actions d'autofinancement et créer une junior association. Ces actions sont en cours. En quatre mois, les jeunes ont fait leurs costumes, réalisé leur bande-annonce, mené des actions d'autofinancement et organisé un séjour d'une semaine cet été dans une commune du département pour tourner le film. Ils sont parallèlement en train de créer leur *junior association*. Ils envisagent de finaliser ce projet au printemps 2013. Des cinémas de la région ont financé en partie ce projet, et se sont engagés à diffuser le court-métrage l'année prochaine. Tous les jeunes fréquentent aujourd'hui la structure alors que certains ne connaissaient pas son existence avant l'initiative du jeune homme.

Les jeunes commencent à se rendre compte du temps que ce projet demande et va nécessiter dans les prochains mois. Ils réalisent l'importance de s'impliquer différemment, par rapport à l'investissement attendu dans une activité classique, ce qui prouve leur sentiment de responsabilité : *« On s'implique plus, on ne peut pas s'absenter car c'est important de suivre ce qui se passe. Alors que si on loupe une activité piscine, ce n'est pas grave. »* Ils se sentent également plus motivés : *« C'est plus motivant, on a tous quelque chose à gagner, c'est plus concret qu'une activité normale, et il y a le fait de faire un projet de groupe aussi qui est bien. »* Quant aux attentes, la plupart ne savent pas trop ce qu'ils attendent du projet, sauf une des filles : *« Moi, j'attends l'expérience, peut-être que ça va m'aider car j'aimerais travailler dans ce milieu, je fais de la danse, du théâtre et voilà, c'est surtout pour l'expérience. »*

II.2.2. Comédie musicale / action de prévention

Le chargé de mission jeunesse du CG évoque fièrement quelques exemples de projets et leurs impacts : *« Une gamine a voulu faire une comédie musicale sur la prévention de l'alcoolisme pour les jeunes, on a compris que la gamine avait vécu ça dans la famille. Ça a donné plus de cent spectateurs à guichets fermés, une dizaine de tableaux qu'elle avait elle-même composés, et des mamies qui ont fait les costumes, la presse est venue. Ça a tellement bien marché qu'elle a refait trois spectacles. Entre la gestion du spectacle et sa création, elle a gagné de la maturité, pris de la réassurance, dépassé quelque chose, acquis des choses utiles dans le cursus scolaire et la réussite*

professionnelle. On a des jeunes qui ont sorti des albums dans un label connu et ils avaient commencé dans une association. Si ça peut participer à tout ça... ! »

II.2.3. Commercialisation d'un savon artisanal

« On avait une jeune fille qui est dans une structure semi-rurale, elle avait 11 ans. Elle a décidé de créer du savon d'Alep, comme Cléopâtre, elle avait décidé de faire ça. J'ai rencontré l'animateur qui nous dit "Ce n'est pas possible", mais si. Elle vend aujourd'hui son savon bio sur le marché ! »

II.2.4. Création d'une junior entreprise sur l'animation

« On nous a téléphoné pour faire du baby-sitting lors d'un mariage, et ça nous a donné l'idée de monter notre entreprise pour proposer un service d'animation pour les enfants lors d'évènements. On est juste tous les deux, moi et elle, elle a 21 ans. On finalise les affiches, les cartes, et ensuite on ira voir l'association pour financer le matériel pour pouvoir commencer cet été. Je veux être professeur des écoles plus tard, donc j'ai envie de travailler avec les enfants. Je suis en train de passer mon BAFA et je passe l'été à travailler dans des colos et des centres de loisir », explique un jeune homme de 17 ans.

D'après les acteurs interrogés, les impacts sur les jeunes sont :

- L'amélioration de la confiance en soi et de la connaissance de soi. On se découvre des qualités (comme la tolérance) et des compétences.
- L'acquisition de compétences, comme parler devant un public d'adultes et argumenter.
- La prise de conscience du temps et des moyens financiers nécessaires pour réaliser un projet.
- La responsabilisation.
- L'implication dans la vie locale et la citoyenneté. Un animateur dit à ce sujet que « les jeunes, quand ils partent de la structure, ils vont voter, ils vont faire leurs expériences et ces jeunes-là vont s'impliquer un peu plus dans la société ».

III. Difficultés et besoins des projets accompagnés

III.1. Les difficultés rencontrées par les acteurs

Le manque de temps

Les contrats à temps partiel sont courants parmi les accompagnateurs de projets professionnels, et le bénévolat palie en partie les besoins pour accompagner les projets des jeunes. Cependant, tous les acteurs déclarent manquer de temps pour accompagner l'ensemble des projets soumis par les jeunes. Sur ce territoire, mobiliser les jeunes n'est donc pas le souci, et l'offre est inférieure à la demande. Par exemple, l'association compte deux salariés, un président à temps plein et une coordinatrice à mi-temps. Le mi-temps de la coordinatrice n'est pas suffisant pour mener à bien sa mission : informer les animateurs et les jeunes, aider les premiers à accompagner les seconds, ou les accompagner directement. Son

président précise que l'association fonctionne grâce aux bénévoles qui sont des anciens lauréats du dispositif : « *Sans eux quatre, sans les bénévoles, ça ne pourrait pas fonctionner.* » Chaque bénévole arrive à suivre un projet par an.

Le manque de stabilité

La DDCSPP prévient dès à présent qu'elle n'est plus certaine de poursuivre le financement du demi poste de coordinatrice à partir de 2013. La CAF souhaiterait donc avoir les moyens de le financer à son tour.

Les maires non impliqués

Sur les communautés de communes du territoire, sept sont aujourd'hui partenaires du nouveau dispositif, le travail des accompagnateurs des PIJ et de l'association. L'objectif est de poursuivre le travail mené et de convaincre au fur et à mesure un plus grand nombre d'élus.

La tranche d'âge

Si certains acteurs (CAF, l'association) disent avoir des difficultés pour mobiliser des jeunes de moins de 13 ans, des animateurs constatent que des jeunes peuvent s'impliquer dans un projet dès l'entrée au collège. Tout dépend, d'après eux, de l'animateur présent sur le territoire et sa capacité à mobiliser les jeunes. D'après le directeur de la structure d'animation, « *c'est l'expérience acquise, la formation reçue et l'engagement militant* » qui jouent sur cette capacité et cette motivation toutes deux indispensables pour accompagner les jeunes. La tranche d'âge des 11-13 ans est donc un problème pour les uns, mais pas pour tous. Concrètement, ce directeur-animateur arrive à faire émerger des projets à tous les âges et l'association a reçu, en 2011, deux projets sur quatre-vingts émanant des moins de 13 ans. Certains estiment même que les animateurs devraient initier les enfants au montage de projet encore plus tôt, dès 10 ans. « *Nous, on veut donner aux jeunes l'habitude de monter des projets donc ce qu'il faut, c'est que les animateurs aient les moyens de former les jeunes à ça dès la dernière année de CLSH, à 10 ans, ils montent une kermesse, un budget. Comme ça, quand ils arrivent ici, ils ont une idée de ce que c'est* », dit un directeur de PIJ. Une de ses homologues ajoute : « *C'est vrai que les moins de 15 ans ne viennent pas dans nos structures (PIJ), ils sont trop petits. C'est l'animateur du centre de loisirs qui va fédérer tout ça, c'est lui qui nous contacte.* » C'est en fonction de la fréquentation (ou non) d'une structure par l'adolescent, et en fonction des compétences des animateurs en son sein, que les plus jeunes peuvent être amenés à monter des projets. Sans cet appui et sans l'intermédiaire de l'animateur, il semble difficile de promouvoir les projets des plus jeunes. D'où l'importance pour les plus jeunes, qui ne bénéficient pas de structures sur leur commune, d'être informés de l'existence des PIJ et des possibilités qui leur sont offertes.

Les compétences et les convictions des animateurs

D'après le directeur-animateur, le BAFA permet « *d'animer des actions et distraire les jeunes au coup par coup [mais] pas d'apprendre à faire des dossiers de subventions, et des projets qui durent toute une année. Mettre des activités cohérentes et pas perdre le fil du projet, c'est ça qui est difficile pour les jeunes animateurs* ». Le BEJEPS en revanche permet d'être en mesure d'accompagner des projets : « *Le BEJEPS, ça va beaucoup plus loin dans le métier. On va plus*

loin dans l'animation et dans la démarche de projet, ce qu'on met derrière un objectif, on apprend à construire une séance dans un projet d'ensemble, que les choses répondent à des objectifs. » C'est en rencontrant des militants de l'éducation populaire qu'il a pris conscience du rôle que l'animateur pouvait, et devait, tenir pour être utile. « Pour moi le rôle des animateurs ce n'est pas seulement le loisir, mais d'apporter des billes aux jeunes pour qu'ils connaissent les rouages de la société par des jeux, des projets, pour qu'ils apprennent à agir là-dedans. C'est au cours du BAFD qu'on m'a parlé la première fois d'éducation populaire. »

III.2. Les constats

L'accompagnement des projets jeunes par les PIJ apparaît particulièrement pertinent dans le milieu rural. *« Ce qui est intéressant dans ce nouveau dispositif, c'est qu'il est sur l'ensemble du territoire, tous les jeunes peuvent être touchés par le projet via les PIJ. On a des jeunes dispersés, et mettre en place un service par la commune est aléatoire alors qu'un projet est plus adapté, ça correspond bien au profil rural »* se félicite la responsable du service d'action sociale de la CAF. Financer des projets est une formule souple et moins contraignante pour les communes. Passer par les PIJ permet aux jeunes qui n'ont pas de structure sur leur commune de résidence de mener des projets. Ainsi, l'ensemble du territoire est couvert, et les inégalités territoriales diminuent car *« tous les jeunes ont accès à un animateur compétent »*.

« La notion de projet et de dynamique de projets correspondent bien aux besoins des jeunes, c'est un bon moyen pour les impliquer, c'est fédérateur et mobilisateur. » La diversité de projets qu'il est possible d'accompagner constitue une offre adaptée aux jeunes qui grandissent et changent rapidement. Ils peuvent alors mener des projets successivement au gré de leurs motivations qui évoluent.

L'implication des familles doit être modérée *« pour ne pas faire fuir les adolescents »*. De l'aide en cours de projet est bienvenue (participation à des actions d'autofinancement, transports), mais selon les acteurs, les familles ne doivent pas intervenir sur la définition des projets pour laisser les jeunes responsables de leurs actions.

Les dossiers administratifs Expérimentations adolescents sont qualifiés de simples et faciles à remplir. Ils s'opposent subséquemment à l'ensemble des dossiers demandés par les partenaires financiers (dont ceux de la CAF hors Expérimentations adolescents, du CUCS, du CG) qui sont toujours considérés comme très lourds, très longs et donc chronophages. Le temps assujéti à l'administratif est un frein pour les actions de terrain pourtant au cœur de la mission des acteurs. Le dossier Expérimentations adolescents est d'autant plus simple à remplir que les acteurs se reconnaissent complètement dans la demande ; les objectifs attendus et les critères définis par la CNAF sont en adéquation avec leur travail. *« Pour Expés ados, c'est pas compliqué car c'est tellement proche de ce qu'on faisait déjà ! Et il y a seulement deux dossiers, au départ une demande, et à la fin l'action bilan. Et c'est ce qu'on fait a minima tout le temps »*, se réjouit une coordinatrice jeunesse.

Le dispositif Expérimentations adolescents n'est pas connu de tous les acteurs de terrain, il se fonde dans les financements attribués par la CAF.

III.3. Impacts et attentes des Expérimentations adolescents

La CAF finance depuis près de dix ans l'accompagnement de projets jeunes. Si, jusqu'à l'arrivée d'Expérimentations adolescents, elle le faisait sur ses fonds propres, l'entrée de moyens supplémentaires a permis de palier le désengagement de certains partenaires et de permettre ainsi à pérenniser la dynamique existante.

Expérimentations adolescents a aussi permis d'amplifier l'action de la nouvelle structure porteuse. *« L'aide de la CAF nous a aidé à faire ce projet à l'échelle du territoire, car sinon on serait resté à cent mètres du PIJ. C'est l'Expé Ados qui nous a permis de mettre en place un projet d'une telle envergure, des formations, donc c'est vraiment un gros travail. À 120%, c'est très, très positif. On a quand même réussi à former quarante accompagnateurs, donc vous allez voir tout de suite l'impact sur le terrain ! »*, explique une responsable de PIJ. La responsable du pôle jeunesse de la DDCSPP va plus loin en affirmant clairement que *« le nouveau dispositif n'aurait pas pu avoir lieu sans Expérimentations adolescents. »*

Aujourd'hui, ces acteurs satisfaits par Expérimentations adolescents espèrent sa pérennisation. *« On s'interroge sur l'appel à projet après 2012, et ce n'est pas évident à expliquer à nos partenaires [que l'appel à projet ne sera pas obligatoirement reconduit]. Ça a beau être des projets, ça ne dure pas obligatoirement un an [seulement]. Le projet collectif, qu'il soit de type 1 ou de type 2, peut être sur plusieurs années, il faut garantir des fonds sur plusieurs années et vous voyez bien que depuis 2004, ça existe sur notre territoire donc vous voyez qu'on veut la pérennité. »*

APPRENTISSAGE DE LA PAROLE PUBLIQUE

DANS LE NORD

I. Portrait social du territoire

I.1. Une CAF en pleine restructuration

Avec la départementalisation des CAF, la nouvelle organisation implique un changement de personnels et de fonctions. Elle entraîne la création de postes de conseillers techniques départementaux, spécialisés petite enfance, jeunesse, vie sociale, insertion, parentalité, habitat, contrats enfance jeunesse. Dans le Nord, les huit CAF n'en forment plus qu'une seule depuis novembre 2011, même s'il reste encore huit sous-directions territoriales en charge de l'action sociale.

Dans le domaine de la jeunesse, la correspondante fonctionnelle parle d'un « *nouveau départ* » ; là où il pouvait y avoir huit politiques jeunesse différentes, chaque CAF ayant ses priorités et modes d'intervention, il faut maintenant se coordonner afin d'afficher une seule politique Enfance Jeunesse Temps libre. Dans une ville par exemple, la CAF intervenait beaucoup auprès des centres sociaux sur fonds propres, contrairement à d'autres caisses qui finançaient plutôt les familles individuellement par des bons ou chèques vacances. De son côté, la CAF de Cambrai, très active, mettait en place, depuis douze ans, des lieux d'accueil de loisirs de proximité (LALP) à destination de 11-17 ans.

I.2. Le territoire et sa jeunesse

Le Nord est un « *département jeune* » avec, bien sûr, des variations selon les territoires et des types d'interventions ajustées ; tantôt à tendance rurale, où les LALP présentent une solution adéquate, tantôt à tendance urbaine avec Lille, Roubaix ou Tourcoing. Les ZUS sont appréhendées par les politiques de la ville et les structures sociales y sont plus importantes qu'en milieu rural.

Afin de mieux connaître la population du territoire, un outil a récemment été mis en place : le SÉNACS (Système d'Échange National Autour des Centres Sociaux). Cette base de données, dont l'objectif est de rendre plus visibles les actions des centres sociaux, n'indique cependant

rien de spécifique sur les jeunes. La CAF du Nord n'a pas non plus signé de convention territoriale globale¹⁰ (CTG), qui aurait autrement pu faire office d'observatoire sur la jeunesse. Les acteurs institutionnels savent toutefois que les jeunes du secteur constituent une « *population fragilisée : certains ont des repères et sont contents de trouver un accueil de loisir leur offrant un cadre, tandis que d'autres n'ont pas de repères* », explique une chargée de conseil et développement en action sociale de la CAF. La population compte de nombreuses nationalités, et beaucoup de familles monoparentales, des personnes en besoin d'accompagnement. « *Je pense que les jeunes ont besoin d'une certaine valorisation, ils n'ont pas beaucoup la possibilité de se mettre en valeur et de faire des choses* », précise-t-elle. La mixité garçons-filles n'est pas aisée et il serait nécessaire de mener un travail là-dessus. Certains jeunes rencontrent de « *grosses difficultés* » de respect envers les adultes. Alors, l'objectif d'un projet comme Le Tamtam des Jeunes est de les inviter à changer de regard sur leur environnement et sur eux-mêmes, à connaître et mesurer la valeur de ce qui les entoure.

I.3. Un centre social placé dans un quartier en mutation

La ville où est menée l'action Le Tamtam des Jeunes a deux visages. « *Dans le haut c'est de l'habitat collectif et social, dans le bas plutôt de l'ancien avec de l'habitat individuel et privé. Le centre est en pleine rénovation urbaine.* » Cette ville était auparavant marquée par de grandes tours et de larges avenues. Les rénovations visent à abattre les tours, à résidentialiser les quartiers et favoriser l'accession à la propriété. Une volonté existe de recréer un centre avec une rue marchande. Les petits commerces se trouvaient avant dans une galerie, « *au pied d'une barre* », peu accessibles.

Le centre social qui porte l'action se trouve dans un quartier placé en ZUS et CUCS, et se trouve au cœur de la rénovation urbaine.

II. Vers une nouvelle approche des jeunes

II.1. Élaboration du projet global

Lorsque M. G. prend ses fonctions en 2008, il trouve un secteur portant plus d'attention à la petite enfance qu'à la jeunesse. Envers les adolescents, il n'y avait que des actions de type consumériste inspirées par le modèle des Grands frères : « *On peut acheter la paix sociale en ouvrant des salles de sport, en envoyant les jeunes en séjour, ce qui se traduit par la politique des grands frères. Mais cette approche finit toujours par partir en vrille.* » Il lui est demandé

¹⁰ Les CAF et les collectivités territoriales peuvent signer une CTG. Elle vise « à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe (habitants, associations, collectivités territoriales, etc.) sur les territoires prioritaires identifiés. Elle a pour objet : d'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou communauté de communes ; de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ; d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires. » (art. 1 de la CTG-type).

de réfléchir et de mettre en œuvre des projets spécifiquement destinés aux jeunes, dans un souci de cohérence de l'offre de services. Alors, il entame la définition d'un nouveau projet Jeunes dont la finalité est citoyenne, dans le sens où « *les ados seraient amenés à produire du changement sur leur propre vie, à devenir acteurs et auteurs, plutôt que de faire à leur place* ». Il décide d'associer les jeunes à tous les stades de la réflexion, ainsi qu'aux décisions qui les concernent.

Le diagnostic

Dans un premier temps, le service Jeunesse de la ville va vérifier, auprès des jeunes et des parents, si l'ouverture d'accueils de loisir sans hébergement répond à un besoin. C'est M. G. qui va réaliser le diagnostic lui-même, par des entretiens individuels et collectifs, auprès des jeunes et des parents. Durant deux mois, il était « *dans la rue* », faisait des observations directes sur le terrain, et a rencontré des acteurs de la CAF, de clubs jeunesse, l'union territoriale d'action sociale, le pôle Jeunesse du département, des centres sociaux. Puis des questionnaires ont été envoyés aux familles, et des tables rondes organisées. M. G. qualifie sa démarche d'« *informelle* ».

Objectif des actions

L'ensemble des acteurs consultés partageait l'impression que l'offre destinée aux jeunes revêtait un aspect « *consumentiste* ». La démarche et proposition de M. G. ont donc été reçues favorablement, et la ville décide ainsi de créer des ALSH pour les 12-17 ans. Puis, elle met en place des outils permettant aux jeunes de réaliser eux-mêmes des projets, comme des séjours et des formations. Petit à petit, les actions s'étendent des adolescents aux jeunes majeurs.

Les projets sont toujours définis en réunion, avec une forte implication des jeunes. Les actions ont pour objectif de donner une autre image des jeunes fortement stigmatisés (« *baskets-casquette* ») par leur inscription dans la plus grande ZUS au nord de Paris. Grâce à une des CAF locales, l'équipe de M. G. a ainsi pu « *traduire la volonté de créer une vitrine de valorisation de ce que savent faire les jeunes* ». Les actions mises en place sont de différents types, mais visent donc toujours la valorisation de leurs potentiels :

- Un dispositif de départ en vacances pour les 16-20 ans, en contrepartie d'actions citoyennes sur le territoire.
- « Coup de pouce citoyen », pour les 16-25 ans, consiste à faire se rencontrer une association culturelle ou sportive avec un jeune pour réaliser un projet. Permet de répondre à l'essoufflement de la vie associative et de redonner confiance aux jeunes.
- Un festival jeunesse, qui sera l'occasion de faire cohabiter des disciplines culturelles et sportives auxquelles on ne pense pas a priori.

À ce stade, les retours du terrain sont tous positifs. À la chargée de conseil et développement en action sociale d'une des CAF, il a été dit que « *les animateurs sentent que le public change. On a mis en place des choses pour eux qui correspondent à leurs attentes. On a fait ce qu'on a dit qu'on ferait. C'est une vraie relation d'échange, les jeunes se sentent impliqués et associés.* »

M. G. a observé des effets semblables, comme chez ces deux jeunes : *« J'avais repéré deux jeunes en 2008, Ch et B, ils renversaient les poubelles après les entraînements de foot, ils étaient incorrects. Depuis qu'ils participent à des actions, ils sont vus différemment par les adultes, ça leur a permis de passer d'une spirale négative au côté positif. Entre 11-15 ans, j'en suis convaincu, on peut vraiment rattraper le coup, il n'est pas trop tard. Ici on est face à une réalité qui peut tirer les jeunes vers le bas, ils regardent les dealers plus âgés et sont attirés par ce qu'ils affichent. Moi je pars du potentiel des jeunes, on leur donne une seconde chance. On essaye d'habiller leur temps libre en les rendant acteurs. »* En participant à des actions, ces jeunes peuvent ainsi expérimenter la reconnaissance par des adultes, par des élus. Ils réalisent que l'expérience qu'ils acquièrent à ces occasions peut ensuite être valorisée lors d'une recherche de stage ou de travail. Certains deviendront animateurs à leur tour, pour d'autres la participation à un festival peut représenter un début d'insertion professionnelle.

II.2. Les acteurs du projet

M. G. est le grand coordinateur de cette nouvelle approche de la jeunesse. Aujourd'hui employé à la ville, c'est un ancien acteur de terrain. À 16 ans il avait monté une association dont l'objectif était de donner une autre image des jeunes ; dans son quartier d'origine le FN atteignait des sommets, les adultes contournaient les jeunes lorsqu'ils les croisaient dans l'espace public, il y avait des problèmes de drogue. Puis, il a mis en place des actions interculturelles, familiales, des cours d'alphabétisation pour femmes immigrées. Une fois obtenu un DUT de carrières sociales, il prend la direction du service Jeunesse de la ville. Il décide rapidement d'en faire un service Jeunesse, Sport et Vie associative afin d'avoir *« une vue d'ensemble, cela permet d'avoir des interactions et échanges qu'on ne trouve pas forcément ailleurs, les services sont trop souvent saucissonnés »*.

Mme L., employée de la Ville et directement associée à M. G., est la directrice (BAFD) du centre social. Elle est assistée par une animatrice BAFA. Le centre est une petite structure encore peu connue, *« donc on fait les sorties de collège et de parcs pour nous faire connaître »*. Les jeunes doivent s'y inscrire pour prendre part aux activités. Aujourd'hui, ils sont autour de soixante-dix, âgés de 12 à 17 ans, des filles et des garçons. *« Il y a des stars du collège comme des jeunes plus en retrait. »* Certains pratiquent un sport, d'autres pas du tout. Leurs parents sont employés ou sans emploi, en couple ou divorcés. Bref, c'est un groupe très hétérogène. Mais, une fois réunis au centre, ils échangent et travaillent tous ensemble, *« c'est un lieu neutre où ils peuvent changer de statut »* se félicite la directrice. Cette ambiance conviviale, dans laquelle les adolescents se sentent à l'aise, est le résultat d'un travail en amont. *« Ça a l'air facile comme ça, mais ça a pris du temps »*, précise-t-elle. Pour cette directrice-animatrice, le secret repose dans l'apprentissage de l'écoute des uns et des autres.

En plus des sorties et activités organisées, le but du centre est de proposer un maximum de projets tels que :

- Un atelier d'expression artistique, en partenariat avec une association culturelle de la Ville qui intervient dans les structures en proposant du chant, de la danse et du théâtre avec pour objectif final la participation au festival jeunesse.
- Du théâtre d'intervention sur les addictions, qui a eu lieu pendant les vacances de Noël.
- La participation à la parade d'ouverture des jeux cadets à Lille, en contribuant à la préparation du repas de midi (pour une centaine de personnes), des ateliers sportifs, le stand maquillage.

La directrice remarque d'ailleurs que, « *mises à part les sorties aux parcs d'attraction bien sûr* », les projets et actions où les jeunes sont au cœur de l'événement attirent plus d'adeptes que les activités déjà organisées.

Parmi les acteurs de cette nouvelle approche de la jeunesse, il y a aussi un infographiste *freelance* et animateur multimédia. Il reçoit les jeunes dans un espace mis à disposition par la Ville, où ils apprennent à se servir d'outils informatiques et média (traitement de texte, photo numérique, montage vidéo). Grâce aux compétences qu'ils acquièrent ainsi, ils peuvent partager les actions et projets auxquels ils participent par ailleurs sur un blog et dans un journal. Ils s'expriment dans leur langage (sous le contrôle d'un animateur), véhiculent leurs vécus et ouvrent une fenêtre sur leur vie, tant à l'adresse d'autres jeunes qui pourraient avoir envie de venir découvrir à leur tour, qu'à l'attention des familles. À part une valorisation du public jeune auprès des autres habitants de la ville, cette occasion d'expression a pour objectif de montrer aux jeunes eux-mêmes qu'ils ont la capacité de produire du changement dans leur vie. En les rendant acteurs, ils prennent en effet conscience de la place qu'ils occupent dans la Cité. On est désormais loin de l'occupationnel des années 1980.

Enfin, les financeurs du projet constituent le dernier ensemble d'acteurs dans cette démarche globale. D'abord, il y a la CAF : « *Ils nous ont suivi sur les accueils de loisir pour les ados et les primaires, pour Le Tamtam des Jeunes, les séjours* », précise M. G. Puis le département, qui contribue par sa politique jeunesse, et la région qui intervient « *au coup par coup* ». La Ville participe, quant à elle, par la mise à disposition de l'espace multimédia. Il ne faut pas non plus oublier les adolescents eux-mêmes, par l'autofinancement d'une partie des actions (animations au pied des immeubles), et parfois les bailleurs lorsqu'ils soutiennent des initiatives de jeunes dans les quartiers.

II.3. L'Expérimentation adolescents : *Le Tamtam des Jeunes et Feuille de Choux*

L'action du centre social bénéficiant du dispositif Expérimentations **adolescents** est un double projet médiatique, qui consiste, d'une part, en l'animation d'un blog (*Le Tamtam des jeunes*) et, d'autre part, la réalisation d'un journal papier *Feuille de Choux*. Le financement aura permis l'achat de matériel informatique, plusieurs ordinateurs, connexion au réseau, antivirus, deux postes multimédia pour faire du montage vidéo, ainsi que le recrutement d'un animateur formé à la pratique multimédia.

II.3.1. Présentation du projet

L'idée de lancer un blog et un journal est née à l'automne 2010, lors de discussions entre jeunes du centre social faisant le constat qu'ils manquaient de moyens d'expression. Environ trois mois ont ensuite été nécessaires pour identifier et formaliser cette envie et, fin 2010, le blog était lancé. Une douzaine d'adolescents avaient participé à la réflexion préalable. Aujourd'hui (printemps 2012), ils sont entre 25 et 30 à participer au blog et au journal. Mais ils ne viennent pas tous de façon régulière et, selon le sujet des articles / reportages en préparation, des petits groupes sont constitués. L'animateur multimédia explique qu'il les invite à se mélanger au maximum, pour que des plus jeunes et des plus âgés travaillent ensemble, des garçons et des filles, résidant tant dans le haut que le bas de la ville. « *Ce sont des jeunes qui ont trouvé un cadre, qui encadre et qui bouge à la fois, qui les rassure tout en éduquant* », dira l'animateur.

Au départ, leurs écrits restaient focalisés sur ce qu'ils vivaient au sein du centre social. La plupart d'entre eux fréquentant les centres de loisir depuis l'âge de deux ans – « *On est comme une grande famille* » avait dit l'un d'eux – ils ont décidé d'inventer une famille, qui s'installe dans la ville et fait la découverte des structures de loisir pour ses enfants. Au fur et à mesure, le contenu des reportages a évolué et les adolescents se sont intéressés à d'autres structures, accueillant des primaires et des maternelles, pour parler de ce que les enfants y vivent. Le projet est désormais de faire vivre cette famille de numéro en numéro. La première édition, rédigée l'été 2011, était en cours d'impression à l'automne 2011. Elle allait être tirée à cinq cents exemplaires, puis envoyée aux familles ayant des enfants en centre de loisir.

Le deuxième numéro était en préparation lorsque nous nous sommes rencontrés début juin 2012 à Paris. Les jeunes reporters discutent encore de la direction à lui donner, mais il semblerait que la famille, maintenant bien installée, ait pris quelques kilos et décide de se mettre au sport. La deuxième édition de *Feuille de Choux* portera de ce fait sur les structures sportives de la ville, et proposera des interviews avec des responsables de clubs et des pratiquants. La sortie est prévue pour le mois de septembre 2012, à l'occasion de la Fête du Sport. La directrice du centre social explique que la dynamique de groupe est toujours présente, malgré quelques changements : « *Les plus vieux sont partis au lycée et sont donc moins là, ils ont bientôt 18 ans et vont plutôt intégrer le dispositif Coup de pouce Citoyen pour passer le BAFA ou le permis. Mais à côté de ça il y a des nouveaux, plus jeunes, qui prennent le train en marche.* »

II.3.2. Le travail des jeunes et le rôle des animateurs

Les réunions préparatoires, où les jeunes échangent des idées et imaginent les articles, se font dans les locaux du centre social. La partie réalisation, traitement de l'information et des images, se fait à l'espace multimédia. Si le centre social est ouvert tous les jours, l'espace multimédia ne propose pour l'instant des ateliers que les mercredi et samedi, et les matinées pendant les vacances scolaires.

La phase préparatoire constitue une partie importante du travail pour ces jeunes apprentis. D'une part, les réunions servent à se mettre d'accord sur la direction générale du prochain

numéro et le type d'articles qu'ils souhaitent produire, à identifier les personnes à interviewer et trouver leurs coordonnées, à imaginer les questions à poser et les demandes d'autorisation qu'il faudra faire signer selon s'ils comptent prendre des photos ou filmer, interviewer des enfants ou des adultes. « *Maintenant ils ont des automatismes et demandent tout de suite s'ils pourront prendre les enfants en photo avant d'y aller.* » Cette phase de préparation comprend par ailleurs une dimension éducative, pas forcément perçue comme telle par les jeunes, mais dont les animateurs sont très conscients : « *On leur dit comment aller à la rencontre d'un adulte, qu'on peut pas arriver en l'interpellant comme on ferait avec un copain.* » Ce travail de prise de conscience des différents niveaux de langage et des codes qui régissent les interactions sociales sera ensuite répété au moment de la rédaction des articles, sinon « *ils vont écrire comme ils parlent alors on fait tout un travail d'expression* ». Ainsi, l'accompagnement des animateurs revient à une forme d'« *apprentissage des règles de vie en société* », comme le formule la directrice-animateur.

Puis vient la phase de réalisation, où les reporters en herbe vont à la rencontre des personnes à interviewer, accompagnés par les animateurs qui vont les aider s'ils oublient de poser une question et les réconforter au besoin. « *On est une présence rassurante.* » Au retour, les jeunes se réunissent de nouveau pour échanger sur les données recueillies. Il faut préciser qu'il existe une différence entre la publication d'un article pour le journal ou d'un billet pour le blog. Il est en effet très simple d'ajouter un *post* sur le blog, car chacun dispose d'un compte et peut accéder au tableau de bord général (sous l'œil d'un animateur toujours). Tandis que la contribution au journal demande un autre type de travail : « *La mise en page est différente, il y a une maquette, il faut décider comment on met en valeur l'article, où on insère les photos.* » L'animateur multimédia a ici choisi d'adopter une posture créative, ne voulant pas que les jeunes subissent l'ordinateur mais s'en servent plutôt comme outil : « *De par ma formation en beaux-arts et graphisme, j'essaie de leur inculquer un esprit imaginaire et créatif. Je voudrais qu'ils recherchent d'abord avec un crayon, avant de se mettre devant l'ordi. Mais j'y vais doucement, il faut d'abord qu'ils se fassent plaisir et qu'ils s'amusent, il ne faut pas les effrayer.* » Lors de cette troisième étape, les animateurs jouent un double rôle ; d'une part, en aidant les jeunes dans l'exercice parfois difficile de la rédaction, d'autre part, en animant des séances de « *débrief, où on regarde ensemble ce qu'ils ont acquis et comment ils veulent poursuivre* ».

Les deux animateurs se sont dits agréablement surpris par les capacités des jeunes, notamment en ce qui concerne la recherche d'informations sur le Net. « *Par rapport aux adultes, c'est frappant, ils savent où aller, ils trouvent tout de suite.* » Les plus grands savent manier le traitement de texte et une jeune fille avait même eu des cours de PAO. La collaboration entre adolescents de différents âges autour du journal et du blog deviennent ainsi l'occasion d'échanger des compétences, une rencontre difficilement imaginable dans une cour d'école : « *C'est super qu'un garçon de 10 ans puisse parler avec un jeune de 16 ans !* », se félicite la directrice du centre social.

II.2.3. Perspectives

Au centre social comme à l'espace multimédia, le projet Le Tamtam des Jeunes remporte un franc succès. Les animateurs notent une « *constante progression* », tant dans le nombre de jeunes présents que dans leur assiduité. La seule crainte serait que les adolescents souhaitant participer deviennent trop nombreux pour pouvoir être tous accueillis. Cette limite témoignerait cependant du succès réel de l'action, et les organisateurs souhaitent évidemment qu'elle continue d'attirer toujours davantage de jeunes de la ville. Les adolescents ne tarissent d'ailleurs pas de bonnes paroles sur l'expérience que leur permet de vivre Le Tamtam des Jeunes : « *C'est un exploit, on l'a monté tous ensemble, on pensait pas qu'on arriverait à faire tout ça* », « *C'est génial, c'est une chance de pouvoir manier un appareil photo et une caméra* », « *Il y a de la solidarité* », « *C'est magnifique, c'est bien, parce qu'on apprend des choses* », « *C'est cool parce qu'on est tous ensemble pour créer le blog et le journal, c'est ce qui me plaît le plus, on est ensemble* ». En guise de conclusion à l'entretien collectif, la directrice-animatrice exprimait son désir de voir le blog et le journal poursuivre leur chemin et passer de génération en génération parmi les adolescents du centre social.

Pour la CAF, il s'agit surtout de tenir ses engagements en tant qu'institution. « Je suis très optimiste. Mais j'aurais peur par rapport à la population, qui avait fortement demandé des activités et accueils dont ils seraient acteurs, qu'on arriverait plus à répondre à leurs demandes. Je souhaite qu'on continue de faire ce qu'on dit, de tenir nos engagements. Il faut être réaliste et cohérent dans ce qu'on propose. » L'échec d'une action pourrait être dû à une personne (un directeur d'établissement qui refuse d'accueillir une équipe de jeunes reporters), à des moyens financiers (coupure budgétaire par l'un des financeurs), à une révision politique (changement de priorités). Et c'est bien toute l'ambiguïté du travail de partenariat, la richesse de la collaboration et la fragilité qu'une multiplicité d'acteurs peut conférer au projet.

III. Les enseignements du *Tamtam des Jeunes*

Alors quels sont, pour finir, les expériences et apprentissages de nos jeunes reporters à travers cette action ? Écoutons les témoignages de deux adolescentes et trois adolescents, âgés de 12 ans (en CM2) à 17 ans, participants à ce projet.

III.1. Apprentissages individuels

S'ouvrir sur l'extérieur et faire des rencontres

Alors que les membres du groupe ne se fréquentaient pas particulièrement à l'école, leur rassemblement autour d'une activité commune dans un « *lieu neutre* » comme le centre social leur a permis de se découvrir autrement. « *On est devenu amis avec les autres qui travaillent sur le blog et le journal* », dira l'un d'eux. Et la directrice de confirmer : « *C'est un groupe qui se fréquentait pas à l'extérieur, mais qui maintenant arrive à travailler ensemble. Ils se préviennent entre eux avant de venir au centre.* »

Avoir une mission de reportage pousse ces jeunes à sortir des chemins habituels et leur fait découvrir des nouveautés. Le plaisir de découvrir soi-même apparaît aussi fort que le plaisir de faire découvrir aux autres : *« Ça donne envie de découvrir des structures et des centres, puis de les faire découvrir aux autres. On a des copains qui sont allés voir après qu'on leur en a parlé, et ils ne pensaient pas que ça bougeait autant. »*

En allant à la rencontre de responsables de structures, les jeunes journalistes doivent d'abord passer par une phase de prise de contact. À force de pratique, ils ont appris à se présenter ainsi que l'objet de leur demande : *« On est pas gêné quand on doit appeler, on explique simplement pourquoi et la plupart du temps ils disent oui. »*

Ces mises en situation régulières, face à des inconnus sur le terrain et face aux membres du groupe au centre social, ont permis à certains de gagner considérablement en confiance en eux. C'est le cas d'un des deux garçons, décrit comme étant très timide au départ : *« S. était très timide au début, il avait du mal à s'intégrer au groupe et d'aller vers les gens. Maintenant il a vraiment changé et c'est même devenu un moteur ! »*. N. aussi a gagné en confiance en lui, qui se traduit par une plus grande aisance à prendre la parole en groupe.

Acquisition de compétences sociales et scolaires

Étant donné que le *modus operandi* privilégié par les animateurs est la réunion, les participants ont dû apprendre les règles de la discussion en groupe, c'est-à-dire l'écoute, le tour de parole, le partage, la participation. C'est un apprentissage pouvant prendre du temps, mais dont les jeunes comprennent progressivement l'utilité : *« Parfois c'est difficile quand tout le monde parle en même temps, et ceux qui crient trop on leur dit de se calmer. Les adultes interviennent des fois. »*

L'apprentissage à écouter son prochain, et à le respecter, encourage ensuite la collaboration et lorsque l'un rencontre une difficulté, l'autre peut lui proposer de l'aide. C'est également un des avantages à travailler entre adolescents d'âges différents : *« C'est bien parce qu'il y en a qui ont plus d'expérience. Et puis on a des points de vue différents, alors ça permet de partager. »*

Enfin, le travail journalistique favorise le développement de compétences également utiles en milieu scolaire, telles que la recherche d'information : *« Parfois on n'a pas toutes les infos, il manque par exemple le nom du dirigeant d'un club. Dans ce cas on fait une recherche sur le site de la ville ou sur le site officiel du club. »* Et comme nous l'avons noté précédemment, l'exercice régulier de la rédaction permet également de travailler son orthographe.

III.2. Des clés de succès

L'animation du blog et du journal est considérée comme une réussite. Il semble que ce défi n'a pas été aisé dans la mesure où une partie des jeunes est issue de milieux peu favorisés

d'un point de vue socioculturel. Il n'est pas évident alors de les accrocher dans un exercice faisant appel à des savoirs formels comme l'écriture. Alors à quoi tient cette réussite ? Nous avons repéré trois éléments clés.

Un porteur de projet avec des qualités relationnelles particulières

De l'avis général, la directrice du centre social est une femme dynamique, « *elle est à fond* ». Sa force principale est sa capacité à créer du lien, à construire un rapport avec les jeunes, à établir une relation de confiance et sécurisante. « *La plupart des gens peuvent avoir des compétences techniques, de la méthodologie de projet, une capacité d'analyse. Mais ça ne veut pas dire qu'ils sauront répondre aux besoins de repères qu'ont les enfants et les jeunes. Ils ont besoin de quelqu'un qui leur dit "je suis là, je vous écoute", quelqu'un qui soit capable de leur parler tout en gardant une limite. Ce n'est pas facile à décrire dans une fiche de poste !* » La directrice du centre social sait justement écouter les jeunes, elle les connaît bien et s'adapte à eux, « *elle sait capter leurs envies, et construit un cadre autour* ». Pour notre interlocutrice de la CAF, cela ne fait aucun doute : « *on est tributaire des acteurs, c'est la volonté des personnes qui portent, pas les structures. Une expérience à succès ne se reproduit pas forcément quand les personnes changent. C'est une question de gestion de l'humain et une action réussie, c'est d'abord grâce au porteur de projet.* »

Partir des envies des jeunes tout en proposant des nouveautés

« *Les jeunes ne passent pas la porte en disant "je veux faire ci ou ça". C'est nous qui impulsions* », précise la directrice du centre social. Mais les propositions des animateurs doivent s'inscrire dans le prolongement des envies des jeunes, qu'il s'agira d'identifier au préalable. Car c'est en s'assurant que leur avis est bien pris en compte qu'on obtient les meilleurs résultats. « *Plus on les investit dans des choses qui viennent d'eux, et moins il décrocheront. C'est vraiment le constat que je fais depuis deux ans.* » Tout en partant de leurs envies, les animateurs doivent trouver le moyen de régulièrement proposer des nouveautés. Alimenter une dimension créative et innovante relève ainsi de la pédagogie mise en application par l'animateur multimédia : « *Il faut que ça tourne avec des ateliers différents, il faut maintenir l'envie, surtout pas que ça s'essouffle.* » En parallèle, il est nécessaire de mener un travail sur la dynamique de groupe pour s'assurer que tous adhèrent au projet et partagent le même esprit.

Des marques de reconnaissance venant de l'extérieur

Enfin, il ne faut pas oublier l'importance des signes de soutien et de reconnaissance émis par l'entourage. D'une part, par le cercle proche, la famille et les amis. « *Les parents nous félicitent pour notre grand travail, à leur âge ils ne faisaient pas ça, ils disent que c'est une chance qu'on a. Ils suivent le blog tous les jours* », est fier d'annoncer l'un des jeunes reporters. Les animateurs en sont bien conscients et contribuent à la diffusion du travail des jeunes en accrochant au fur et à mesure leurs productions sur les murs de l'espace multimédia. Ainsi, l'animateur a déjà pu mesurer les retombées de ses ateliers lorsque des parents lui ont annoncé que « *leur enfant est rentré en ayant appris des choses* ». L'association des parents aux actions des enfants reste une règle d'or, comme le rappelle l'interlocutrice de la CAF : « *Il est nécessaire de toujours associer les parents, ce sont eux qui*

valident l'implication de leur enfant dans un projet. » D'autre part, des marques de reconnaissance institutionnelle ont un grand impact sur la motivation des jeunes. Dans le cas du Tamtam des Jeunes, le fait d'apparaître sur la page d'accueil du site de la Ville et de se savoir suivis par les habitants et le maire, constituent des signes forts de soutien qui contribuent à la fierté des jeunes et des animateurs.

UN FONDS D'INITIATIVE JEUNES POUR VOYAGER AUTREMENT EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

I. Contexte territorial et sa politique jeunesse

I.1. Les fonds d'initiative jeunes

Les acteurs interrogés décrivent le contexte de leur département comme étant « particulier » : « *On a fait de la résistance et on a encore un pôle jeunesse et sport* », nous dira la responsable de la DDCSPP. L'organisation est elle aussi particulière, puisque deux dispositifs animent la politique jeunesse sur le territoire depuis une dizaine d'années : le fonds départemental jeunesse (FDJ) et le fonds municipal jeunesse (FMJ). Ces deux fonds visent à soutenir, encourager et promouvoir les initiatives individuelles et/ou collectives dans des domaines variés (culturel, social, sportif, scientifique, humanitaire) ainsi que des projets de loisir.

Le FDJ, qui cible les 16-30 ans, est géré par la fédération départementale des foyers ruraux (FDFR). De nombreux points information jeunesse (PIJ) sont présents sur l'ensemble du département et ce sont eux qui ont pour rôle d'animer le secteur jeunesse à cette échelle. « *Le département est un peu particulier, on a plein de PIJ qui ont pris le rôle d'animation jeunesse. C'était la volonté du département de structurer le territoire comme ça. C'est pertinent parce que ça constitue des relais, il y a un super maillage du territoire et comme il n'y a pas une communauté de communes dans le département sans qu'il y ait un PIJ... Donc il y a toujours un lien avec la jeunesse et la possibilité de capter un public jeune* », explique le responsable des FDFR.

Le FMJ, qui cible les 16-25 ans, est, quant à lui, géré par la Ville. Celle-ci propose également un fonds d'initiatives habitants qui cible les adultes, c'est-à-dire les plus de 25 ans. Ainsi, aucun des deux fonds n'était dédié à la tranche d'âge ciblée par la CNAF dans le cadre d'Expérimentations adolescents avant la mise en place de cette politique expérimentale.

I.2. Expérimentations adolescents et ses apports

L'arrivée du dispositif Expérimentations adolescents a permis de relancer la dynamique du secteur jeunesse sur une tranche d'âge laissée pour compte, les 11-15 ans.

Le diagnostic mené dans le cadre du Schéma directeur départemental et initié par le dispositif Expérimentations adolescents a porté sur la fréquentation des centres de loisirs et a mobilisé l'ensemble des partenaires présents sur le département (communes et communauté de communes, CG, CAF, DDCSPP). Il a permis de révéler la faible fréquentation des centres de loisirs par les 11-15 ans (seulement 12%).

Le dispositif Expérimentations adolescents a sensibilisé les acteurs sur le manque de moyens offerts aux adolescents de 11 à 15 ans, et le besoin d'harmoniser les deux fonds d'initiatives jeunes afin d'élargir la tranche d'âge concernée. D'après la CAF, les jeunes ont changé. Ils sont aujourd'hui capables, dès 12 ans, d'initier et de mener des projets, ce qui ne semblait pas être le cas auparavant : *« Les jeunes ont énormément évolué. Il faut revoir nos critères en terme d'âge car qu'est-ce que c'est qu'un jeune, une personne de 16-25 ans seulement ? Des fois, à 12-13 ans, ils ont déjà des choses à proposer, donc c'est vrai qu'en quelques années, le profil des jeunes a changé et on n'a pas évolué assez rapidement. »*

Expérimentation adolescents a donc engendré une prise de conscience à deux niveaux. L'une relative à l'offre proposée aux jeunes de 11 à 16 ans, et le manque d'outils proposés aux jeunes de cette tranche d'âge. L'autre à l'image des jeunes de cet âge, et leurs capacité et besoins de mener des projets autonomes.

- Dès 2011, au niveau départemental, le FDJ a donc été élargi aux 11-15 ans. Le montant versé a également pu être augmenté de quelques centaines d'euros, passant de 762€ à 1.000€ maximum.
- Des critères d'éligibilité sont définis, similaires à ceux déterminés par la CNAF. *« On a retravaillé sur l'appel à projet de la CNAF qui proposait des critères très précis. On a travaillé en partenariat avec le conseiller CAF qui participe à la commission, et on a échangé sur le fond des dossiers. On n'était pas très loin de ces critères avant mais on a affiné pour éviter les dérapages, pour travailler plus sur l'autonomisation, et pour mieux cibler quel type de projet on pouvait soutenir »*, explique une conseillère technique de la CAF.

II. Un fonds départemental pour les 11-15 ans

II.1. Le protocole mis en place

Les projets proposés par les jeunes sont centralisés à la fédération départementale des foyers ruraux. Son responsable se rend deux fois par semaine auprès des jeunes qui ont déposé un projet pour les rencontrer et échanger avec eux, *« le soir généralement car c'est le moment où ils sont disponibles après les cours. C'est dans ces moments-là que je peux les rencontrer, ils me donnent rendez-vous dans leur structure, ou dans un café, sur leur lieu de vie. »* Lors de ces rencontres, il déclare *« faire la promo du FDJ »* et vérifier que le projet émane bien des jeunes (critère fondamental) avant de les aider à élaborer un dossier complet qui pourra être soumis à la commission d'attribution des bourses. Car *« l'idée est de passer en commission tous les dossiers, donc on fait de l'accompagnement avant »*.

Cette commission réunit la FDFR, la CAF, la DDCSPP et un jeune référent sur le projet. Généralement, elle se réunit tous les deux mois. Si le projet est retenu, une convention est signée et un chèque est donné. Et les jeunes mobilisent ensuite les animateurs du PIJ de leur commune s'ils ont besoin d'aide pour réaliser leur projet. Puis le président de la FDFR retourne à la rencontre des jeunes une fois le projet terminé. Ainsi, trois temps de rencontre rythment un projet FFIJ, « *Il y a la rencontre en amont, la rencontre sur la signature et enfin le bilan* ».

En 2011, douze projets ont été présentés et dix ont été acceptés. Parmi ces derniers, le projet de voyage que nous avons étudié.

II.2. Un projet de voyage

II.2.1. Présentation du projet

Onze jeunes de 15 à 17 ans sensibles à la démarche de développement durable, ont organisé un projet de voyage. Ils ont organisé et réalisé un séjour en Catalogne l'été 2011, en utilisant seulement des moyens de transports doux : marche à pied, canoë-kayak et vélo.

Pour préparer leur projet, ils se rendaient régulièrement dans le PIJ de leur commune. L'animateur du PIJ les a accompagnés dans la méthodologie de projet, mais ce sont eux qui ont mené l'ensemble des démarches : créer leur *junior association*, solliciter des institutions pour obtenir des moyens financiers, remplir les dossiers de subventions, présenter leur projet devant divers jurys, ouvrir un compte en banque dans une grande ville à proximité (car « *chez nous, la banque ne connaissait pas les junior associations* » diront les adolescents). Trouver une entreprise privée pour réaliser leur trajet en canoë-kayak et chercher des campings ont été des tâches menées par l'animateur « *car il connaissait des gens* ».

II.2.2. Mise en place du projet et moyens mobilisés

Naissance du projet : une initiative de l'animateur

Sollicités par l'animateur, ces jeunes sont amenés à réfléchir au cours d'un séjour de vacances d'hiver organisé par le PIJ, à l'activité qu'ils pourraient mener l'été suivant. « *Lors d'une soirée au ski, l'animateur référent nous a tous convoqués dans une salle pour parler des projets qui avaient été menés sur d'autres structures, des activités menées par les grands des PIJ parce que c'est vrai que nous on était les plus grands, qu'il y a beaucoup de plus jeunes au PIJ maintenant, et qu'on avait envie de faire un projet entre nous. Donc ça nous a beaucoup plu les exemples qu'il nous a donnés et on trouvait ça pas mal de faire nos activités entre nous, et du coup, on a regardé qui pouvait participer, qui était assez sportif et motivé pour faire un projet* ». L'idée de mener un projet entre « *grands ados* », et d'y intégrer une dimension sportive, n'est donc pas venue des jeunes.

Au départ, les jeunes ont appelé la FDFR, comme le raconte son président. « *C'est le porteur du projet qui m'a appelé pour me parler de leur projet, il avait cette idée-là, de voyage, mais la première fois qu'ils m'ont appelé c'était confus, ils étaient sensibles à certaines thématiques comme le développement durable, ils voulaient se retrouver en groupe mais ce n'était pas*

encore bien défini. Puis je suis allé sur place et on s'est rencontré dans le PIJ. Je les ai aidés à structurer leur pensée, je leur ai montré le dossier qui pose des questions très simples et qui permettent de mettre de l'ordre dans les idées et ensuite, ils ont vu avec l'animateur pour le construire concrètement. » L'animateur de la FDFR les a, à son tour, conseillés sur la démarche écologique que pouvait prendre leur projet. Connaissant bien les critères d'éligibilité pour les différentes subventions, il les a briefés sur cette démarche stratégique : *« L'idée de voyager autrement et d'avoir une démarche écologique ça nous a beaucoup plu, et c'est dans l'air du temps aussi, donc c'est bien pour les subventions. »*

Ce sont également les goûts et les réseaux de sociabilité de l'animateur qui ont guidé le contenu du projet (*« Il aime toutes les activités qui ont trait à la mer et ça nous a plu. »*), ainsi que son organisation, puisque les jeunes sont allés dormir dans un camping *« tenu par des copains de l'animateur »* et ont sollicité une entreprise privée pour le déplacement en kayak qu'il connaissait.

Si l'idée n'a pas émané d'un jeune, ou d'un groupe de jeunes, mais clairement des animateurs chargés de l'accompagnement, cela n'apparaît pas comme un frein à l'implication des jeunes dans le projet. La connaissance et l'expérience des animateurs permettent de leur proposer des idées qui leur plaisent et qui répondent de manière pertinente à leurs envies. Ce qui importe est que les jeunes se sentent motivés et s'impliquent dans la réalisation du projet afin qu'ils se l'approprient. Ce qui comptait avant tout pour les adolescents était de *« partir, changer d'environnement et d'être 24h/24 ensemble »*.

Constitution du groupe et création d'une junior association

Toujours en suivant les conseils de leur animateur, ces jeunes ont créé leur *junior association* *« pour monter le projet, pouvoir demander des subventions et avoir un compte bancaire »*.

Le groupe initial, composé de jeunes qui fréquentent le PIJ depuis leur entrée au collège, a alors cherché dans ses réseaux des adolescents sportifs (*« capables de tenir trois jours de kayak »*) et prêts à s'investir. Mais, selon eux, *« c'est la motivation qui est la plus importante »* et qui détermine l'inscription des individus dans le groupe, *« car il y a eu tellement de dossiers à monter pour ce projet que si les gens n'étaient pas motivés, ça ne pouvait pas se construire. »* Certains ont donc été contraints de quitter le groupe : *« Il y en avait qui étaient motivés pour venir mais pas pour s'occuper de toute la paperasse et du coup, ça le fait pas. »* À ces critères, la mairie en a ajouté un autre : *« Au départ, on était huit, mais la mairie demandait un minimum de douze personnes du fait qu'on partait avec deux animateurs de la mairie. Du coup, on a dû trouver d'autres jeunes. »* Par conséquent, quatre jeunes sont arrivés dans le projet une fois que celui-ci était complètement prêt, et *« n'ont rien fait du tout »*.

Organisation du séjour et montage financier

Les jeunes se retrouvaient régulièrement au PIJ et s'organisaient *« sur les réseaux sociaux pour que tout le monde soit averti et en même temps prévenir le PIJ parce que c'est au PIJ qu'on faisait nos réunions. Les contraintes, c'était surtout de remplir les dossiers dans les temps, pour certains dossiers, c'était super chaud, on avait qu'une semaine ! »*

Toujours en suivant les conseils de leurs animateurs, les jeunes ont sollicité cinq structures pour obtenir des subventions : « *On a fait des dossiers pour le PIJ, le CG, la mairie, la MSA, la junior association* ». La plus grande difficulté a été de « *remplir les dossiers de subventions* » et de « *faire le budget, car on n'avait aucune idée précise alors qu'il fallait être hyper précis* ». Mais ils ont rapidement compris la démarche : « *On nous demandait toujours la même chose donc après on était rodé, ça allait vite.* »

« *À toutes les réunions, l'animateur était là, mais c'est nous qui animions la réunion, il était là pour voir comment on avançait.* » Notons que l'investissement nécessaire au projet, qui a dissuadé certains jeunes, était en effet conséquent puisqu'il « *fallait venir aux réunions aussi, pendant six mois toutes les semaines, de 14h à 18h* ». En plus de ces réunions, certaines démarches ont dû être menées, comme l'ouverture d'un compte bancaire pour la *junior association* : « *Ça, ça été le gros morceau qui a pris du temps car les banquiers ne savent pas comment ça marche pour les junior associations, donc ça a été hyper long.* »

Enfin, ils ont trouvé difficile d'avoir un grand nombre d'interlocuteurs : deux à la municipalité, deux référents au CG, le référent du FDJ. « *Il y a beaucoup de moments où on ne savait pas qui appeler au CG. C'était mieux au FDJ parce qu'il n'y en avait qu'un qui venait nous voir, c'est mieux d'avoir des contacts directs avec les financeurs, ils nous expliquent des choses, c'est mieux que de juste remplir les dossiers.* »

II.2.3. Concrétisation du projet

Une flopée de souvenirs heureux nous est racontée lorsqu'ils retracent leur voyage : les moments durs mais toujours drôles, les anecdotes, les surprises, les blagues faites entre eux et les animateurs. S'adapter aux aléas et aux conditions de vie rudimentaires constituent les légères difficultés rencontrées lors du séjour : « *Le jour du départ, rien ne s'est passé comme prévu : c'était la grève des bus, on a dû prendre le train alors que ce n'était pas prévu dans le budget. On a dû changer d'itinéraire.* », « *Le premier jour de kayak, c'était trop dangereux, trop de vent donc le moniteur de kayak est venu nous chercher en bus. Et on est allé jusqu'en Espagne en bus.* », « *Pas d'eau douce pendant une semaine !* », « *C'était assez dur, il fallait dormir sur les galets. Les moustiques, faire la cuisine, on s'est tous brûlés.* »

II.2.4. Impacts du projet sur les adolescents

C'est essentiellement la préparation du projet qui a engendré des effets notoires sur les adolescents. D'abord, la prise de conscience du temps et des efforts nécessaires pour le monter : « *On se rendait pas compte au départ qu'un séjour d'une semaine ça allait prendre six mois, remplir deux pochettes comme ça [elle montre des chemises remplies de papiers].* » Les jeunes constatent par ailleurs que mener un projet en s'impliquant de la sorte apporte beaucoup plus de satisfaction et de plaisir que de suivre des activités proposées et organisées par les animateurs. En plus d'une forte satisfaction, une certaine fierté est ressentie : « *Le jour du départ, on s'est dit c'est nous qui l'avons fait ! On était fier de nous.* »

Ils ont également acquis des compétences et un sens de la responsabilité : *« Je l'ai sorti la semaine dernière dans un entretien pour rentrer dans une école de commerce, c'est le fait d'avoir été responsable de tout qui m'a apporté dans cette expérience, dans la junior association on est responsable des budgets, on l'a mis sur nos CV. (...) Et comme on était responsable, on a aussi acquis de l'autonomie », « Écrire des lettres bien comme il faut, on a dû en écrire plein des lettres sur l'honneur. Quand on démarche des gens aussi, d'avoir des prix. De se rendre compte de ce qui était logistiquement faisable ou pas. »* Et, enfin, l'élargissement du réseau de sociabilité : *« J'ai pu faire de nouvelles connaissances. Moi j'étais pas au PIJ avant, du lycée je connaissais seulement deux filles et c'est elles qui m'ont parlé du projet. »*

II.2.5. Le PIJ et les projets adolescents un an après

Malgré l'envie de convaincre d'autres jeunes de leur entourage, le groupe a du mal à passer le relais : *« Ça donne envie de monter d'autres projets, on a envie que les plus jeunes en aient envie aussi. On leur parle, on leur dit que c'était génial... Mais pour l'instant, ils manquent un peu de motivation. »* Si la plupart d'entre eux approchent l'âge de la majorité, et devront donc nécessairement quitter la *junior association*, si ce n'est déjà fait, les deux plus jeunes du groupe peuvent encore y rester deux années et tentent, avec l'aide de la directrice et animatrice du PIJ, de monter un nouveau projet. *« On aimerait partir à cheval et à vélo, mais le cheval déjà ce n'est pas possible car il faut pas être plus de dix, il n'y a pas de club qui a assez de chevaux »,* alors que la mairie veut qu'ils soient douze, plus deux accompagnateurs. Partir à cheval n'est plus envisageable et cette première difficulté a suffi à démotiver les quelques jeunes impliqués.

Le plus gros souci est en effet le manque de motivation parmi les jeunes qui fréquentent le PIJ. Seulement cinq adolescents âgés de 14 à 17 ans se sont sentis prêts à s'investir dans le montage d'un projet. Et encore, leur investissement n'est pas suffisant d'après l'animatrice : *« C'est compliqué, c'est plus difficile de mettre en place des choses, il y en a quatre, cinq qui sont motivés mais les autres il faut aller les chercher. Et je fais les demandes de budget, les recherches SNCF, il y a un ou deux jeunes qui viennent m'aider, mais ce n'est pas comme l'année dernière où ils faisaient leurs trucs tout seuls et nous tenaient au courant. »* Il est donc probable que rien ne se passe durant l'été 2012.

Deux raisons expliqueraient cette différence de comportement. D'une part, l'animateur est parti, et l'animatrice est donc seule pour gérer la direction et la vie du PIJ au quotidien, et mener en parallèle l'accompagnement de projet : *« On a moins de temps pour aller les chercher, je suis seule à temps plein mais je ne peux pas le faire assez. »* L'année dernière, ils étaient deux et, grâce à ce binôme de professionnels, le PIJ tournait bien. Jusqu'à présent, le PIJ demandait et obtenait *« cinq, six subventions différentes par an, et cette année, zéro. Je n'ai pas eu le temps. Je manque de temps pour tout faire toute seule. Tous les étés, on fait une demande de sub au WWF pour des activités et là, c'est la première fois en dix ans que je n'ai rien demandé, je n'ai pas le temps. »* D'autre part, elle estime que les jeunes présents aujourd'hui dans le PIJ n'ont pas les mêmes motivations : *« Ils attendent qu'on leur propose des activités classiques et n'ont pas envie de s'investir. »* Mais peut-être que le manque de sollicitation des animateurs, dû au manque de temps, explique également ce constat.

Ce qui a évolué positivement en revanche, ce sont les élus. Ils sont aujourd'hui plus impliqués et l'animatrice envisage leur soutien avec sérénité. Mais ce qu'elle attendrait avant tout, c'est l'embauche d'un nouvel animateur au sein du PIJ. Elle est très pessimiste et assez lasse de la situation : *« Il y a des moments où tu sens que tu peux faire des choses et d'autres où tu sens que non. Et là, c'est non. »*

II.3. Constats, difficultés et nouvelles actions à l'échelle du territoire

II.3.1. La difficulté à mobiliser les jeunes

Malgré toutes les possibilités offertes aux 11-17 ans, le nombre de projets proposés par les jeunes n'est pas à la hauteur des espérances des professionnels et des moyens qu'ils ont à offrir. Depuis trois ans, le nombre de projets proposés par an ne dépasse pas la dizaine. *« Notre difficulté est de réussir à mobiliser les jeunes sur des projets qui les concernent, à les faire réagir. Car ils disent "on fait rien pour nous, on nous propose pas grand-chose, ce n'est pas adapté ce qu'on nous propose" et on leur dit "réfléchissez avec vos animateurs à ce que vous voulez faire". Chaque année, on a un super reliquat du fonds, on n'a pas autant de dossiers qu'on souhaiterait avoir et ce n'est pas facile. »* D'après cette conseillère technique de la CAF, les jeunes manquent d'interlocuteurs sur le territoire. *« Il faut que les opérateurs se mobilisent plus car ils ont besoin des accompagnateurs, on n'a pas assez de relais auprès des jeunes. »*

Le passage du contrat temps libre au contrat enfance jeunesse serait l'une des raisons de cette défaillance. À l'époque du premier contrat, les structures impliquées dans la politique jeunesse étaient beaucoup plus nombreuses mais *« quand on est passé dans le contrat enfance jeunesse avec l'obligation de travailler avec des associations libellées, on a perdu nos partenaires »*, regrette la conseillère CAF.

Cette année encore, la CAF compte seulement une dizaine de projets pour la tranche d'âge concernée. *« Les projets qui arrivent sont trop succincts, et on ne peut pas statuer car c'est trop incomplet, ils ont juste l'idée du projet qu'ils veulent mener mais on attend aussi qu'ils aient une idée du montage financier, qu'ils nous disent comment ils comptent s'y prendre. »* Ce constat amène à relever une nouvelle fois les lacunes des animateurs qui accompagnent les projets des jeunes : le manque de temps, et le manque de compétences.

II.3.2. Des lacunes pour mener un nouveau type d'accompagnement

Un manque de compétences

La première lacune du côté des animateurs concerne leur manque de compétences professionnelles en matière d'accompagnement. Ils n'ont pas été formés pour animer des projets dans lesquels les jeunes sont les acteurs principaux. Ils ont pour habitude de proposer des projets, et non l'inverse. Par conséquent, les animateurs doivent changer leur manière de travailler pour les accompagner de manière pertinente. *« La formation des animateurs n'est*

pas suffisante pour réellement accompagner les adolescents dans leurs projets. Dans le cadre de la formation traditionnelle, ils n'apprennent pas à accompagner des adolescents et des jeunes adultes sur la méthodologie de projet. C'est quelque chose qu'on a pointé récemment, c'est quelque chose qu'on avait commencé à voir et là, la Ville a vraiment pris conscience de l'évolution des problématiques des jeunes, les partenaires en prennent de plus en plus conscience », explique la conseillère CAF.

Un manque de temps

À ce manque d'aisance dans la pratique professionnelle s'ajoute le manque de temps que les animateurs peuvent allouer à cette tâche. *« Je fais des échanges de pratiques avec des animateurs et l'un des animateurs m'a dit "Ce qui nous manque, c'est d'avoir du temps pour suivre les jeunes. Il faut avoir du temps à dégager pour suivre le projet, parce qu'il y a des hauts, des bas, des temps de latence". C'est lui dans sa structure qui a impliqué ça et du coup, c'est lui qui doit aider les jeunes. Et quel que soit le projet, c'est toujours quelque chose de compliqué »,* dit le responsable DDCSPP.

Une remise en cause de la tranche d'âge ciblée par l'Expérimentation adolescents

« C'est plutôt à 13-14 ans, car avant cet âge, ils sont encore dans l'accueil de loisirs, amenés par leur parents le matin. À partir de 14 ans, je peux les rencontrer ailleurs, leur dire que s'ils ont des projets on peut les aider, ils commencent à s'autonomiser de leur famille, ils n'en sont pas là à 11 ans. Je ne pense pas que ce soit très pertinent avant 13-14 ans. L'Expé ados n'est pas la bonne réponse pour ce public-là, pour les mobiliser et les inscrire dans une continuité pédagogique. On les perd car ils sont trop jeunes pour être mobilisés sur du projet », explique le responsable de la FDFR.

II.3.3. Améliorer l'efficacité de la politique jeunesse sur le territoire

Les acteurs institutionnels et partenaires se sont réunis à plusieurs reprises dans l'objectif de rendre plus efficace la politique jeunesse sur le territoire. Pour ce faire, ils ont mis en lumière cinq axes d'action visant à améliorer l'autonomisation des jeunes :

- Donner des outils pédagogiques aux animateurs afin qu'ils aident mieux les jeunes à s'autonomiser lorsqu'ils montent un projet.
- Déterminer des critères validant la dimension autonome du projet, *« avoir des instruments de mesure pour être sûr que ce sont bien les jeunes qui montent eux-mêmes leur projet, que ce ne soit pas un projet d'animateur déguisé en projet jeune ».*
- Créer des passerelles : l'idée est d'améliorer le passage des adolescents d'une structure à l'autre, d'un dispositif à l'autre. Il s'agit de *« faire passer les jeunes dans des structures adaptées car au début de l'adolescence ils ne sont pas assez grands pour y aller tout seul, puis après ils sont trop grands pour être avec les petits. »*
- Coordonner les structures du territoire qui travaillent sur l'autonomisation des jeunes afin d'accroître la complémentarité.
- Créer une mission d'accompagnement de groupes de jeunes pour qu'ils puissent s'auto-organiser.

II.3.4. Des difficultés pour agir

Ces actions étaient visées à l'automne 2011, mais au printemps 2012, aucune d'entre-elles ne s'est concrétisée. Elles sont restées à l'état d'intention. D'après la CAF, rien n'évolue car chacun continue d'agir de son côté. Ce que la CAF regrette le plus aujourd'hui, est en effet le manque d'unité et de cohérence institutionnelle dans le champ de la jeunesse : *« Moi, ce que je trouve difficile c'est qu'il n'y a pas vraiment un chef de file, il n'y a pas vraiment une organisation fédératrice. Il manque un pilotage institutionnel. »* Elle regrette que le champ de la jeunesse ne connaisse pas la même organisation partenariale et institutionnelle que celui de la parentalité, qui est d'ailleurs son domaine professionnel : *« On a une commission unique qui regroupe tous les institutionnels. Là, pour la jeunesse, il y a la CAF et le CG sur le territoire mais ce n'est pas harmonisé, le CG attribue dans son coin, avec ses propres critères... Nous, on aimerait mieux associer les trois, mais la Ville veut gérer son fonds propre, alors que ce serait sans doute mieux qu'il y ait qu'un seul dispositif. »*

Ainsi, les clefs d'une amélioration se trouveraient à l'échelle du territoire, dans une meilleure collaboration institutionnelle.

À l'échelle des structures, la réussite dépendrait des moyens financiers donnés par les communes afin d'avoir le personnel suffisant au bon fonctionnement de la structure (gestion animation) d'une part, et à l'accompagnement de projets de jeunes d'autre part. Comme les idées et les envies ne viennent pas spontanément, les animateurs doivent solliciter et motiver les jeunes avant de les accompagner. La stabilité de leur présence est nécessaire pour être reconnue en tant que référent et espérer voir un jour des jeunes venir spontanément proposer un projet. Le *turn-over* ainsi que le manque d'effectifs ne permettent pas l'installation de ce genre de pratique.

À l'échelle des adolescents, les conditions sont de fréquenter un lieu d'accueil (depuis la rentrée du collège) afin de faire partie d'un groupe de pairs et de partager avec lui ses temps de loisirs, la motivation principale pour mener un projet étant de partir avec ses amis. Être amené progressivement par son animateur vers une implication de plus en plus forte dans les activités menées semble une bonne méthode (*« D'abord, on choisit l'activité qu'on aimerait mener les vacances suivantes, et ensuite on l'organise. »*). C'est dans ce sens que les professionnels doutent de la pertinence de rendre accessibles Expérimentations adolescents dès 11 ans car, sans cette expérience progressive, les adolescents ne seraient pas capables d'initier et de mener un projet. Mais tout dépend de la manière dont les critères d'implication et de responsabilisation sont entendus par les acteurs, car ils peuvent s'exercer à des degrés divers et donc être adaptés aux différentes tranches d'âge.

UN VILLAGE EN RHONE-ALPES MAIN DANS LA MAIN

AVEC UN VILLAGE AFRICAIN

I. Le contexte territorial et sa politique jeunesse

La Communauté de Communes compte quatre ALSH et deux accueils jeunes. D'après les acteurs interrogés, avoir « *quatre centres de loisirs qui fonctionnent, pour 8.000 habitants, c'est pas mal* ». Par ailleurs, onze centres sociaux sont actifs sur le territoire. Ce nombre est également considéré comme « *très honorable* » d'après la responsable de la CAF.

I.1. Une relation de confiance

Entre structures sociales et acteurs institutionnels

Le contrat enfance jeunesse animé par la CAF depuis une dizaine d'années implique une quinzaine de structures sur l'ensemble du territoire. Les communautés de communes, les centres sociaux et les structures d'animation sociale sont partenaires au sein de ce contrat. Sur le territoire étudié, la CAF « *entretient des liens très proches avec les structures locales* ». Au-delà d'une bonne connaissance du terrain par l'institution, notons une « *relation de confiance* » qui anime le lien entre les structures et l'institution. Ce maillage territorial et cette confiance permettent à la CAF de pouvoir « *être réactif sur le terrain* ». Cette réactivité a d'ailleurs été nécessaire pour la mise en place de l'Expérimentation adolescents, car « *les délais ont été très courts, on avait un mois seulement. Mais comme la dynamique et les partenariats préexistaient à l'appel à projet, on a pu solliciter très vite nos partenaires. On a une connaissance pointue des actions menées sur le territoire et au milieu de ces projets, on a repéré celui en lien avec l'Afrique.* »

Entre structures locales accueillant des jeunes

Les structures locales échangent très régulièrement afin d'être le plus efficient possible et répondre au mieux aux besoins des jeunes : « *On est quatre structures en rapport régulièrement. On n'est pas du tout en concurrence, mais en partenariat. Chaque enfant peut aller où il veut mais le problème, comme toujours en milieu rural, c'est les transports. Donc si le gamin veut faire du karaté et qu'il n'y en a pas sur sa commune, il va dire que ça manque alors qu'il y en a juste à côté. Donc quand il y en a un qui fait une sortie, s'il lui reste de la place, il appelle l'autre pour lui dire "il me reste tant de places dans le car, vous voulez participer ?" On mutualise les transports. Il y a vraiment une entraide, une bonne entente* », se félicite l'animatrice de la structure porteuse du projet.

I.2. Une volonté politique locale faisant écho à la politique nationale expérimentée par la CNAF

Le président de la communauté de communes, nommé plusieurs années auparavant, fait un certain nombre de constats dès son arrivée. D'abord, que le secteur jeunesse est « *en sommeil depuis quelques années* » et que l'offre est insuffisante et peu adaptée aux adolescents. C'est pourquoi la communauté de communes souhaite « *redémarrer une dynamique d'accompagnement des ados qui avaient été laissés pour compte* ». Dans cette perspective, les critères d'un nouveau type de projet se dessinent : « *L'idée était de relancer un secteur jeunesse sur la communauté de communes par le biais d'un projet ambitieux, responsabilisant les jeunes, avec des fortes volontés éducatives et citoyennes* », dit la chargée de mission Enfance et Jeunesse à la communauté de communes. Et c'est ainsi que naît le projet Afrique, résultat d'une convergence d'objectifs.

Des objectifs convergents

Préalablement à l'élaboration du projet, aucun diagnostic ciblé sur les besoins des adolescents n'avait été réalisé. Cela dit, nous venons de montrer que malgré l'absence de ce diagnostic, le projet visait bien à combler des défaillances du territoire en matière de politique jeunesse et répondait à la convergence des objectifs des acteurs impliqués dans la vie locale et la politique jeunesse.

Le projet est inscrit dans deux dispositifs : le CEJ, et le dispositif de jumelage entre le village africain et la communauté de communes qui fête cette année ses vingt ans. L'association de jumelage, très active sur le territoire et dans le pays visé par le projet, et le secteur Jeunesse de la communauté de communes ont décidé de concert la mise en place du projet. Ce n'est donc pas un diagnostic des besoins qui a donné lieu à sa naissance, mais la convergence des objectifs de ces deux acteurs. Parallèlement à la volonté politique initiée par le président du CG et de la communauté de communes, le président du comité de jumelage souhaitait depuis longtemps mettre en place un projet impliquant des jeunes de la communauté de communes. Mais le manque de volonté politique avait jusque-là empêché la réalisation d'un tel projet. Les liens forts entretenus par le président de la communauté de communes et de celui du comité, et à une autre échelle, entre la communauté de communes et la ville, et les préoccupations et les sensibilités éducatives communes de ces deux acteurs, ont donc engendré la création du projet. Le directeur de la structure porteuse raconte : « *Ils ont voulu envisager quelque chose pour les 15-18 ans et un certain nombre de personnes était très branché sur une association de jumelage, depuis plus de vingt ans en relation avec le pays visé. Leurs préoccupations se sont rencontrées. Les perspectives se sont concentrées et ont abouti à quelque chose qui lie les deux : le projet Afrique pour les jeunes de 15 à 18 ans.* »

S'appuyer sur l'existant

Le président de la communauté de communes estime que la meilleure méthode est de « *s'appuyer sur l'existant* », mobiliser les associations et œuvrer pour la prise de conscience d'une « *mission éducative commune et partagée par tous les acteurs de la société civile, les habitants et les élus* ». C'est pourquoi la communauté de communes « *travaille en relation*

étroite avec des centres de loisirs et dans un cadre associatif ». Il partage ce point de vue avec la CAF. Car si le projet ici étudié préexistait à l'Expérimentation adolescent, la CAF estime qu'il est bénéfique de fonctionner de la sorte ; privilégier l'existant afin de diminuer l'opportunisme possiblement engendré par l'arrivée de nouveaux financements. Ce sont donc des objectifs très proches de ceux définis par la politique d'Expérimentation Adolescent de la CNAF qui animent la communauté de communes : « *On voulait expérimenter un principe éducatif qui prime l'autonomisation. On voulait relancer cette problématique ado avec les moyens du bord, en s'appuyant sur la société civile, sur les associations. On voulait que les jeunes se bougent, qu'ils financent leur projet* ».

L'association porteuse, une structure expérimentée

Une fois la décision prise, la communauté de communes, le comité de jumelage et la CAF ont choisi une association capable de porter le projet. Il fallait « *une structure ayant les reins solides* » ; sérieuse et solide aux yeux des décideurs, celle-ci répondait d'autant plus aux besoins qu'elle menait depuis quelques années des projets faisant une large place à l'autonomisation des jeunes et leur implication dans la vie locale et citoyenne. Cette association avait d'ailleurs réalisé un projet il y a quelques années qui aurait très bien pu faire partie des projets que l'on évalue aujourd'hui. Aux yeux de tous, l'association semblait adéquate pour porter le projet, malgré une réticence relative aux aspects financiers. Elle appréhendait le coût d'une telle action et redoutait de subir d'éventuelles retombées financières. Nous verrons qu'en effet un déficit budgétaire a dû être épongé par la structure.

La tranche d'âge ciblée

Les acteurs impliqués nous disent avoir longuement réfléchi à la tranche d'âge des adolescents qu'ils souhaitaient mobiliser dans le projet. Étant donné son contenu, il leur paraissait pertinent de cibler de grands adolescents, c'est-à-dire les plus de 15 ans. Cependant, afin d'éviter que des jeunes majeurs soient impliqués, et qu'ils aient la liberté juridique de faire des choix autonomes une fois sur place (dont rester en Afrique), les plus âgés ne devaient pas avoir soufflé leurs dix-huit bougies avant le retour en France. Ce choix s'est avéré pertinent, puisque, enthousiaste et ravi du projet, un jeune du groupe nous déclarera deux ans après son retour « *Si j'avais eu 18 ans lors du séjour, je serais resté là-bas !* »

II. Réalisation du projet

II.1. Une campagne d'information pour recruter des jeunes

Une campagne d'information a été lancée en mars 2009 ; des articles de presse ont été publiés dans les journaux locaux, une campagne d'affichage dans les communes alentours et dans les structures accueillant les adolescents a été menée. Par ce biais, les adolescents du territoire étaient informés du projet et invités, avec leurs parents si ces derniers le désiraient, à une première réunion d'information organisée par la Communauté de Commune, le comité de jumelage et l'association porteuse.

Lors de cette première réunion, dix-sept jeunes âgés de 15 à 17 ans étaient présents, originaires de différentes communes. Au final, près de la moitié du groupe est composée de jeunes vivant sur la Commune où est implantée la structure porteuse, et l'autre moitié de communes différentes. *« Ça n'a pas été que l'affaire d'une petite commune. La bouche-à-oreille a bien marché. »*

II.2. Consolider le groupe

D'un ensemble d'individus motivés essentiellement par l'idée de *« partir en Afrique », « découvrir un pays étranger »*, le projet nécessitait pour se concrétiser de créer en premier lieu un groupe soudé et animé des mêmes objectifs et du même engagement. C'est pourquoi, *« les trois, quatre premiers mois c'était surtout pour rapprocher le groupe, réfléchir à pourquoi on voulait partir, qu'est-ce qu'on cherchait là-bas, les motivations personnelles, les motivations du groupe »*.

La difficulté d'aboutir à une cohésion de groupe

La mixité du groupe de jeunes en matière d'origine géographique a engendré au départ une difficulté, d'où la décision de mettre en place un camp, durant l'été 2009, qui est devenu une étape dans la méthodologie du projet. Celui-ci avait pour objectif que les adolescents apprennent à mieux se connaître et à apprendre à vivre ensemble dans un contexte familial avant de vivre une expérience collective à l'étranger. *« C'est surtout lors de ce week-end que le groupe a commencé à se souder », « C'était du camping, donc on était tout le temps, tout le temps ensemble, il y a eu pas mal de jeux, c'était pour apprendre à se connaître et ça a été réussi, car après, on a commencé à se voir en soirée, à s'organiser des trucs, des liens se sont créés. »* Ce camp avait également pour objectif de *« tenir en haleine »* les adolescents impliqués, car le projet nécessitait un engagement dans le temps peu adéquat à la mobilité et la volatilité du public adolescent. *« On a organisé un camp pour la cohésion de groupe, et aussi pour tenir un groupe de jeunes pour partir deux ans après ; pour tenir en haleine douze jeunes, sachant que nous on était pas formés pour ça, c'était nécessaire car ce n'était pas un projet du type on part en camp dans trois mois après s'être réunis deux fois et terminé »,* se souvient la chargée de mission Enfance Jeunesse de la communauté de communes. Lors de ce camp, une dernière personne a quitté le groupe, qui s'est donc stabilisé à la fin de l'été 2009. Douze jeunes participeront *in fine* à l'ensemble du projet.

La décision de s'engager

Les jeunes ciblés ayant entre 15 et 17 ans, ils étaient encore sous la responsabilité légale de leurs parents. Si la majorité des adolescents se sont engagés volontairement dans le projet, notons cependant que deux d'entre eux ont subi la prise de décision de leurs parents. L'un souhaitait partir, mais ce sont ses parents qui ont refusé. Et inversement, un autre ne souhaitait pas partir mais les adultes en ont décidé autrement. Après avoir rencontré la jeune fille concernée, nous pouvons constater qu'elle n'était pas si contente de son expérience. Elle avait souhaité abandonner le projet dès le camp, mais sous la pression parentale et également celle du président du Comité de Jumelage, elle s'est sentie *« obligée »* de continuer à s'investir. Mal intégrée dès le départ, elle est restée en dehors du groupe durant les dix-huit mois de

préparation. *« Pour moi, c'était complètement raté »* dit-elle, *« mais je réalise aujourd'hui que c'était une chance, et je regrette mon comportement [...] Je n'ai pas réussi à profiter du projet. Je ne pense pas l'avoir fait à la bonne période de ma vie, je n'étais pas assez mûre je pense, j'ai été choquée et voilà »*. Elle souhaite à présent repartir dans le village, ou ailleurs, avec un groupe de jeunes et estime, *« maintenant que j'ai mûri »*, qu'elle pourrait enfin profiter du projet pour lequel elle avait malgré tout donné beaucoup de son temps.

Une autre personne souhaitait partir. Elle était impliquée depuis le départ mais a dû se désengager afin de pouvoir mener à bien son projet professionnel : devenir pompier. La formation qu'elle souhaitait mener dans cet objectif se déroulait à la même période que le séjour. Cette jeune fille a cependant participé aussi longtemps qu'elle a pu et elle a mené avec le reste du groupe des actions visant à financer le projet bien qu'elle savait qu'elle ne partirait pas.

II.3 Préparation du séjour

Ce n'est donc pas à partir d'un diagnostic préalable que les jeunes se sont impliqués puisque d'une part, ce diagnostic n'a pas eu lieu et d'autre part, le projet a été initié par les adultes et non par les adolescents. Par conséquent, le projet n'était pas le leur dès le départ. *« Ils sont venus au début en dilettante, en consommateurs puis au bout de quelques mois, ils se sont engagés dans le projet, c'est devenu leur affaire. »*

II.3.1. S'approprier le projet

« On a mené un travail de réflexion : aller en Afrique mais pourquoi faire ? Donc ils [les jeunes] ont mené des réflexions sur les enjeux de coopération internationale, sur le poids de notre culture, sur l'intérêt de comprendre les différences culturelles, la découverte des valeurs universelles, la solidarité, le partage, la valeur d'aller au vrai besoin (l'eau et l'alimentation), des valeurs que notre société a un peu oubliées et d'avoir un nouveau regard en revenant », explique le président de la communauté de communes. Au-delà de la définition des valeurs du projet, les jeunes ont réfléchi aux activités qu'ils allaient concrètement mener durant leur séjour. Celles-ci ont été définies conjointement avec les membres africains de l'association de jumelage, des habitants du village, afin de répondre à leurs besoins et d'organiser des journées adaptées aux réalités de terrain.

L'idée était d'être utile à la communauté locale, et de laisser une trace du passage des jeunes français. *« Lors des trois premières réunions, on leur a présenté le projet, on leur a dit qu'on avait la chance d'avoir un jumelage, on a discuté de ce qu'on pourrait faire là-bas : un échange culturel, apprendre, voir et comprendre le mode de vie des habitants du pays. Leur présenter le nôtre... et qu'ils nous fassent part de leurs envies, de leurs idées. On a eu aussi l'idée de construire un Apatam, c'est une sorte de salle des fêtes ouverte, accessible à tous les habitants. Les jeunes peuvent se réunir dans ce lieu. On voulait faire quelque chose qui reste après notre départ. On a aussi fait des plantations de haies végétales. C'était des actions déjà mises en œuvre par le comité de jumelage et les jeunes voulaient être utiles sur place »*, explique le directeur de la structure porteuse du projet.

Le comité était donc l'acteur principal pour informer les jeunes des réalités de terrain. Mais afin de mieux préparer les jeunes et leurs accompagnateurs à ce séjour dans un autre pays, des intervenants spécialisés sur l'Afrique ont été mobilisés pour animer des réunions.

II.3.2. Financer le projet

L'appropriation du projet s'est faite par son financement, qui a duré plus d'un an. Les jeunes ont en effet réalisé eux-mêmes l'ensemble des demandes de subventions, accompagnés par l'association. Ils ont appris à remplir un dossier et à défendre leur projet devant un jury. Dès lors, des compétences ont été acquises et d'autres ont été mobilisées. *« C'était impressionnant les jurys, il y avait la MSA et Envie d'Agir, et il y en a un qui était hyper dur, le jury était moins réceptif. Il y avait le vieux barbu qui nous prenait la tête. Il était super rigide, il posait des questions auxquelles on avait du mal à répondre et on est sorti assez dégoûtés. Et on n'a pas eu la subvention, on a eu la MSA mais pas Envie d'Agir. »*

Le budget total du projet s'élève à 45.000€, et *« les jeunes ont participé à hauteur de plus de 8.000€. Il y a eu le pliage de papier mais aussi de la vente de brioches, on a demandé aux boulangers de la commune de nous faire des brioches et on les revendait un peu plus cher ; les marchés d'été, où les adolescents surveillaient les enfants qui jouaient dans les structures gonflables. Ils ont préparé des crêpes durant une marche annuelle, on a fait faire des crayons pendant le séjour qu'ils ont ensuite vendus. »* L'ensemble des adultes interrogés fait référence à ces actions pour illustrer la vive implication des jeunes, et prouver leur appropriation du projet. Ils applaudissent tous l'acharnement et l'énergie dont ils ont fait preuve durant plus d'un an.

Par ailleurs, par le biais des chantiers coopératifs (dispositif du CG), les jeunes se sont impliqués dans des actions bénéficiant à la communauté locale. *« Les jeunes ont également participé à des chantiers éducatifs organisés par le CG, ils ont pu prendre un ou deux jeunes pour participer à des travaux d'intérêt commun : entretien des chemins, faire des travaux de peinture. Les deux tiers des revenus encaissés allaient au projet et les jeunes ont gardé un tiers pour eux. C'est ce qu'on a convenu avec eux car tous n'ont pas fait ce travail, ils ne pouvaient pas s'ils n'avaient pas plus de 16 ans, donc c'était normal qu'ils gardent une partie des revenus pour de l'argent de poche pour eux »,* précise le directeur de l'association. Ainsi, via cette action, ils ont d'une part participé au financement de leur projet et d'autre part, *« mené un travail qui répond à des besoins de la commune »,* se réjouit le président de la chantiers coopératifs, et participé ainsi à l'amélioration des conditions de vie des habitants. En ce sens, ils ont été doublement impliqués et responsabilisés.

Les actions d'autofinancement ont dû reprendre au retour car le budget récolté s'est avéré insuffisant. Mais *« comme le projet était fini, on avait beaucoup plus de mal à se mobiliser pour combler le déficit. On a bien dit tout au long du projet qu'il y a un avant, un pendant et un après, mais pour nous l'après c'était la restitution, ce n'était pas les actions encore ».* D'ailleurs, la CAF nous dira que cette *« première expérience a été difficile pour l'association »* qui avait avancé des fonds sur sa trésorerie. *« Notre structure a essuyé les plâtres. On a été sollicité par la communauté de commune et le comité de jumelage, car on était considéré*

comme une structure aux reins solides mais aujourd'hui on doit essayer un déficit financier. Le projet est revenu à 48.000€, on a recueilli 45.000€, il y avait 2.700€ de déficit. On a retrouvé une note de 1.000€, donc il nous reste aujourd'hui 1.700€ de déficit. 1.700€ pour une association, ce n'est pas rien. »

II.3.3. L'accompagnement des jeunes et les difficultés rencontrées

Entretenir la motivation

L'accompagnement par quatre animateurs professionnels s'est avéré aussi nécessaire qu'utile sur deux plans : la méthodologie de projet, et le maintien de l'investissement des jeunes durant les dix-huit mois de préparation. *« Moi, il y a plein de moments où j'ai eu peur quand même, je me disais "oh là là, dans quoi on se lance ?", parce que c'était un projet énorme quand même ! Et c'était loin... On partait dans longtemps, c'était long et c'était pas concret »,* se souvient une jeune fille. Les jeunes étaient néanmoins conscients de l'engagement des animateurs et sans leur accompagnement, ils n'auraient pas réussi à aller jusqu'au bout. Les jeunes se sont aussi soutenus au sein du groupe de pairs : *« Ce qui n'était pas facile, c'était de rester constant dans les motivations, de rester impliqué car c'était long ; on avait d'autres trucs à gérer à côté, les cours, ça ne se passait pas forcément bien donc ça, c'était pas évident... Mais comme on était nombreux, qu'on était soudé, il y en avait toujours un qui avait la pêche et qui remontait le moral de la troupe, on s'est entraidé en fait. »*

L'implication a également été difficile à maintenir du côté des animateurs. Les heures de bénévolat se sont accumulées et des moments de doute les ont également assaillis : *« On a eu des moments de doute, des passages à vide, des moments de fatigue pour l'autofinancement mais on s'est remonté le moral au sein de l'équipe des trois animateurs. Et sur place, on a eu besoin d'un petit temps d'adaptation, on n'était pas au même rythme qu'eux, donc il a fallu quelques jours pour s'adapter. Et le moment difficile a été la mort du président du comité de jumelage. Ça a été très dur »,* dira une animatrice.

Être à la fois institutionnel et animateur

Si certains accompagnants étaient des animateurs de formation, d'autres devront endosser ce rôle pour le bien du projet. C'est le cas d'une chargée de mission, habituellement coordinatrice au sein du secteur jeunesse de la communauté de communes, qui s'est vue confier le poste de coordination du projet ainsi qu'une fonction d'animatrice. L'intéressée nous raconte qu'elle a dû accomplir cette tâche en plus du travail habituellement mené. En terme de temps, mais également d'un point de vue relationnel, cette posture n'a pas été simple à tenir : *« Les relations étaient assez ambiguës, car j'ai un poste à la communauté de communes de coordinatrice, je suis à l'interface des élus, de la CAF, de jeunesse et sport, de la MSA et des structures. Les relations avec la directrice et animatrice d'une des structures, étaient institutionnelles, jusqu'au projet. Alors ça a été compliqué pour moi de passer d'un rôle de coordination à un rôle d'animation. J'avais un rôle de coordination car j'étais la plus permanente, la plus joignable, donc j'étais au milieu de tout. Mais mon rôle dans le projet était en décalage avec mon action habituelle auprès des structures. On devenait plus proches, avec des conceptions différentes sur l'animation, des partenaires. La dimension affective a pris*

le dessus de temps en temps, alors que d'habitude je fais la part des choses... Là, le projet a pris tellement de temps, le rôle que j'avais n'était plus le même et les frontières ont changé. Le plus difficile sur le plan de l'organisation, c'était ça : j'étais au carrefour de tout, sans avoir ce rôle-là au départ. C'est le président de la communauté de communes qui me disait de coordonner le projet, mais aussi d'aller sur le terrain, et mon repositionnement professionnel a été très compliqué. »

L'investissement des familles

Les jeunes ont bénéficié de l'aide ponctuelle des familles. *« Elles étaient présentes à chaque réunion, et toutes ont mis la main à la pâte pour l'opération de cofinancement. C'était l'emballage de paquets cadeaux durant les fêtes de Noël, pendant trois semaines. Elles étaient là pour encadrer les jeunes et elles ont aussi participé au travail de pliage. Elles étaient là aussi pour accompagner les enfants à l'aéroport. Il y a vraiment eu un gros investissement des familles. »* Pour tous, cette implication a été juste et efficiente. Citons le président de la communauté de communes à ce sujet : *« Il y a une chose, c'est associer les parents. Les parents n'étaient pas mis à l'écart, et ils ont su prendre juste la place qu'il fallait pour ne pas biaiser la démarche et gêner les jeunes. »*

III. Les impacts du projet

III.1. À l'échelle des adolescents : socialisation et intégration sociale

III.1.1. Une plus grande confiance en soi

Tout d'abord, notons la fierté ressentie à l'issue du projet, clairement relative au fait d'avoir participé à son élaboration : *« On s'est donné les moyens de partir et ça rajoute de la satisfaction. On est fier. Fier de ce qu'on a fait, fier du chemin qu'on a parcouru pour y arriver. Et c'est pas de la consommation, ce n'est pas comme une colo où l'animateur prépare toutes les activités. Là on était acteur, c'était notre projet, c'était vachement important ».*

Expérimentées durant la phase de recherche de financements, les prises de parole régulièrement menées devant des jurys, lors des commissions d'attribution de subventions par exemple, ont permis à ces adolescents d'éprouver des compétences d'expression et de communication. Parés de nouvelles compétences, ces jeunes se sont sentis plus expérimentés et confiants lors des oraux qui ont ponctué ces deux dernières années de leur vie estudiantine et/ou professionnelle. *« Une jeune fille m'a parlé de son oral du bac en français car elle s'était sentie très à l'aise et elle disait que c'était grâce au projet. Il y a un impact scolaire et sur la vie professionnelle. Car depuis, ils travaillent, ils font des petits boulots d'été pour gagner un peu d'argent. Ils disent qu'ils ont plus confiance en eux et qu'ils ont amélioré leur élocution orale »,* se félicite le directeur de l'association porteuse du projet.

III.1.2. Une amélioration des liens amicaux et familiaux

Cette aventure a permis aux jeunes de créer de nouveaux liens d'amitié. Lors de la table ronde, ils expliquent que *« personne ne se connaissait au départ, mais maintenant on est tous*

amis », « En rentrant, on ne pouvait plus se quitter, on passait tous nos week-ends ensemble, les soirées aussi dès qu'on pouvait ». Certains vivent aujourd'hui en collocation, d'autres se fréquentent quotidiennement bien qu'ils ne vivent pas sur la même commune. Ce projet a donc abouti à un décloisonnement des communes malgré le manque de mobilité due à la ruralité du territoire. Cet impact répond d'ailleurs à l'une des motivations initiales des jeunes.

Certains jeunes ont également modifié le rapport qu'ils entretenaient avec leur famille. En conflit au démarrage du projet, les relations parents – adolescents se sont largement améliorées au retour du voyage : « J'ai croisé une maman un an plus tard qui me disait 'Elle était en opposition avant de partir et elle a retrouvé les valeurs de la famille en rentrant'. C'est des choses qui nous reviennent au compte goûte », se réjouit la chargée de mission jeunesse de la communauté de communes.

III.1.3. Relativiser, responsabiliser, intégrer

L'ouverture d'esprit

Pour la plupart d'entre eux, ce voyage était le premier dans un pays étranger. Ce voyage a permis de prendre conscience des différences culturelles, sociales et économiques entre la France et le pays visé par l'action. « On dit que les Africains sont fainéants, bon, nous on est parti sans a priori, mais faut voir la chaleur, il fait tellement chaud que travailler sous un soleil de plomb, pour nous c'était super dur en fait. Alors qu'eux bossent toute la journée, ils mangent que deux fois par jour, et nous avec notre petit train-train, nos trois repas, notre travail dans des bureaux, on est capable de se plaindre ! » Cette expérience a engendré une remise en cause du mode de vie occidental, et une capacité à relativiser et à construire des choix de vie de manière plus réfléchie et mature. Une anecdote racontée par le directeur de l'association en dit long sur les possibles prises de conscience engendrées par le voyage : « L'un des jeunes a tellement été influencé par le voyage que quand il est rentré, il a été très pénible avec l'usage de l'eau. J'ai eu des échos par sa mère, que je connais par ailleurs, il avait été tellement impressionné par les difficultés des habitants du village avec l'eau que sa prise de conscience avait eu des répercussions pendant longtemps. »

Les jeunes se sentent grandis par cette expérience : « Moi j'ai trouvé ça magique, c'est quelque chose qui m'a fait énormément mûrir et grandir. C'est quelque chose qui m'a marqué profondément, au niveau de mon caractère, dans ma façon de voir les choses, ça me restera à vie. Ma manière d'appréhender le monde, mes relations avec les personnes, un peu les projets de vie, moi, je me suis rendu compte que les gens ils se plaignent pour des choses, mais vraiment, tu as envie de leur dire... Oui, en fait, ça nous a appris à relativiser, on n'a pas de soucis par rapport à tout ce que les gens peuvent vraiment vivre. Quand j'entends des jeunes de mon âge dire que leur but c'est gagner plus d'argent, ça me choque. » De cette expérience sont nées des prises de conscience utiles à la construction individuelle et citoyenne des jeunes : la responsabilisation.

La responsabilisation individuelle

Le projet a aidé les jeunes à trouver leur voie. Certains ont complètement changé d'attitude à l'égard de leur scolarité par exemple. Une jeune fille raconte, souriante : « *Moi, le projet m'a fait grandir, je ne foutais rien à l'école et au retour, j'ai réalisé qu'il fallait que je me mette à bosser. De voir cette misère et de réaliser la chance que j'avais. J'ai changé de ville pour changer d'air et maintenant ça se passe super bien au lycée !* » D'autres ont eu des révélations professionnelles et ont concrétisé leur choix dans les années qui ont suivi : « *Moi, ça a beaucoup joué sur mes choix ensuite, j'ai voulu travailler dans le social, je viens de passer le concours d'éducateur spécialisé. C'est vraiment ce projet qui m'a donné cette envie de travailler auprès des gens.* » Notons d'ailleurs que la moitié du groupe a passé le BAFA au cours des deux dernières années. En se formant de la sorte, il s'agit bien de s'inscrire dans le champ professionnel associatif et social.

La responsabilisation citoyenne

Une différence notable entre les jeunes ayant participé au séjour et les autres, tient à leur implication dans la vie locale. Par exemple, lors d'un forum d'échange sur la thématique de la jeunesse organisé en vue de faire émerger leurs attentes et envies, seuls les participants au projet sont venus.

Des prises d'initiatives et de responsabilités ont également été observées parmi des jeunes vivant dans le village. L'impact d'un tel projet dépasse donc les frontières ! En effet, les jeunes africains ont suivi le modèle de leurs homologues français et participent aujourd'hui beaucoup plus qu'auparavant et spontanément aux travaux bénéficiant à la collectivité. Ils quittent le rôle de consommateur et endossent celui d'acteur social : « *On constate également des effets sur les jeunes du village ! Les jeunes cet été ont planté des arbres dans une rue du village et si les jeunes de la communauté de communes et de l'aumônerie n'avaient pas été là-bas, le projet n'aurait pas vu le jour. Ce sont des approches douces mais qui ont des conséquences bénéfiques. Comme on dit, 'ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières'. Ils sont venus et ils ont planté, sans qu'on le leur demande. Ils envisagent aussi de faire un spectacle, mais s'ils n'avaient pas vu les jeunes français faire ce genre de chose, je pense pas qu'ils auraient eu cette idée* », se dit le président de l'association de jumelage.

III.2. À l'échelle du territoire : la politique jeunesse aujourd'hui

III.2.1. Création d'un poste d'animateur jeunesse à la communauté de communes

Les Expérimentations adolescents ont clairement confirmé une tendance qui se dessinait sur le territoire, à savoir la volonté de mettre en place des projets participatifs et non proposer des activités de manière consumériste. Mais cette tendance a encore aujourd'hui du mal à se consolider. Un premier pas important a tout de même été franchi à l'issue du présent projet : la création d'un poste d'animateur jeunesse au sein de la communauté de communes. Cependant ce poste n'est pas encore pérenne, il s'agit d'un CDD à temps partiel, et la précarité professionnelle relative à ce contrat est néfaste à la consolidation de la dynamique jeunesse initiée.

Par ailleurs, il est à relever une frilosité parmi les élus. La difficulté est essentiellement issue de leurs différents niveaux d'engagement dans le champ de la jeunesse. Aujourd'hui encore, pour certains élus « *le secteur jeunesse, ce n'est pas leur priorité. On a des maires qui pensent qu'il n'y a rien à faire, ils sont le principal frein. Ça a été très difficile de faire accepter ce poste* », regrette le directeur de l'association porteuse. De plus, les moyens d'action envisagés ne sont pas les mêmes pour tous malgré la position claire du président de la communauté de communes qui souhaite que chaque commune s'appuie sur les associations pour mener leur politique. Cette différence engendre des impacts négatifs. D'une part, les associations perdent espoir par manque de soutien et, d'autre part, les jeunes se démobilisent à cause du peu d'actions qui leur sont proposées et la présence instable d'un animateur référent. L'accompagnement de projets jeunes, notamment lorsqu'ils impliquent différentes communes et institutions, nécessite un énorme investissement de la part de l'animateur/coordonateur/accompagnateur, qu'il est difficile de maintenir lorsque l'on est dans une situation professionnelle précaire. C'est pour cette raison qu'un des animateurs du projet avait démissionné un temps, durant l'hiver 2011-2012.

Cette instabilité affecte également la mobilisation des jeunes qui ont besoin d'un référent connu et reconnu pour proposer et mener leurs projets. Mais sans cette stabilité, la dynamique engendrée se détériore rapidement. Le territoire a ainsi vécu « *une année de flou* » durant laquelle certains acteurs se sont battus pour obtenir ce qu'ils désiraient, à savoir l'engagement de toutes les communes de la communauté de communes dans la politique jeunesse. Aujourd'hui, deux ans après la fin du projet, l'animateur a repris son poste et la naissance d'un deuxième projet jeune voit le jour.

III.2.2. Naissance d'un nouveau projet de voyage

Un deuxième projet, impliquant de nouveaux jeunes, est en train de se mettre en place en juin 2012. La constitution du groupe n'est pas encore finalisée, mais les premiers jeunes ont déjà eu l'occasion de présenter leur projet au comité de pilotage (qui reste le même).

Des compétences acquises et des constats motivants

Si la chargée de mission jeunesse de la communauté de communes a tant souffert de son changement de posture durant l'élaboration du premier projet, elle reconnaît aujourd'hui avoir bénéficié d'une reconnaissance accrue de sa hiérarchie et d'une meilleure lisibilité de son action sur le territoire. Cette nouvelle légitimité prouve également le changement de mentalité qui est en cours du côté des politiques. À travers cette reconnaissance et la création du poste d'animateur, se lit le nouvel intérêt des élus pour la politique jeunesse et les professionnels qui l'incarnent. À cela s'ajoute l'expression de la volonté d'un nouveau groupe de jeunes à réaliser des projets d'envergure en s'y impliquant dès son démarrage.

Les animateurs ont pu se rendre compte – et par la suite en rendre compte aux élus – des nombreux impacts que le projet a eu sur les jeunes. Une des animatrices accompagnatrices nous dit « *quand je les entends parler aujourd'hui, quand je vois tout ce que ça leur a apporté, c'est hyper motivant, c'est génial, je suis bluffée* ». Et l'animateur dira par ailleurs que les élus, lors du jury de fin mai, ont été plus faciles à convaincre qu'ils n'avaient été pour le premier projet.

Avoir connaissance des impacts s'avère utile à la motivation des élus à s'investir dans le champ de la jeunesse, et des animateurs à s'engager dans l'accompagnement de projet. Pour ces derniers, le cœur de métier est d'être utile aux jeunes. C'est donc en constatant les compétences acquises par les jeunes, en plus de leur propre capacité à les mobiliser, qu'ils répondent à leur principale motivation professionnelle. Notons également que l'intérêt porté au projet par une institution nationale telle que la CNAF a fait beaucoup d'effets sur les élus, et plus globalement sur l'ensemble des acteurs.

Ainsi forgés par leur première expérience, « bluffés » par la maturité acquise par les jeunes et mieux reconnus par les élus, les acteurs de terrain se sentent prêts à s'investir dans une nouvelle aventure.

Des attentes plus claires et une mise en œuvre aguerrie

À l'issue de la présentation du deuxième projet, menée par le nouveau groupe de jeunes et leur accompagnateur, le comité de pilotage attend un contenu de voyage plus précis et exige également l'élargissement du groupe de jeunes. Ils sont aujourd'hui dix, mais le comité de pilotage voudrait qu'ils soient au moins seize. C'est pourquoi, d'ici début août 2012, l'animateur explique qu'« *il faudra trouver d'autres jeunes et organiser un camp début août pour réfléchir au contenu* ».

Comme lors de la première édition, le bouche-à-oreille, l'affichage et l'organisation de réunions de présentation sont les modes d'information et de recrutement envisagés pour aboutir à cet effectif. Mais notons deux nouveautés. D'une part, l'usage de Facebook. Lors du premier projet, l'animateur avait en effet repéré cet outil comme étant le plus utilisé par les jeunes pour communiquer entre eux. D'autre part, « *on prépare un petit document, un demi format A4 et si chacun le distribue à dix copains, on touche 100 jeunes d'un coup. Il faut multiplier les modes de communication si on veut que le groupe soit plus conséquent fin juillet, car on part début août pour travailler le contenu du projet.* »

Si les acteurs professionnels restent les mêmes, l'organisation et le partage des tâches s'envisagent un peu différemment afin d'éviter les écueils rencontrés lors de la première édition. Concrètement, il s'agit de placer l'animateur jeunesse de la communauté de communes au cœur du projet, ce sera lui l'acteur principal du réseau alors qu'à la première édition, c'était la coordinatrice jeunesse de la communauté de communes qui avait ce rôle, en plus de sa mission habituelle. Cette fois-ci, un professionnel est donc dédié entièrement à la mission ce qui évitera les difficultés de positionnement professionnel et relationnel, et minimisera par ailleurs l'investissement bénévole. De plus, le budget prévisionnel est aujourd'hui plus facile à réaliser, les coûts étant connus, ce qui minimise le risque d'un déficit financier. Autre nouveauté, « *la maîtrise d'œuvre était associative alors que là ce serait la communauté de communes avec la création d'une association de jeunes* ». Ce sont les jeunes qui rempliront les dossiers de subvention, parrainés par leurs prédécesseurs.

En impliquant ainsi les jeunes dans le monde associatif, l'une des attentes de la CAF se voit aujourd'hui concrétisée : « *C'est aussi une aide à la dynamique associative, ils sont toujours en recherche de nouvelles personnes pour faire vivre les associations et ça commence par là,*

l'éducation des jeunes à s'investir dans leur commune, dans leur village, sans tout attendre des autres. »

III.2.3. Le temps nécessaire au changement et le besoin de pérennisation

L'analyse du premier projet révèle un faisceau de variables à mobiliser pour mettre en place un projet intercommunal porté par les jeunes : une mentalité politique favorable à ce type de projet (ce qui nécessite du temps lorsque cette mentalité n'est pas partagée par tous), et la motivation des animateurs pour porter (animer et coordonner) le projet qui est elle-même fonction de la reconnaissance de leur travail par les élus (qui se concrétise par la création ou la pérennisation d'un poste dédié à l'accompagnement), et des effets de leur accompagnement sur les jeunes.

Les changements de mentalité s'élaborent lentement et nécessitent d'être nourris par le constat d'effets positifs pour convaincre les élus les plus frileux et se concrétiser ensuite dans des prises de décision. En matière de politique jeunesse, les effets étant eux-mêmes qualitatifs et visibles sur le long terme, tous les acteurs impliqués réclament du temps et la pérennisation des moyens mis en œuvre pour agir en faveur de la jeunesse de manière efficace.

Le poste de l'animateur sera sujet à de nouvelles discussions durant l'automne 2012. Si le deuxième projet de séjour se concrétise, ce qui est probable, il sera maintenu au moins une année de plus. La pérennisation du dispositif aujourd'hui expérimenté par la CNAF pourrait aider les élus à maintenir ce poste à plus long terme.

La CAF attend également la pérennisation du dispositif pour plusieurs raisons. D'une part, pour apporter plus de cohérence entre l'échelle nationale et locale en matière de politique jeunesse : *« Sur le volet ado on avait pas d'outil et là, ça pourrait le devenir mais il faut qu'on ait une visibilité pour limiter l'aspect opportunité. Depuis des années on dit aux associations d'être dans une dynamique projet et non d'attendre les subventions. Donc c'est important de transmettre cela à la CNAF : on a un discours qui est contradictoire avec ce qui se dit à la CNAF, on aimerait pouvoir être plus cohérent. »* La pérennisation permettrait, d'autre part, un engagement des structures, alors qu'en tant qu'expérimentation, seules les structures qui en ont les moyens peuvent se lancer : *« La pérennisation changerait beaucoup de choses. Il y a des projets qui sont morts dans l'œuf car certaines structures ont besoin d'embaucher des gens pour les mener mais elles ne vont pas embaucher si elles ne sont pas sûres de suivre en 2013. On aimerait pérenniser, développer non pas sur deux ans, mais dans la durée. »*

CONSOLIDER LA POLITIQUE JEUNESSE EN MIDI-PYRENEES

I. Le contexte territorial

I.1. La politique jeunesse du territoire

D'après le responsable de la CAF, le passage au CEJ a fait « *dégringoler la politique jeunesse menée jusqu'alors* ». Cette CAF « *avait des critères de qualification, d'ouverture et d'implication des jeunes, des critères proches de ceux de la CNAF actuellement* » qu'elle a dû abandonner en perdant la liberté d'action permise par le contrat temps libre (CTL) et subséquemment, en arrêtant de collaborer avec de nombreux partenaires aux profils variés. En amont d'Expérimentations adolescents, la CAF, la DDCSPP, la MSA et le CG sont partenaires au sein du dispositif commun Envie d'agir. Ce dispositif consiste à financer des projets de jeunes après qu'ils aient été présentés et retenus par le jury que ces partenaires composent. Philosophiquement, ce dispositif est proche de la politique d'Expérimentations adolescents.

Sur ce territoire, les partenaires se réunissent très régulièrement (« *une fois par mois en général* ») et travaillent de manière collaborative. Notons également que les structures et les élus ont eux aussi un rapport rapproché aux institutions d'une part, et entre eux d'autre part. « *J'ai une super relation avec la CAF, chaque fois on a eu des rendez-vous très rapides. Le fait d'avoir un référent sur chaque territoire c'est bien, ça crée des relations de confiance qui sont omniprésentes et utiles pour agir* », dit l'animateur d'une structure d'animation porteuse de projets. L' élu à la jeunesse est également proche de son territoire et, accompagné du maire, il reçoit mensuellement les professionnels des structures jeunesse que la commune subventionne, ainsi que les autres acteurs impliqués dans la problématique jeunesse. « *On essaie de se réunir une fois par mois, et le maire vient même s'il a beaucoup de choses à faire. Et ça avance bien ! Il y a les responsables de la fédération des œuvres laïques qui viennent aussi et c'est bien, ça donne une ouverture sur les dispositifs nationaux* », se félicite un élu communal à la jeunesse.

Sur ce territoire, la dynamique partenariale est riche et dynamique, et l'accompagnement de projet, un objectif commun et partagé.

I.2. Difficultés rencontrées lors de l'inscription d'Expérimentations adolescents sur le territoire

Un juste retour

Le nouveau dispositif expérimental leur semble être un moyen de revenir sur des critères plus qualitatifs, ceux que la CAF avaient lors du CTL, et donc de pouvoir travailler de nouveau avec un plus grand nombre de structures. Le dispositif Expérimentations adolescents est donc perçu et reçu très positivement par la CAF, qui estime que cela pallie à un besoin important : « *Quand arrive l'Expérimentations ados, c'est une très grande opportunité, les structures jeunesse on les connaît, les structures n'avaient plus de financeurs, on manquait de personnes qualifiées. Les familles et les jeunes sont les parents pauvres des politiques familiales ! Les plus de 12 ans et les parents, c'est des peaux de chagrin pour eux* », déplore le responsable de l'action sociale à la CAF. Le fait que la politique permette par ailleurs de financer le cadre structurant l'offre jeunesse, ainsi que des projets spécifiques, est également considéré comme pertinent et complémentaire : « *Le cadre de l'expérimentation reprenait ce qu'on avait eu envie de faire et fait sur le passé : on est bien sur l'implication des jeunes dans le montage de projet. En plus, les deux types de projets, c'est très bien parce qu'on peut les combiner. (...) Financer des cadres structurants, c'est quelque chose d'extraordinaire de l'action jeunesse sur le territoire* », complète-t-il.

Type 1 ou type 2 ? Une qualification qui ne fait pas sens pour tout le monde

La typologie proposée par la CNAF en type 1 et type 2 n'est pas claire pour tous les acteurs. Elle n'a d'ailleurs pas été entendue de la même manière par tous. Certains ont compris que le type 1 qualifiait les projets qui donnaient lieu à des bourses finançant une activité précise, et le type 2 concernait les projets donnant lieu à une création de poste ou de structure, alors que d'autres ont compris l'inverse. De plus, certains estiment qu'il y aurait une logique chronologique à respecter : le type 1 devrait correspondre aux projets qui impactent l'organisation structurelle de l'offre (création de lieu, formation des animateurs, ouverture de poste), et le type 2 à ce que l'on peut réaliser ensuite, une fois le cadre établi, à savoir le financement de projets précis et portés par les jeunes.

II. La mise en œuvre d'Expérimentations adolescents

II.1. Harmoniser les dispositifs

Pour commencer, il semble très important pour ces décideurs institutionnels de mettre en place Expérimentations adolescents de manière à ce que cette offre soit complémentaire à celle existante, et notamment Envie d'agir. Pour ce faire, des critères spécifiques à chaque dispositif seront utilisés pour sélectionner les projets. Ainsi, Expérimentations adolescents financera des postes au sein de structures non labellisées par Envie d'agir, et des projets très ponctuels qui n'ont pas obligatoirement d'impact fort et durable sur le territoire (impact nécessaire pour rentrer dans le dispositif Envie d'agir).

II.2. Offrir un accompagnement de qualité aux jeunes

Selon les acteurs interviewés, la nouvelle orientation qualitative de la politique s'adapte beaucoup mieux aux besoins des adolescents et à ceux de l'accompagnement de projet : *« Ce n'est pas une politique quantitative mais qualitative. Pour nous, c'est la base, de reconnaître et financer cet accompagnement. Alors que nos financements dans l'enfance sont à l'acte, on est sur la journée donc à la quantité, et pas à la qualité. En gros, un accueil de jeunes, quelle que soit la qualité de son accueil, la présence des parents, les projets menés, ils ont le même budget "jour/enfant". Là, on va pouvoir faire du qualitatif »*, explique le responsable de l'action sociale de la CAF.

Sur ce territoire, l'accompagnement de projet est déjà une pratique en cours. Les conditions d'un accompagnement de qualité sont reconnues, et la CAF choisit d'utiliser Expérimentations adolescents dans l'objectif d'améliorer et de structurer l'offre en matière d'accompagnement. *« L'accueil des jeunes nous échappe, les ados adorent ne rien faire, se retrouver pour échanger mais surtout rien faire ! Un bon accueil de jeunes est un accueil qui propose des situations où les jeunes vont se retrouver. Quand on veut que les jeunes s'impliquent dans un projet, c'est une méthodologie complètement différente ; c'est un lieu ouvert, où les ados peuvent avoir des aides, un accompagnement pour passer de l'idée au projet. Accompagner des projets pour qu'ils soient eux acteurs, il faut qu'ils soient accompagnés par des personnes qualifiées et il faut des moyens financiers parce que ce qu'on veut financer c'est l'accompagnement du projet »*. Cela se traduit par l'embauche de nouveaux personnels qualifiés (BEATEP), l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil proposant des horaires plus adaptés aux adolescents (vendredi jusqu'à 22h, samedi et vacances scolaires).

II.3. Un exemple de réussite reconnu sur le territoire

II.3.1. Présentation de l'association et des actions menées

Cette association œuvre en faveur de la jeunesse en proposant des ateliers artistiques, culturels et sportifs depuis 14 ans, et propose également, depuis quatre ans, de l'accompagnement de projets émanant des jeunes. *« Du coup, ce qu'on fait, c'est de travailler dans les valeurs d'éducation populaire et on ne propose plus d'activités consuméristes, c'est pour ça qu'on engage les jeunes de A à Z dans la démarche de projet : objectif, échéances, réunions, c'est eux qui téléphonent pour les devis, les budgets, les commandes, c'est eux qui font tout ça au maximum »*, explique l'animateur. Expérimentations adolescents permet d'intensifier cette dernière mission et de mener des projets de plus grande envergure (augmentation des moyens alloués aux projets jeunes). *« Des concerts ont été réalisés, un club de boxe et une salle de musique ont été ouverts, il y a eu un tournage vidéo sur le territoire, et l'équipe a été renforcée. »* Aujourd'hui les animateurs sont cinq, alors qu'ils n'étaient que deux. L'association a pu dès lors élargir ses publics : *« Avant, on n'arrivait pas à rentrer dans les établissements scolaires et maintenant on est dans tous les établissements du primaire au lycée, et pas seulement sur notre ville mais sur quatre villes. On arrive à suivre les jeunes tout au long de leur scolarité. »*

Nombreux sont les projets menés dans le cadre de cette association, en voici une brève présentation issue d'un document envoyé par l'animateur :

- *Atelier de boxe.* Notre projet a offert la possibilité, aux habitants et aux jeunes de la communauté de communes, de pouvoir pratiquer de la boxe amateur et éducative. En effet, grâce au dispositif, bon nombre de personnes souhaitant pratiquer ce sport ont pu être correctement encadrées grâce à l'emploi d'un animateur/entraîneur de boxe. Dans le but d'agir au plus près de nos préoccupations socio-éducatives, sportives et associatives, nous avons donc créé une activité hebdomadaire de boxe anglaise qui a été une animation à part entière de notre structure. En 2012, elle s'est finalisée par la mise en place d'un club autonome.
- *Projet humanitaire.* Ce projet a pour but de sensibiliser et d'aider des jeunes en difficulté, en leur proposant une formation de la personnalité à travers l'action humanitaire et la diversité culturelle. De manière générale dans les sociétés occidentales, les jeunes en difficulté se trouvent dans une situation d'exclusion « excessive » et « généralisée » qui les pousse le plus souvent dans la délinquance, la violence et la solitude psychosociale. L'exclusion est relativement présente dans le domaine professionnel, l'éducation, l'administration, le relationnel, l'institution dans sa généralité, et souvent de manière inconsciente. L'exclusion atteint des niveaux critiques surtout en temps de crise (sociale, politique, économique) et elle concerne souvent les plus défavorisés. On peut ajouter qu'aujourd'hui l'exclusion concerne également les classes sociales « favorisées » et au niveau psychosocial, nous donnons un caractère « multidimensionnel » à la notion de pauvreté.

Ce projet est d'ordre humanitaire et éducatif mais, d'un autre côté, il va permettre aux jeunes en difficulté de se découvrir à travers une expérience personnelle et collective en situation interculturelle. L'action permet aux jeunes de se découvrir dans un pays et une culture totalement différente, en aidant une population très pauvre afin de développer l'esprit de solidarité. Cette décontextualisation peut réduire la notion d'exclusion et de solitude, et remettre en question notre place dans la société. Cette implication doit amener l'enfant vers la recherche personnelle, en lui proposant d'aider « l'autre différent » qui évolue dans une situation économique et sociale plus difficile. Cette sensibilisation à la pauvreté, et à la solidarité, pousse le jeune à évaluer sa situation psychosociale réelle et lui permet de comparer concrètement sa situation avec celle d'un jeune plus démuné. Ces caractéristiques nous montrent que l'action humanitaire reste un bon moyen d'éducation à la citoyenneté (ou interculturelle). Dans l'approche interculturelle, on s'intéresse davantage à la dynamique des rapports entre différentes cultures en contact, qu'aux cultures elles-mêmes ou aux individus. Le préfixe « inter » renvoie à la manière dont on voit l'autre, à la manière dont on se voit et aux relations entre moi et autrui. D'un autre côté, il ne faut pas penser que les relations négatives, conflictuelles et les incompréhensions se justifient d'une manière ou d'une autre par l'appartenance culturelle.

Enfin, l'humanitaire doit être une vocation et un but afin de faciliter le quotidien d'un individu qui ne bénéficie pas des mêmes atouts et des mêmes chances. L'humanitaire peut être une fin (faim !) en soi et chacun de nous doit partager la misère et la

solitude d'autrui. « L'identité peut être une représentation de soi qui se développe dans la relation à l'autre ».

- *Projet concert jeunes.* Pour engager la participation de chacun, le bureau et les jeunes se sont réunis pour discuter de ce qui correspondait le plus à la jeunesse locale. Il a été décidé d'organiser un grand concert. Une présentation de la programmation a été faite aux partenaires qui ont validé leur engagement. L'objectif n'était pas tant de mettre en valeur notre association, mais bien d'engager les jeunes sur des actions pouvant les fédérer, d'avoir une incidence sur l'accès à la citoyenneté et de lutter contre les différences et discriminations socioculturelles. Les répercussions envisagées et fortement souhaitées sont la pérennisation d'événements jeunes scellée par un partenariat pouvant être enrichi au fil du temps.
- *Projet cinéma de quartier.* Ce projet consistait à réaliser un reportage avec les jeunes sur la mémoire du territoire, et à le projeter lors d'un cinéma de quartier ouvert à tous. Face aux changements démographiques et aux évolutions culturelles au sein des sociétés, il est devenu indispensable, pour lutter contre la xénophobie et le racisme, pour favoriser la connaissance de la culture du lieu de vie, de faire prendre conscience aux locaux et aux personnes issues d'un environnement multiculturel, l'intérêt de l'appropriation de la culture du lieu de vie ou d'accueil. Dans un tel contexte, la mise en place d'une forme d'éducation interculturelle revêt une importance cruciale, avec un renforcement des valeurs de tolérance, de compréhension et de respect, entre les différents peuples, groupes et individus.

Le reportage a été élaboré, tout au long des années 2010-2011, à partir d'interviews de personnes de diverses nationalités et origines culturelles, pratiquant diverses langues et vivant toutes sur le territoire. Les interviews, les enquêtes préalables, le montage, sont l'œuvre de jeunes membres de l'association, encadrés par des professionnels. À travers ce travail, l'équipe de réalisation, constituée autour de notre association, a souhaité promouvoir la richesse de l'interculturalité, valoriser le passé et l'histoire de tout un chacun vivant sur le territoire. Pensant pouvoir agir sur l'appropriation du local, sur l'intégration, sur la valorisation du témoignage, l'objectif est de susciter, via l'outil vidéo, l'intérêt et la prise en considération d'un passé commun qui encore aujourd'hui influence les décisions et les appartenances qui construisent notre avenir.

II.3.2. Une reconnaissance unanime et partagée

Cette association est reconnue par tous ; les institutionnels, les élus, les jeunes applaudissent le travail mené par l'équipe : « *Ils ont vraiment une très bonne équipe de professionnels ! Ils sont dans une zone très difficile et ils arrivent à mobiliser les jeunes, à les fédérer sur des projets, à être innovants, à trouver des projets qui les intéressent* », se félicite la coordinatrice territoriale CAF. Même enthousiasme à noter du côté des élus : « *Moi, je trouve ça super ce qui se passe à l'association. Et elle grandit, se structure, crée des emplois et c'est très bien. On leur tire le chapeau, nous, localement, et on voit aussi au niveau du département, ils sont reconnus, tout le monde les trouve très, très bons* », ajoute l'élue communale à la Jeunesse.

Les jeunes sont également reconnaissants du travail mené par la structure. Un jeune raconte comment l'animateur, qui travaille à l'association depuis plus de dix ans, l'a aidé à s'intégrer : *« Sans lui, je serais encore tout seul, sans formation, sans envie, sans idées. Je suis rentré dans l'association alors que ça faisait deux ans que j'étais arrivé d'Afrique centrale, je ne connaissais personne, j'avais quitté l'école en Afrique en 6ème, j'avais 16 ans, je m'ennuyais. Il m'a trouvé une formation, il m'a aidé à passer mon BAFA, j'ai trouvé des amis dans l'association, ça m'a fait du bien, il m'a toujours aidé. Maintenant je travaille à l'association comme bénévole, j'accompagne les plus petits dans les sorties, et j'organise des ateliers d'écriture musicale, car moi, j'ai fait de la musique »*, explique un jeune homme de 20 ans.

II.3.3. Les difficultés des opérateurs

Parmi les démarches administratives globalement chronophages, celle d'Expérimentations adolescents se dénote. D'après l'animateur principal de l'association, les lourdeurs administratives sont un frein à l'accompagnement de projet. Les dossiers relatifs à chaque dispositif comprennent des documents spécifiques et, dès lors, *« accompagner dix projets implique l'élaboration de dix dossiers, de dix financements, de dix évaluations, de dix bilans... au lieu de travailler avec les jeunes »*. Le dossier relatif à Expérimentations adolescents est considéré comme *« le plus simple »*, *« il est bien fait, je n'ai rien à redire. On doit renvoyer des papiers mais c'est simple et ça va direct à l'essentiel. Du coup, on n'y passe pas une semaine. Il n'y a pas trente-six points d'évaluation dans l'année, un au début et un à la fin de l'année, point. »*

La qualification et la formation constituent une autre difficulté exprimée par les porteurs de projets et les opérateurs. Ils font notamment remarquer que, le plus souvent, les formations suivies par les animateurs de terrain ne ciblent pas le public adolescent mais celui des enfants. Dès lors, *« souvent les animateurs ne savent pas comment s'y prendre avec des ados »*, et travailler avec ce public entraîne quelques difficultés et nécessaires capacités d'adaptation. *« Le problème, c'est comment impliquer les jeunes, réussir à les motiver et à les impliquer dans la durée. Les jeunes sont plus consommateurs que citoyens, c'est un gros problème et c'est toujours les mêmes associations qui arrivent à ça, car ce sont celles qui ont des vrais professionnels qui arrivent à ça. Les jeunes ont besoin de vrais professionnels. Ça tient beaucoup à la qualité des animateurs et à leur professionnalisme, et après il faut de la méthode et des moyens. Un animateur qui a un BAFA... Bon, on peut avoir des animateurs qui ont des qualités personnelles mais sinon, il faut vraiment un diplôme spécialisée : il faut au moins le BEATEP »*, estime la coordinatrice territoriale CAF.

III. Les impacts

III.1. À l'échelle des jeunes

Le premier impact notable sur les adolescents ayant mené un projet est leur changement de comportement. *« Ils sont plus responsables, ils changent vraiment de comportement. Ils se sentent reconnus, valorisés, il y a même des parents qui sont venus nous voir les larmes aux*

yeux en nous disant que leur enfant parle sans arrêt de ce qu'il fait, qu'il travaille le soir, qu'il s'investit et s'épanouit. » Le travail de cette association implique aussi une plus grande mixité sociale, car « il y a un grand mélange entre jeunes de différents milieux sociaux », précise l'animateur.

Nombreux sont par ailleurs les témoignages de jeunes qui ont apprécié de monter des projets, « travailler en équipe », « apprendre progressivement à mener un projet », et qui constatent que « c'est indéniable que c'est différent de faire de ses propres mains que de suivre des activités toutes prêtes, quand c'est du tout cuit, ça n'a rien à voir », témoigne une jeune de 17 ans. Au fur et à mesure des expériences, ils se perfectionnent et apprennent à ne pas reproduire les mêmes erreurs.

L'impact en matière d'intégration sociale et de sociabilité est également indéniable : entre les primo arrivants qui sortent de leur solitude, les jeunes déscolarisés de manière précoce qui trouvent une formation puis du travail, et l'exemple des jeunes qui trouvent leur voie professionnelle en devenant membre de l'association, nous avons des exemples concrets prouvant l'impact de l'implication dans un projet, ou plus globalement, dans le monde associatif menant de l'accompagnement. « Quand j'ai commencé à travailler avec les enfants dans l'asso, j'ai compris que je voulais travailler dans le social, et auprès des enfants, que c'était ça qui me plaisait », raconte un jeune de 18 ans. « Il nous montre que, même si on est issu d'un quartier, on a des choses à faire et ça m'a motivé », complète une fille de 16 ans.

III.2. À l'échelle des professionnels : « un bol d'air »

L'apport financier, mais également la souplesse et les objectifs de la politique Expérimentations adolescents, engendrent « un vrai bol d'air » pour les professionnels qui la perçoivent comme un outil particulièrement pertinent : « La simplicité du dossier, ça c'est super important, et les sommes engagées sont conséquentes. On a eu entre 13 et 14.000€, et c'est un vrai soulagement, on respire, je disais "vous nous faites respirer, c'est formidable !". Ça détend tout le monde, quand des jeunes veulent monter un projet, on peut dire oui à plein de choses et être réactif. Si ça stagne, on les perd, ils s'en vont, alors qu'avec cette approche et cette réactivité possible, on les capte », dit l'animateur.

Par ailleurs, la tranche d'âge 11-17 ans permet de ne plus scinder les fratries car « le frère de 13 ans peut avoir envie de faire quelque chose avec son grand frère de 15 ans. Nous on avait 14-17 ans, mais c'était pas pertinent ». La tranche d'âge 11-17 ans répond également de manière pertinente aux besoins des territoires ruraux : « Selon le territoire et la taille des communes, on ne peut pas découper les jeunes en fonction d'une tranche d'âge. Ça n'a pas de sens. Peut-être que pour des zones urbaines c'est pertinent, ça dépend des réalités locales », dit la coordinatrice de conseillers territoriaux CAF.

III.3. À l'échelle du territoire

À l'échelle du territoire, cette politique « *a permis d'embaucher plus de personnel, du personnel qualifié de surcroît, de transformer des temps partiels en temps complets. Et de labelliser beaucoup de structures, de centres sociaux ruraux* », dit le référent jeunesse de la DDCSPP.

Un seul reproche est fait, mais est-ce dû à une incompréhension de l'appel à projets ? « *Avoir limité l'AO aux professionnels qualifiés, ça c'est vraiment dommage* », déplore la coordinatrice CAF. Nombreux sont les acteurs qui nous ont dénoncé cette limite de la politique, notamment pour « *le territoire rural qui a déjà du mal à recruter des professionnels qui ont le BAFA* ».

ALLER A LA RENCONTRE DES JEUNES DANS UNE REGION RURALE EN BRETAGNE

I. Le territoire et ses jeunes

I.1. Un département rural en pleine mutation démographique

Le département concerné par l'Expérimentation adolescents étudié ici est rural et exposé à d'importantes évolutions démographiques. Les communes urbaines en bordure du littoral gagnant en attractivité, la hausse du coût de l'immobilier incite une partie de la population à remonter à l'intérieur des terres. Les élus ont pris conscience de l'arrivée de ces nouvelles familles avec enfants, et des politiques Enfance Jeunesse se sont développées sur l'ensemble du département. Aujourd'hui, avec les contractualisations Enfance Jeunesse, le territoire est désormais quasiment couvert.

Une des difficultés sur ce territoire rural tient à l'accessibilité des pratiques de loisir, déjà peu nombreuses, étant donné qu'il y a peu de transports en commun. Dans un canton comme celui que nous avons étudié ici, il n'y a ni cinéma ni piscine ; les seules activités associatives sont un club du troisième âge qui organise un repas annuel, et un club de foot qui organise une choucroute pour réunir des fonds. Économiquement, il s'agit d'un secteur peu favorisé, avec les revenus les plus faibles du département, et fortement marqué par l'agroalimentaire. *« Les parents travaillent en 2x8 et mettent les enfants devant la télé. Il n'y a pas de crèche collective, ni de structure multi-accueil, donc les enfants sont gardés en famille, par les grands-parents ou en nourrice. L'ouverture d'esprit et la sociabilité sont le principal manque chez ces jeunes »,* explique le maire du canton. Sur le terrain, les jeunes qu'il observe lui semblent *« plutôt obéissants »*. Le samedi soir, les bandes d'amis se retrouvent localement pour faire la fête au foyer familial de l'un d'eux, ou sur un parking, *« il y a quelques problèmes de drogue, mais dans l'ensemble ça reste bon enfant »*.

L'association E., un centre social, est le principal acteur du territoire qui développe l'offre de loisirs et vise à donner accès à la culture aux jeunes. Le territoire compte une quinzaine de communes, et les actions de l'association s'étendent sur six d'entre elles. Plutôt dans l'Est. Dans la partie Ouest, le contrat Enfance Jeunesse est en cours de renouvellement. La CAF travaille en étroite collaboration avec l'association pour structurer l'offre.

I.2. Des diagnostics pour mieux cerner les besoins et attentes de la population

Des diagnostics sont régulièrement réalisés à l'initiative des communes ou de la communauté de communes. Nos interlocutrices à la CAF, respectivement conseillère technique Enfance Jeunesse et responsable département des dispositifs partenariaux d'action sociale, font référence à un diagnostic participatif réalisé en 2009-2010 sur toute la communauté de communes. La CAF y était associée, mais la barque était pilotée par les collectivités locales. Par diagnostic participatif, il faut entendre que le milieu associatif et les élus se sont investis conjointement, et que des temps de débats et des réunions ouvertes à la population ont été organisés.

Les sujets ayant le plus mobilisé les familles avaient eu trait à la mobilité et aux transports, une des craintes des parents étant la sécurité routière lors des déplacements des jeunes. Un des gros défis des régions rurales est donc le développement de propositions qui s'inscrivent dans la proximité. Un autre thème issu de cette consultation tenait aux rapports intergénérationnels, avec des jeunes en quête de reconnaissance auprès des adultes alors qu'ils font parfois peur et inquiètent les aînés.

I.3. Une population jeune difficile à cerner

Le département recense une population plutôt vieillissante, malgré 20% d'habitants de moins de 20 ans. Il s'est avéré difficile de déterminer le nombre de jeunes présents sur le territoire. S'ils ne viennent pas spontanément vers le centre social, et s'il n'existe pas vraiment de référencement de leur nombre et lieux de vie, comment savoir qui ils sont ? Une des grandes préoccupations des animateurs, des communes et des acteurs institutionnels comme la CAF, est en effet d'établir le contact avec les jeunes. Comment expliquer ces difficultés à les attraper ?

Un premier élément tient à la nature du territoire et les conditions géographiques. La plupart des jeunes sont scolarisés dans une des grandes villes alentour et ne rentrent que le week-end. Les habitations sont parfois très éloignées des centres d'animation, et les adolescents ne sont pas forcément autonomes dans leurs déplacements. « *Certains se déplacent en mob', d'autres sont dépendants de leurs parents. Mais [le centre social] a un minibus de sept places pour aller chercher des jeunes qui en font la demande.* » Ce facteur géographique est à la base de la mise en place d'un fonctionnement intercommunal, où des activités de loisir sont proposées en rotation sur les communes. Cependant, cette mesure semble insuffisante.

Par ailleurs, il faut une dynamique territoriale, mobilisant un ensemble d'acteurs dont les élus et les animateurs, même si le tout premier ingrédient du succès reste le jeune lui-même : « *L'envie des jeunes est une des conditions de réussite, parce que si, au démarrage, ils n'ont aucune envie ni attente, le projet ne pourra pas prendre.* » Alors, que faire si les adolescents disent qu'ils ne veulent rien entreprendre, faut-il les laisser dans leur coin ou au contraire insister ? Et qui serait légitime de le faire ?

Nos interlocutrices de la CAF, comme d'autres acteurs sur d'autres terrains de cette étude évaluative, soulignent le rôle central de la famille et l'impact indiscutable de la socialisation précoce à l'investissement dans des activités. *« Je repense souvent à une conférence à laquelle j'ai assisté il y a quinze ans, où se posait la question de l'exigence qu'on pouvait avoir à l'égard des jeunes. On veut qu'ils s'impliquent, qu'ils acquièrent la notion de citoyenneté etc., alors qu'on n'a pas ces attentes envers les adultes. Mais si leur entourage n'est pas dans cette démarche, comment espérer que les jeunes le soient ! Nous, les adultes, on doit faire attention à pas être trop exigeants avec les jeunes. Pour certains, c'est une démarche spontanée, alors que pour d'autres ce sera beaucoup plus modeste. La question est de savoir comment mettre en place une méthode pour qu'ils s'impliquent, sans fixer des objectifs trop ambitieux pour autant »*. En effet, l'envie de s'investir dans une association ou animation locale ne se décrète pas. Si les enfants ne sont pas accompagnés par des parents qui leur montrent le chemin, les animateurs de la vie locale devront trouver des manières douces pour susciter cette envie, les faire progresser par étapes. Ici, le rôle de l'animateur est central, et c'est surtout sa capacité à écouter et à observer, à entendre et à comprendre les signaux envoyés par les jeunes qui contribuera au succès de la démarche. De plus, la présence de longue date sur le territoire du centre social donne des repères aux jeunes.

C'est lors de l'entrée dans l'adolescence que les jeunes deviennent moins captifs. Pour la survie du territoire, il apparaît de ce fait primordial de les capter dès la sortie de l'enfance. En effet, des jeunes déjà mobilisés présentent plusieurs avantages : *« D'abord, c'est plus facile de les joindre quand ils sont déjà organisés, plutôt que d'aller les chercher un à un. Ensuite, on s'aperçoit qu'ils viennent bénévolement. Et si on arrive à faire travailler les jeunes ensemble, on pourrait développer plus de choses sur le territoire, les mettre en contact avec des jeunes de communes autour »*, explique un élu. Étant donnée l'importance de connaître et de captiver ces jeunes, les acteurs du territoire doivent donc partir à leur rencontre. Ce sera le travail des animateurs du centre social, comme nous le verrons ci-après. Mais des initiatives peuvent également être prises par des élus, comme ce maire qui avait convié les jeunes de sa commune à un petit-déjeuner afin d'apprendre à les connaître et sonder leurs envies. Cette action avait menée à la mise à disposition d'un local pour les jeunes, ce qui, à son tour, les a conduit à monter des projets et à s'engager activement dans la vie locale.

II. Les acteurs du territoire

Une des clés est donc de faire naître une dynamique sur le territoire, qui passe par la mobilisation d'une pluralité d'acteurs.

II.1. Un réseau de partenaires et d'élus qui collaborent

À l'échelle du département, il existe un réseau de coordinateurs des politiques Enfance Jeunesse, qui se réunit trois fois par an sur différentes thématiques (CAF, DDCSPP, CR). Ce sont des moments de rencontre et de diffusion d'informations. Le reste de l'année, les membres du réseau échangent selon les occasions, les projets, les collaborations en cours. Il

n'existe pas de site officiel qui les relie, ni de journal. « *C'est un peu du bricolage.* » La question de la mise en place d'un organe d'information et de communication a été soulevée, mais personne n'a le temps de travailler à l'élaboration du cahier des charges d'un tel dispositif.

Sur le terrain, les collaborations entre acteurs sont régulières et fructueuses. L'animatrice du centre social est ravie de constater que les institutions partenaires comprennent sa démarche qualitative, notamment ses interlocuteurs de la CAF et de la DDCSPP. Les élus aussi soutiennent son approche d'accompagnement de projets. La bonne entente et la relation de confiance entretenue avec les élus semblent tenir à leur proximité avec le terrain. Dans l'une des communes où a lieu Expérimentations adolescents, 80% du conseil a moins de 50 ans, et plus de la moitié sont parents d'enfants et/ou d'adolescents. « *Ça aide beaucoup pour faire avancer les choses* », se réjouit le maire.

II.2. Le centre social

La structure E. a été créée il y a une quinzaine d'années par des parents, les communes de ce territoire rural n'offrant pas d'activités de loisirs pour les enfants. À ses débuts, il ne s'agissait pas d'un centre social mais d'une association Enfance Jeunesse axée sur les loisirs, et d'inspiration éducation populaire. Le temps de loisirs était d'ailleurs peu reconnu de manière générale, puisque les enfants étaient censés aider à la ferme. Le premier travail de la structure avait de ce fait été d'inverser une tendance lourde afin de sensibiliser les parents à l'importance de la pratique de loisirs des enfants. En 2003-2004, l'association arrive à un niveau de développement important, mais fragile car reposant sur des emplois aidés. La volonté des porteurs du projet fait néanmoins que l'association se transforme en centre social. Il ne se limite plus aux enfants, mais intègre aussi les adolescents. L'agrément centre social est obtenu en 2004. La structure sera également agréée par la DDCSPP et la région.

II.2.1. La difficile définition d'un cadre aux actions

Maintenant que le centre peut enfin proposer des activités à destination des jeunes, il ne reste plus qu'à les mobiliser. Mais qui sont-ils et, surtout, où sont-ils ? C'est difficile, en effet, dans le cadre d'un accueil de loisir, d'aller rencontrer des jeunes à l'extérieur. Même si le centre organisait déjà quelques activités au dehors, se posait la question de la valorisation et du financement de davantage de projets. La difficulté de la démarche tient au fait que, dans le cadre d'un accueil de loisirs, les jeunes, pour être accueillis, doivent s'inscrire et avoir l'accord des parents. Aussi, le cadre fixe un adulte encadrant pour douze ados. Mais ces deux conditions sont difficiles à respecter et « *quand un jeune déboule, il faut l'accepter, alors qu'en réalité on a pas le droit* » regrette l'animatrice. De ce fait les animateurs restaient dans le loisir, en cherchant à ne pas basculer pour autant dans « *la consommation d'activités* ». Ils auraient voulu faire plus d'accompagnement mais, comme cette démarche ne correspondait pas (encore) aux critères de financement CAF, la structure organisait des activités sur ses propres fonds et sur des subventions communales. Jusqu'au jour où une personne de la DDCSPP conseille à l'animatrice de prendre contact avec la personne à la CAF en charge des Expérimentations adolescents. Ce dispositif aura ainsi permis au centre social de poser sur le

papier les quatre axes qu'ils souhaitent développer et prendre des orientations plus fermes. « Grâce à ce financement, on peut prendre le temps nécessaire et on a un animateur à disposition sur les activités hors loisir » se réjouit l'animatrice.

II.2.2. Les quatre axes d'intervention

Le premier axe tient à la volonté d'aller à la rencontre des jeunes. Dans les accueils de loisir on a surtout des adolescents âgés de 11 à 14 ans, et les plus grands qui viennent sont toujours les mêmes. Il fallait donc partir à la recherche des autres, d'où un besoin de temps pour aller voir à l'extérieur, sur la place du village ou sous un abribus. Il s'agit d'une pratique nouvelle pour ces animateurs.

Le deuxième axe vise à accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets, depuis leur formulation jusqu'à l'action concrète. Cette pratique se faisait déjà un peu, mais elle a vraiment pris un essor depuis un an et demi. Cependant, il y a encore des jeunes qui n'osent pas entrer dans le local et qui n'identifient pas les animateurs comme personnes ressource.

Le troisième axe consiste à favoriser l'ouverture des jeunes, ce pour quoi il leur faut de la mobilité. Le centre a de ce fait investi dans un minibus. Ces activités ne sont pas forcément prévues à l'avance, il faut faire preuve d'adaptation et agir selon la demande des jeunes.

Le quatrième est un peu différent, puisqu'il s'agit d'une bourse de soutien aux initiatives jeunes. L'objectif est de disposer d'un fonds financier destiné aux jeunes qui ont un projet à défendre et qui iront déposer une demande de subvention. Cet accompagnement leur sert d'entraînement, de mise en situation avant de passer devant le vrai jury. S'est ainsi constituée une petite commission, avec des jeunes et des élus communaux. Lors de l'entretien fin 2011, l'animatrice expliquait que les jeunes ne s'étaient pas beaucoup saisis de cette possibilité. Mi-mai 2012, lors du second échange, cet axe n'avait toujours pas été investi.

II.2.3. L'équipe et ses actions

Aujourd'hui, le centre social compte une dizaine d'employés. Grâce au soutien de la CAF, de la MSA et de la communauté de communes, ils ont pu stabiliser une équipe de professionnels et quitter l'incertitude induite par les emplois aidés. Le centre mène un travail de communication montrant sa plus-value sur le territoire, « quand on voit ce que les bénévoles ont réussi à faire, ce sera encore mieux avec des professionnels » se réjouit une interlocutrice de la CAF. L'agrément « centre social » permet à la structure d'être subventionnée à 40% par la CAF, ce qui implique qu'ils réécrivent leur projet et déposent un dossier tous les trois ou quatre ans afin de renouveler ce soutien financier. Cet exercice n'est pas perçu comme contraignant ; au contraire, il favorise la poursuite d'une réflexion.

En accueil de loisir, le centre organise pendant les vacances des activités dans différentes communes, comme un tournoi de badminton dans une salle de sport ou une soirée dans une salle municipale. Les animateurs rappellent qu'ils peuvent venir chercher les adolescents en minibus s'ils le demandent, et « ceux qui sont habitués l'utilisent souvent ». L'inconnue reste ceux qui ne viennent pas, ou rarement, au centre ; certains parce qu'ils trouveraient leur compte dans les activités de loisir proposées (participer à une soirée ou à une sortie de temps en temps), d'autres parce que cela ne les intéresserait pas. « On les trouve dans les

communes aux arrêts de bus, sur la place de la mairie, devant la salle de sport. On tourne en voiture pour les repérer, plus pendant les vacances, personne n'est missionné pour faire ça toute l'année. On va au culot les voir sous l'abribus » explique l'animatrice. Par défaut de moyens, l'équipe manque cependant des compétences d'un éducateur spécialisé. Un tel profil serait pourtant utile dans la démarche de « recrutement » des jeunes dans l'espace public, mais aussi lorsque les animateurs repèrent un jeune en mal-être ou en difficulté. « *Un animateur jeunesse travaille avec des groupes, accompagne la construction de projets, mais ne fait pas de prise en charge de difficultés individuelles. On n'a pas la légitimité de dire à un jeune sous un abribus d'arrêter de boire, par exemple. C'est la difficulté quand on va les voir comme ça, on est confronté à des pratiques dont on n'a pas l'habitude. Ce serait bien de pouvoir passer le relais.* » L'impact de cette démarche apparaît donc limité. Elle permet, certes, de faire le lien entre l'association et les jeunes qui restent dehors, mais il faudrait le faire plus souvent. Ensuite, le jeune décidera en connaissance de cause de venir ou non, mais au moins « *il sait qu'on existe* ». Le problème est que certains jeunes tendent à considérer les animateurs comme des prestataires d'activités, plutôt que comme des interlocuteurs accompagnateurs. Une des missions des animateurs consiste donc à travailler sur l'image qu'ils renvoient.

Lorsque nous en reparlons six mois plus tard, l'animatrice explique que l'équipe a quelque peu modifié sa démarche. « *En 2010, on a organisé beaucoup de barbecues, mais c'était difficile après de faire venir au centre les soixante-dix ados qu'on avait réunis. Les barbecues nous permettent d'être visibles, de communiquer sur l'existence du soutien aux projets, mais ça n'a pas de portée long terme sur le territoire.* » Les animateurs du centre social ont, de ce fait, décidé de communiquer plus clairement leurs intentions. « *Maintenant on mise plus sur les rencontres que sur les barbecues. Cet été, on se baladera avec le minibus, façon marchand de glaces avec un mégaphone qui s'installe à l'improviste sur la place du village.* » Le grand avantage des Expérimentations adolescents est que ce dispositif permet justement d'essayer de nouvelles méthodes. Le dispositif aura également permis de monter des projets qui recaptent des jeunes qui ne venaient plus aux activités de loisir. « *Les projets attirent davantage que les activités organisées. Les activités fonctionnent bien jusqu'à 13 ans, mais après les jeunes veulent autre chose.* » C'est précisément parce que ce dispositif laisse une grande flexibilité aux animateurs qu'il est autant apprécié, et qu'il permet de faire quelque chose de nouveau.

Mais que se passera-t-il à la fin des trois années de financement ? Comment pérenniser un poste d'animateur/accompagnateur de projets ouvert grâce à ce dispositif, et comment poursuivre les actions initiées grâce à lui ? Les acteurs de terrain ont déjà conscience de ces questions, mais pas encore de réponses. En attendant, une observation rassurante a été faite ; les Expérimentations adolescents peuvent être considérées comme un tremplin pour l'établissement de nouveaux partenariats. Lorsque des actions, initiées grâce à ce dispositif, ont rencontré un succès, d'autres financeurs pourront se montrer davantage prêts à s'engager dans une nouvelle opération. Un peu comme si les expérimentations se transformaient « *en lignes dans le CV* » pouvant rassurer d'autres interlocuteurs plus tard.

III. Les Expérimentations adolescents

III.1 Deux *Junior Associations* et une Association 1901

Lors de notre sortie sur le terrain mi-mai 2012, nous avons rencontré des ados menant des actions dans le cadre d'associations qu'ils avaient préalablement montées avec l'aide des animateurs du centre social.

III.1.1. Breizh-yaouank

Le maire d'un village se faisait la réflexion qu'on « voyait peu les jeunes » et « qu'on ne sait pas ce qu'ils veulent ». Pourtant il devait y avoir environ soixante-dix jeunes entre 11 et 16 ans dans la commune. Alors le centre social et l' élu ont envoyé un courrier aux jeunes (après avoir récupéré les coordonnées auprès des établissements scolaires) les conviant à un petit-déjeuner. Une trentaine de jeunes sont venus à la première séance, « *ce qui fait proportionnellement beaucoup, vu que ce sont des petites communes* ». En tout, il y eut quatre matinées de rencontres, entre janvier et juin 2011. Ensemble, ils ont réfléchi à la mise en place d'un local jeune et la Mairie leur a rapidement mis une salle provisoire à disposition. Ce geste a permis aux adolescents de mesurer l'engagement de la municipalité, et les a encouragés à entamer la réflexion autour de projets qu'ils souhaitaient monter. Au début de l'été 2012, les travaux de rénovation d'un local communal seront terminés et les adolescents auront une salle à eux.

Nous avons rencontré trois ados, deux garçons et une fille âgés de 15 ans, qui nous ont parlé des deux principales activités mises en place jusqu'à présent : la réédition d'un tournoi de foot et l'organisation d'une soirée pour le brevet des collèges. Les réunions entre les sept membres de l'association sont irrégulières, dépendant des questions à traiter et leur degré d'urgence. Chacun soumet ses idées au groupe et les décisions sont prises collectivement. « *C'est une petite démocratie locale* », précisera l'animateur. Pour la fête de fin du collège par exemple, ils ont envoyé cent cinquante invitations et obtenu quarante inscriptions. La participation à la soirée sera payante (5€ / personne), et par ailleurs financée grâce aux bénéfices du tournoi de foot et par une action *Balades en âne* organisée pendant l'année. Pour ce projet autofinancé, les jeunes avaient demandé à des parents d'emprunter gratuitement des poneys et des ânes. Tout le monde avait joué le jeu en acceptant de les aider, ce qui rappelle l'importance du soutien familial -en plus du soutien des élus et des animateurs- pour faire aboutir les initiatives des adolescents.

III.1.2. Marque K

Marque K est une *junior association* fondée en 2011 par une demi-douzaine de jeunes. Leur premier projet aura été l'organisation d'un festival de musique qui a eu lieu dans le courant de l'été 2011, événement couronné d'un grand succès. Les membres ayant atteint la majorité dans l'année, ils ont dû abandonner le statut *junior association* pour fonder une association 1901 (nous y reviendrons juste après). S'est posée la question de savoir s'ils transformaient la *junior association* en association normale, ou s'ils la léguaient à leurs cadets. Ils ont opté pour la deuxième solution, ce qui a conduit à un travail de passation fin 2011, soutenu par les

animateurs du centre social. Il a en effet fallu prendre des décisions concernant le compte en banque de l'association, et notamment décider si tout ou partie des gains cumulés avec le premier festival de musique était donné aux repreneurs ou gardé pour la nouvelle association.

Aujourd'hui, le nouveau Marque K repose sur huit ados « *piliers* », fortement mobilisés. Ils se réunissent dans un local prêté par la commune. Le principal projet de la nouvelle génération est leur participation au programme européen Jeunesse en Action, un programme d'échange financé à 70% par l'Europe, qui prendrait place l'été 2013. La première étape de cette grande aventure est la participation de deux membres de l'association (accompagnés d'un animateur) à une réunion préalable l'été 2012 au Portugal. Pour cela il faut déjà réunir des fonds, ce qui n'est pas aisé lorsqu'on ne sait pas encore si Le Projet, c'est-à-dire le départ des huit membres de l'association pendant l'été 2013, va aboutir. Les trois jeunes filles et le jeune homme que nous avons rencontrés, en classes de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}, n'ont pas encore étudié la question des subventions. « *Mais ce serait bien de savoir où et comment chercher des financements !* ». En attendant, ils mènent des petites actions ponctuelles d'autofinancement pour récolter les 30% manquants, par exemple en vendant des muguets le 1^{er} mai, en s'occupant d'un stand de restauration à une course de voile organisée par une autre association, en gérant la buvette au tournoi de foot organisé par l'association Breizh-Yaouank.

III.1.3. Jill Drill

Grâce à l'accompagnement par le centre social et le dispositif Expérimentations adolescents, un premier festival de musique avait été organisé en 2011. Le maire de la commune et les associations locales avaient tous été surpris par l'envergure de l'événement et la capacité des jeunes à le gérer. Forts de leur succès, les jeunes organisateurs devenus majeurs ont décidé de renouveler l'expérience au cours de l'été 2012. Les six fondateurs historiques se sont donc constitués en association 1901. Deux nouveaux membres les ont rejoints et ils seront donc huit pour mettre sur pied la deuxième édition du festival en juillet 2012.

En 2011, l'événement avait attiré environ 1.500 personnes, encadrées par une centaine de bénévoles âgés entre 12 et 80 ans. Cette année, ils espèrent accueillir un public de 2.500 personnes pour écouter la vingtaine de groupes qui montera sur scène. Ces chiffres témoignent du succès de la première édition, et surtout de la motivation des jeunes à poursuivre l'expérience et leur volonté de faire grandir l'entreprise. Un des jeunes porteurs du projet expliquait que l'organisation cette année sera facilitée par l'obtention récente du permis de conduire par la plupart d'entre eux. Ils lanceront l'opération de communication au mois de juin, par voie d'affichage dans les communes alentours. Pour l'instant, les réunions ont lieu le week-end, lorsque les organisateurs reviennent des villes où ils poursuivent leurs études supérieures.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les six jeunes ayant pris cette initiative n'étaient pas des proches amis au départ. Ils s'étaient réunis autour d'un projet commun, d'un désir de réalisation partagé, et ont réussi à le matérialiser grâce à l'accompagnement des animateurs.

« Le statut junior association c'est parfait pour apprendre, parce qu'on est accompagné. Et maintenant on est plus crédible quand on va devant les institutions pour demander des subventions. » Mais la compréhension du système, et l'aisance pour réaliser les démarches nécessaires, provient également des études. « Un des co-présidents de l'association est en Carrières Sociales, l'autre en fac de droit, le trésorier est en fac d'éco-gestion. On avait des billes en commençant, et on a choisi nos rôles dans l'asso en fonction de nos parcours respectifs ». En regardant de plus près, on s'aperçoit que le fonctionnement associatif relève également d'un esprit ancré depuis des années. Dès le primaire les enfants sont confrontés à l'apprentissage de l'autofinancement, même s'ils n'en comprennent pas forcément l'intérêt. « D'abord on est poussé par les parents, on le fait (actions d'autofinancement) surtout par obligation. Mais après, quand tu gères ton propre budget, c'est là que tu réalises ».

Le montage de projets et la participation à une vie associative relèvent ainsi d'un apprentissage progressif. Le représentant de Jill Drill, comme d'autres interlocuteurs rencontrés sur d'autres terrains dans le cadre de cette étude évaluative, souligne l'importance de l'influence familiale. « Quand tu es baigné dans le milieu associatif, t'as envie de rester là-dedans, t'as envie de faire bouger les choses. » Un des objectifs du festival de musique aura été de « faire bouger la commune », les jeunes organisateurs souhaitant que « les gens ne nous regardent plus comme "des jeunes qui font des conneries". Les gens étaient épatés par l'ampleur du festival, et du coup ils ont envie de nous soutenir. Les gens sont contents que ça bouge. » D'ailleurs, les relations avec les élus sont au beau fixe, le maire les soutient « à fond » et les subventions communales ont triplé depuis le succès de l'année précédente. Avec un tel entrain, les organisateurs imaginent comme prochaine étape l'ouverture d'un poste salarié dans l'association et l'organisation de plusieurs petits événements tout au long de l'année.

III.2 Faire partie d'une association et monter des projets : apports et impacts positifs

Les témoignages des membres des trois associations, de même que les échanges avec les acteurs de terrain, font clairement ressortir les effets bénéfiques du montage de projets et la participation des ados à des associations. Les impacts positifs, et les clés de succès que nous pouvons en déduire, s'organisent à plusieurs niveaux.

III.2.1. S'écouter et s'exprimer

(Ap)prendre des responsabilités

Les adolescents de l'association Breizh-Yaouank ont immédiatement mentionné le sens des responsabilités. « Il ne faut pas, par exemple, perdre les clés du local en les mettant dans la mauvaise boîte aux lettres », glisse une jeune fille en regardant son voisin, avant d'éclater de rire. Le jeune homme en question, essayant de garder son sérieux, poursuit en rappelant que la gestion d'une association comprend un volet financier, où il faut « calculer les dépenses et les bénéfices ». Mais, s'agissant d'une *junior association*, l'animatrice les accompagne dans ce type d'exercice.

Apprendre à s'écouter et devenir force de proposition

Les filles de Marque K ont, quant à elles, évoqué les relations au sein du groupe, l'importance de la communication et de l'écoute. « *On apprend à se supporter entre nous, à s'écouter, la vie en communauté, le travail en équipe. On a appris à se poser autour d'une table pour parler et s'écouter* », ce qui fait rire l'animatrice qui se souvient de l'anarchie des premières réunions. Comme des cercles sur l'eau, cet apprentissage peut ensuite se retrouver dans la vie civile lorsque, forts de leur expérience dans l'association, les jeunes prennent davantage confiance en eux, osent exprimer leurs idées et être force de proposition. « *On est peut-être plus porteurs d'idées maintenant* », admet l'une d'elles. Idée appuyée par l'adjointe au maire qui nous rejoint en fin de table ronde, et qui observe un changement d'attitude chez ces jeunes. « *Ils s'investissent beaucoup, se sentent soutenus, vont plus de l'avant. Depuis qu'ils sont organisés en association, ils sont plus preneurs d'initiative et viennent vers nous pour se proposer bénévolement.* »

Prendre la parole en public

La demande de subventions auprès de sponsors locaux a obligé les jeunes de Jill Drill à s'entraîner à une prise de parole formelle, publique, qui leur a ensuite servi dans les études. « *Bien sûr j'ai senti une différence, quand on présente devant un grand sponsor local c'est plus facile après de faire des exposés en cours.* » De manière générale, le fait d'aller vers des « *adultes qu'on connaît pas* » constitue une mise à l'épreuve. Il faut apprendre à se présenter, soi et son association, l'objectif de la démarche et l'objet de la demande. Cet exercice, même s'il est inconfortable au début, produit ses effets.

III.2.2. Devenir citoyen et entamer un processus de professionnalisation

Le bénéfice de ces expériences ne surgit pas tout seul, mais est aussi – en grande partie – le résultat du travail des animateurs. L'impact de ces initiatives est notable, même si cela se construit sur le long terme et que les effets ne sont pas visibles immédiatement. Mais tous ont souligné l'importance des porteurs de projet. « *Les animateurs nous responsabilisent, ils nous apprennent la maturité, ils nous donnent des responsabilités* », disent les adolescents. Le bon animateur est celui qui sait dire « *ce qui va et ce qui ne va pas* », qui est « *resté un enfant dans sa tête, mais qui a de la maturité* », qui sait « *rigoler et encadrer et nous laisser autonomes* ». Autrement dit, le bon animateur n'est ni un parent, ni un frère, il doit « *savoir rester en dehors* », être capable de prendre du recul et ne pas faire à la place des jeunes.

Le travail de l'accompagnateur consiste également à faire une traduction simultanée de sa pratique, sorte d'exercice réflexif en temps réel. Il est, en effet, important d'expliquer aux jeunes en quoi consiste leur travail, le temps que cela demande, les coûts que cela représente. L'objectif est de leur faire prendre conscience que la présence et l'intervention de l'animateur ne relèvent pas de l'évidence, que cette personne ne se trouve pas là par hasard, mais qu'il s'agit bien d'un métier nécessitant des compétences spécifiques. La compréhension des coulisses de la profession d'animateur se mesure pleinement lorsque c'est aux jeunes de monter leur propre projet. « *C'est quand on prend des responsabilités, c'est quand ça vient de nous qu'on comprend vraiment* », reconnaissent-ils.

Un certain nombre de jeunes, en faisant l'expérience de monter des projets et en prenant une part active à la vie associative, découvre une vocation. *« À partir de 17 ans, il y a des jeunes qui viennent travailler en accueil de loisirs avec nous. Ils font ça comme boulot d'été ou en stage BAFA. Et après, j'ai observé qu'ils tendent à se professionnaliser, ils vont par exemple faire des études d'animateur socioculturel ou sportif. »* Un parcours-type se dessinerait ainsi, commençant par la fréquentation d'accueils de loisir en bas âge, puis la participation au montage de projets à l'adolescence, suivie d'une première expérience dans l'animation, pour enfin se transformer dans le choix d'une filière du supérieur conduisant à une professionnalisation dans le secteur social et culturel. *« Je pense qu'il y a des vocations qui naissent chez les ados quand ils observent le travail des animateurs et éducateurs qui les encadrent »,* conclut notre animatrice.

III.3. Des clés du succès

Un premier constat fait consensus : *« Si on ne fait rien dans la commune, on perd nos jeunes »*. Façon de dire que, pour assurer la survie du territoire, un ensemble d'acteurs doit se mobiliser. Nos interlocutrices de la CAF confirment cette idée : *« Dans le centre social, ils ont toujours su garder le contact avec les habitants et les élus. Ils ont une capacité à faire un travail en profondeur, ne jamais se contenter des acquis, continuer à se poser des questions »*. Autrement dit, il faut une interdépendance entre associations, élus et habitants, un travail réellement collectif. Mais il ne suffit pas de dire qu'on s'intéresse aux jeunes, il faut également s'engager activement auprès d'eux. *« Le maire et la première adjointe sont très impliqués. Du coup, les actions des jeunes sont devenues l'affaire des élus, ils se sont associés à l'ouverture du foyer et ils interviennent quand il y en a besoin, par exemple en gardant les clés du local ou en assurant une présence. »*

Une autre piste, déjà évoquée, est l'effet bénéfique d'une fréquentation précoce de structures d'animation. Le passage du centre aéré au centre d'animation au centre social constitue un apprentissage progressif de la vie en groupe et de la collaboration. Plus tard, lorsqu'ils auront l'âge de participer au montage d'un projet, l'encadrement par des animateurs semblera normal à ces jeunes et augmentera leurs chances de succès. Et *« c'est très important de les mettre en situation de réussite »*, comme le rappelle un élu. L'expérience de la réussite peut, par exemple, consister dans le droit d'investir un local pour se réunir entre eux. Le prêt d'une salle confère, en effet, une certaine responsabilité et témoigne de la confiance que les adultes leur accordent.

Un travail serait ainsi à mener auprès des adultes également, pour les inciter à donner davantage de place aux jeunes et leur laisser la possibilité d'entreprendre. *« Ce sont des anciens qui contrôlent les conseils municipaux, mais il faut qu'ils laissent une marge d'initiative aux jeunes. C'est ce qu'on essaye de leur montrer. Si, dans une association en milieu rural, on veut que les jeunes s'intègrent, tiennent un rôle et contribuent à son développement, il faut qu'ils apprennent et se sentent bien. L'aspect convivial est très important »,* précise un maire. Encore une fois, conférer des responsabilités aux jeunes et leur faire confiance sont des signes forts qui contribuent à les mettre en situation de réussite.

Et les jeunes sont justement en demande de rapprochement avec les adultes, contrairement à une idée répandue. L'ensemble des adolescents rencontrés a, en effet, souligné l'importance qu'ils accordent aux rapports intergénérationnels. Les filles de Marque K expliquaient combien elles avaient appris de leurs aînées en intervenant bénévolement derrière le stand crêpes et galettes au premier festival de musique organisé par Jill Drill pendant l'été 2011. De même, les membres des deux *juniors associations* sont en lien avec des associations portées par d'autres, moins jeunes, et collaborent avec eux. L'organisation d'actions conjointes permet de tisser des liens entre associations, entre générations, entre communes. « *Les adultes aiment rencontrer les jeunes* », note une des jeunes filles. Constat également fait par l'animatrice, pour qui c'est une erreur d'envisager les jeunes séparément des autres classes d'âge. « *Les adultes disent qu'ils savent pas quoi faire avec les jeunes, et ils essayent de mettre en place des programmes spéciaux. En fait, il faut faire simple, mélanger les générations, faire se rencontrer des jeunes et des professionnels. Il faut organiser des actions qui ne s'adressent pas qu'aux jeunes, mais à tous.* » Plutôt que d'être dans une logique de séparation, il faut au contraire travailler dans le sens de l'inclusion et du partage. Plutôt que de partir d'un découpage par tranches d'âge, il faut partir d'une pratique et laisser participer tous ceux qui le souhaitent.

PARTIE 2 – SYNTHÈSE TRANSVERSALE

La lecture transversale et comparative des dix monographies réalisées nous permet de repérer le lien entre, d'une part, les conditions concrètes de conception et de réalisation des projets participatifs impliquant les jeunes et, d'autre part, les effets obtenus ; tous les critères pouvant jouer sur les résultats sont ici mis en exergues et évalués.

Dans un souci de lisibilité et de synthèse, les conditions d'exercice des projets et leurs effets sont présentées de manière distinctes selon le type d'acteur concerné, c'est-à-dire en fonction de trois échelles : celle du territoire et des acteurs décideurs (institutions et collectivités territoriales), celle des structures et des acteurs opérateurs (responsables de structure et animateurs), et celle des adolescents.

Cependant, cette manière de synthétiser les résultats ne doit pas laisser penser que les effets sont indépendants les uns des autres. La politique jeunesse animée par la volonté et l'implication des décideurs engendre des conditions d'exercice des projets plus ou moins propices aux professionnels-opérateurs. Et le travail mené par ces derniers conditionne à son tour les effets sur les jeunes. Ainsi, des effets et des conditions de réalisation sont lisibles d'une échelle à l'autre (lecture synchronique) et également tout au long de la trajectoire du projet (lecture diachronique). Nous essayerons de rendre compte de cette complexité et de cette double dynamique dans la présente synthèse.

Graphique 1 – Double dynamique entre échelle d'observation et déroulement du projet



CHAPITRE I. CONDITIONS D'EXERCICE DES PROJETS PARTICIPATIFS AVEC LES JEUNES ET EFFETS A L'ECHELLE TERRITORIALE

I. Le contexte initial et ses conséquences sur la mise en œuvre

La politique jeunesse menée sur le territoire français varie d'une région à l'autre. Si certains acteurs restent communs à toutes les régions, comme la CAF et en principe les communes (ou les intercommunalités), d'autres sont présents sur les unes et absents sur les autres comme le conseil général ou la MSA (qui intervient, par définition, seulement en milieu rural), ou présents mais avec une identité et un positionnement différents, comme le service déconcentré du ministère de la Jeunesse et des Sports, la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS), qui connaît plusieurs variantes à l'échelle départementale : elle peut être la direction départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DDJSCS), mais elle peut également être dissociée du service de Cohésion Sociale (DDJS) et associé au service de l'Éducation, la direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports (DEJS), etc. Par ailleurs, d'autres services du conseil général (CG) peuvent être impliqués dans la politique jeunesse sans dépendre de la même direction. Enfin, les terminologies Jeunesse et Sports peuvent complètement disparaître pour laisser place à la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) qui englobe la problématique de la jeunesse en son sein.

Ces variantes ont des raisons historiques et politiques propres à chaque territoire (que nous n'aborderons pas), et des conséquences sur la mise en œuvre de la politique jeunesse. Ainsi, malgré une forte influence de la politique nationale de la jeunesse sur l'ensemble du territoire, les partenariats et, subséquemment, les dispositifs politiques créés en faveur des jeunes sont spécifiques à chaque département. Dès lors, l'arrivée d'Expérimentations adolescents n'a pas mobilisé systématiquement les mêmes acteurs sur chacun des territoires, ni engendré la même dynamique territoriale. En d'autres termes, en fonction de l'état de la politique jeunesse menée sur le territoire, elle ne s'est pas inscrite de la même manière au niveau local.

À l'échelle territoriale, les éléments conditionnant la mise en œuvre d'Expérimentations adolescents sont les suivants :

- La place de la démarche participative des adolescents dans la politique menée
- Le maillage territorial et la dynamique partenariale existante

- les partenariats entre les institutions et la qualité des relations entretenues
- les partenariats entre institutionnels et opérateurs et la qualité des relations entretenues.

I.1. La place de la démarche participative des adolescents dans la politique locale

Sur certains territoires, aider les jeunes à mener des projets qu'ils conçoivent, voire les accompagner dans cette démarche, est au cœur de la politique jeunesse menée depuis des années. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il existe une offre pour la tranche d'âge ciblée par la CNAF, mais que certains institutionnels et acteurs opérationnels sont impliqués dans une démarche de politique participative. Dès lors, l'arrivée de l'expérimentation au niveau local est considérée comme un moyen supplémentaire pour mettre en œuvre une volonté politique déjà engagée concrètement.

Sur d'autres territoires, cette mentalité politique en est à ses prémices. Certains acteurs sont convaincus de l'intérêt de la démarche, mais un long chemin reste à parcourir pour qu'elle se concrétise, c'est-à-dire qu'elle soit partagée au niveau des décideurs (financeurs) et mise en œuvre à l'échelle des opérateurs. Dans ce cas, Expérimentations adolescents initie une nouvelle politique et doit permettre de construire un cadre structurant permettant sa mise en œuvre.

Dans les deux cas, Expérimentations adolescents est perçu et reçu très positivement par les acteurs qui estiment que cela pallie à un besoin important : *« Quand arrive l'Expérimentations ados, c'est une très grande opportunité, les structures jeunesse on les connaît, les structures n'avaient plus de financeurs, on manquait de personnes qualifiées... Les familles et les jeunes sont les parents pauvres des politiques familiales ! Les plus de 12 ans et les parents, c'est des peaux de chagrin pour eux ! »* Le fait que la politique permette, par ailleurs, de concevoir et de financer le cadre structurant l'offre jeunesse, ainsi que des projets spécifiques, est également considéré comme pertinent et complémentaire : *« Le cadre de l'expérimentation reprenait ce qu'on avait eu envie de faire et fait sur le passé : on est bien sur l'implication des jeunes dans le montage de projet. Et en plus les deux types de projets, type 1 et type 2, c'est très bien parce qu'on peut les combiner. (...) Financer des cadres structurants, c'est quelque chose d'extraordinaire de l'action jeunesse sur le territoire. »*

I.2. Le maillage territorial et la dynamique partenariale

I.1.1. Connaître son territoire pour connaître ses besoins

L'une des conditions de l'appel à projets était de réaliser un diagnostic sur les besoins des jeunes en les impliquant dans la démarche, et de contribuer à définir une politique locale de la jeunesse. Mais ces diagnostics n'ont jamais été menés dans les dix cas étudiés, alors même que cela était un critère de sélection de ces projets. Nous savons que sur d'autres territoires, ils ont été faits et l'implication des jeunes dès ce stade a été bénéfique. Cependant, cette

différence notable entre ce qui était attendu et ce qui s'est réellement fait ne semble pas engendrer d'effets négatifs, dans la mesure où l'implication des jeunes se réalise par la suite à la phase d'élaboration du projet (nous y reviendrons en détail dans le chapitre consacré aux jeunes).

Ce diagnostic peut très bien être pallié par une bonne connaissance du terrain et de ses problématiques adolescentes. Et nous avons pu constater que cette connaissance est, elle, bien présente et qu'elle apparaît comme une condition nécessaire à la bonne mise en œuvre d'Expérimentations adolescents.

En effet, connaître son territoire permet de repérer les opérateurs accompagnateurs qui peuvent être sollicités dans le cadre de l'appel à projets. Généralement, ce sont les CAF qui ont ciblé la diffusion de l'information vers les structures et les opérateurs déjà engagés dans une démarche d'accompagnement de projet. Concrètement, cela signifie qu'elles ont des contacts directs avec des opérateurs / animateurs et qu'elles connaissent précisément ce qu'ils font. Nombreux ont été les acteurs précisant que pour connaître son territoire, il faut être à l'écoute des opérateurs et avoir une relation qui dépasse le lien purement administratif qui lie les financeurs aux financés : ne pas échanger seulement des papiers mais également se rencontrer (les institutions doivent aller sur le terrain) et se parler. De plus, une relation régulière de ce type, menée par certains conseillers territoriaux CAF, permet d'établir une relation de confiance favorable à l'action.

Ainsi, un facteur contribuant fortement à la bonne connaissance de son territoire est l'adoption d'un fonctionnement *bottom-up* : « *Les gens du terrain remontent des infos, des plans sont établis, ça redescend et là ça fait sens. Il faut que ça parte d'en bas et que le terrain soit pris en compte.* » Pour que les dispositifs mis en place aient une réelle efficacité, ils doivent donc émaner de la base et répondre à des préoccupations du terrain. « *Sinon on reste dans l'occupationnel* »

Le cas échéant, il paraît nécessaire d'aller à la rencontre des opérateurs et de se mettre autour d'une table pour faire un diagnostic partagé des besoins et des objectifs : « *Il faut prendre des décisions interinstitutionnelles, avoir une vision globale du territoire et de ses besoins, et améliorer la complémentarité des actions.* »

1.1.2. Se concerter pour agir ensemble

En cas de dispositifs institutionnels de projets jeunes existants (comme Envie d'agir, par exemple), il s'agit de s'accorder sur un ensemble de critères, comme la démarche (viser le qualitatif plutôt qu'une approche quantitative), la temporalité (privilégier le long terme plutôt que le court terme), les objectifs (la socialisation plutôt que la productivité), les critères d'âge. L'objectif est alors de « *s'harmoniser entre institutions pour éviter les doublons* », et « *la concurrence* ».

En fonction du type de relations entretenues, les institutionnels peuvent aboutir à des choix opérationnels rapidement ou, au contraire, prendre énormément de temps pour aboutir à une harmonisation, ou du moins un accord permettant de démarrer l'action.

Sur certains territoires, Expérimentations adolescents vient, par exemple, compléter l'offre existante en finançant des postes au sein de structures non labellisées par Envie d'Agir, et des projets très ponctuels, qui ne visent pas obligatoirement d'impact fort et durable sur le territoire (ce qui est nécessaire pour rentrer dans le dispositif Envie d'agir). La complémentarité a été rapidement trouvée car les institutions ont pour habitude de travailler de manière concertée : *« Pour tout ce qui se passe en Enfance jeunesse on a un regard croisé, on y va toujours à trois, CAF, MSA, CG, c'est une démarche vraiment collaborative. »*

Sur d'autres territoires, l'harmonisation a été au contraire très lente et laborieuse. Nous l'avons constaté par exemple sur un territoire où la DDCSPP proposait depuis une dizaine d'années le fonds départemental jeunesse (FDJ), auquel la CAF participait financièrement. Ciblait les 15-25 ans, la tranche d'âge des 15-17 ans devenait commune aux deux dispositifs, et il était impensable pour le responsable de la CAF, comme pour celui de la DDCSPP, de lancer un appel à projet Expérimentations adolescents sans s'être entendu en amont sur l'élaboration d'une offre complémentaire : *« Il ne faut pas de concurrence avec le FDJ, ce n'est pas que la CAF marche sur nos plates-bandes car la CAF participe au FDJ, mais faut qu'on travaille de manière coordonnée. Sans cette coordination, on aboutit à de la concurrence, à faire doublon, si on ne fait qu'un copier-coller du FDJ, un FDJ pour mineurs, ça devient une sous branche du FDJ, donc ça ne me paraît pas pertinent. Mais à l'inverse, ce que j'appelle de mes vœux, c'est une complémentarité. »* In fine, entre le lancement possible de l'appel à projet Expérimentations adolescents et sa concrétisation, une année s'est écoulée. D'après certains acteurs, dont des conseillers territoriaux CAF, ce souci d'harmonisation a surtout engendré un manque de réactivité qui a abouti à la perte d'une année d'action possible : *« C'est quand même extraordinaire que rien ne puisse se passer alors que le territoire est prêt, que les animateurs et les jeunes attendaient... Sur un dispositif qui dure deux ans, surtout dans un contexte favorable, c'est dommage qu'on ne puisse pas agir. »* Pour ces derniers, favoriser les projets existants qui touchaient la bonne tranche d'âge et en développer d'autres en ciblant les structures déjà engagées dans l'accompagnement de projet jeunes aurait été un meilleur choix politique. Ainsi, la qualité des partenariats joue sur la mise en œuvre d'Expérimentations adolescents, du moins en terme de réactivité.

Se rencontrer et échanger a été nécessaire. Ces rencontres ont été l'occasion de mettre à plat les objectifs et les moyens de chacun et de partager un diagnostic (ou d'en initier un à l'échelle du territoire) afin de répondre de manière plus efficiente aux besoins des jeunes. *« Pour se retrouver il faut que chacun arrive à s'exprimer et à accepter que ses propres critères ne sont pas les seuls qui valent. Il doit y avoir une certaine ouverture, chaque professionnel vient avec son regard mais après tout le monde doit considérer le point de vue des autres. »*

Dans un cas comme dans l'autre, l'arrivée d'Expérimentations adolescents a engendré une redynamisation territoriale dans la mesure où elle a obligé les acteurs institutionnels à réfléchir de manière concertée à leurs actions. C'est là le premier impact du dispositif à l'échelle territoriale.

1.1.3. Les élus : des acteurs difficile à intégrer à la démarche

Garants de l'ancrage local de la démarche et de sa reconnaissance, mais également financeurs de structures, de postes et de projets, les élus sont des acteurs incontournables de la politique jeunesse et leur degré d'engagement conditionne le bon déroulement d'un projet. Convaincus par l'idée que l'avenir du territoire ne peut se faire sans prendre en compte les jeunes, et défendant l'idée que « *la ruralité n'est pas une fatalité* » pour ceux qui exercent dans ces milieux-là, certains élus sont de vrais partenaires et des acteurs engagés dans la promotion de projets menés pour les jeunes et avec eux.

Mais tous les élus ne sont pas des partenaires. Certains sont même réfractaires à ce genre de politique et constituent un frein à l'action : « *Le secteur jeunesse, ce n'est pas leur priorité. On a des maires qui pensent qu'il n'y a rien à faire, ils sont le principal frein.* » Les convaincre de s'engager dans le financement de projets initiés par les jeunes devient un objectif difficile à atteindre.

Plusieurs éléments nourrissent cette difficulté. D'une part, l'image que les élus ont des jeunes – ce qui a régulièrement été mentionnée comme étant un frein à la mise en œuvre de ce genre de politique. D'après eux, les jeunes sont une cause perdue, « *rien ne les intéresse et il n'y a rien à faire pour eux* », voire « *ils font peur aux communes. On entend dire "quoi qu'on leur propose, ils n'adhèrent pas, on ne sait pas quoi faire"* ». D'autre part, la qualité des objectifs attendus par les élus n'est pas toujours en adéquation avec les objectifs qu'il est possible d'atteindre grâce à l'accompagnement de projet. La temporalité de raisonnement des élus est généralement liée aux échéances électorales. Les nouveaux élus héritent de projets qui avaient été lancés par l'ancienne équipe, ils doivent se les approprier et, parfois, il faut prendre le temps de les convaincre de leur bien-fondé et intérêt. Par ailleurs, ils attendent des résultats quantifiables, relativement rapides et de préférence rentables, ce qui est en opposition au fonctionnement mis en place par les animateurs de terrain : « *Aujourd'hui, il faut être efficace tout de suite, alors que l'effet de ces initiatives ne se mesure pas immédiatement.* »

Autrement dit, la logique de retour sur investissement se confronte aux valeurs de l'éducation populaire prônées dans ces démarches. « *On a des problèmes avec les financeurs parce qu'ils attendent des résultats. Déjà, le résultat n'est pas toujours tangible. Des fois, il faut quatre ans de travail pour la mise en place d'une politique jeunesse en lien avec les communes et des acteurs compétents, les familles, les associations... Et pour le montage d'un projet, ça peut aller jusqu'à deux ans.* » Il faut donc les convaincre et l'arrivée d'un nouveau financement comme Expérimentations adolescents peut y aider : « *Expérimentations adolescents, ça a changé le soutien financier et ça a aidé à convaincre les élus. Ça passe plus facilement, mais notre politique était définie avant et la démarche, par chance, était similaire et on était dans le même type d'action.* » Le cas échéant, il faut faire sans eux pour commencer.

1.3. L'échelle territoriale garante des conditions de mise en œuvre à l'échelle des structures

Permettre aux opérateurs de terrain de faire de l'accompagnement de projet est une condition inhérente à l'échelle territoriale. À ce niveau, il est nécessaire de mettre en adéquation les objectifs et les moyens afin de permettre aux opérateurs d'accéder aux ressources nécessaires. Cela peut se traduire par une information sur les dispositifs existants (besoin d'outils de communication pour améliorer la lisibilité et l'accès à l'information), transmise directement par les institutionnels aux opérateurs (besoin d'interconnaissance et de relations), ou par l'usage de relais existants comme les PIJ, la FDFR (besoin de structure relais entre les jeunes et les dispositifs¹¹), ou encore par la création de relais comme un poste coordinateur territorial jeunesse. Cela passe également par la formation et le conseil, et la pérennisation des postes territoriaux et des moyens financiers. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant consacré aux opérateurs.

II. La mise en œuvre et ses impacts à l'échelle territoriale

II.1. Une politique jeunesse plus active et efficiente en matière d'accompagnement de projets

II.1.1. L'ancrage des projets participatifs dans les politiques jeunesse locales

Le dispositif Expérimentations adolescents a clairement confirmé une tendance qui se dessinait sur les territoires, à savoir mettre en place des projets participatifs et non proposer des activités de manière consumériste : *« Sur notre territoire, on est tous d'accord qu'il faut arrêter de faire du consumérisme et qu'on est là pour construire avec et faire avec. C'est ressorti de manière très positive de la part des partenaires et cette démarche-là nous a aidé, on ne fait pas à votre place mais on fait avec vous. Ça fait vraiment partie des attentes des animateurs, c'est ce qu'ils attendent. Même dans les centres sociaux au niveau des adultes ils sont en train de changer et tendent vers ça. »*

II.1.2. Des dispositifs en faveur de la jeunesse plus efficaces

Expérimentations adolescents a permis de créer des dispositifs ou de compléter ceux qui existaient déjà. Ainsi, le dispositif a engendré une politique jeunesse plus efficiente. Il a sensibilisé les acteurs sur le manque de moyens offerts aux adolescents de 11 à 15 ans, et le besoin d'élargir la tranche d'âge concernée (généralement, les fonds dédiés aux initiatives jeunes ne touchent pas les moins de 16 ans) car *« à 12-13 ans, ils ont déjà des choses à proposer »*. Concrètement, la mise en œuvre d'Expérimentations adolescents, par le biais de prises de décisions concertées, a permis de cibler des tranches d'âges qui n'étaient pas ou

¹¹ « Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est qu'il est sur l'ensemble du territoire, tous les jeunes peuvent être touchés par le projet via les PIJ. On a des jeunes dispersés et mettre en place un service par la commune est aléatoire alors qu'un projet est plus adapté, ça correspond bien au profil rural. »

peu prises en compte dans les dispositifs existants. Il a également engendré la création de postes d'animateurs dans les structures, et de poste de coordinateur jeunesse dans les communes, ce qui facilite les échanges entre opérateurs et institutions, et améliore l'accessibilité des opérateurs et des jeunes eux-mêmes aux ressources nécessaires pour mener des projets (information, conseils méthodologiques).

II.1.3. Une harmonisation de l'offre à l'échelle du territoire

L'augmentation des moyens a, par ailleurs, permis de créer une offre plus adaptée et élargie. C'est-à-dire que des actions ont été menées sur l'ensemble du territoire et non seulement là où des structures étaient déjà dans l'accompagnement de projet. L'offre a touché tant les animateurs, par le biais de formations proposées et de conseils alloués, que les jeunes par l'augmentation des projets menés : *« L'aide de la CAF nous a aidé à faire ce projet à l'échelle du territoire, car sinon on serait resté à cent mètres du PIJ. C'est l'Expé Ados qui nous a permis de mettre en place un projet d'une telle envergure, des formations, donc c'est vraiment un gros travail. À 120%, c'est très, très positif. On a quand même réussi à former 40 accompagnateurs, donc vous allez voir tout de suite l'impact sur le terrain ! »*

L'impact semble particulièrement fort en milieu rural qui souffre plus souvent que le milieu urbain d'une désertification de l'offre.

II.1.4. Les élus : moins de réfractaires et plus de partenaires

Avoir connaissance des impacts des projets sur le territoire s'avère utile pour motiver les élus à s'investir politiquement dans le champ de la jeunesse et faire évoluer leur mentalité. Les temps de valorisation donnant la parole aux jeunes et mettant en lumière les impacts, mais aussi la valorisation par la presse, ou encore, la satisfaction des élus voisins qui, eux, se sont engagés en amont, sont des outils utiles pour faire évoluer les mentalités des élus : *« Les élus, ça leur parle plus qu'un simple rapport d'activité, ça a plus d'effet. »*

L'intérêt porté au projet par une institution nationale telle que la CNAF a également fait beaucoup d'effets sur les élus, et plus globalement sur l'ensemble des acteurs. L'arrivée de l'Expérimentation a été un facteur de plus permettant d'argumenter dans ce sens et, par conséquent, de consolider leur engagement. Et l'évaluation ciblée sur l'un des projets de leur commune a également été favorable.

À l'issue d'Expérimentations adolescents, les élus sont plus impliqués et les opérateurs envisagent leur soutien avec sérénité et *« optimisme »* : *« Je dois leur proposer le projet de cette année, et ce sera plus facile, ce ne sera pas une bataille »* ; *« Les élus, lors du jury de fin mai, ont été plus faciles à convaincre qu'ils n'avaient été pour le premier projet »*.

Leurs attentes et leurs connaissances des jeunes évoluent également et ils acceptent mieux les aléas : *« Les élus entendent qu'il n'y a que quatre jeunes dans la semaine qui sont venus dans le local, ils entendent et acceptent les raisons. Ils comprennent que ce genre de projets sont de longue haleine, quand ils sont acteurs, qu'il faut aussi des activités consuméristes pour les faire venir, et que des fois, les ados ont envie de ne rien faire. On est aujourd'hui beaucoup mieux soutenus par nos élus. »* D'autres professionnels, à l'échelle des collectivités

territoriales, constatent également que les élus *« apprennent petit à petit à ne plus attendre de résultats, qu'ils acceptent d'être critiqués et de se remettre en cause, et que si les jeunes montent un projet de petite envergure, c'est déjà un grand pas. »*

Mais remarquons, comme le soulignent souvent les professionnels, que ce type de changement s'inscrit dans un temps long. La sensibilisation des élus à la démarche d'accompagnement de projet par les professionnels et les institutionnels peut être lancée des années avant que les mentalités commencent à changer. L'une des conditions *sine qua non* de réussite est donc *« de laisser du temps au temps, pour le projet, pour les jeunes, pour les élus, ça ne se fait pas en claquant des doigts »*.

Ce changement de regard des élus sur la jeunesse se traduit par l'augmentation des communes impliquées et par l'augmentation des moyens alloués à la jeunesse : création de postes d'animateur et/ou de coordinateur, modification des horaires d'ouverture, mise à disposition de nouveaux espaces, financement d'un plus grand nombre de projets « participatifs ». Une fois de plus, nous remarquons l'impact d'Expérimentations adolescents sur la dynamique partenariale.

II.2. Une meilleure la cohésion sociale

L'amélioration de la cohésion sociale constitue un impact très important des projets participatifs.

II.2.1. L'amélioration des liens intergénérationnels

La dynamique locale engendrée par les projets de jeunes est rendue visible aux habitants au travers des actions menées sur le territoire et des temps de valorisation. Ces projets amènent les jeunes à changer leur image auprès des adultes. Habitants, mais aussi parents, perçoivent, pendant ou à l'issue des projets, le(ur)s jeunes différemment : *« Depuis qu'ils participent à des actions ils sont vus différemment par les adultes, ça leur a permis de passer d'une spirale négative au côté positif »* ; *« Il y a même des parents qui sont venus nous voir les larmes aux yeux en nous disant que leur enfant parle sans arrêt de ce qu'il fait, qu'il travaille le soir, qu'il s'investit et s'épanouit »*. Les relations parents-enfants peuvent donc être améliorées grâce à ce type de projet : *« Une maman nous a expliqué qu'une jeune fille a renoué des liens avec sa famille après le projet. J'ai croisé une maman un an plus tard qui me disait "Elle était en opposition avant de partir et elle a retrouvé les valeurs de la famille en rentrant". C'est des choses qui nous reviennent au compte-goutte. »*

Par ailleurs, cette dynamique peut inclure les habitants, ce qui transforme le projet d'une personne ou d'un groupe, en un projet pour et avec la population locale : *« Une gamine a voulu faire une comédie musicale sur la prévention de l'alcoolisme pour les jeunes, on a compris que la gamine avait vécu ça dans la famille. Ça a donné plus de cent spectateurs à guichets fermés, une dizaine de tableaux qu'elle avait elle-même composés, et des mamies qui ont fait les costumes, la presse est venue. »* Dès lors, les relations intergénérationnelles s'améliorent et les relations entre habitants s'intensifient.

II.2.2. La citoyenneté

Une différence notable entre les jeunes ayant participé à des projets et les autres tient à leur implication dans la vie locale. Ils participent aujourd'hui beaucoup plus qu'auparavant, et spontanément, aux travaux bénéficiant à la collectivité. Ils quittent le rôle de consommateur et endossent celui d'acteur social. La dynamique associative et citoyenne devient plus forte, grâce à l'investissement accru des jeunes dans le champ social en particulier. Un territoire se pourvoit alors de futurs animateurs compétents en promouvant des projets participatifs : *« Moi, c'est l'ensemble du projet qui m'a fait évoluer dans mes choix professionnels, c'est de voir le travail des animateurs tout au long du projet et ça m'a donné envie de faire la même chose, pour d'autres jeunes. Je viens de passer un concours pour aller dans des écoles d'animation. C'est ce projet qui m'a fait réaliser que c'était ça qui m'intéressait. »*

En impliquant ainsi les jeunes dans le monde associatif, l'une des attentes de la CAF se voit aujourd'hui concrétisée : *« C'est aussi une aide à la dynamique associative, ils sont toujours en recherche de nouvelles personnes pour faire vivre les associations et ça commence par là, l'éducation des jeunes à s'investir dans leur commune, dans leur village, sans tout attendre des autres. »*

Ainsi, des projets impliquant un nombre restreint de jeunes peuvent porter des fruits à l'échelle territoriale : *« Ce sont des approches douces mais qui ont des conséquences bénéfiques. Comme on dit, "ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières". »*

CHAPITRE II. CONDITIONS D'EXERCICE DES PROJETS PARTICIPATIFS AVEC LES JEUNES ET EFFETS A L'ECHELLE DES STRUCTURES

I. Les conditions de la mise en œuvre de projets participatifs

I.1. La pérennité des postes d'animateur

À l'échelle des structures, la réussite dépend des moyens financiers donnés par les communes et par les partenaires (dont les CAF) afin d'avoir le personnel suffisant au bon fonctionnement de la structure (gestion et animation) d'une part, et à l'accompagnement (long) de projets de jeunes d'autre part. Comme les idées et les envies ne viennent pas spontanément aux jeunes, les animateurs doivent les solliciter et les motiver avant de les accompagner. La stabilité de leur présence est nécessaire pour être reconnus en tant que référents et espérer voir un jour des jeunes venir spontanément proposer un projet. Le *turn-over* ainsi que le manque d'effectifs ne permettent pas l'installation de ce genre de pratique.

L'accompagnement des projets jeunes, notamment lorsqu'ils impliquent différentes communes et institutions, nécessite un énorme investissement de la part de l'animateur/coordonateur/accompagnateur, qu'il est difficile de maintenir lorsque l'on est dans une situation professionnelle précaire. C'est pour cette raison que de nombreux animateurs démissionnent. Cette instabilité affecte la mobilisation des jeunes qui ont besoin d'un référent connu et reconnu pour proposer et mener leurs projets. Sans cette stabilité, la dynamique engendrée se détériore rapidement. En effet, l'une des difficultés majeures de la mise en œuvre d'Expérimentations adolescents est de réussir à mobiliser les jeunes : *« Notre difficulté est de réussir à mobiliser les jeunes sur des projets qui les concernent, à les faire réagir. Car ils disent "on fait rien pour nous, on nous propose pas grand-chose, ce n'est pas adapté ce qu'on nous propose" et on leur dit "réfléchissez avec vos animateurs à ce que vous voulez faire". Chaque année, on a un super reliquat du fonds, on n'a pas autant de dossiers qu'on souhaiterait avoir et ce n'est pas facile. »* Le rôle de l'animateur dans ce système d'action est donc crucial.

Ainsi, embaucher de manière pérenne des animateurs est une condition nécessaire pour que les jeunes les reconnaissent et en fassent des référents (*« J'ai une idée, je sais à qui en parler »*), et pour que les animateurs puissent aller à la rencontre des jeunes isolés : *« On les trouve dans les communes aux arrêts de bus, sur la place de la mairie, devant la salle de sport.*

On tourne en voiture pour les repérer, plus pendant les vacances, personne n'est missionné pour faire ça toute l'année. On va au culot les voir sous l'abribus. »

L'un des impacts bénéfiques d'Expérimentations adolescents a été la création de nouveaux postes stables : c'est un effet visible à l'échelle des structures et des jeunes, mais qui dépend des décisions prises à l'échelle des institutions territoriales.

I.2. Des animateurs formés et convaincus

La conviction relative à l'importance d'accompagner des jeunes dans leur projet et les compétences permettant de le faire sont des conditions nécessaires à l'accompagnement à l'échelle des structures : *« Pour moi, le rôle des animateurs, ce n'est pas seulement le loisir mais d'apporter des billes aux jeunes pour qu'ils connaissent les rouages de la société par des jeux, des projets, pour qu'ils apprennent à agir là-dedans. C'est au cours du BAFD qu'on m'a parlé la première fois d'éducation populaire. »* Avoir des animateurs formés et convaincus implique de recruter des animateurs formés au-delà du BAFA et le cas échéant, leur proposer des formations internes : *« Le BAFA permet d'animer des actions et distraire les jeunes au coup par coup, mais pas d'apprendre à faire des dossiers de subventions, et des projets qui durent toute une année. Mettre des activités cohérentes et pas perdre le fil du projet, c'est ça qui est difficile pour les jeunes animateurs. Le BEJEPS ça va beaucoup plus loin dans le métier. On va plus loin dans l'animation et dans la démarche de projet, ce qu'on met derrière un objectif, on apprend à construire une séance dans un projet d'ensemble, que les choses répondent à des objectifs. »*

La formation joue énormément sur les compétences et les moyens mis en œuvre par les animateurs pour accompagner les jeunes. Sans ceux-ci, les dossiers présentés ne sont pas à la hauteur des attentes des décideurs : *« Les projets qui arrivent sont trop succincts, et on ne peut pas statuer car c'est trop incomplet. Ils ont juste l'idée du projet qu'ils veulent mener mais on attend aussi qu'ils aient une idée du montage financier, qu'ils nous disent comment ils comptent s'y prendre. »*

I.3. S'adapter au public adolescent

I.3.1. Des structures aux horaires adaptés et des professionnels disponibles

Impliquer des jeunes demande du temps. Si les jeunes fréquentent déjà les structures, il faut discuter avec eux de manière libre, formaliser des temps de réunion, puis mener des discussions informelles : *« Ils ont besoin de quelqu'un qui leur dit "je suis là, je vous écoute", quelqu'un qui soit capable de leur parler tout en gardant une limite. Ce n'est pas facile à décrire dans une fiche de poste ! »* Et s'ils sont isolés, il faut aller à leur rencontre ou faire une campagne d'affichage dans les lieux qu'ils fréquentent (collèges et lycées, cinémas, PIJ, cafés, abribus, places publiques...).

Permettre aux adolescents de s'approprier le projet et les aider à sa mise en œuvre nécessite également une écoute et une connaissance des adolescents (« *Il faut susciter le besoin* »), de disposer de temps et être disponible pour faciliter l'accès au local et à son matériel en adaptant les heures d'ouverture en soirée et le samedi : « *Je les rencontre le soir généralement car c'est le moment où ils sont disponibles après les cours. C'est dans ces moments-là que je peux les rencontrer, ils me donnent rendez-vous dans leur structure, ou dans un café, sur leur lieu de vie.* » Le travail bénévole a souvent été noté comme étant nécessaire pour adapter les besoins liés à l'accompagnement et les moyens humains disponibles : « *On a beaucoup de choses à faire en peu d'heures de travail. Sans eux quatre, sans les bénévoles, ça ne pourrait pas fonctionner* » ; « *Je fais des échanges de pratiques avec des animateurs et l'un des animateurs m'a dit "Ce qui nous manque, c'est d'avoir du temps pour suivre les jeunes, il faut avoir du temps à dégager pour suivre le projet, parce qu'il y a des hauts, des bas, des temps de latence". C'est lui, dans sa structure, qui a impliqué ça et, du coup, c'est lui qui doit aider les jeunes. Et, quel que soit le projet, c'est toujours quelque chose de compliqué.* »

La structure employeuse doit permettre aux animateurs de mener cet accompagnement en leur laissant une flexibilité horaire (heures d'ouverture des structures, travail en heures supplémentaires), et en favorisant la qualité à la quantité. Aussi, l'inscription de la démarche de projet participatif au projet de la structure et aux missions de l'animateur serait certainement la bienvenue pour formaliser et inciter cette mise en pratique.

1.3.2. Maintenir la relation avec les adolescents et s'adapter à leur volatilité

Le public adolescent présente des particularités, auxquelles les animateurs doivent s'adapter s'ils veulent créer une relation constructive : la volatilité, l'évolution des liens au sein des groupes de pairs, la recomposition des groupes en fonction des changements (déménagements, intégration d'une nouvelle structure scolaire). Il est donc essentiel de maintenir le contact. Cela passe par une importante mobilité géographique des animateurs sur le territoire, par l'envoi de courriers électroniques et de textos, et l'usage de Facebook pour l'organisation d'une rencontre. Les animateurs laissent également leur numéro de portable professionnel et personnel dans l'objectif d'être le plus joignable possible.

1.4. La maîtrise de la méthodologie de projet

Maîtriser la méthodologie de projet consiste d'abord en son élaboration, c'est-à-dire savoir initier un projet (donner des exemples, faire émerger des idées et les motivations, dans le cas où les adolescents fréquentent la structure), communiquer pour constituer un/des groupes (par le bouche-à-oreille, une campagne d'affichage), définir le contenu du projet avec les adolescents (quel contenu pour quels objectifs), et connaître les partenaires ressources et les dispositifs existants ainsi que les critères de sélection.

Puis, il s'agit de savoir mettre en œuvre le projet, c'est-à-dire travailler la cohésion de groupe et vérifier les motivations individuelles et collectives (par l'organisation d'un camp ou d'un séjour par exemple). D'autant que la mixité sociale et géographique, mais aussi celle de genre

et d'âge, impliquent que les jeunes, même s'ils sont investis dans un même projet, ne se connaissent pas obligatoirement : *« C'était des jeunes de communes différentes donc ce n'était pas facile, mais la mayonnaise a pris et il y a eu une adhésion avec les personnes qui étaient là, qui les entouraient, les animateurs... et qui sont partis avec le groupe. »* C'est pourquoi il est important de travailler la cohésion de groupe : *« Les trois, quatre premiers mois c'était surtout pour rapprocher le groupe, réfléchir à pourquoi on voulait partir, qu'est-ce qu'on cherchait là-bas, les motivations personnelles, les motivations du groupe. (...) On a organisé un camp pour la cohésion de groupe, et aussi pour tenir en haleine douze jeunes, sachant que nous on était pas formés pour ça, c'était nécessaire car ce n'était pas un projet du type on part en camp dans trois mois après s'être réunis deux fois et terminé. »* C'est dans ces premiers temps que le groupe se consolide et que les jeunes mesurent leur motivation (certains quittent le projet) à s'engager et à s'impliquer.

Ensuite, il faut élaborer un budget avec les adolescents, les inviter à s'organiser en répertoriant et en partageant les tâches, en planifiant des réunions, fournir la liste des financeurs potentiels et être présent pour remplir le premier dossier puis les laisser faire pour les suivants, les aider à concevoir des actions d'autofinancement. Il faut surtout maintenir la motivation tout au long du projet : *« Moi, il y a plein de moments où j'ai eu peur. Je me disais "houlà là, dans quoi on se lance ?", parce que c'était un projet énorme quand même ! Et c'était loin... On partait dans longtemps, c'était long et ce n'était pas concret. »* Sans cet accompagnement, les jeunes disent qu'ils n'auraient pas réussi à aller jusqu'au bout du projet : *« Il y a des moments où l'envie n'était pas là, on était démotivé, fatigué et ce sont les animateurs qui nous disaient "Allez, faut se bouger !" et heureusement, car si on avait pas été soutenu, boosté, on aurait certainement tout abandonné. »*

Enfin, il s'agira de valoriser le projet par une présentation publique ou en contactant la presse par exemple.

II. Les effets de l'accompagnement de projet sur les professionnels

II.1. Un changement de pratiques professionnelles pour certains

Pour les animateurs qui n'avaient pas de compétences spécifiques en matière d'accompagnement lors de l'arrivée d'Expérimentations adolescents, le premier projet mené de cette manière a été aussi difficile que formateur. Ils n'ont pas été formés pour animer des projets dans lesquels les jeunes sont les acteurs principaux. Ils ont pour habitude de proposer des projets, et non l'inverse. Par conséquent, les animateurs doivent changer leur manière de travailler pour accompagner les adolescents de manière pertinente. Au cours de la réalisation du projet, les professionnels et les bénévoles ont pris conscience du besoin de temps (supérieur à celui nécessaire à la création et à la mise en place d'une activité « clef en main »), et de compétences relatives à la méthodologie de projet. Partager ces besoins avec ses supérieurs hiérarchiques et les décideurs ont permis d'engendrer des prises de conscience à ce niveau, et des prises de décisions comme la mise en place des formations, la

création de poste, l'ouverture élargie des structures accueillant les jeunes : *« La formation des animateurs n'est pas suffisante pour réellement accompagner les adolescents dans leurs projets. Dans le cadre de la formation traditionnelle, ils ne l'apprennent pas. C'est quelque chose qu'on a pointé récemment, c'est quelque chose qu'on avait commencé à voir et là, la Ville a vraiment pris conscience de l'évolution des problématiques des jeunes, les partenaires en prennent de plus en plus conscience. »*

Au-delà des compétences, l'accompagnement de projet constitue un profond changement de pratiques professionnelles : il faut avoir une démarche holistique (penser une activité en lien avec des objectifs et des moyens), qui est souvent associée à des convictions engagées, voire militantes (éducation populaire, éducation informelle). Et il faut également prendre une nouvelle posture vis-à-vis des adolescents pour passer du rôle d'animateur à celui d'accompagnateur : il faut être présent sans être imposant, être reconnu comme un accompagnateur et non comme un prestataire de service. D'après les jeunes, le bon animateur-accompagnateur est celui qui sait dire *« ce qui va et ce qui ne va pas »*, qui est *« resté un enfant dans sa tête, mais qui a de la maturité »*, qui sait *« rigoler et encadrer et nous laisser autonomes »*. Autrement dit, le bon animateur n'est ni un parent, ni un frère, il doit *« savoir rester en-dehors »*, être capable de prendre du recul et ne pas faire à la place des jeunes : *« Les animateurs nous responsabilisent, ils nous apprennent la maturité, ils nous donnent des responsabilités »*.

II.2. Une meilleure connaissance des besoins liés à l'accompagnement de projet

Au travers des premières expériences, élus, institutionnels et opérateurs prennent conscience des besoins et compétences nécessaires pour l'accompagnement de projet. Accompagner un projet est bien différent de concevoir et proposer des activités, et la première aventure est souvent considérée comme *« trop chronophage »*, *« trop difficile »* et *« trop longue »*. Mais elle permet également d'acquérir des compétences et, munis de celles-ci, les professionnels se sentent plus aptes à réitérer l'expérience : *« Maintenant qu'on a eu cette première expérience, on sait ce qu'il faut faire et ne pas faire, donc on sait qu'on fera différemment et mieux que la première fois. »*

Concrètement, il s'agit de choisir un accompagnateur dédié à un projet (ou deux) tout au long de sa durée, afin qu'une personne soit identifiée comme étant le référent pour les jeunes mais également pour les partenaires. Dans tous les cas, une personne le devient, car ce rôle est fondamental, donc mieux vaut que ce soit une personne choisie et dont le poste corresponde à ce travail qu'une personne qui se voit ajouter ce rôle en plus de son travail habituel. Certes, dans ce dernier cas les professionnels s'adaptent et la fonction qu'ils occupent évolue, mais ce n'est jamais sans difficultés. C'est ici une conséquence de la prise de conscience du temps nécessaire à l'accompagnement.

II.3. La reconnaissance et la motivation professionnelle

Les acteurs impliqués reconnaissent aujourd'hui avoir bénéficié d'une reconnaissance accrue de leur hiérarchie et d'une meilleure lisibilité de son action sur le territoire : *« Ça m'a apporté une reconnaissance par rapport à la hiérarchie, par rapport aux élus. Ils ont vu que j'étais capable de quitter mon poste administratif pour aller sur le terrain. Ça a fait bouger des choses sur le plan professionnel, sur l'identité de mon poste, c'est souvent flou les postes de coordinatrice jeunesse et là, je suis plus identifiée. »* Cette nouvelle légitimité prouve également le changement de mentalité qui est en cours du côté des politiques. À travers cette reconnaissance et la création du poste d'animateur se lit le nouvel intérêt des élus pour la politique jeunesse et pour les professionnels qui l'incarnent.

Leur travail est également reconnu d'une autre manière, par les adolescents cette fois. Conscients du temps et de l'énergie que nécessite la mise en place d'un projet, les jeunes regardent le travail de l'animateur différemment : *« On se rendait pas compte au départ qu'un séjour d'une semaine ça allait prendre six mois, remplir deux pochettes comme ça (elle montre des chemises remplies de papiers) »*. Sans cet accompagnement, les jeunes disent qu'ils n'auraient pas réussi à aller jusqu'au bout du projet. À travers cette expérience, ils acquièrent un respect pour ces professionnels et une reconnaissance qu'ils n'avaient pas auparavant. Du côté des animateurs, l'impact est gratifiant et très motivant.

De plus, lors que les animateurs étaient présents aux tables rondes organisées lors de cette étude évaluative, ils ont pu se rendre compte – et par la suite en rendre compte aux élus – des nombreux impacts que le projet a eu sur les jeunes : *« Quand je les entends parler aujourd'hui, quand je vois tout ce que ça leur a apporté, c'est hyper motivant, c'est génial, je suis bluffée ! (...) Je suis prête à repartir ! »* Ainsi, avoir connaissance des effets du projet sur les adolescents s'avère être utile à la motivation des animateurs pour s'engager dans l'accompagnement de projet, ou continuer à le faire (et nous l'avons vu plus haut, elle est également utile à la motivation des élus à s'investir politiquement dans le champ de la jeunesse). Pour les animateurs, leur cœur de métier est d'être utile aux jeunes. C'est donc en constatant les compétences acquises par les jeunes, en plus de leur propre capacité à les mobiliser, qu'ils répondent à leur principale motivation professionnelle. Comme pour les acteurs à l'échelle territoriale, l'intérêt porté au projet par une institution nationale telle que la CNAF a fait beaucoup d'effets sur les animateurs, qui se sont sentis soutenus et reconnus.

II.4. Une offre plus adaptée et des structures mieux fréquentées

Petit à petit, l'offre se transforme par l'abandon d'activités « consuméristes » au profit du développement d'activités « participatives », et par l'ouverture de lieux plus adaptés aux adolescents (création de temps d'ouverture et de lieux réservés). Subséquemment, plus intéressés par l'offre, les jeunes s'inscrivent dans des structures et des associations pour participer à des projets, soit en entendant parler d'un projet (bouche-à-oreille), soit en étant plus directement sollicités, puis cooptés, par un ami qui participe à un projet. Ainsi, nombreux sont les jeunes qui ne fréquentaient aucune structure en amont d'Expérimentations adolescents et qui le font à présent.

CHAPITRE III. CONDITIONS D'EXERCICE D'UN PROJET PARTICIPATIF ET EFFETS A L'ECHELLE DES JEUNES

I. Les conditions de la mise en œuvre de projets participatifs

I.1. Accéder à l'information pour avoir l'idée et l'envie de mener un projet

La difficulté à impliquer les jeunes dans un projet est un frein cité de manière récurrente par les politiques, les institutionnels et les animateurs, mais encore faut-il que ces jeunes aient connaissance de l'existence de ces dispositifs.

I.1.1. Les différents profils de jeunes

Si un âge avancé dans l'adolescence, ou une première expérience, engendre l'autonomie suffisante pour aller se renseigner (dans les PIJ, sur Internet, auprès d'institutions ou d'un animateur) et initier des projets, les plus jeunes ou les novices n'ont pas connaissance de ces possibilités. Parmi ces novices, deux profils de jeunes sont également à différencier : les intégrés (au monde associatif) et les isolés (qui ne fréquentent aucune structure).

La socialisation familiale semble la raison déterminant ces deux profils. Lorsque les parents sont engagés dans les associations et participent aux activités, les enfants trouvent normal d'en faire de même. Plus tard, ils auront le réflexe de se tourner vers des animateurs lorsqu'ils souhaiteront réaliser un projet.

Initier les jeunes aux projets participatifs dès la fin de l'école primaire serait un bon moyen de palier à cette différence familiale. Commencer dès 11-13 ans se révèle pertinent du moment que le projet est initié par un aîné ou un animateur compétent, car cela favorise l'apprentissage de la méthodologie de projet : « *Nous, on veut donner aux jeunes l'habitude de monter des projets donc ce qu'il faut, c'est que les animateurs aient les moyens d'y former les jeunes dès la dernière année de CLSH, à 10 ans, ils montent une kermesse, un budget.* » À partir de 14-15 ans, les jeunes auraient alors la capacité à transcrire des envies en projet s'ils ont eu une initiation préalable et/ou s'ils connaissent un référent accompagnateur compétent.

1.1.2. Les moyens pour informer les jeunes « isolés »¹²

Plusieurs moyens ont été repérés sur les territoires étudiés. La plus évidente et facile, lorsque l'on bénéficie d'une structure fréquentée par des jeunes, est de prendre un temps avec la tranche d'âge ciblée pour échanger sur les possibles et présenter la démarche de projet menée pour et avec les jeunes. Lorsqu'il s'agit de jeunes isolés (qui ne fréquentent pas de structure), il s'agit d'aller à leur rencontre et de leur proposer un temps d'échange. Certaines communes ont initié des forums, mais seuls les jeunes déjà expérimentés sont venus et s'y sont exprimés. D'autres communes ont invité les jeunes à prendre un petit-déjeuner avec leur maire afin d'apprendre à les connaître et sonder leurs envies. Cette expérience, plus conviviale et moins officielle, a été plus efficace et les échanges menés ont engendré la mise à disposition d'un local pour les jeunes, ce qui, à son tour, les a conduits à monter des projets et à s'engager activement dans la vie locale. D'autres territoires ont mené des campagnes d'affichage pour présenter un projet choisi pour eux par les décideurs et recruter ainsi des jeunes de communes différentes. Un voyage en Afrique était au programme et nombreux ont été les jeunes sensibles à cette perspective.

1.1.3. Des projets initiés par les jeunes, un critère de sélection de l'appel à projet Expérimentations adolescents remis en question

Le critère concernant l'autonomie des jeunes dans l'initiation du projet n'apparaît pas comme étant un critère pertinent pour discriminer les projets. Cela semble plus être un objectif à atteindre au cours du processus, qu'un critère de sélection au départ.

En effet, rares sont les projets étudiés dans le cadre de cette évaluation dont l'idée initiale était celle des adolescents : « *Les jeunes ne passent pas la porte en disant "je veux faire ci ou ça". C'est nous qui impulsions.* » Ils sont le plus souvent sollicités par leur animateur qui les invite à réfléchir aux activités qu'ils aimeraient faire, et qui leur donne des idées et des exemples de projets menés par d'autres. Mais les propositions des animateurs doivent s'inscrire dans le prolongement des envies des jeunes, qu'il s'agira d'identifier au préalable. Car c'est en s'assurant que leur avis est bien pris en compte qu'on obtient les meilleurs résultats. « *Plus on les investit dans des choses qui viennent d'eux, et moins il décrocheront.* » Si l'initiation du projet par les jeunes est une première étape souvent considérée comme déterminante pour les acteurs institutionnels (critère prouvant que le projet est réellement celui des adolescents), elle ne semble toutefois pas être le meilleur critère. Ce qui apparaît en revanche fondamental, c'est que le projet devienne le leur par la suite. Et, concrètement, cette appropriation passe par l'implication des adolescents dans :

- la définition du contenu et l'élaboration d'objectifs partagés par tous les jeunes ;
- le montage administratif et financier du projet ;
- la présentation du projet devant un jury ;
- un temps de valorisation.

¹² « Isolés » est entendu ici comme « non adhérent à une structure ».

I.2. Définir le contenu du projet et construire un « groupe projet »

Définir le contenu du projet est une étape importante car elle concrétise le moment d'engagement, celui où chaque jeune devient membre d'un « groupe projet ». En construisant des objectifs communs, et en participant à l'élaboration du contenu, les jeunes se confrontent les uns aux autres et évaluent leur motivation relative au projet lui-même, mais également à l'aventure collective que le projet constitue et l'investissement qu'il va demander.

Notons que l'investissement nécessaire dissuade certains jeunes, mais qu'il est important de les prévenir afin d'annoncer clairement dans quoi ils s'engagent : « *Il fallait venir aux réunions aussi, pendant six mois toutes les semaines, de 14h à 18h.* »

L'engagement de chaque individu, et la cohésion du groupe qui en dépend, se joue à cette étape. Certains d'entre eux réalisent à ce moment-là qu'il vaut mieux abandonner l'aventure : « *J'avais déjà mes propres amis, je n'avais pas envie de m'en faire d'autres, donc dès le départ, je ne me suis pas impliquée dans le groupe.* » Mais cette jeune fille, sous la pression parentale, s'est sentie « *obligée* » de continuer à s'investir et à partir. Mal intégrée dès le départ, elle est restée en-dehors du groupe durant les dix-huit mois de préparation : « *J'ai fait ce qu'on me disait de faire mais je ne me sentais pas impliquée.* » Sans cette intégration, les bénéfices tirés de cette expérience étaient bien moindres : « *Pour moi, c'était complètement raté.* »

Organiser un premier séjour, pour construire solidement la cohésion du groupe, est l'une des bonnes pratiques repérées parmi les méthodologies de projet évaluées : « *C'est surtout lors de ce week-end que le groupe a commencé à se souder* » ; « *C'était du camping, donc on était tout le temps, tout le temps ensemble, il y a eu pas mal de jeux, c'était pour apprendre à se connaître et ça a été réussi car, après, on a commencé à se voir en soirée, à s'organiser des trucs, des liens se sont créés.* »

I.3. S'impliquer dans le montage administratif et financier et passer devant un jury

S'impliquer dans le montage budgétaire et la recherche de fonds, en remplissant des dossiers de subventions et en passant devant un jury de sélection sont des pratiques fondamentales pour que les jeunes s'approprient le projet et en tirent tous les bénéfices possibles : « *Remplir un dossier de subvention, parler devant un jury, je vois maintenant que ça m'a énormément apporté tout ça, donc pas que le voyage, mais aussi l'avant projet, pas seulement sur le plan humain mais aussi sur le plan des compétences. Je me suis senti renforcé par le projet.* » Cela nécessite d'organiser un partage des tâches et la planification des réunions du groupe, et de mener des actions d'autofinancement, en recherchant les opportunités sur le territoire (manifestations, marchés, événements).

1.4. Mener une action de valorisation

Mener une action valorisant le projet permet de faire connaître et reconnaître l'action des jeunes. Cette reconnaissance des institutions, des élus, des habitants, des parents, des copains est importante pour motiver les jeunes. Elle se concrétise dans les commentaires et les actes, et nécessite des espaces de valorisation :

- un espace et un temps pour présenter les projets réalisés devant un public ;
- un blog, d'autant plus si le blog est visible à partir de la page d'accueil du site de la ville, du département, de la région ;
- des articles dans la presse.

II. Les effets de la mise en œuvre de projets participatifs

Durant l'adolescence, l'individu en construction cherche à apprendre suffisamment de bout de rôles pour être en mesure de s'intégrer de la manière la plus épanouie et sereine possible à la société. Pour apprendre qui il est, il doit se confronter à l'Autre, apprendre à le reconnaître et interagir en tant qu'acteur.

II.1. L'acquisition de compétences et la satisfaction d'être un acteur social

Les jeunes constatent que mener un projet en s'impliquant de la sorte apporte beaucoup plus de satisfaction et de plaisir que de suivre des activités proposées et organisées par les animateurs : « *Les activités qui nous plaisent le plus sont celles qu'on a décidées de faire !* » En plus d'une forte satisfaction, une certaine fierté est ressentie à l'issue du projet. Elle est clairement relative au fait d'avoir participé à son élaboration : « *Quand on a commencé, le jour du départ, on s'est dit c'est nous qui l'avons fait ! On était fier de nous* » ; « *On s'est donné les moyens de partir et ça rajoute de la satisfaction. On est fier. Fier de ce qu'on a fait, fier du chemin qu'on a parcouru pour y arriver. Et ce n'est pas de la consommation, ce n'est pas comme une colo où l'animateur prépare toutes les activités. Là on était acteur, c'était notre projet, c'était vachement important.* » La fierté et la satisfaction ressenties par les adolescents prouvent que le dispositif Expérimentations adolescents construit des occasions de rendre l'individu acteur et responsable d'expériences réussies.

La responsabilisation est un impact notable de l'expérience vécue par les jeunes (« *Qu'est-ce que c'est difficile de faire l'adulte !* »). Ils prennent la mesure du temps et des efforts nécessaires pour monter un projet et prennent conscience de la responsabilité de chaque individu dans un projet collectif : « *On s'implique plus, on ne peut pas s'absenter car c'est important de suivre ce qui se passe ; alors que si on loupe une activité piscine, c'est pas grave.* »

Les jeunes réalisent pareillement qu'ils ont acquis une compétence importante, l'autonomie. Faire soi-même plutôt que de rester passif et simplement recevoir a non seulement été source de fierté et de satisfaction, mais également une ressource à faire valoir : « *Je l'ai sorti*

la semaine dernière dans un entretien pour rentrer dans une école de commerce, c'est le fait d'avoir été responsable de tout qui m'a apporté dans cette expérience, dans la junior association on est responsable des budgets, on l'a mis sur nos CV. (...) Et comme on était responsable, on a aussi acquis de l'autonomie. »

Gagner en confiance et développer l'estime de soi sont, de surcroît, des impacts relevés par les animateurs et les jeunes eux-mêmes : *« Il était très timide au début, il avait du mal à s'intégrer au groupe et d'aller vers les gens. Maintenant il a vraiment changé et c'est même devenu un moteur ! »* Concrètement, les jeunes se sentent mieux dans leur peau et plus à l'aise pour prendre la parole dans des conditions exceptionnelles (*« Je me sens beaucoup plus à l'aise à l'oral, pour les examens par exemple »*), mais aussi quotidiennes (*« Quand on démarche des gens pour avoir des prix, prendre le téléphone pour appeler une entreprise, une institution pour avoir une information. »*). Ils se sentent par ailleurs meilleurs en expression écrite en général (qualités rédactionnelles et orthographiques) et dans la compréhension et l'usage de l'écrit administratif en particulier : *« Écrire des lettres bien comme il faut, on a dû en écrire plein, des lettres sur l'honneur. »*

II.2. La socialisation

II.2.1 L'élargissement du réseau de sociabilité

Le réseau de sociabilité augmente tout au long du projet. Tous les jeunes interrogés ont fait part de cet impact, le projet qu'ils ont mené a permis d'élargir leur réseau de sociabilité amicale : *« J'ai pu faire de nouvelles connaissances. Du lycée, je connaissais seulement deux personnes et c'est elles qui m'ont parlé du projet. »*

Dans le milieu rural en particulier, les projets créent des occasions de rencontre et de partage de moments conviviaux, ce qui répond en partie au problème d'isolement dont ils souffrent : *« Ils étaient super contents de se retrouver, le projet, c'est plus un prétexte pour se retrouver. On voyait qu'ils étaient heureux de se revoir. C'étaient des rencontres plus ou moins festives. Nos jeunes, sur des territoires plus ou moins ruraux comme celui-ci, ont comme objectif premier de se retrouver. »*

II.2.2. Des expériences socialisatrices

Les expériences autour de projets mettent en évidence, outre l'élargissement du réseau de sociabilité, l'importance de se rassembler avec des personnes nouvelles à partir de centres d'intérêts communs, ce qui favorise la construction collective d'actions. Ces projets créent des occasions de rencontres et d'échanges parmi des segments de population qui ne se mélangent pas habituellement en dehors du monde associatif, favorisant ainsi la mixité sociale, de genre et d'âge. Ces situations sont induites par le fait que l'association fréquentée connaît *« un grand mélange entre les jeunes de différents milieux sociaux »* ou parce que le territoire n'est pas pourvu d'un assez grand nombre d'adolescents ni d'animateurs pour pouvoir construire des projets distincts selon les âges. *« Nous, on n'a pas le choix, on ne peut pas avoir deux animateurs. On a vingt, trente jeunes de 11-17 ans, ils se retrouvent plus par*

les activités qu'ils aiment que par leurs âges. C'est un lieu de rencontre et d'échange, ce sont des jeunes qui se côtoient depuis qu'ils sont tout petits. » Pour les animateurs, ceci n'apporte que des avantages : apprendre à se connaître, à construire ensemble malgré la différence. Ces apprentissages apparaissent déterminants dans la construction du futur citoyen.

Via les actions d'autofinancement que mènent les jeunes, ces derniers sont amenés à mieux connaître leur environnement. Ils doivent savoir ce qui s'y passe, qui organise quoi, afin de s'inscrire dans les événements préexistants pour y mener des actions d'autofinancement : vendre de crêpes à l'arrivée d'un marathon, emballer des cadeaux dans les grandes surfaces durant les périodes de fêtes, participer à des vide-greniers et des marchés, voire les organiser. C'est aussi des moments où les jeunes croisent des habitants et échangent avec eux. Lors de ces actions, ils sont amenés à parler de leur projet et d'expliquer leur démarche. Les jeunes rencontrent donc par ce biais de nouveaux amis parmi leur groupe de pairs, mais également des adultes avec qui des relations fortes peuvent se nouer : *« J'ai rencontré beaucoup de personnes avec qui je suis resté en contact, ça devient des amis, mais aussi des adultes qui pourront m'aider dans mon projet de métier. Ça m'aide de voir des adultes qui ont des métiers. J'ai un nouveau réseau d'amis et de connaissances de tous les âges. Par exemple, j'avais rencontré une personne qui est à la retraite et qui était infographiste et quand j'ai un souci je l'appelle et il m'aide, j'en ai un autre qui est jeune qui m'aide plus pour le Web, j'ai un réseau qui m'aide et dont les âges sont variés. »*

En offrant des occasions d'interactions avec des Autres, en permettant à l'adolescent d'être acteur dans la conception et la réalisation d'un projet, Expérimentations adolescents construit des occasions de socialisation structurantes.

II.2.3. L'intégration sociale

L'impact en matière d'intégration sociale est également indéniable. Non seulement des jeunes isolés arrivent à constituer un réseau de sociabilité, mais leur inscription dans le monde associatif peut également les aider à s'intégrer dans la société dans laquelle ils viennent d'arriver. Par exemple, des jeunes déscolarisés trouvent, par ce biais, une formation puis du travail : *« Sans lui, je serais encore tout seul, sans formation, sans envie, sans idées. Je suis rentré dans l'association alors que ça faisait deux ans que j'étais arrivé d'Afrique centrale, je ne connaissais personne, j'avais quitté l'école en Afrique en 6^e, j'avais 16 ans, je m'ennuyais. Il m'a trouvé une formation, il m'a aidé à passer mon BAFA, j'ai trouvé des amis dans l'association, ça m'a fait du bien, il m'a toujours aidé. Maintenant, je travaille à l'association comme bénévole, j'accompagne les plus petits dans les sorties, des ateliers d'écriture musicale, car moi, j'ai fait de la musique. »* Dans une logique de don – contre-don, l'engagement citoyen voit le jour : *« Les jeunes qui ont bénéficié d'aides et de financements reviennent pour donner un coup de main à leur tour. Leur implication bénévole dans l'association varie de l'aide aux devoirs à l'accompagnement de projet. »*

Nombreux sont par ailleurs les jeunes qui trouvent leur voie en s'engageant de la sorte dans un projet. Certains ont complètement changé d'attitude à l'égard de leur scolarité, par exemple : *« Moi, le projet m'a fait grandir, je ne foutais rien à l'école et au retour du voyage*

en Afrique, j'ai réalisé qu'il fallait que je me mette à bosser. De voir cette misère et de réaliser la chance que j'avais. J'ai changé de ville pour changer d'air et maintenant ça se passe super bien au lycée ! » D'autres ont eu des révélations professionnelles et ont concrétisé leur choix dans les années qui ont suivi : *« Moi, ça a beaucoup joué sur mes choix ensuite. J'ai voulu travailler dans le social, je viens de passer le concours d'éducateur spécialisé. C'est vraiment ce projet qui m'a donné cette envie de travailler auprès des gens » ; « Moi, c'est l'ensemble du projet qui m'a fait évoluer dans mes choix professionnels, c'est de voir le travail des animateurs tout au long du projet et ça m'a donné envie de faire la même chose, pour d'autres jeunes. Je viens de passer un concours pour aller dans des écoles d'animation. C'est ce projet qui m'a fait réaliser que c'était ça qui m'intéressait. »* Notons d'ailleurs que très nombreux sont les jeunes qui ont passé le BAFA à l'issue du projet. En se formant de la sorte, il s'agit bien de s'inscrire dans le champ professionnel associatif et social.

« À partir de 17 ans, il y a des jeunes qui viennent travailler en accueil de loisirs avec nous. Ils font ça comme boulot d'été ou en stage BAFA. Et après, j'ai observé qu'ils tendent à se professionnaliser, ils vont par exemple faire des études d'animateur socioculturel ou sportif. » Un parcours-type se dessinerait ainsi, commençant par la fréquentation d'accueils de loisir en bas âge, puis la participation au montage de projets à l'adolescence, suivie d'une première expérience dans l'animation, pour enfin se transformer dans le choix d'une filière du supérieur conduisant à une professionnalisation dans le secteur social et culturel. « Je pense qu'il y a des vocations qui naissent chez les ados quand ils observent le travail des animateurs et éducateurs qui les encadrent. » Ces expériences permettent aux jeunes de mieux se connaître, ce qui les aide à se positionner puis à s'intégrer de manière réfléchie et choisie, dans la société dans laquelle ils vivent.

CONCLUSION

Expérimentations adolescents est un dispositif qui donne l'occasion d'acquérir des compétences pratiques et cognitives utiles au jeu social, à l'autonomisation et à la responsabilisation individuelle et citoyenne. Le double objectif du dispositif est donc atteint. Un troisième effet a d'ailleurs été relevé, non-prévu celui-là, qui est l'invitation à la professionnalisation des jeunes participant à ces projets.

Le dispositif permet de conforter des volontés et initiatives préexistantes sur le terrain, mais aussi l'émergence de nouvelles pratiques. Mais, pour que les actions entreprises soient couronnées de succès (c'est-à-dire qu'elles atteignent les objectifs de responsabilisation et d'autonomie des jeunes, tout en contribuant au bon développement de la politique jeunesse des territoires), un ensemble de variables doit être réuni aux trois échelles que sont les décideurs, opérateurs et animateurs / jeunes. Cependant, chaque acteur agit en fonction de souhaits individuels et évolue dans un environnement contraint. Il s'agit dès lors de faire cohabiter les objectifs de chacun et dépasser ses appréhensions.

Si un dispositif tel qu'Expérimentations adolescents fournit des moyens aux acteurs, il ne garantit pas à lui seul la réussite de toute action entreprise. En effet, une part de responsabilité reviendra toujours aux acteurs eux-mêmes, qu'ils soient décideurs, opérateurs, animateurs ou jeunes ; notamment l'état d'esprit qui les anime, à savoir s'ils comprennent la logique participative et acceptent de réellement prendre l'Autre en compte.

Références bibliographiques

- ADLER, P. & ADLER, P. (1998), *Peer Power. Preadolescent Culture and Identity*, New Jersey, Rutgers University Press.
- SEVANE, A. & BAUER, D. (2007), « Le temps périscolaire », *Études et Résultats*, n°611, Drees/Mire.
- BERGER, P. & LUCKMANN, T. (1996), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- BIDART, C. (1997), *L'amitié. Un lien social*, Paris, La Découverte.
- BLÖSS, T. (1997), *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, collection Le sociologue.
- BOCHEREAU, D. (2004), « Dur, dur d'être un ado; dur, dur d'être un adulte », *Informations Sociales* n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf.
- BUZY, J-G (2010), « Qu'est-ce qu'on enseigne dans les centres de vacances et dans les centres de loisirs ? », *Informations Sociales*, n°161 Éduquer et prévenir : ce que fait l'école, Paris, Cnaf, pp. 70-78.
- CÉROUX, B., CRÉPIN, C., (2011), *Les relations entre les parents et leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents*, Dossier d'études, CNAF.
- CHAZEL, F., (1985), « Mécanismes d'intégration et formes de déviance », *Encyclopedia Universalis*, Symposium, Paris, pp. 652-656.
- CICCHELLI, V. (2004), « Les adolescents au crible de la littérature romanesque et des savoirs scientifiques » *Informations Sociales*, n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf, pp. 40-51.
- CRÉPIN, C. (2010), « Attentes d'encadrement et d'autonomie des adolescents à l'occasion des activités de loisirs », *Politiques Sociales et Familiales*, n°99, pp. 121-129.
- CRÉPIN, C., SLOMA, C. et al. (2009) « La contractualisation avec les caf : quelle contribution à la construction collective d'une politique enfance jeunesse ? » *L'essentiel*, n°81, Paris, Cnaf.
- DUBAR, C. (2000), *La crise des identités*, Paris, PUF.
- DUBAR C. (2000), *La socialisation*, Armand COLIN, Paris.
- DURET, P. & POCIELLO, C. (1997), « Fêtes sportives et expression de la virilité », *Agora Débats Jeunesses*, n°7, pp.55-62.
- FIZE, M. (1994), *Le peuple adolescent*, Paris, Editions Julliard.
- GOFFMAN, E. (1961), *Asiles*, Paris, Édition de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1963), *Stigmate*, Paris, Édition de Minuit.
- BECKER, H. S. (1963), *Outsiders*, Paris, A.M. Metailie.
- GRAWITZ, M., (1999), *Lexique des sciences sociales*, 7ème édition, Dalloz.
- HACHIMI ALAOUI, M. & JARVIN, M. (2007), « Les usages des cafés lycéens. Entre discussions intimes et exposition de soi », in V. Cicchelli et M. Breviglieri, *Adolescences Méditerranéennes : l'espace public à petits pas*, Paris, l'Harmattan, collection Débats Jeunesse (pp. 77-93).

- HARRIS, J. (1995), « Where is the Child's Environment ? A Group Socialization Theory of Development », *Psychological Review*, n°102, pp.358-389.
- JARVIN, M. (2004), « Groupe de pairs et relations d'amitié », in C. Cicchelli-Pugeault, V. Cicchelli, T. Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, collection Sciences Sociales et Société (pp. 41-51).
- KON, I. (1981), « Adolescent Friendship : Some Unanswered Questions for Future Research », in DUCK, S. & GILMOUR, R. (eds), *Personal Relationships 2 : Developing Personal Relationships*, London, Academic Press, pp.187-204.
- MOHAMMED, M. (2004), « La bande et la dimension de l'intergénérationnel », *Informations Sociales*, n°119 Les adolescents, Paris, Cnaf, pp. 20-27.
- PASQUIER, D. (1999), *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Maison des Sciences de l'homme.
- SCHEHR, S. (2000), « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et politiques – RIAC*, n°43, pp. 49-58.
- SINGLY, F. (de) & RAMOS, E. (2010), « Moments communs en famille », *Ethnologie française*, vol. XI, n°1, pp. 11-18.

Index des sigles

ALSH	accueil de loisir sans hébergement
BAFA	brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BEATEP	brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse
BEJEPS	brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CAF	caisse d'Allocations familiales
CEJ	contrat enfance/jeunesse
CG	conseil général
CNAF	Caisse nationale des Allocations familiales
CR	conseil régional
CTG	convention territoriale globale
CTL	contrat temps libre
CUCS	contrat urbain de cohésion sociale
DDASS	direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DDCSPP	direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des personnes
FDFR	fédération départementale des foyers ruraux
MJC	maison de la jeunesse et de la culture
MSA	mutuelle sociale agricole
PIJ	point information jeunesse
ZUS	zone urbaine sensible

**ANNEXE –
LETTRE CIRCULAIRE DU 2 JUIN 2010**

**Département enfance et
parentalité**

Lettre circulaire n° 2010-103

Mesdames et Messieurs les directeurs
des caisses d'Allocations familiales

Objet : Lancement de l'expérimentation pour la mise en œuvre de projets élaborés par les adolescents

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion (Cog) pour la période 2009 à 2012, la Cnaf s'est engagée à accentuer sa politique en direction des enfants et des jeunes.

C'est en ce sens que la mission 1 de la Cog prévoit « *d'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale* » en favorisant la structuration d'une offre d'accueil et de loisirs diversifiée et adaptée aux différentes tranches d'âge, notamment par le financement, à titre expérimental, de projets élaborés par les adolescents.

Cette expérimentation vise à répondre aux observations formulées par de nombreux élus et divers acteurs lors de l'évaluation de la politique jeunesse¹³, laquelle a fait ressortir que la tranche d'âge « des années collège » échappait largement aux dispositifs existants. A cette occasion, les familles soulignaient que l'offre de loisirs traditionnelle ne convenait pas à tous les adolescents.

¹³ Cette évaluation a été initiée et conduite par la direction des politiques familiale et sociale et la direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser), en 2007 et 2008, en s'appuyant sur les travaux de TMO Régions et Michel Quiot consultants. Elle s'est attachée à explorer un ensemble de questionnements autour des attentes des familles et des jeunes ainsi que des élus et des partenaires des Caf dans le domaine des temps libres et des activités périscolaires (cf. la note Cas du 18 novembre 2008, le dossier d'étude n° 113 et l'e-ssentiel n°81 de janvier 2009).

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) apportent une réponse globalement adaptée et en adéquation avec les attentes et les besoins de leurs familles. En revanche, à l'âge de l'entrée au collège, les Alsh se heurtent à une forte baisse de fréquentation, directement liée à la nature de l'offre proposée. Une étude publiée par l'Injep¹⁴, relatives aux modes d'accueils des 11-15 ans, affirme que « *les jeunes ne se reconnaissent plus dans les activités que leur proposent les centres de loisirs traditionnels qu'ils ont jusque là fréquentés* ».

C'est pourquoi la branche Famille souhaite, dans le cadre de cette expérimentation, soutenir des projets élaborés avec les adolescents pour répondre aux objectifs suivants :

- favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant ;
- susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité ;
- contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation ;
- permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression.

Elle s'appuie sur deux grands principes validés par le conseil d'administration de la Cnaf dans sa séance du 2 mars 2010 :

- prendre en compte les attentes des jeunes ;
- faire participer les jeunes et soutenir leurs initiatives.

Sur la base des éléments de cadrage national détaillé dans la présente lettre circulaire, il vous appartiendra de sélectionner les projets que vous souhaitez retenir.

AVERTISSEMENT

Afin de qualifier le public visé par cette expérimentation, les termes de « jeunes » et d'« adolescents » seront indifféremment utilisés dans la présente lettre circulaire car il est difficile de dissocier les deux termes tant les définitions sont proches :

- « *la jeunesse est la période de la vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr* »,
- « *l'adolescence est la période de la vie entre l'enfance et l'âge adulte, pendant laquelle se produit la puberté* »¹⁵.

1. Deux types de projets peuvent être expérimentés

Pour vous aider, ces deux types de projet sont illustrés par un exemple, donné à titre indicatif, s'appuyant sur des projets développés par les Caf.

1.1 Un soutien à des initiatives portées par des jeunes, en vue de favoriser leur autonomie et contribuer à leur épanouissement

Il vous est possible de créer un « fond » ou une « bourse » afin d'attribuer une aide financière à des projets portés par des jeunes. Ces projets peuvent être collectifs ou individuels.

¹⁴ Étude conduite par l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) à laquelle quelques Caf ont été associées. Elle a été diffusée sur NetCaf action sociale le 20 mars 2008.

¹⁵ Définitions extraites du dictionnaire Larousse.

Vous veillerez aux modalités d'encadrement et d'accompagnement des jeunes telles que précisées au point 2.3 de la présente lettre circulaire. L'accompagnement des projets, tel que soutenu dans le cadre de cette expérimentation, doit porter tant sur les aspects financiers que sur les aspects méthodologiques.

**A titre d'exemple :
L'expérience de la Caf de Foix**

La direction départementale de la jeunesse et des sports, le conseil général et la Caf ont mis en place un fond départemental destiné à soutenir financièrement des initiatives portées par des adolescents et par des jeunes adultes.

L'objectif consiste à favoriser leur autonomie et développer leurs responsabilités. Les projets sont collectifs, ou individuels, et élaborés en lien avec les structures jeunesse, lesquelles assurent l'accompagnement des jeunes.

Afin d'obtenir un soutien financier, les jeunes présentent leur projet à un jury composé du conseil général, de la Ddjs et de la Caf. Les projets retenus obtiennent, en moyenne, 500 €. Cette somme n'est pas directement versée aux jeunes mais à un tiers, principalement l'employeur de l'adulte référent.

Voici quelques exemples de projets : montage d'une pièce de théâtre, création d'un atelier cirque dans un lycée, reportage photos, etc.

En 2008, 120 jeunes ont participé à des initiatives et la Caf a consacré, sur sa dotation d'action sociale, une enveloppe de 11 000 €, soit un tiers du budget total du fond départemental.

1.2 Un soutien à une démarche spécifique en direction du public « jeunes », en vue de développer leurs responsabilités et contribuer à leur intégration dans la société

Il vous est possible de soutenir des projets visant à mettre en place un cadre structurant pour accompagner les adolescents dans leur prise d'autonomie et les associer à l'élaboration des actions les concernant.

Ce soutien peut intervenir aux différentes étapes du montage d'un projet, ou pour soutenir des projets développés par des structures existantes lorsqu'elles souhaitent faire évoluer leur activité.

L'objectif pédagogique devra être clairement identifié avec un réel apport pour les jeunes (choix des activités, soutien dans le montage de projets personnels, etc.).

Vous veillerez aux modalités d'encadrement et d'accompagnement des jeunes telles que précisées au point 2.3 de la présente lettre circulaire.

**A titre d'exemple :
L'expérience de la Caf de Cambrai**

Il y a quelques années, la Caf, la Ddjs, et divers acteurs locaux ont constaté que l'offre de loisirs de proximité, pour les adolescents, était quasi inexistante en milieu rural. De surcroît, il n'existait pas de véritable cadre légal pour ce type d'accueil.

La Caf et la Ddjs ont alors décidé de soutenir des structures accompagnant les jeunes dans leurs projets. Elles ont créé un cahier des charges permettant d'attribuer un « label » à des structures accueillant des jeunes âgés de 11 à 17 ans révolus.

Aujourd'hui, ces lieux d'accueil ont pour objectifs de permettre aux jeunes de s'initier à des activités nouvelles, de monter et réaliser des projets et de participer aux projets d'autres jeunes.

Les structures¹⁶ volontaires pour devenir des lieux d'accueil doivent présenter :

- un diagnostic, faisant notamment apparaître les attentes et les besoins des jeunes du territoire ;*
- un projet éducatif et un projet pédagogique spécifique.*

Elles doivent également créer les conditions favorables à l'implication des jeunes et à leur participation active dans la mise en œuvre du projet pédagogique et des activités proposées.

Pour la plupart, ces lieux sont ouverts les soirs de la semaine, le mercredi et le samedi. Durant les vacances scolaires, l'ouverture se fait à la journée ou tous les après-midi.

Chaque lieu d'accueil est encadré par un personnel qualifié. Le responsable de la structure est titulaire d'un diplôme professionnel de niveau III tel que Defa, Beatep, Bepejeps, Beesapt, Deust animation, éducateur spécialisé, assistant de service social, Dut spécialité carrières sociales, etc. Il est obligatoirement secondé par un animateur titulaire, a minima, du Bafa.

La Caf verse annuellement, à chaque lieu d'accueil, une aide au titre de sa dotation d'action sociale, de 11 500 €.

¹⁶ Il peut s'agir d'une commune, d'une association, d'un centre social ou d'un centre d'animation locale.

1.3 Quel que soit le type de soutien retenu, les projets devront s'inscrire dans des champs d'actions identifiés

Les projets se référant aux champs d'actions suivants pourront être intégrés à l'expérimentation :

- la citoyenneté et l'animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel, lutte contre l'exclusion, égalité des chances, etc.) ;
- la solidarité internationale (ex : aide d'urgence, éducation au développement) ;
- l'élaboration de projets de départ en vacances et de loisirs ;
- l'élaboration de projets culturels et sportifs (ex : montage d'une pièce de théâtre), sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre dudit projet.

Les activités suivantes devront être exclues du champ de l'expérimentation :

- les sorties organisées par les établissements scolaires ;
- les accueils destinés uniquement à des mineurs handicapés encadrés par les personnels habituels des établissements ou services médico-sociaux ;
- les activités organisées par les maisons des adolescents ;
- le financement des études, de la formation ou des stages des jeunes ;
- les séjours linguistiques ;
- la participation à des compétitions sportives.

Si les sorties organisées par les établissements scolaires sont exclues, les activités développées sur le temps extrascolaire, à partir des établissements scolaires, peuvent être retenues (activités organisées par les associations gestionnaires des foyers des collèges et lycées, etc).

Ces deux listes n'ont pas vocation à être exhaustives et il vous appartient de les compléter, si nécessaire.

Dans tous les cas, et en conformité avec l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'action sociale des Caf, les projets ne relevant pas du champ de compétence de l'action sociale familiale seront exclus de l'expérimentation.

2. Les projets retenus doivent répondre à cinq conditions cumulatives

2.1 Ils doivent s'adresser à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans révolus

Les projets retenus doivent s'adresser aux jeunes de tous milieux sociaux, âgés de 11 à 17 ans révolus. Vous porterez une attention particulière aux jeunes issus des zones urbaines sensibles et des territoires ruraux.

La tranche d'âge retenue permet de toucher les jeunes dès leur entrée dans le secondaire et ce, jusqu'à leur sortie. Elle intègre, notamment, les jeunes de 11, 12 et 13 ans, actuellement exclus des « accueils de jeunes » qui font l'objet d'une convention avec jeunesse et sports.

Pour autant, parce que les adolescents de 11 ans n'ont pas les mêmes attentes et les mêmes envies que les jeunes de 17 ans, il vous est possible de soutenir des projets s'adressant à des tranches d'âge plus fines : 11-13, 14 -17, etc.

2.2 Ils doivent associer les jeunes dès la phase d'élaboration du projet

Afin d'élaborer de nouvelles offres basées sur l'expression des attentes des jeunes, la réalisation d'un diagnostic par la Caf constitue une étape préalable, indispensable.

Ce diagnostic vise à partager, avec les jeunes et les partenaires, les conclusions portant sur les projets à développer autour de la jeunesse.

Il pourra s'appuyer sur des éléments de connaissance ciblés tels que :

- une étude de l'environnement social, en particulier les données démographiques et la typologie du public adolescents du territoire ;
- une étude des besoins et des attentes des jeunes et des familles ;
- une analyse de l'offre existante et des partenariats existants ou pouvant être développés.

Les conclusions dégagées par ce diagnostic devront permettre de mettre en adéquation l'offre, les besoins et les moyens mobilisables. Sur cette base, la Caf, les jeunes et les partenaires pourront s'accorder sur les orientations à prendre en fonction des besoins à satisfaire et des moyens disponibles.

2.3 Ils doivent s'appuyer sur un adulte référent chargé d'encadrer les jeunes

Tout projet soutenu, quelle que soit sa forme, devra être accompagné par un ou plusieurs adulte(s) référent(s). Cet adulte devra jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation des jeunes, en créant des conditions favorables à leur implication et à leur participation active dans la mise en œuvre du projet.

Les adultes référents sont chargés d'assurer le suivi individualisé du jeune quant au montage et à la réalisation de son projet, et le suivi collectif lorsqu'il s'agit d'un groupe de jeunes. Ils pourront, le cas échéant, inscrire les jeunes dans une dynamique de citoyenneté pour les guider dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Le profil de l'adulte référent est déterminant pour la conduite du projet avec les jeunes. C'est pourquoi vous veillerez à ce qu'il soit qualifié ou expérimenté. S'agissant de la qualification, il est recommandé qu'il soit titulaire d'un diplôme du domaine de l'animation tel que le Defa, le Beatep, le Bepejeps, le Beesapt, le Deust animation ou d'un diplôme de travail social tel que celui d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social, le Dut spécialité carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle, etc. S'agissant de l'expérience, l'adulte référent est réputé expérimenté lorsqu'il a développé des compétences, des aptitudes et des savoir-faire dans le domaine de la jeunesse.

L'adulte référent pourra être issu de structures diversifiées telles que :

- un centre social ;
- une maison de quartier ou une maison des jeunes et de la culture ;
- un foyer rural ;
- une association de jeunes lorsqu'elle est adhérente à une fédération nationale (Mrjc, confédération des foyers ruraux etc.) ;
- un service jeunesse d'une collectivité territoriale.

Il s'agit là d'exemples qu'il vous est possible de compléter au regard de vos spécificités locales.

Dans tous les cas, vous devrez être vigilant à ce que les structures porteuses présentent des projets spécifiques répondant aux objectifs de l'expérimentation, laquelle n'est pas destinée à financer les activités habituelles des structures dont la vocation est d'accueillir des jeunes de 11 à 17 ans.

Dans tous les cas, l'adulte référent doit assurer le lien avec les partenaires locaux, tel que précisé au point 2.4 ci-dessous.

J'appelle votre attention sur le fait que les projets retenus, dans le cadre de cette expérimentation, ne relèvent pas nécessairement d'un accueil collectif de mineurs tel que défini à l'article R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles (Casf). Certains projets ne constituent pas des accueils soumis à l'obligation de déclaration auprès des services de la jeunesse et des sports. Ainsi, un séjour composé de jeunes peut ne pas avoir d'organisateur et être géré par les jeunes eux-mêmes. Ce type de séjour n'est pas soumis à l'obligation de déclaration auprès des services de la jeunesse et des sports.

Le versement des financements, dans le cadre de cette expérimentation, n'est donc pas conditionné à cette déclaration. Toutefois, les projets constituant un accueil collectif de mineurs (au sens du Casf) devront être déclarés et appliquer les dispositions réglementaires en vigueur.

Dans tous les cas, afin d'offrir aux parents et aux jeunes un cadre sécurisant, les porteurs de projets devront se conformer à toutes les réglementations en vigueur concernant notamment les transports, les locaux, l'encadrement, l'assurance, dont relèvent leur type d'accueil ou leurs activités.

2.4 Ils doivent s'inscrire dans une dynamique partenariale

L'expérimentation doit être l'occasion d'impulser une dynamique sur un territoire, de favoriser des coordinations interinstitutionnelles, voire d'élaborer une politique en faveur de la jeunesse à l'échelon d'une commune ou d'un département.

En ce sens, les projets retenus dans le cadre de cette expérimentation devront être pensés en complémentarité avec les dispositifs « jeunesse » existants localement. Ils n'ont pas vocation à entrer en concurrence avec des dispositifs mis en place par d'autres partenaires, mais à venir les compléter.

Les projets associeront, dans la mesure du possible, les partenaires locaux tels que les services déconcentrés de la jeunesse et des sports, les services jeunesse des collectivités territoriales (conseil général, communes et/ou intercommunalités), les caisses de mutualité sociale agricole (Msa), particulièrement lorsqu'il s'agit de projets se déroulant en milieu rural, ou les associations locales.

Le porteur de projet doit ancrer son projet pédagogique dans le tissu local et veiller aux complémentarités avec les offres de loisirs proposées par d'autres structures ou dispositifs.

2.5 Ils doivent associer les familles

Les jeunes font partie d'un groupe familial au sein duquel les parents, au-delà de leurs responsabilités morales et juridiques, ont des attentes et des appréhensions. Les parents peuvent ainsi être déstabilisés au moment de la prise d'autonomie du jeune et cet aspect doit être pris en compte dans le projet mené avec les adolescents.

A minima, vous veillerez à ce que les familles soient informées des projets mis en place par les jeunes.

Selon l'âge des jeunes concernés, et avec plus ou moins de distance, elles seront associées aux initiatives qui seront mises en place dans le cadre de cette expérimentation.

3. Les modalités de sélection et de financement des projets

Les crédits alloués à l'expérimentation s'élèvent à 35 M€ pour la période de la Cog. Ils se répartissent comme suit : 8 M€ en 2010, 12 M€ en 2011 et 15 M€ en 2012.

3.1 Les modalités de sélection se font en deux étapes

3.1.1 Première étape

➤ La Caf sélectionne les projets qu'elle souhaite retenir

Au cours des trois prochains mois, je vous invite à identifier les projets que vous pourriez soutenir dans le cadre de cette expérimentation.

Vous aurez la possibilité de choisir de soutenir de manière alternative ou cumulative les projets relevant du « soutien à des initiatives » ou du « soutien à une démarche spécifique en direction du public « jeunes » (cf. point 1 de la présente lettre circulaire).

Les projets retenus devront répondre impérativement aux critères suivants pour obtenir un financement :

- objectifs et méthodologie déployée en cohérence avec les principes de l'expérimentation (prendre en compte les attentes des jeunes et susciter leur mobilisation) ;
- adéquation avec les cinq conditions définies nationalement (cf. point 2) ;
- actions inscrites dans les champs couverts par l'expérimentation.

De façon plus spécifique, les projets retenus devront s'articuler avec les projets existants sur le territoire et s'inscrire en complémentarité.

Les critères de sélection nationaux pourront être complétés par des critères locaux découlant des orientations inscrites dans le Cpog que vous avez signé avec la Cnaf. Ces orientations permettront de définir des priorités en fonction des caractéristiques de l'offre sur les territoires.

➤ Au début du mois de septembre 2010, la Caf indique à la Cnaf l'enveloppe budgétaire qu'elle sollicite

A la suite de cette phase de sélection des projets, je vous invite à me faire remonter les projets que vous souhaitez financer et le montant des besoins correspondants.

Pour ce faire, une base Lotus nationale, créée spécifiquement, sera mise à votre disposition à compter du 1^{er} septembre 2010. Vous trouverez en annexe à la présente circulaire un exemple de fiche projet qui figurera dans ladite base.

Cette base Lotus permettra à la Cnaf de :

- suivre la montée en charge ;
- identifier l'ensemble des projets retenus par les Caf et d'analyser leurs caractéristiques (nature, objectifs du projet, montage financier) ;
- avoir une visibilité sur le montant des fonds engagés ainsi que le solde disponible.

AVERTISSEMENT

Si vous sélectionnez plusieurs projets, ceux-ci devront être classés par ordre de priorité.

Par exemple, si vous inscrivez cinq projets dans la base de données Lotus, vous devrez classer ces projets de 1 à 5, en fonction de vos priorités sur le territoire.

3.1.2 Deuxième étape

- ***Durant les mois de septembre et octobre, les services de la Cnaf analyseront l'ensemble des demandes afin de procéder à la répartition des financements***

J'ai souhaité privilégier une répartition des crédits en fonction de vos besoins, plutôt que de retenir une clé de répartition nationale.

Après analyse des demandes, les services de la Cnaf s'assureront que les projets remontés rentrent bien dans le cadre de l'enveloppe prévue. Si les montants demandés excèdent l'enveloppe, la Cnaf procèdera à des ajustements.

L'enveloppe sera alors répartie en fonction des priorités que vous aurez fait apparaître dans la base Lotus.

Les enveloppes seront octroyées, pour les années 2010, 2011 et 2012, de façon à garantir le financement des projets sur trois ans, si nécessaire.

La Cnaf fournira un modèle national de convention.

Vous voudrez bien noter qu'une deuxième remontée de vos besoins sera opérée début 2011. Elle permettra de vous octroyer des crédits supplémentaires si vous n'avez pas pu présenter de demandes en 2010. Le cas échéant, vous pourrez solliciter des compléments aux enveloppes octroyées en 2010.

Début novembre 2010, les notifications financières, relatives à l'expérimentation, vous seront adressées.

- ***Sur la base de l'enveloppe financière octroyée par la Cnaf, les Caf sélectionnent définitivement les projets retenus***

In fine, il vous revient de sélectionner les projets, en fonction des crédits alloués par la Cnaf.

3.2 Les dépenses éligibles à l'expérimentation

Les financements octroyés dans le cadre de cette expérimentation pourront concerner des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

Le financement susceptible d'être octroyé au titre de l'« expérimentation adolescents » peut permettre de compléter les financements pouvant être mobilisés dans le cadre de la dotation d'action sociale de la Caf.

Ce complément doit respecter les deux critères cumulatifs suivants :

- A. le montant total des financements accordés par la branche Famille, Pso, éventuels financements sur fonds propres compris le cas échéant, ne peut excéder 80 % du coût total annuel de fonctionnement d'une structure ou d'un service ; le niveau de 80 % est

un maximum qui ne doit pas être attribué de manière systématique mais que les Caf doivent apprécier au local en fonction des partenariats pouvant être mobilisés en complément et dans la limite des crédits disponibles ;

- B.** l'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « expérimentation adolescents », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder 100 % du coût annuel de fonctionnement de l'action. Si tel était le cas, le montant du complément « expérimentation adolescents » serait réduit d'autant.

Le complément « expérimentation adolescents » qui sera attribué par votre Caf sera défini en retenant le minimum des financements résultant de l'application des critères A et B.

Enfin, je vous invite à rechercher systématiquement le co-financement des projets, de façon à les inscrire dans la dynamique partenariale recherchée.

3.3 Le schéma d'écriture comptable et budgétaire

3.3.1 Le schéma d'écriture comptable

- les dépenses s'inscrivent au compte CEJ jeunesse, selon le type de dépense concerné : SF 6562323421 « Droits N - PS CEJ, partie jeunesse » ; SF 6562323422 « Régularisations droits N-1 en N - PS CEJ, partie jeunesse » ; SF 6562323423 « Régularisations droits antérieurs à N-1 en N - PS CEJ, partie jeunesse » ;
- les recettes s'inscrivent au compte SF 758114142 « Dotation PS CEJ jeunesse ».

3.3.2 Le suivi statistique

La spécificité statistique associée aux dépenses « expérimentation adolescents » est la suivante : 21712218. Elle existe au cadre budgétaire d'action sociale pour 2010 (état II).

3.3.3 Ordonnancement

La version de Sias AFC d'octobre 2010 permettra, via le module SPC, d'ordonnancer les dépenses.

4. Cette expérimentation fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation à l'échelon national

Une évaluation sera élaborée et conduite par la direction des politiques familiale et sociale et la direction des statistiques, des études et de la recherche de la Cnaf.

Des indicateurs seront définis à cet effet. Ils s'appuieront notamment sur les résultats d'une étude menée actuellement par la Dser sur « les adolescents et leurs parents : encadrement et autonomie dans les loisirs ».

Cette évaluation a pour objectif d'identifier la plus-value des financements accordés dans le cadre de cette expérimentation ainsi que les offres les plus adaptées à la tranche d'âge des adolescents afin de disposer d'éléments argumentés dans le cadre de la prochaine Cog.

Les indicateurs de suivi de l'expérimentation vous seront transmis à l'automne 2010 afin que vous disposiez d'une trame commune.

Un comité national de pilotage, associant des Caf et les services de la Cnaf, sera chargé de suivre l'expérimentation. Sa composition sera précisée ultérieurement.

Vous voudrez bien noter le calendrier de mise en œuvre détaillé ci-après :

Juin / Juillet / Août 2010	Identification des projets qui pourraient être soutenus dans le cadre de cette expérimentation par les Caf, sur la base de la présente circulaire et de la fiche projet annexée.
1^{er} septembre 2010	Ouverture de la base Lotus
10 septembre 2010	Date limite de remontée des besoins à la Cnaf
Septembre/ Octobre 2010	Répartition de l'enveloppe budgétaire par la Cnaf
Novembre 2010	Notification des enveloppes et lancement de l'expérimentation par les Caf

Cette expérimentation est pilotée par le département enfance et parentalité.